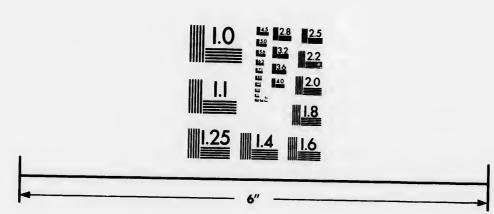
11.25 M/A M/8

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



STATE OF THE SERVICE OF THE SERVICE

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

OTHER TOTAL STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

(C) 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

mais, lorsque cela pas été filmées. Additional comme Commentaires sup em is filmed at the	text. Whenever from filming aines pages be tion apparaise était possible ents:/ plémentaires: e reduction raise taux de réduction raise en taux de reduction raise en taux de reducti	/ lanches ajoutées sent dans le texte, o, ces pages n'ont		Les pages to obscurcies etc., ont étro obtenir la m	otalemen par un fe s filmées	t ou pa uillet d' à nouve	rtielleme erreta, u eau de fa	ne pelure
eppear within the nave been omitted i se peut que cert ors d'une restaura mais, lorsque cela pas été filmées. Additional comme Commentaires sup em is filmed at the cument est filmé a	text. Whenever from filming aines pages be tion apparaise était possible ents:/ plémentaires: e reduction raise taux de réduction raise en taux de reduction raise en taux de reducti	/ lanches ajoutées sent dans le texte, o, ces pages n'ont : : atio checked below luction indiqué ci-d	essous.	obscurcies etc., ont été obtenir la m	otalemen par un fe 5 filmées neilleure	t ou pa uillet d' à nouve	rtielleme erreta, u eau de fa ossible.	ne pelure
appear within the nave been omitted i se peut que cert ors d'une restaura mais, lorsque cela pas été filmées.	text. Whenever from filming aines pages b tion apparaiss était possible	/ lanches ajoutées sent dans le texte,		obscurcies etc., ont été	otalemen par un fe s filmées	t ou pa uillet d' à nouve	rtielleme erreta, u eau de fa	ne pelur
areliure serrée pe distortion le long d	le la marge in	térieure		Pages whole slips, tissue ensure the l	s, etc.,.h	ave bee	n refilme	
right binding may along interior marg	cause shadov				n availab	le/	lémentai	re
Planches et/ou illu Bound with other (strations en d	ons/ couleur		Qualité inég	pale de l'i	impress tary ma	terial/	
incre de couleur (i	.e. autre que	bleue ou noire)	V					
Coloured maps/ Cartes géographiqu	ues en couleu	ır						
			V					
Covers damaged/ Couverture endom	magée					8		
Coloured covers/ Couverture de cou	leur							
ni copy available for which may be bibli may alter any of luction, or which i	or filming. Fer lographically the images in may significal	atures of this unique, the ntly change	qu'il de co poin une i mod	lui a été pos et exemplaire t de vue bibl mage reprod ification dan	sible de e qui son lographic duite, ou s la méti	se proci t peut-ê que, qui qui peu	urer. Les tre uniq peuvent vent exi	détails ues du modifie ger une
	Il copy available finhich may be bibling may alter any of uction, or which it is all method of film coloured covers/couverture de couverture endom covers restored and covers restored and coverture restaur cover title missing e titre de couverture géographique coloured ink (i.e. concre de couleur (i.e. coloured plates and cound with other celié avec d'autres ight binding may	al copy available for filming. Feathich may be bibliographically may alter any of the images in uction, or which may significate and method of filming, are checked and method of filming are checked and method and	couverture de couleur covers damaged/ couverture endommagée covers restored and/or laminated/ couverture restaurée et/ou pelliculée cover title missing/ e titre de couverture manque coloured maps/ cartes géographiques en couleur coloured ink (i.e. other than blue or black)/ ncre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) coloured piates and/or illustrations/ lanches et/ou illustrations en couleur cound with other material/ selié avec d'autres documents	al copy available for filming. Features of this which may be bibliographically unique, may alter any of the images in the uction, or which may significantly change unel unel uction, or which may significantly change unel unel unel unel unel unel unel une	al copy available for filming. Features of this which may be bibliographically unique, may alter any of the images in the uction, or which may significantly change ual method of filming, are checked below. Coloured covers/ Couverture de couleur Covers damaged/ Couverture endommagée Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée Cover title missing/ Entire de couverture manque Coloured maps/ Co	al copy available for filming. Features of this which may be bibliographically unique, may alter any of the images in the uction, or which may significantly change ual method of filming, are checked below. Coloured covers/ Couverture de couleur Covers damaged/ Couverture endommagée Covers restored and/or laminated/ Cover title missing/ Entire de couverture manque Coloured maps/ Coloured maps/ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Coloured ink (i.e. autre que bleue ou noire) Coloured piates and/or illustrations/ Coloured piates and/or illustrations/ Coloured material/ Coloured piates and/or illustrations/ Coloured piates and/or illustrations/ Coloured with other material/ Coloured du matér Comprend du matér Comprend du matér Comprend du matér Comprend du matér	al copy available for filming. Features of this which may be bibliographically unique, may after any of the images in the uction, or which may significantly change usel method of filming, are checked below. coloured covers/ couverture de couleur covers damaged/ couverture endommagée covers restored and/or laminated/ couverture restaurée et/ou pelliculée cover title missing/ e titre de couverture manque coloured maps/ cartes géographiques en couleur coloured maps/ cartes géographiques en couleur coloured piates and/or illustrations/ lanches et/ou illustrations en couleur cound with other material/ leilé avec d'autres documents qu'il lui a été possible de se procude cet exemplaire qui sont peut-é point de vue bibliographique, qui une image reproduite, ou qui peu modification dans image reproduite, ou qui peu modification dans image reproduite, ou qui peu modification dans image reproduite, ou peu peu modification dans image reproduite, ou peu modification dans image re	al copy available for filming. Features of this which may be bibliographically unique, may alter any of the images in the uction, or which may significantly change usel method of filming, are checked below. coloured covers/ couverture de couleur covers damaged/ couverture endommagée covers restored and/or laminated/ couverture, restaurée et/ou pelliculée cover title missing/ et titre de couverture manque coloured maps/ cartes géographiques en couleur coloured ink (i.e. other than blue or black)/ norre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) coloured pages/ Pages damaged/ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées coloured maps/ cartes géographiques en couleur coloured ink (i.e. other than blue or black)/ norre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) coloured piates end/or illustrations/ lanches et/ou illustrations en couleur coloured with other material/ cellé avec d'autres documents coloured inding may cause shadows or distortion qu'il lui a été possible de se procurer. Les de cet exemplaire qui sont peut-âtre uniq deu et exemplaire qui sont peut-âtre uniq de cet exemplaire qui sont peut-âtre uniq une limage reproduite, ou qui peuvent exemplification dans la méthode normale de sont indiqués ci-dessous. Coloured pages/ Pages damaged/ Pages descoloured, stained or foxed, Pages détached/ Pages detached/ Pages detached/ Pages detached/ Pages detached/ Pages detached/ Pages detached/ Pages deta

The co

The in possit of the filmin

Origin begins the lassion, other first p sion, a or illus

The la shall of TINUI which

Maps, differentire beginn right a requiremethological control of the control of t

laire a détails ques du nt modifier kiger une le filmage

d/ Juées

aire

by errata ned to

une pelure, facon à The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

University of Calgary

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire iilm's fut reproduit grâce à la générosité de:

University of Calgary

Les images suivantes ont été reproduites evec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminent soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'Impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, pianches, tableeux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6



LA

GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

M. MICHAUD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

OUVRAGE ADOPTÉ

Par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec

QUÉBEC

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE Nº 63, rue St.-Joseph, St.-Roch

1873

der écce res a v jus de rer em mé pre invaut la l pon blé fer a s do l'ir ma san le en la le en pa la le en pe la

AVANT-PROPOS.

L'espace de soixante-treize ans, qui nous séparait de l'avantdernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point
écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du
respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit,
a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor
jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu
de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus
empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le
mérite, ils nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et
presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence
inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui,
autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints par les acceptions bornées auxquelles on les limitait; aujourd'hui, enfin, qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1835, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En eflet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe aujourd'hui pas une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas. Par exemple, il en est une très-suivie, et que l'on pouvait croire une des meilleures à en juger sur son immense succès, et dans laquelle, cependant, (disons-le dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt de la science), il ne serait pas difficile de trouver plus de quatre-

vingts règles incomplètes ou fausses (et ici nous ne jugeons que d'après l'Académie), et près de trente tout-à-fait en contradiction avec l'opinion de ce tribunal suprème.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, que huit de ses membres, savoir : MM. Droz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot, en on spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des colléges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous y avons signalé la plupart des erreurs dont nous venons de parler. Nous l'avons fait, non sans craindre d'indisposer le Conseil royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil n'en a pas moins adopté notre livre, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des colléges: c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquence; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaqués. Car, de deux choses l'une: ou la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil royal, au lieu d'adopter notre livre, l'eût rejeté; et puisque, au contraire, il l'a adopté, c'est qu'il partage notre opinion.

Nous signalerons, à partir de la 19e édition de cette granmaire, deux améliorations d'une très-grande importance : c'est le développement que nous avons denné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des collectifs et du participe présent, question incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les participes passés réduits à deux règles sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des temps du subjonctif, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

1.—

et l'au de *letti*

ainsi n

5.—Malphabe ou, an, i

6.—

q, r, s, ne provoyelle tient p

longues

(1) L définit u ugeons que ntradiction

ne pouvait y a si bien pes de notre oz, Dupaty, de Ségur et au Conseil Conseil l'a l'usage des ançant que

ous venons disposer le pas moins l'usage des st facile de probation, ceux que la critique fondée, ou val, au lier potraire, il

ette gramnce: c'est questions, t du parlimparaison la langue

eux règle^s s dans un s traité de t et néanne de nos

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1.—La Grammaire est l'art de parler et d'écrire

correctement (1).

2.—Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de mots, et les mots sont composés de lettres ou caractères.

3.—Il y a deux sortes de lettres: les voyelles et les

consonnes.

4.—Les voyelles sont a, e, i, o, u et y. Elles sont ainsi nommées, parce que, seules, elles forment une voix, un son.

5.—Mais il y a dans la langue française six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre, tels sont eu, ou, an, in, on, un, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6.—Les consonnes sont b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans ba, bo, bu, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles a, o, u.

7.—Les voyelles sont longues ou brèves. Les voyelles longues sont celles sur lesquelles la voix s'appuie quel-

⁽¹⁾ La Grammaire est-elle une science ou un art? L'Académie la définit un art.

que temps, et les brèves, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans plâtre, et bref dans chatte; e est long dans tête, et bref dans trompette; i est long dans abîme, et bref dans cime; o est long dans rôle, et bref dans code; u est long dans bûche, et bref dans cruche; eu est long dans jeûne, et bref dans seul; ou est long dans route, et bref dans goutte; in est long dans pinte, et bref dans chemin;

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8.—Il y a trois sortes d'e: l'e muet, l'é fermé et l'è ouvert.

L'e muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans plume, monde, que, ce, me, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans pluie, soie, joie, il jouera, enjouement.

L'é fermé se prononce la bouche presque fermée,

comme dans été, sévérité, répéter, clocher.

L'è ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'é fermé, et comme dans cyprès, excès, regret, elle, même.

9.—Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'e sont le plus souvent indiquées par des signes que

l'on appelle accents.

10.—Il y a trois sortes d'accents, savoir: l'accent aigu ('), qui se met sur la plupart des é fermés: révéré, pénétré; l'accent grave ('), qui se met sur la plupart des è ouverts: après, exprès, père, mère; et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues: pâle, blême, abîme, impôt, bûche. Nous disons la plupart, attendu qu'il y a: 1° des é fermés sans accent aigu, comme dans payer, chanter, papier, vous payez, vous chantez; 2° des è ouverts sans accent grave, comme dans sujet, appel, net; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans scie, bas, rue, etc.

11.—L'y sert souvent pour deux i, comme dans crayon, noyau, royaume, payer; et quelquefois pour un

i, comme dans physique, style, tyran, martyr.

12.muett
comm
est as
la voy
hanch
conso
faut d
comm
lé han

Des m

13.culati
jour, n
il y en
mant,

syllab qui er trois:

15.mot fo libéral

16.ment sont l tier, l

de m espèc pronon la con

 Cou_{j}

Cet ni du quenc onciation

Remarque sur la consonne H.

12.—La lettre h est muette ou aspirée; elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans heureux, honneur, honnête, homme; elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit: le héros, la hardiesse, le haut, la hanche. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit; il faut donc prononcer les haricots, les haines, les hameaux, comme s'ils étaient ainsi écrits: lé haricots, lé haines, lé hameaux.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

13.—Les émissions de voix, nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des syllabes: jour, nuit, pain, vin, sont des mots d'une seule syllabe; il y en a deux dans charmant, enfant, savoir: charmant, enfant; et trois dans li-ber-té, ap-pli-qué.

14.— On appelle monosyllabe un mot qui n'a qu'une syllabe; tels sont bon, pain, sur, lui; dissyllabe, celui qui en a deux: enfant, poli; trissyllabe, celui qui en a

trois: apporté, satisfait.

15.—On donne aussi le nom de polysyllabe à tout mot formé de plus d'une syllabe : voisin, complaisant, libéralité.

16.—Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de diphthongue; telles sont les syllabes ia, ié, io ieu, oi, oin, ué, ui, etc.: frui-

tier, loi, foin, vieux.

17.—La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle les parties du discours. Ces espèces de mots sont le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots.

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de

ipprendre es brèves.

rmé ot l'è

sensible, sert qu'à e, comme

e fermée,

plus ourès, excès,

es sortes gnes que

l'accent fermés: et sur la mère; et ipart des t, bûche. des é ferchanter, erts sans ; 3° des me dans

ne dans pour un l'existence des choses; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous

le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE.

18.—Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spé-

cial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé nom le mot par lequel on nomme une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume, nous nommons, soit des personnes, soit des choses: donc ces mots sont des noms (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

19.—L'article n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne sau-

rait i de la Auss dire, No

20. gné 1 néces forme ce me lités.

En

blanc

pesan petit, d'attr cheva etc. belle e encor brune

ter de les g pelât l'exp court

femm

Ce

chose tif, il ne pe

⁽¹⁾ Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

éléments la nature. nt par les ntre elles inité sous

les causes cours, ou, es mêmes senter, ce ère aride, apression able.

t comme inanimés vèrent le erme spé-

mot par e. Ainsi, rent, ami, dise, mai-prsonnes, (1).

ngues, il l ne sau-

nt de faire à l'origine t trait, ces rait rien exprimer; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot meme.

Nos seuls articles sont le, la, les, du, des, au, aux.

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

20. Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'ajouter à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est jeune ou vieux, blanc ou noir, grand ou petit, lourd ou leger, vif ou pesant. Or, ces mots jeune, vieux, blanc, noir, grand, petit, joints au nom cheval, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot cheval, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons belle ou laide, petite ou grande, brune ou blonde, etc.; ici encore chacun de ces mots, belle, laide, petite, grande, brune, blonde, ajoute à l'idée que nous donne le mot femme, l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'ajouter des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction; et, au lieu de se servir de l'expression mot qui ajoute, ils ont choisi le terme plus court adjectif, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21.—Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du pronom, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

ren

 \mathbf{pr}

 \mathbf{m}

pou

ject

d'e

Ma

 \mathbf{m} él

exp

obj

guð

c'es

cird

mê

mot

hon

ĕcri

leu

etc. ils

ser,

nou

on '

tier

pou

im

sig:

me

ou d

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangue ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier langage, enercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée: ce ne sont guère que des monosyllabes: je, me, moi, tu, te, toi, il, clle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux le voir et le contempler. La personne exprimée par le mot empereur figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots empereur, en, le et le. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.

⁽¹⁾ S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage infiniment plus restreint, comme chacun, qui-conque, ou l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par contraction, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mets en un seul: tels sont les pronoms celui-ci, c i z-là, qui sont formés des mets celui qui est ici. Celle qui est là.)

le principe, penser à ce équemment le faisons iné, et qu'il de l'attaque, : lorsque le ut harangue aque.

ices, et leur rmonie, ils e et les laner à éviter

nent invenmais encore ère, c'est-àque, d'une re sans être pour la dic-

mation des ement combes: je, me,ui, leur, qui, répétition, lenteur (1).

ır mieux le mée par le tte courte le et le. Et, e, j'aperçus mieux voir

développée, chacun, quictions. (Par mots en un nés des mots

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de remplacer les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, pronom, qui signifie pour le nom, à la place du nom (1).

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE.

22.—Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être: les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos; mais quant aux être animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : se mouvoir, sentir, être en repos, ou en tel ou tel état, ce qui peut s'exprimer par les trois mots marcher, aimer, dormir; il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que marcher, courir, voyager, venir, parler, Ecrire, boire, manger, etc.; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que chérir, aimer, détester, hair, etc.; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme languir, dormir, se reposer, être, exister, etc.; toutes ces circonstances, disonsnous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les gramme iriens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée verbe, expression qui signifie parole. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout; sans lui, on ne peut rien expri-

mer qui ait un sens.

⁽¹⁾ Pronom est formé de pro, préposition latine qui signifie pour ou à la place de, et du mot français nom, ce qui, réuni, signifie pour le nom, à la place du nom.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

23.—Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif; tels sont frappé, frappée; chéri, chérie; venu, venue; soumis, soumise, etc., qui viennent des verbes frapper, chérir, venir, soumettre.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle participe de ces deux natures, que cette espèce de mot

tire son nom de participe.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE.

24.—De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, table ronde, chapeau blanc, bon pain, etc.; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées adverbes.

EXEMPLES.—Il chante AGRÉABLEMENT, c'est-à-dire d'une manière agréable; il se conduit EXEMPLAIREMENT, c'est-à-dire d'une manière exemplaire. Il arrivera bientôt, partirez-vous demain? Bientôt et demain marquent le temps. D'abord il nous écrivit, puis il vint nous voir. D'abord et puis marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mots ne saurait guère être que près du verbe, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom adverbe, expression formée du mot latin ad, qui signifie vers ou près de, et du mot français verbe, lesquels, réunis, font vers le verbe, c'est-à-dire qui se place vers le verbe, près du verbe.

25 parle idées cons celle

La que l si l'o but d on n

DANS sous, avoir et af plique le te

avan rapp prépet du tion place

de n les d il l

DE LA PREPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

25.—A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent:

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons. Mon cheval a brisé ma voiture. Le général a attaqué l'ennemi. J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES.—Ces jeunes personnes étudient leurs leçons dans le jardin, sur le gazon, sous un arbre. (Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu.) Elles étudient pour avoir la première place, afin d'être les premières. (Pour et afin de expriment le but de leur étude.) Elles s'appliquent ainsi depuis une heure. (Depuis sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette espèce de mot se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle préposition, expression formée du nom français position, et du mot latin præ, qui signifie avant, ce qui fait position avant, c'est-à-dire, qui occupe une position, une place avant son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

26.—Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de

ece de mot core de la pée; chéri, ui viennent

ce qu'elle èce de mot

nt exister le couleur, aples, table nême une le telle ou s tel ou tel ent la mabes.

e'est-à-dire AIREMENT, ivera BIENmarquent t nous voir.

n général cles noms. guère être nt donné, ée du mot mot franbe, c'est-àlier ces idées les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné: ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens

plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, puisque votre ami ne me croit point, et qu'il pense que je le trompe, je cesserai de le voir, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions puisque, que, et que.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignit sa fonction dans le discours, l'ont appelée conjonction, expression qui signifie liaison, union, c'est-à-dire qui lie un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DÉ L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

27.—Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de jeter un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de

surprise: HA! voilà maman!

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire: EH BIEN! vous êtes encore ici! HE QUOI! vous n'êtes pas encore parti!

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrons nous

exprimer ainsi: HELAS! il n'est plus!

Ces mots ha' eh bien! he quoi! helas! que l'on

peut quen *jectio* mots

28. par l perso maiso vent 29.

comm

ner a mêm sont toute hom

31
parti
Nape
la F
Part
d'un
Mais
pres

prop La maju

3

(1) sans peut bre i en faire un sition d'un saires pour de ciment. sue et sans communi-ent le sens

ne me croit esserai de le se rendre int, il pense Cette der-, ni le couremière les

ette espèce ans le disqui signifie autre mot, entre elles.

is sommes ie, soit de ou d'admi-

, dont il a lement de

qu'un que de dire: ous n'êtes

ileur que rons nous

que l'on

peut considérer pour la plupart comme des cris brusquement jetés, ont reçu, pour ce motif, le nom d'interjection, expression qui a quelque analogie avec les mots jet, jeter.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

28.—Comme nous l'avons déjà dit, le nom est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose : tels sont père, mère, jardin, maison. On l'appelle aussi substantif, parce que souvent l'objet nommé représente une substance (1).

29.—On distingue deux sortes de noms: le nom

commun et le nom propre.

30.—On appelle nom commun celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, ville, maison, homme, femme, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31.—Le nom propre est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme Napoléon, l'Italie. Or, si je dis, Paris est la capitale de la France, je me sers de deux noms propres, savoir, Paris et France. En effet, Paris est le nom particulier d'une ville, et France le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression nom particulier, ont employé cette autre, nom propre, qui a la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une

majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Tu genre des noms.

32. - Comme chez les hommes et les animaux on

⁽¹⁾ Nous donnerons la préférence au mot nom, parce qu'il peut, sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation substantif ne peut recevoir une application aussi générale; attendu qu'un nombre infini de losses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance; tels sont désir, pensée, loisir, agilité, etc.

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots espèce mâle, espèce femelle, on a dit genre masculin, genre féminin,

expression qui ent la même valeur.

33.—Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme père, frère, bœuf, cheval; on dit qu'un nom est du genre feminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce semelle, comme mère, sœur,

lionre, jument.

34.—Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait habit et chapeau du masculin, et redingote et robe du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte: l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms; faut-il un avant un nom, ce nom est du masculin; faut-il une, il est du féminin. Ainsi, jardin, tapis, sont du masculin, parce qu'on dit un jardin, un tapis; plume, bougie, sont du féminin, parce qu'on dit une plume, une bougie.

Du nombre des noms.

35. On appelle nombre une quantité quelconque; un,

deux, trois, quatre, etc., sont des nombres.

36.—Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, un et plusieurs. Mais à la place de nombre un, on a dit nombre singulier; de plusieurs, on a dit nombre pluriel. Ainsi, la sœur est du nombre singulier, les sœurs, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

37.—On forme le pluriel d'un nom en ajoutant s à son singulier: le père, les pères; la mère, les mères; le jour, les jours.

38.—Mais cette règle n'est pas générale, car

1. Les noms qui finissent au singulier par s, x ou z, s'écrivent au pluriel comme au singulier: un fils, un bras; des fils, des bras; un nez, une croix; des nez, des croix. (Pas d'exception.)

au plu veux. dont l

un sou

Il n genou, des ca

4° 1 généro etc., t maréc

Il n aval, d le plu plurie

40. comme dans ce venant

41. – affutiat lau, sar

plurie nail, a

43.

corail
corau
niera
qu'il
comm
par le
on le

⁽¹⁾ locale citer d

le et la fee cette disespèce mâle, re féminin.

nre mascude l'espèce dit qu'un ine femme mère, sœur,

asculin et imées. Par asculin, et Frammaire is apprende noms; masculin; tapis, sont ois; plume, ne plume,

onque; un,

la Gramplusieurs. bre singu-Ainsi, la a nombre

butant s à

ns.

mères; le

ar r s, x ou e: un fils, ; des nez,

2º Les noms terminés par au ou par eu prennent x au pluriel: un tonneau, des tonneaux; un neveu, des neveux. Il n'y a qu'une seule exception; c'est landau, dont le pluriel se forme par s: des landaus, (ACAD.)

3° Les noms terminés par ou prennent sau pluriel: un sou, un clou; des sous, des clous.

Il n'y a que sept exceptions: bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou et pou, qui prennent x; des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, etc.

4º Les noms terminés en al ont leur pluriel en aux: général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local, etc., font donc, généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux (1).

Il n'y a d'autres exceptions que bal, carnaval, régal, aval, cal (durillon), nopal, chacal, serval, narval, dont le pluriel est bals, carnavals, régals, etc. -Pal fait au pluriel paux ou pals.

- 40. Remarque. Les pluriels en aux venant d'un singulier en al. comme généraux, qui vient de général, ne prennent pas la lettre é dans cette syllabe aux. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en aux venant d'un singulier en au prennent un e: un chapeau, des chapeaux,
- 41. De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter affutiau, aloyau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, senau, tuyau et unau, dont la syllabe au s'écrit sans e.
- 42.—5. Les noms qui finissent en ail se forment au pluriel par un s: un éventail, des éventails; un gouvernail, des gouvernails; un portail, des portails.
- 43.—Il n'y a d'exceptions que les six suivants : bail, corail, émail, soupirail, vantail et travail, qui font baux. coraux, émaux, soupiraux, vantaux et travaux. Ce dernier a aussi le pluriel travails, et dans deux cas: 1º lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre; 2º lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux quand on les ferre, ou quand on les panse. Bétail fait bestiaux.

^{(1) 39. —} On trouve dans quelques dictionnaires, des bocals, des locale; mais l'Académie dit des bocaux, des locaux: on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

44. — AIL, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels : ails et aulx (ACAD.) Des ails plaît plut à l'oreille que des aulx.

6° Les trois noms aïeul, ciel, œil, ont aussi un double pluriel: aïeul fait au pluriel aïeuls, lorsqu'il signific grand-père: mes AïEULS paternels, mes AïEULS maternels.

AYEUL fait areux dans deux cas. 1º lorsqu'il se dit de ceux qui ont véou dans les siècles pasés: c'était la mode chez nos AYEUX; nos AYEUX étaient plus simples que nous: 2º pour désigner coux de qui l'ont descend: ce droit lui vient de ses AYEUX. (Acad.)

NOTA. Ecrivez ainsi avec e aïeule, pour signifier grand'mère, mon AïEULE paternelle, mon AïEULE maternelle.

CIEL fait au pluriel ciels et cieux. On dit un ciel, des ciels, quand il s'agit de ciels de lit ou de l'imitation de ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : les CIELS réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les CIELS. Dans tous les autres cas, il faut cieux : l'immensité des CIEUX, le reyaume des CIEUX, etc.

ŒIL fait au pluriel youx : des YEUX noirs, des YEUX bleus.

L'Académie n'admet guère le pluriel œils que dans le nom œil-debœuf, des œils-de-bœufs. (Fenêtres rondes.)

YEUX, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromage: un pain qui a des YEUX, du fromage qui n'a point d'YEUX. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre: tailler à deux YEUX, à trois YEUX.

45.—REMARQUE.—L'Académie conserve le t au pluriel des noms en ant ou or ent; elle écrit donc, les enfants, les parents, les instants, les talents, etc.

46. — Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le t au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe: les enfans, les parens, les instans, les talons. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le t se conserve: les vents, les gants, les dents. La première de ces façons d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

47.—L'article est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant lesquels il est employé.

48.—Voici tous nos articles: le, la, les, qu'on appelle articles simples, et du, des, au, aux, qu'on appelle articles composés.

49.—Le se met avant un nom masculin singulier:

le pai mère, genre

50. parce nous la lége Au gélois.

la let quand une vo suppr Ainsi pour on a l l'on a

51.-

d'exp mot, chose gros, etc. tendr d'être parle ou no

53 çoit o ter c tera

Ces r

étroit

: ails et aulx

pluriel: aïeul

e cenx qui ont s ATEUX; nos ceux de qui

ınd'mère, mon

ciels, quand peinture, soit ce peintre fait 'immensité des

leus.

e nom æil-de-

ins trous qui èces de frod'YEUX. Il se bre: tailler à

le t au pluonc, les en-

ssi à écrire, s sont formés les talcas. Et es gants, les ite logique,

pale proms avant

n appelle elle arti-

ngulier:

le pain, le vin; la, avant un nom féminin singulier: la mère, la fille; les, avant les noms pluriels des deux genres: les frères, les sœurs.

50.—Du, des, au, aux, sont appelés articles composés parce qu'ils renferment en eux l'un des mots de, à : nous disons donc, le talent du maître, pour de le maître; la légèreté des enfants, pour de les enfants; j'ai parlé au général, pour à le général; obéir aux lois, pour à les lois.

51.—Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre e de l'article le, et la lettre a de l'article la, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou un h muet; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle apostrophe. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans le oiseau, le ami, la oreille, le homme, on a retranché les lettres e, a, des articles le, la, et l'on a dit, l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

52.—Nous l'avons déjà dit, l'adjectif a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît petit ou gros, mûr ou vert; il est bon ou mauvais, tendre ou dur, etc. Or, ces mots petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est blanc ou noir, léger ou pesant, rond ou ovale, grand ou étroit. Ces mots blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit, sont encore des adjectifs.

53.—Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

- 54.—Première règle.—Tout adjectif terminé au masculin par un e muet, comme sage, utile, agréable, reste tel au féminin: le frère sage, la sœur sage.
- 55.—Deuxième règle.—Tout adjectif qui ne finit pas par un e muet au masculin, en prend un au féminin: petit, grand, poli, vrai, zélé, exquis, font donc au féminin, petite, grande, polie, vraie, zélée, exquise.
- 56.—Mais il faut excepter de cette dernière règle, 1. les adjectifs dont le féminin exige la réduplication de la dernière lettre et un e muet, 2° et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.
- 57.—Les adjectifs qui exigent au féminin la réduplication de leur dernière lettre sont:
- 1° Ceux qui sont terminés en el ou en eil comme actuel, habituel, vermeil, pareil, dont le féminin est actuelle, habituelle, vermeille, pareille. (Point d'exception.)
- 58. Remarquez 1° que fidèle et infidèle ne font point partie de cette catégorie; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un e muet au masculin, le féminin ne change pas : un serviteur fidèle, une mémoire fidèle; 2° que rebelle prend toujours deux l: un chef rebelle, une armée rebelle.
- 2º Les adjectifs terminés par ien qui, sans exception, font au féminin, ienne: chrétien, païen, ancien; chrétienne, païenne, ancienne. (Point d'exception.).
- 3° Les adjectifs terminés par on, comme bon, bouffon, mignon, qui font au féminin, bonne, bouffonne, mignonne. (Pas d'exception.)
- 4º Les adjectifs terminés par et comme net, sujet, muet, fluet, qui font au féminin, ette: nette, sujette, muette, fluette. Il faut en excepter complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète.
- 5° Les adjectifs bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès, qui font au féminin, basse, épaisse, expresse, grasse, grosse, lasse, professe.—Nul, gentil, paysan, sot, vieillot, dont le féminin est nulle, gentille, paysanne, sotte, vieillette.

vear velle bel, men mol (On

59 irré_i

1° bref, dre

usité marb

letti reus doua doua

3° che, fran grec bénis

5° forr

par qui

(2 lettr

gais,

nodifications ce du genre.

djectifs.

terminé au ile, agréable, r sage.

qui ne finit un au fémiont donc au equise.

rnière règle, éduplication les adjectifs

nin la rédu-

l comme acest actuelle, ption.)

oint partie de e, c'est-à-dire ange pas : un toujours deux

exception, acien; chrén.).

bon, bouff**on,** e, mignonn**e.**

net, sujet, tte, sujette, e, concrète,

s, las, prosse, grasse, ot, vieillot, sotte, vieil6° Et enfin les adjectifs fou, mou, vieux, beau et nouveau, dont le féminin est folle, molle, vieille, belle, nouvelle, parce qu'au masculin on dit aussi fol, mol, vieil, bel, nouvel, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un h muet: fol espoir, mol abandon, bel enfant, nouvel ouvrage, vieil homme. (On dit aussi vieux homme.)

59.—Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont:

1° Ceux qui sont terminés par f, tels que veuf, actif, bref, vif, qui perdent au féminin la lettre f pour prendre ve, veuve, active, brève, vive.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité; c'est l'adjectif pouf, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre, qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : ce grès est pouf, cette pierre est pouf. (Acad).

2º Les adjectifs terminés par x, qui perdent cette lettre pour prendre se: heureux, boiteux, honteux; heureuse, boiteuse, honteuse. Il n'y a que cinq exceptions: doux, faux, préfix, roux et vieux, dont le féminin est douce, fausse, préfixe, rousse, vieille.

3º Les adjectifs blanc, sec, frais, franc, qui font blanche, sèche, fraîche, franche (1).—Public, caduc, turc, grec, franc, à nt le féminin est publique, caduque, turque, grecque (2), franque (3).—Long, oblong, tiers, malin, bénin, qui font longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne.—Favori, coi, qui font favorite, coite.

4º (Châtain, dispos et fat, ne se disent pas au féminin.)

5° Les adjectifs terminés par eur, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir:

Premièrement.—Les adjectifs en eur formés d'un participe présent par le changement de ant en eur, et qui font euse au féminin, comme parleur, menteur, voleur,

(2) Remarquez que grec est de ces mots le seul qui conserve la lettre c au féminin : une Grecque.

⁽¹⁾ Franc, franche, qui a de la franchise, ou qui est libre.

⁽³⁾ Franc, franque, langue franque, sorte de jargon mélé de fran-9ais, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe établis dans le Levant ou en Barbarie.

trompeur, dont le féminin est parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse, parce qu'ils viennent des participes présents parlant, mentant, volant, trompant. Il faut cependant en excepter débiteur (qui doit), exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur, qui font au féminin débitrice, exécutrice, persécutrice, enchanteresse.

Secondement.—Les adjectifs en teur non formés d'un participe présent, et qui font au fémin trice: admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur, etc., etc.; admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice, etc.

- 60. Remarque. Amateur se dit des deux genres : un homme, une femme amateur.
- 61.—Il est aussi des adjectifs en eur, qui ont une double formation féminine; tels sont:
- 62. CHANTEUR, dont le féminin est chanteuse et cantatrice. CHANTEURE se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession: les chanteuses de l'Opéra. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de chanteuse, on dit CANTATRICE. (ACAD.)
- 63. CHASSEUR, dont le féminin est chasseuse et chasseresse. CHASSEUSE se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser: j'aperçois une CHASSEUSE dans la plaine, ces dames sont d'habiles CHASSEUSES.—CHASSERESSE ne se dit qu'en poésie: Diane la CHASSERESSE, les nymphes CHASSERESSES. (ACAD.)
- 64. DÉBITEUR, qui, comme on l'a déjà vu, fait débitrice, lorsqu'il signifie qui doit : elle est ma DÉBITRICE de cinq cents francs; et DÉBITEUSE (qui débite) : c'est une DÉBITEUSE de nouvelles, une grande DÉBITEUSE de mensonges. (ACAD.)
- 65. DEMANDEUR, dont le féminin est demandeuse et demanderesse. DEMANDEUSE se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession: c'est une DEMANDEUSE perpétuelle. DEMANDERESSE est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice: telle est la somme réclamée par la DEMANDERESSE. Défendeur, autre terme de procédure, fait défenderesse.
- 66. DEVINEUR dont le féminin fait devineuse. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecturo : c'est un bon devineur, une adroîte devineuse. Devineresse n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de devineur, mais de devin. Ils se disent de ceux

qui se sion :

67.

DEUSE
fruits,
tique,
vendu

68.
bailler
inusite
n'est q
main v
(qui co
dont le

Prenainsi pinférie qui for

DEUX professi ne cha professe

69. des no tit, pe

termi rester un ho

veau, naiso deux

en a

70 atter

euse, voleuse, pos présents apendant en inteur, perséitrice, exécu-

formés d'un ce: admiraconservateur, eur. lecteur, adulatrice, trice, dénonmatrice, tes-

ix genres:

ui ont une

fasse ou non rsque la perrt du chant,

serease. Chassser: j'aperabiles chaschasseresse,

ice, lorsqu'il cs; et DÉBIune grande

lemanderesse.
r pour obteDEMANDEUSE
qui signifie
ustice: telle
autre terme

it de ceux faire pro-DEVINEUR, on l'a imnt de ceux qui se donnent pour prédire les événements, et qui en font profession : les DEVINS et les DEVINERESSES sont des imposteurs. (ACAD.)

- 67. VENDEUR, dont le féminin est vendeuse et venderesse. VENDEUSE se dit de celle qui fait profession de vendre : une VENDEUSE de fruits, des VENDEUSES à la halle. VENDERESSE ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : la VENDERESSE est garante. (ACAD.)
- 68. BAILLEUR (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est bailleresse; mais ce féminin, dit l'Académie, est maintenant presque inusité. Vengeur, dont le féminin est vengeresse, mais ce féminin n'est que du style: Jeanne d'Arc fut la vengeresse de la France; la main vengeresse de ce héros brisa les fers de sa patrie. Pécheur (qui commet des péchés) dont le féminin est pécheresse. Gouverneur, dont le féminin est gouvernante. Et serviteur, qui fait servante.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en érieur se forme ainsi par un e muet : antérieur, inférieur, supérieur; antérieure, inférieure, supérieure. Il faut y ajouter majeur, mineur et meilleur; qui font majeure, mineure, meilleure.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en eur, qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent pas au féminin; tels sont auteur, traducteur, docteur, professeur, etc.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

- 69. On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant un s au singulier; petit, petite; petits, petites. Copendant il faut remarquer:
- 1º Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par s ou x, comme gros, heureux, restent tels au pluriel: un gros cheval, de gros chevaux; un homme heureux, des hommes heureux;
- 2° Que les trois adjectifs en au, beau, jumeau, nouveau, les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un x au pluriel: de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages;
- 3° Que la plupart des adjectifs en al font leur pluriel en aux; libéral, libéraux; original, originaux; principal, principaux; égal, égaux; spécial, spéciaux, etc.
- 70.—Mais nous insisterons sur les adjectifs en al, attendu que les grammaires les plus suivies même

sont sur ce point incomplètes et en désaccord tout à la fois avec cette autorité imposante de l'Académic.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, où on lit:

71. - Biennal, des emplois biennaux : Brutal, des appétis brutaux; Doctrinal, des avis doctrinaux; Électoral, colléges électoraux; Equinoxial, des points équinoxiaux; Fatal, au pluriel fatals (peu usité, dit l'Acad.); Grammatical, les principes grammaticaux; Illégal, actes illégaux; Impérial, ornements impériaux; Loyal, de loyaux services ; Machinal, mouvements machinaux (peu usité); Matrimonial, droits matrimoniaux; Musical, des caractères musicaux; Numéral, des adjectifs numéraux; Original, des tableaux, des manuscrits originaux; Radical, termes radioaux; Social, des rapports sociaux; Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.); Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.

Martial, pectoral, nasal, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecines; remèdes martiaux, muscles pectoraux, os nasaux, (c'est-à-dire qui ont rapport au nez.)

Adjectifs en AL dont l'Académie dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

72. — Amical, colossal, glacial, natal, automnal, frugal, jovial, naval (1).

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous, et que notre oreille commence à supporter des conseils, des rapports amicals, des édifices colossals, des repas frugals, des vents glacials, des caractères, des hommes jovials, des combats navals. Toutefois, nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

Adj n ti

Arch Austr Béné Boré Cano Collé Cruc Cruc

Décer

Décir

Délog

mason sont l qu'av tels s médic légial sale, l mason second riel m

l'oreil!

(1) (2) se trou semble adject

(3) (4) les adj donc le (5)

disent
(6)
ployé a
permis

(7) (8) mais 1'.

gulier
(9)
impart

tout à

"Acad<mark>é-</mark> ition de

ux;

squ'ils sont nèdes mar-

ent qu'ils

apport au

al, jovial,

ence à inporter des rugals, des ets navals. cemple de Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne-se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple qui autorise à les y employer.

Instrumental, Pastoral. 73.—Annal, Diagonal. Archiépiscopal (1), Diamétral, Labial. Patriarcal. Austral (2), Doctoral, Lingual, Patronal. Equilatéral (7), Primordial. Littéral, Bénéficial, Proverbial. Boréal (3), Expérimental, Lustral. Final, Mental, Théatral. Canonial, Collégial, Filial, Médical, Transversal. Horizontal, Médicinal, Virginal, Crucial. Crural (4), Idéal. Paradoxal, Vocal. Immoral (8) Paroissial, Zodiacal.Décemviral, Décimal (5), Impartial (9), Partial. Déloyal (6), Initial. Pascal,

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons: la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul: tels sont collégial, crucial, diagonal, paroissial, patronal, transvereal, médicinal, etc., qui me se disent que dans ces expressions: église collégiale; incision cruciale (en croix); fête patronale; ligne transvervale, ligne diagonale; plante, herbe médicinale. Le besoin du pluriel masculin ne se manifestant pas, ce pluriel devient donc inutile. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en als, soit en aux, serait également désagréable à l'oreille.

(1) Prononcez arkiépiscopal.

(2) L'Académie n'a point admis cet exemple, signes austraux, qui se trouve dons l'édition de son dictionnaire, faite en 1798, ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) Boréal, doit nécessairement suivre la même loi que austral.

(4) Toutefois les chirurgiens terminent en aux le pluriel de tous les adjectifs en al qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc les nerfs cruraux.

(5) L'usage est favorable au pluriel décimaux : les arithméticiens disent des nombres décimaux.

(6) Il n'y a dans l'Académie aueun exemple de cet adjectif employé au pluriel; mais puisqu'elle dit de loyaux services, il doit être permis de dire des movens, des procédés déloyaux.

permis de dire des moyens, des procédés déloyaux.

(7) Latéral, faisant au pluriel latéraux, équilatéral fait équilatéraux.

(8) Point d'exemple de l'emploi de cet adjectif au pluriel masculin; mais l'Académie disant des contes, des préceptes moraux, il doit être régulier de dire des contes, des préceptes immoraux, des êtres immoraux.

(9) L'usage est favorable à impartiaux; des arbitres, des juges impartiaux.

- 75. Remarque, Conformément encore à ce qui a été dit des nems en ant ou ent, l'Académie conserve le ; dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit dons, des enfants diligents et obéissants; des monuments intéressants. Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique; la suppression du t, au contraire, manque de fondement. Toutefois, l'usage autorise cette suppression, excepté dans l'adjectif lent, le seul de cette terminaison qui n'ait qu'une syllabe.
- 76.—Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un trèshaut degré; de là trois degrés de signification, savoir, le positif, le comparatif et le superlatif (1).

77.—Le positif n'est rien autre chose que l'adjectif même: Dieu est BON, la journée est BELLE.

78.—Le comparatif exprime la comparaison; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité.

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots autant, aussi: le fils est Aussi vertueux que le père; il est modeste Autant qu'habile.

Le comparatif de supériorité se forme avec plus : la seience est PLUS précieuse que l'or.

Le comparatif d'infériorité se forme avec moins: cet hiver a été moins rigoureux et moins long que le precédent.

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison: meilleur au lieu de plus bon, qui ne se dit pas; pire au lieu de plus mauvais, et moindre au lieu de plus petit.

79.—Le superlatif exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs: le superlatif absolu, qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'est-à-dire saus rapport à aucun objet: ce serviteur est TRÈS-FIDÈLE; et le superlatif relatif, qui exprime un très-haut degre relativement, c'est à-dire avec compa-

raison
sa sæu
perlat
très, fo
il lui e
etc. O
mots l
leur, le
fériori
PLUS U
du cæu

mêmes homme dent de qui det tels sor mier, sa adjecti

80.-

81.—
CET enf
mots n
la natu
plus p
cheval,
il les d

82. adjectif adjectif

83.—
fonction
aux yeu

Les a

^{(1) &}quot;Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur suivi, faire une distinction erronée, et inutile, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire." C'est là une sentence fausse et démentie par les faits. On en voit la preuve au numére 517 de cette gammaire.

dit des etifs qui les enfants us l'avons oute logint. Toutetif lent, le

simpleun très-, savoir,

adjectif

son; et supério-

es mots père; il

plus: la

oins: cet recédent,

compadit pas; de *plus*

ée à un

f *absolu*, ré absoce servixprims compa-

ion un auqu'elle ne sentence n numére raison: cel enfant est LE PLUS INSTRUIT de sa division, et sa sœur LA MOINS AVANCÉE de la sienne. On forme le superlatif absolu en mettant avant l'adjectif l'un des mots très, fort, bien, extrêmement: quoiqu'il soit fort instruit, il lui est très-difficile de rendre nettement ses pensées, etc. On forme le superlatif relatif en mettant un des mots le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs, avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité: la vaccine est une des plus belles et des plus utiles découvertes des temps modernes: les qualités du cœur ne sont pas les moins précieuses.

- 80.—Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons homme instruit, visage ovale, qualité et forme qui résident dans les noms homme, visage, il en est cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient; tels sont ces mots mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second, etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs déterminatifs.
- 81.—En effet, quand je dis MON cheval est fatigué, CET enfant est sage, prenez la PREMIÈRE rue à droite, ces mots mon, cet, première, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue; ils les spécifient, il les déterminent.
- 82.—Il y a trois sortes d'adjectifs determinatifs: les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux.

Des adjectifs démonstratifs.

83.—Les adjectifs démonstratifs remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, ce, cet; Pour le féminin singulier, cette; Pour le pluriel des deux genres, ces. Remarque.—Quoique ce et cet soient l'un et l'autre du masculin, ce ne se met qu'avant une consonne ou un h aspiré: ce pays, ce hameau, et cet seulement avant une voyelle ou un h muet: cet emploi, cet honneur.

Des adjectifs possessifs.

84.—Les adjectifs possessifs remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs:

SINGULIER.		PLURIEL.		
Masculin, Féminin.		Des deux genre		
Mon,	ma,	mes,		
Ton,	ta,	tes,		
Son,	ea,	#68,		
Notre,	notre,	nos,		
Votre,	votre,	vae,		
Leur,	leur,	leure.		

85.—Quoique mon, ton, son, soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un h muet: nous disons donc mon épouse, ton aimable mère, son honorable famille, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans ma épouse, ta aimable mère, sa honorable famille.

Des adjectifs numéraux.

- 86.—Les adjectifs numéraux ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.
- 87.—Il y en a de deux sortes: les adjectifs de nombres cardinaux et les adjectifs de nombres ordinaux.
- 88.—Les adjectifs de nombres cardinaux marquent le nombre, la quantité; tels sont un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente, etc.
- 89.—Les adjectifs de nombres ordinaux ne marquent que l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres; ces adjectifs sont premier, second ou deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième, etc.

90 qui : 91 nom

posse

92. sente 93. de la l'acti parle

94. vois, 3 95. Tu lis

trièm

96. parle Voi

> 2e 3e

1re

97.en rep
rappe
avoir e

hous p

t l'autre onne ou nt avant nneur

double xprimer

úto**i**,

ticulièreeuphonie, mençant donc *mon* pour éviille dans e.

double imer une

de nom' inaux.

narquent s, *quatre*,

arquent; à un ou second ou ème, etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

90.—Le pronom, comme on l'a déjà vu, est un mot

qui remplace le nom et en tient lieu.

91.—Il y a cinq sortes de pronoms, savoir: les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs, et les pronoms indéfinis.

Des pronoms personnels.

92.--Les pronoms personnels sont ceux qui repré-

sentent plus particulièrement les personnes.

93.—Il n'y a que trois personnes; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler: ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles; il ne saurait y avoir un quatrième cas: de là donc le nombre de trois personnes.

94.—La première personne est celle qui parle: JE

vois, JE marche, ceci est à Moi, secourez-Moi.

95.—La seconde personne est celle à qui l'on parle: Tu lis et Tu écris sans cesse, repose-ToI, j'irai avec ToI.

96.—La troisième personne est celle de qui l'on parle; IL rit, ELLE chante, ILs courent, ELLEs marchent.

Voici les pronoms personnels:

1re personne, je, me, moi; pluriel, nous;
2e personne, tu, te, toi; pluriel, vous;
3e personne, il, ils, eux, pour le m. sculin;
Elle, elles, la, pour le féminin;

Lui, les, leur, se, soi, pour les deux genres.

Des pronoms démonstratifs.

97.—Les pronoms démonstratifs sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, je prendrai CELUI-CI, ajoutez-y encore CELUI-LA, nous désignons, nous montrons ces objets.

Voici les pronoms démonstratifs:

Ce, celui, celui-ei, celui-là, pour le masculin singulier; Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel; Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier; Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel; Ceci, cela, pour les deux genres.

Des pronoms possessifs.

98. – Les pronoms possessifs sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs:

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	la mienne,	les miens.	les miennes.
Le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes.
Le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
Le notre,	la nôtre,	les nôtres,	les notres.
Le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	les vôtres.
Le leur,	la leur,	les leurs,	les leurs.

99. — Remarque. — Notre et rotre ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article : votre cheval est plus joli que le NOTRE.

Des pronoms relatifs.

100.—On appelle pronoms relatifs ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède. Voici les pronoms relatifs:

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y. 101.—On appelle antécédent le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase, Dieu, dont nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses que nous voyons, et de celles qui nous sont cachées. Dieu est l'antécédent du relatif dont; choses est l'antécédent du relatif que, et le pronom celles l'antécédent de qui.

Des pronoms indéfinis.

102.—On appelle indéfinis les pronoms dont on so sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on no veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, on sonne, quelqu'un frappe, ces expressions quelqu'un, on, me sont d'u sui fra 1

qua

con que rien

2

adje prom nom se ra

Phras

Un cié la

Nul

tune,
Il n
tissent
préten
Tel
vous o

francs.
Tout

prono noms ni à rappo

Qui, indéfini Que y pensez-Qui d

sirez-vo Quoi rance?

4º H

d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103.—Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir:

1. Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme on, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, rien, tout le monde;

2º Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme autre, nul, plusieurs, tel, tout. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ou à aucun pronom; ils sont adjectifs s'ils se se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis.

Un autre que lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.

Nul n'est satisfait de sa fortune, nul n'a échappé.

Il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul; plusieurs prétendent que... (Acad.)

Tel se dit votre ami, qui ne vous obligerait pas de quelques

Tout atteste la majesté de Dieu, tout est fini, tout est prêt.

Phrases où ces mots sont adjectifs.

Remettons l'examen de cette affaire à un autre jour.

Nulle puissance n'est comparable à celle de Dieu; nul désir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu plusieurs qui le nient.

Un ami tel que lui est un second soi-même; telle vie, telle fin.

Tout ce qu'il dit est exact ; tout mon temps est employé.

3º Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme qui, que, quoi. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, que, quoi, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :

Que vent-il? que fais-tu? que pensez-vons lui devoir?

Qui demandez-vous? à qui désirez-vous parler?

Quoi de plus hideux que l'ignorance ? à quoi réfléchit-il? Qui, que, quoi, sont pronoms relatifs dans ces phrases:

Le livre que je lis; voilà ce qu'il m'a dit.

Celui qui s'instruit se prépare des jouissances.

Je ne fais aucun cas de ce à quoi il passe son temps.

4° Et enfin, le mot personne et le mot chose dans quelque chose.

out à la idée de

R. FÉM. miennes. tiennes. siennes, nôtres. vôtres. leurs.

circonflexe

cédés d'un

ont rapprécède.

nt, en, y.
pronom
us cotto
l'auteur
ous sont
i; choses
om celles

nse sert qu'on no on sonne, me sont Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminatifs ce, cet, mon, ton, une, deux, etc.

PERSONNE n'est plus gracieux que votre père: c'est un homme qui ne fréquente PERSONNE, qui ne parle à PERSONNE.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

ét

le

da

le :

ser

le

l'on et q des

ger la se

l'étr la sa

qu'u il fe

gener

on ne

un mo

d'exce

homm

rendre

ner, tra

de pei

ment n tion se mot, q

Avez-vous vu CETTE PERSONNE? Voild UNE PERSONNE bien aimable et instruite. CERTAINES PERSONNES le croient.

Chose fait partie du pronom indéfini, quelque chose, quand il signifie certaine chose; alors il est du maseulin. Voilà quelque chose de bon, de bien fait.

Chose est nom commun et du féminin dans quelque chose, lorsqu'il signifie quelle que soit la chose.

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE qu'on lui dise, c'est-à-dire, quelle que soit la chose qu'on lui dise.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

104.—Le verbe est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis mon frère est brave, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105.—Mais pour nous qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106.—Puisqu'il est du propre des êtres de sentir, de se mouvoir ou d'être en repos; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelée verbe; qu'elles embrassent et resument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complétement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le verbe un mot qui marque le sentiment, le mouvement ou le repos (1).

⁽¹⁾ Nous ne voulons nullement élever une controverse sur ce point;

DU SUJET.

107.—Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-àdire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé sujet la cause de l'action ou du sentiment. (Sujet est ici le synonyme de cause.)

108.—Ainsi, quand nous disons, nos soldats portaient le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi, les soldats faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe; le vent poussait et amoncelait l'uneige, l'action de pousser et d'amoncelor étant faite par le vent, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109.—Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe qui est-ce qui, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et qu'est-ce qui, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, cet étranger ne connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé, on dira qui est-ce qui ne connaît pas la ville? l'étranger, voilà le sujet de connaît; qu'est-ce qui ruine la santé? le vin, voilà le sujet de ruine.

110.—Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne: le général commandait, les soldats obéissaient.

rmation. la bra-

, lors-

n des

e qui ne

rsqu'il

inatif,

imable et

e chose,

sculin.

quelque

lire, quelle

tâche de ent leur propre,

entir, de nstances appelée diverses seignent rante ou un mot epos (1). on ne saurait ne pas reconnaître que cette définition du verbe (c'est un mot qui marque l'affirmation) e t juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de mot. Qu'on réponde de bonne foi à cette question: les hommes obéissant à la nécessité en créant une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre marcher et courir, sauter et se trainer, trotter et galoper, aimer et hair, veiller et dormir, etc., les hommes, disons nous, furent-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux? Vraisemblablement non: alors donc la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en rappelle la cause originelle.

Spoo ()

r ce point;

111.—Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe : je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.

112.—Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier: parler trop haut en société EST in-

convenant, c'est-à-dire l'action de parler est. 113.—Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessai-

rement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriverent ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel arriverent, parce que les sujets père et frère étant des noms, sont l'un et l'autre

de la troisième personne.

114.—Mais si les sujets d'an verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire: Vous et moi nous partirons, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets vous et moi, la priorité est acquise au pronom moi, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché. Vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT.

115.—On appelle régime ou complément du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant cet homme apporte, j'exprime une idée incomplète; mais si j'ajoute l'expression une lettre, ce mot lettre complète l'idée, et reçoit, pour ce motif, le nom de complément. On le nomme aussi régime, parce qu'il est régi par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116.—Il y a deux sortes de régime, le régime direct,

et le régime indirect.

117. Le régime direct est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet im-

pl sin le ex l'ée c'e

m

leti vou att

dii

tion nai don A m pein

qui

reg

et t

puis c'est rega elles quels vend

122
ou pen
QUE j'
lesquel
lesquel

dés de elle di c'est a comme dit-elle prépos étant
perle, tu
ent.
sujet
e perst in-

ent à. cessai-

aut la jue les l'autre

rentes rbe au rité; la autres, c dire: be à la es deux pronom

erbe le qui lui on. En incomce mot le nomce qu'il ndance.

tombe bj**et** immédiat de cette action. Quand je dis, ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage; les flammes détruisirent cet edifice malgré nos secours; les personnes sont le régime direct du verbe renverser, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles; l'édifice est le régime direct de détruisirent, parce que c'est sur lui que tombe l'action de détruire.

118. — Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre qui? ou quoi? après ce verbe: je vous attendrai ce soir, je lui écrivis une lettre. J'attendrai qui? vous; j'écrivis quoi? une lettre; vous et lettre sont donc les regimes directs des verbes

attendre, écrire.

119. — Le régime indirect est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement; ce régime est ordinairement précédé de l'une des propositions à, de: j'ai donné un anneau à ma sœur; j'ai tiré mon ami de peine. A ma sœur est le régime indirect de j'ai donné; de peine est le régime indirect de j'ai tiré (1).

120. — Remarque. — Parmi les pronoms, il en est qui sont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs

et tantôt régimes indirects.

121.—Le, la, les, que, sont les seuls pronoms qui ne puissent être que des régimes directs; je le cherche, c'est-à-dire je cherche lui; je la regarde, c'est-à-dire je regarde elle; il les salue, c'est-à-dire il salue eux ou elles; voilà les chevaux que j'ai acheté, c'est-à-dire lesquels chevaux j'ai achetés; la maison que je veux vendre, c'est-à-dire laquelle maison je veux vendre.

122.—Encore le pronom que est-il quelquesois employé pour durant ou pendant lequel, laquelle, comme quand nous disons les deux heures que j'ai marché m'ont satigué, c'est-à-dire les deux heures pendant lesquelles j'ai marché; les vingt ans qu'il a régné, c'est-à-dire durant lesquels il a régné.

⁽¹⁾ L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés de pour, arec, dans, etc., soient des régimes indirects des verbes; elle dit positivement que ce sent les régimes de ces propositions; c'est aussi l'opinion d'une foule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle décompose cette phrase servir Dieu arec ferveur: Dieu; dit-elle, est le régime direct de servir, et ferveur le régime de la préposition avec. (ACAD., au mot Régime.)

123. — Lui, leur, dont, en, y, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition: je Lui parlerai, c'est à-dire à lui, à elle; il Leur écrivit, c'est-à-dire à eux, à elles; les outils dont il se sert, c'est à-dire desquels il se sert; ces fruits sont mûrs, mangez-en, c'est-à-dire mangez de ces fruits; cette science est intéressante, et je m'y applique, c'est-à dire que je m'applique à cette science.

124. — Me, te, se, nous, vous, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la proposition à, c'est-à dire qu'ils sont employés pour à moi, à toi, à Jui, etc.

Il ME remit vos lettres, c'est-à-dire à moi; Je T'écvirai bientôt, c'est-à-dire j'écrirai à toi; Il se fit mal, c'est-à-dire il fit mal à lui, etc.

125.—Me, te, se, nous, vous, sont régimes directs, lorsqu'ils sont mis pour moi, toi, lui, etc.

Il ME salua, c'est-à-dire il salua moi;
Je TE remercie, c'est-à-dire je remercie toi;
Ils SE frappèrent, c'est-à-dire ils frappèrent eux, etc.

Des différentes sortes de verbes.

126.—Il y a cinq sortes de verbes, savoir: le verbe actif, le verbe passif, le verbe neutre, le verbe pronominal et le verbe impersonnel.

127.—Un verbe n'est actif que quand 1º le sujet fait l'action, 2º et qu'il a un régime direct.

128.—Mais, comme il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe peut avoir un régime direct, on a dit avec raison que toutes les fois que l'on peut mettre quelqu'un ou quelque chose après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Or, chercher, trouver, prendre, apporter, sont des verbes actifs, car on peut dire chercher, trouver quelqu'un; prendre, apporter quelque chose. (Ce nom actif, donné à cette espèce de verbe, lui vient non-seulement de ce que le sujet est en effet actif, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action directement sur quelqu'un ou sur quelque chose.)

pres ver pas de s fait une qui voit

1

1 ni *j*

prindiff rég neu sau dorn peu

jug me j

nin

prei je manti som te re je re

étar soni je m re que firment à-dire a elles; se sert; ngez de oplique,

nes inmes inosition à toi, à

directs,

verbe ronomi-

e sujet

ui nous
ect, on
it metdoit en
rendre,
re chere chose.
i vient
f, c'estait l'acchose.)

129. — Mais cos mêmes verbes chercher, trouver, prendre, apporter, etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes passifs; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif; des voleurs ont attaqué une voiture publique; le sujet est-il passif (passif signifie qui supporte l'action), le verbe alors est passif; une voiture publique a été attaquée par des voleurs.

130.—On appelle neutre un verbe qui n'est ni a tif ni passif. (Neutre signifie ni l'un ni l'autre.)

131.—Ainsi que le verbe actif, le verbe neutre exprime souvent une action faite par le sujet; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct: je marche, tu cours, il voyage. Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il re saurait être suivi de quelqu'un ni de quelque chose. Cr, dormin, régner, plaire, convenir, sont neutres, car on ne peut dire dormir quelqu'un; régner, convenir quelque chose.

132.—On nomme pronominal le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne; je me promène, je me repens.

133.—On en distingue de deux sortes: les pronominaux essentiels et les pronominaux accidentels.

134.—Le verbe pronominal essentiel est celui qui prend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme je me souviens, je me repens, je m'empare, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne: je me souviens, tu te souviens; je me repens, tu te repens; je m'empare, tu t'empares; et non je souviens, je repens, f'empare.

135.—On appelle pronominal accidentel celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés, on ne trouve que des verbes pronominaux accidentels,

car donner et frapper peuvent se conjuguer avec un seul pronom : je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes.

136.—On nomme impersonnel le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singu-

lier: il faut, il pleut, il neige, etc. (1).

137.—Nous en distinguerons de deux sortes: les impersonnels essentiels et les impersonnels accidentels. Nous appellerons impersonnels essentiels ceux qui ne

(1) A l'appellation impersonnel, un grammairien suivi a substitué la dénomination unipersonnel, en donnant pour raison que le mot impersonnel veut dire qui n'a pas de personne, et que l'expression unipersonnel convient mieux, etc. C'est là une sertence qui repose sur une définition fausse du mot impersonnel, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superlieiels.

C'est uniquement de son, sujet, et non de sa conformation qu'un verbe tire sa qualité d'actif, passif, neutre, pronominal ou impersonnel.

Prouvons cela.

Prenons un verbe quelconque, frapper, par exemple, et examinonsle abstractivement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente frapper? Non une idée mixte ou composée, comme une action et un être capable de faire cette action; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, où il ne paraîtra qu'à la condition expresse qu'un être quelconque exécutera cette uction, comme quand je dis, cet enfant frappe son frère.

Le verbe est donc, à l'ég rd du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car. de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (un beau cheval), de même il faut premièrement un être doné de la faculté d'agir, pour que telle

action s'accomplisse. (L'enfant étudie.)

Cette dépendance du verbe à l'égard du int est palpable et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes: je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront. Toutes formes différentes auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du sujet.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être de la première ou de la seconde personne, etc., cette même prérondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient actif, le verbe aussi est actif; que quand le sujet est passif, le verbe aussi est passif. Or, quand le sujet est impersonnel, le verbe aussi devient impersonnel. D'où l'on doit conclure:

1° Qu'il n'y a point de verbe absolument actif,

Point de verbe absolument passif, Point de verbe absolument neutre, Point de verbe absolument pronominal, Point de verbe absolument impersonnel,

2º Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent du

tels on n

ceux ont rapp

prunt rappo Cel selon

sont t Pro Jen agit, riviè

L'ét que l porte passé Vo frère,

frère, action dans non p de là No

duise etc.:

pares no re SE Sei

Se. Se reche Co est d

Or des 1 nels Quil pla

tion (percexist

un seul pes. l'a dans l singu-

es: les i*dentels*. c qui no

substitué e mot imon uniperse sur une question,

ion qu'un ipersonnel.

caminonscun autre ée, comme s une idée cela, et à e paraîtra a cette uc-

ce égale à ut d'abord le même il r que telle

pable et se e, tu parles, u finiras, il mes difféujet.

if fait que ulier; que que quand erbe aussi ette même t, agissant if, le verbe est passif. appersonnel.

ennent du

sauraient avoir que la troisième personne du singulier; tels sont, il faut, il pleut, il vente, il grêle, etc. En effet, on ne peut dire, je faux, je pleux, tu pleux, etc.

138.—Et nous nommerons impersonnels accidentels ceux qui pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom il, lorsque ce pronom ne se rapporte à rien; IL EST ARRIVÉ deux dames dans cette

sujet auquel il les empruntent, absolument comme les adjectifs empruntent le genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui, selon que le sujet est actif, passif, neutre, pronominal ou impersonnel,

sont tour à tour de toutes ces sortes.

Prenons pour exemple passer et servir.

Jepasse la rivière. Ici passer est actif, parce que, d'une part, le sujet agit, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est la

rivière.

L'été dernier, cette rivière a été PASSÉE à sec. Ici passer est passif, parce que le sujet, la rivière, au lieu d'agir, est passif, c'est-à-dire qu'il supporte l'action: en effet, la rivière n'a pas passé la rivière, elle a été

Votre frère PASSE, appelez-le. Ici passer est neutre, parce que le sujet frère, bien que agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il n'exerce directement sur personne: or, il n'est pas actif dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite sur lui par d'autres: or, il n'est pas passif: de là l'expression ni l'un ni l'autre rendue par neutre.

Nous nous serions bien PASSÉS d'une telle visite. Ici passer est pronominal, parce que les personnes exprimées par le sujet nous se repreduisent une seconde fois par nous; je me, tu te, nous nous, vous vous, etc.: c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux pronoms que vient l'expression pronominal.

Il s'est PASSE bien du temps depuis lors. Ici passer est impersonnel, parce que le sujet il est impersonnel, c'est-à-dire parce que ce sujet

ne représente aucune personne, aucun être déterminé.

Servir est actif dans sevir son pays; Servir est paseif dans nous avons été bien servis; Servir est neutre dans ces objets leur ont bien servi;

Servir est pronominal dans ils se sont BERVIS de votre nom;

Se vir est impersonnel dans il a été servi à leur table des mets fort recherchés.

Comme on le voit, c'est le sujet, et le sujet seul, qui fait qu'un verbe est d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant en général avoir pour sujets des noms de personnes, ou les a appelés pour cela seul verbes personnels (c'est-à-dire verbes dent le sujet est ou peut être une personne.)

Quant aux verbes dont le sujet ne peut être une personne, tels que il pleut, il grêle, il tonne, etc., on les a, pour cela aussi, et par oppotion aux premiers nommés verbes impersonnels, deux expressions (personnel et impersonnel) qui ont entre elles le rapport même qui existe entre poli et impoli, puissant et impuissant, digne et indigne, possible et impossible, etc.

voiture; IL SE PASSE dans ce moment des choses bien étranges; IL A ÉTÉ SAISI des armes prohibées. Quoique ces verbes, arriver, passer, saisir, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom il, qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

l'in

goi

se CH.

un

leu

RÉI

me TE2

vou

cer

d'u

QUI

san GN:

par

gra

à u

ces

exe

et j épo uno

me

lu,

me

Remarque.—Lorsque le verbe être n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de verbe substantif; alors il signifie exister: Dieu s'appelle celui qui EST; cet homme n'EST plus.

139.—On distingue dans le verbe le nombre, la personne, le mode et le temps.

Du nombre.

140.—Il y a dans le verbe deux nombres: le singulier et le pluriel. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier: je marche, tu cours, il appelle. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel: nous marchons, ils appellent.

De la personne.

141. – Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par les pronoms, soit par les noms: le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne: je parle, je suis, c'est moi qui ai; tu parles, tu es, c'est toi qui as (Voir 31.)

Du mode.

142.—Ce mot signifie manière. On appelle donc mode les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

⁽¹⁾ Cette division des verbes pronominaux et des verbes impersonnels en accidentels et en essentiels est d'une très-grande importance pour l'application des règles des participes.

oses bien Quoique onjuguer ls, parce t le sujet,

int auxin conjubstantif; qui EsT;

e, la per-

le singupe est au parche, tu eurs perpluriel:

s persont par les e la preersonne; e est à la ui ai; tu

elle donc tion mar-

s impersonimportance 143.—Il y a cinq modes: l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif et l'infinitif.

144.—L'indicatif exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire: je CHANTE, je CHANTAIS, j'ai CHANTÉ, je CHANTERAI, etc.

145.—Le conditionnel exprime une action moyennant une condition: les enfants mettraient plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix; j'Aurais réussi sans cet obstacle.

146.—L'impératif exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter: APPORTEZ cet objet; AIMEZ Dieu; HONOREZ vos parents, et vous prospérerez.

147.—Le subjonctif, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : il veut que je parte; nous désirons que vous réussissiez.

148. — L'infinitif exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes: ENSEIGNER, c'est s'INSTRUIRE; TRAVAILLER, c'est s'ENRICHIR.

Du temps.

149.—Le temps est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150.—Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir: le présent, le passé et l'avenir, qu'en grammaire on appelle futur.

151.—Mais parmi des actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, je LISAIS lorsque votre frère entra, et j'AI LU ce passaye, j'exprime dans les deux cas une époque passée; mais par l'imparfait je lisais, j'indique une action imparfaite, une action non terminée au moment où votre frère entra; et par le passé indéfini, j'ai lu, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement achevée et sans rapport à aucune autre. Le pré-

sent étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

éte

ler

cor

SING

PLU

J'av

Il a

Nou

Vou Ils

J'eu

Tu

Il e

Nou Vou

Ils

J'ai

Tu

Il a Nou

152.—Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir: un pour le présent, cinq pour le passé, et deux pour le futur.

153.—Le présent exprime l'action dans le moment

m me où elle se fait: j'ecris, je parle.

154.-Les cinq temps qui marquent le passé sont:

1° L'imparfait, qui, tout en exprimant une action passée, la presente dans le moment même où elle avait lieu: ON DANSAIT quand j'entrai;

2º Le passé défini, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écou-

lies: il vint nous voir la semaine dernière;

3" Le passé indéfini, qui l'exprime comme ayant en lieu dans un temps entièrement écoulé ou non; il est venu nous voir la semaine dernière; il est venu nous voir aujourd'hui;

4º Le passé antérieur, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate: quand il EUT FINI, il s'en

a'la; il sortit lorsqu'il EUT DINÉ;

5º Le plus-que-parfait, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée et immédiate ou non: aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'en allait; j'AVAIS FINI quand il arriva.

155.—Les deux temps qui marquent le futur sont:

1º Le futur simple, qui exprime une action à faire:

bientôt j'irai vous voir;

2° Le futur composé ou passé, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire: j'AURAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez.

156.—Mais les temps se divisent encore en temps simples et en temps composés.

157.—Les temps simples d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce ver'ie: je parle, je parlais, je parlei, etc.

158.—On appelle temps composés ceux qui prennent avoir ou être: j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu, etc.

un seul

mer løs pour le

moment

ssé sont:

e action où elle

yant été ont écou-

ayant eu n ; *il* Est ENU *nous*

n passée, n-égalen, il s'en

ne action nent pas-TERMINÉ,

tur sont : 1 à faire :

u'une acn à faire : que vous

en temps

eux où il arlai, etc. prenneut wis venu,

159.—Ecrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle conjuguer.

160.—Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue

par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en er, comme chanter;

La deuxième en *ir*, comme *finir*; La troisième en *oir*, comme *recevoir*; La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161.—Mais les verbes avoir et être entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF PRÉSULT.

Sing. J'ai. Tu as (1) Il a.

PLUR. Nous avons. Vous avez. Ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus. Tu eus. Il eut. Nous eûmes. Vous eûtes. Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu. Tu as eu. Il a eu. Nous avons eu. Vous avez eu. Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu. Tu eus eu. Il eut eu. Nous eûmes eu. Vous eûtes eu. Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu. Tu avais eu. Il avait eu. Nous avions eu. Vo 's aviez eu. Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu. Tu auras eu.

⁽¹⁾ En général, les secondes personnes du singulier finissent par s.

11 aura eu. Nous aurons eu. Vous aurez eu. Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais. Tu aurais. Il aurait. Nous aurions. Vous auriez. Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

Peusse eu. Tu eusses eu. Il eût eu. Nous eussions eu. Vous eussiez eu. Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie. Ayons. Ayez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie Que tu aies. Qu'il ait. Que nous ayons. Que vous ayez. Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse. Que tu eusses. Qu'il eût. Que nous eussions. Que vous eussiez. Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu. Que tu aies eu. Qu'il ait eu. Que nous ayons eu. Que vous ayez eu. Qu'ils aient eu.

PLUS QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu. Que tu eusses eu. Qu'il eût eu. Que nous eussions eu. Que vous eussiez eu. Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSE.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTELE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis. Tu es. Il est. Nous sommes. Veus êtes. Ils sont.

IMPARFAIT:

J'STALS:

Tu étais. Il était. Nous étions. Vous étiez. Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus. Tu fus. Il fut. No Vo Ils

J'a
Tu
Il s
Nou
Vou
Ils

J'eu Tu Il e Nou Vou Ils

J'av

Tu

Ila

Vou Ils a Je s

Nou Nou Ils s

Il se

Tu a
Il au
Nou
Vous
Ils a

Je se Tu s Il se Nous Vous Ils s

J'au

Nous fûmes. Vous fûtes. Ils furent.

PARSÉ INDÉFINI.

J'ai été. Tu as été. Il a été. Nous avons été. Vous avez été. Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été. Tu eus été. Il eût été. Nous eûmes été. Vous eûtes été. Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARPART.

J'avais été. Tu avais été. Il avait été. Nous avions été. Vous aviez été. Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai. Tu seras. Il sera. Nous serons. Nous serez. Ils seront.

NT.

FUTUR PASSÉ. .

J'aurai été. Tu auras été. Il aura été. Nous aurons été. Vous aurez été. Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais. Tu serais. Il serait. Nous serions. Vous seriez. Ils seraient.

CONDITIONNEL PASSA.

J'aurais été.

Tu aurais été. Il aurait été. Nous aurions été. Vous auriez été. Ils auraient été.

On dit aussi:

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois. Soyons. Soyez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARTAIT.

Que je fusse. Que tu fusses. Qu'il fût. Que nous fussions. Que vous fussiez. Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été. Que tu aies été. Qu'il ait été. Que nous ayons été. Que vous ayez été. Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été. Que tu eusses été. Qu'il eût été. Que nous eussions été. Que vous eussiez été. Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Etant.

PARTICIPE PASSÉ.

Vo

Ch

Ch.

Qu

Qu'

Que

Que

Que

Qu'i

Que

Que Qu'i

Jo

Tu

Nous

Vous

Ila

Je

Tu

Nous

Vous

 \mathbf{I}

Je

Il

Été, ayant été,

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je chant e.
Tu chant es.
Il chant e.
Nous chant ons.
Vous chant ez.
Ils chant ent.

IMPARFAIT.

Je chant ais.
Tu chant ais.
Il chant ait.
Nous chant ions.
Vous chant iez.
Ils chant aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je chant ai.
Tu chant as.
Il chant a.
Nous chant ames.
Vous chant ates.
Ils chant èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai chanté. Tu as chanté. Il a chanté. Nous avons chanté. Vous avez chanté. Ils ont chanté.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus chanté. Tu eus chanté. Il eut chanté. Nous eûmes chanté. Vous eûtes chanté. Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté. Tu avais chanté. Il avait chanté. Nous avions chanté. Vous aviez chanté. Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je chant erai.
Tu chant eras.
Il chant era.
Nous chant erons.
Vous chant erez.
Ils chant eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai chanté. Tu auras chanté. Il aura chanté. Nous aurons chanté. Vous aurez chanté. Ils auront chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je chant erais.
Tu chant erais.
Il chant crait.
Nous chant erions.
Vous chant eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté. Tu aurais chanté. Il aurait chanté. Nous aurions chanté. Vous auriez chanté. Ils auraient chanté.

On dit au si :

J'eusse chanté. Tu eusses chanté. Il eût chanté. Nous eussions chanté. Vous eussiez chanté. Ils eusseut chanté.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Chant e. Chant ons. Chant ez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant e.
Que tu chant es.
Qu'il chant e.
Que nous chant ions,
Que vous chant iez.
Qu'ils chant ent.

IMPARFAIT,

Que je chant asse.
Que tu chant asses.
Qu'il chant at.
Que nous chant assions.
Que vous chant assiez.
Qu'ils chant assent.

PASSÉ.

Que j'aie chanté. Que tu aies chanté. Qu'il ait chanté. Que nous ayons chanté, Que vous ayez chanté. Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté. Que tu eusses chanté. Qu'il eût chanté. Que nous eussions chanté. Que vous eussiez chanté. Qu'ils eussent chanté.

INFINITIF PRÉSENT.

Chant er.

PASSÉ.

Avoir chanté.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chant ant.

PARTICIPE PASSE.

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes danser, aimer, estimer, brûler, trauver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issons.
Vous fin issez.
Ils fin issent.

ENT.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issaiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin is.

Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin imes.
Vous fin ites.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ens fini. Tu eus fini. Il eut fini, Nous cûmes fini. Vous cûtes fini. Ils curent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irons.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :

J'eusse fini. Tu eusses fini. Il eût fini. Nous eussions fini. Vous eussiez fini. Ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is. Fin issons. Fin issez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que jo fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin issos.
Qu'il fin it.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini. Que tu aies fini. Qu'il ait fini Que nous ayons fini. Que vous ayez fini. Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini. Que tu eusses fini. Qu'il eût fini. Que nous eussions fini. Que vous eussiez fini. Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent les verbes unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, saisir, etc. Je Tu Il Nous Vous Ils

Je Tu Il Nous i Vous i Ils

Je Tu

Il r Nous r

Ils

Vous 1

r

r

J'ai re Tu as i Il a re Nous i Vous a Ils ont

J'eus 1 Tu eus Il eut 1 Nous e Vous e Ils eur

J'avais Tu avai Il avai Nous a Vous a Ils ava

eonne.

U FUTUR.

AIT.

ENT.

BENT.

sé.

ertir, adou-

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu. Tu eus reçu. Il eut reçu. Nous eûmes reçu. Vous eûtes reçu. Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu. Tu auras reçu. Il aura reçu. Nous aurons reçu. Vous aurez reçu. Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraiont.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu. Tu aurais reçu. Il aurait reçu. Nous aurions reçu. Yous auriez reçu. Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.

Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je rec usse. Que tu reç usses. Qu'il rec ût. ussions. Que nous rec ussioz. Que vous rec Qu'ils ussent. rec

PASSÉ.

Que j'aie reçu. Que tu aies reçu. Qu'il ait reçu. Que nous ayons reçu. Que vous ayez reçu. Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu. Que tu eusses reçu. Qu'il eût reçu. Que nous eussions reçu. Que vous eussiez reçu. Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec. evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent devoir, apercevoir, concevoir, percevoir, et tous ceux dont l'infinitif est en evoir. Tous les autres verbes en ofr, comme pouvoir, vouloir, valoir, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 66.)

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.

Vous rend ez.

Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

· Passé défini,

Je rend is. Tu rend is. Il rend it. Nous rend fmes. Vous rend ftes. Ils rend frent.

PASSÉ INDÉSINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIBUR.

J'eus rendu. Tu eus rendu. Il eut rendu. Nous eûmes rendu. Vous eûtes rendu. Ils eurent rendu (1). J'avai Tu ava Il ava Nous a Vous a Ils ava

Je Tu Il Nous Vous Ils

J'aurai Tu aura Il aura Nous au Vous au Ils auro

COL

OO

Je rei
Tu rei
Il rei
Nous rei
Vous rei
Ils rei

J'aurais Tu aura Il aurai Nous au Vous au Ils aura

J'eusse re Tu eussei Il eût ren Nous eus Vous eus Ils eussen

Ainsi ftendre,

dont on s

⁽¹⁾ Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième passé

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Ii aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi :

J'eusse rendu.
Tu eusses rendu.
Il eût rendu.
Nous eussions rendu.
Vous eussiez rendu.
Ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Point as première personne.

Rend s. Rend ons. Rend ez.

SUBJONCTIF PRESENT OU FUTUR.

Que je rend e,
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend it.
Que nous rend issions.
Que yous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu. Que tu aies rendu. Qu'il ait rendu. Que nous ayons rendu. Que vous ayez rendu. Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu. Que tu eusses rendu. Qu'il eût rendu. Que nous eussions rendu. Que vous eussiez rendu. Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF PRESENT.

Rend re.

PARRÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRESENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent répandre, dépendre, fondre, vendre, entendre, étendre, perdre, attendre, répondre, mordre, etc.

dont on se sert rarement: J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

tridine passé

UR.

NT.

ir, et tous

s en oir,

ont l'objet

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1º Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en ger, comme manger, déranger, le g doit être suivi d'un e muet avant les lettres a, o: nous mangeons, je mangeai; nous dérangeons, il dérangea. Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dur nous mangons, je mangai, tu dérangas.

163.—Les verbes terminés par cer, comme lancer, tracer, prennent une cédille sous le ç, avant les lettres

a, o: je lançai, tu lanças, nous traçons.

164.—Tout verbe de la première conjugaison ayant à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un é fermé ou un e muet, comme espérer, empiéter, enlever, peser, perd cet é fermé ou cet e muet, pour prendre à la place un è ouvert, lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe muette celle qui est formée par un e muet.) On doit donc écrire avec l'è ouvert, j'espère, tu espères, il espère; j'empiète, tu empiètes, il empiète; je sème, tu sèmes; je pèse, tu pèses; et, sans aucun changement, nous espérons, nous empiétons, vous enlevez, vous pesez, parce que cet e n'est plus suivi d'une syllabe muette.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu à tous les temps et à toutes les personnes des verbes terminés par èger: elle écrit donc, je protége, j'allège, etc.

165.—Les lettres l et t des verbes terminés à l'infinitif par eler, eter, comme renouveler, appeler, rejeter, acheter, se doublent quand elles sont suivies d'un e muet: j'appelle, tu appelles, il appelle; je renouvellerai, tu renouvelleras; je rejette, tu rejettes, il rejette; j'achette, etc. Mais il faut écrire avec un seul l ou un seul t, nous appelons, vous renouvelez; nous rejetions, vous rejetiez; j'achetai, tu achetas, etc., parce que ces lettres l, t, ne sont plus suivies d'un e muet e

verb done vége vien:

16

nom para les ploy dans deux faço rigo est a

des a

qui s Pa deux jugai est ci de en

Air CHAN temp Qu

subjo avoir d'ajou

⁽¹⁾ Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en eler, eter, ne s'accordent pas toujours avec la manière dont l'Académie

les ortl
il gèle,
pelles;
exempl
raliser
que l'a
sous le

atre

comme et avant nous dén faite à t de dur

e *lancer*, s lettres

ayanta ié ou un perd cet un è oun entend e muet.) i espères, sème, tu gement, us pesez, muette. ru à tous es termie, etc. sà l'infir, rejeter, es d'un e uvellerai.

s verbes en 'Académie

ette; j'a-

l l ou un rejetions, que ces 166.—Remarquez bien que let t ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un e muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec deux l ou deux t, je répette, tu répettes ; je végette, tu végettes ; je révelle, il révelle ; je recelle, tu recelles, parce que ces mots viennent des infinitifs répéter, végéter, révéler, recéler, où les lettres l, t, ne sont point précédées d'un e muet.

167.—Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des règles ordinaires; tels sont les verbes terminés en ier, yer, éer, comme plier, déployer, qui, à deux temps, prennent soit deux i, comme dans autrefois nous pliions, vous pliiez; soit yi, comme dans hier encore nous employions, vous employiez; soit deux e de suite, comme dans je crée, je créerais. Cette façon d'orthographier, cependant, est la consequence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical.

168.—On entend par radical les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du présent de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Or le radical de chanter est chant, comme le radical de prier est pri; le radical de employer, employ; le radical de créer, cré, etc.

Ainsi, quand j'écris au présent de l'indicatif nous chant ons, vous chant ez, je dois aussi écrire au même

temps, nous PRI ons, vous PRI ez.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute ions, iez, au radical chant, pour avoir nous CHANT ions, vous CHANT iez, je suis forcé d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux pri et employ,

les orthographie. Par exemple, elle écrit avec un seul l et un seul t, il gèle, il achète, votre habit décolète, et avec deux l, j'appelle, tu appelles; je jette, tu jettes, quoique ces lettres l, t, soient, dans tous ces exemples, précédées et suivies d'un e muet. Le désir seul de généraliser un principe que l'usage appuie, et conséquemment de faire que l'application en soit plus facile, nous a fait déserter ici l'autorité sous le patronage de laquelle nous nous sommes placés.

ce qui fait nous PRI ions, vous PRI iez; nous EMPLOY ions, vous EMPLOY iez.

169.—Remarque. D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes fuir, rire, voir, croire, etc., faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif: nous fuyons, vous fuyez; nous rions, vous riez; nous eroyons, vous croyez, etc., s'écrirent donc aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjenctif, en prenant un i de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, fuir, rire, croire, etc., faisant au présent de l'indicatif nous fuyons, nous rions, vous croyez, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, nous fuyions, vous fuyiez; nous riions, vous riiez; que nous croyions, que vous croyiez, etc.

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute erai, erais au radical chant, pour avoir je chant erai, je chant erais, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, prier, louer, créer, ayant pour radicaux

Pri, Lou, Cré, feront à ces temps

Je pri erai, je lou erai, je cré erai,

Je pri erais, je lou erais, je cré erais.

170.—C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux e de suite à quelques temps des verbes terminés en éer, commo je crée, tu crées; je supplée, tu supplées; et trois au participe passé féminin: créée, suppléée.

En effet, si au radical de CHANT er, j'ajoute un e muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de CRÉ er ajouter de même un e muet pour avoir le même temps.

Je chant autorise donc je cré je supplé	}	e	Chant autorise cré supplé	}	é
Je chant autorise aussi je cré je supplée	}	erai.	Chant autorise cré supplé	3	ée

ju un pla en pla pr

má

cro

d'u les me ver rais je r tab

la lo
ainsi
est é
je jet
j'env
form
corir
avec
à cau
C'e
ainsi
il ne

Air conforest te bleme

contr

or ions,

ils apparir, croire,
présent do
ies; nous
rsonnes de
renant un i
n avec tous

icatif nous indicatif et riions, vous

oute *erai*, r *erai*, je lans tous aison, re-

ces temps

s'explique temps des , crées; je assé fémi-

joute un *e* je dois au nuet pour

è ée

Remarque.—Il n'y a de verbes en éer que gréer, agréer, créer, suppléer, procréer, ragréer, désagréer, recréer, récrier.

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

171.—Les verbes en yer et tous ceux dans les temps desquels il entre un y, quelle que soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, avant un e muet, cet y, qu'on remplace par un i. Envoyer, employer, font donc au présent de l'indicatif j'envoie, tu envoies, il envoie; j'emploie, tu emploies, il emploie; j'emploierai, j'emploierais, etc. Fuir, croire, voir, avoir, etc., prenant à quelques temps un y, sont assujettis à la même règle: ils fuient, ils croient; que je fuie, que je croie, que je voie, que j'aie.

172.—Cependant, il est quelques verbes en ayer d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'avec l'y, même avant un e muet; tels sont les verbes rayer, enrayer, etc.; je raye, je rayerai, je rayerais; j'enrayerai, j'enrayerais, et non je raie, je raierai, je raierais, j'enraierai, j'enraierais qui seraient de véritables cacophonies (1).

C'est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a ainsi établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par ay r, il ne faut pas considérer la règle comme absolue: ce serait aller contre les raisons mêmes qui lui ont donné naissance.

Ainsi, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la conformation d'un verbe en ayer, comme balayer, rayer, enrayer, etc., est telle, qu'en y remplaçant l'y par un i simple, l'oreille est désagréablement affectée, il faut laisser subsister l'y, conjuguer et écrire ainsi:

Je balaye, tu balayes, il balaye, je raye, tu rayes, il raye, j'enraye. tu enrayes, il enraye, etc.

⁽¹⁾ Du numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait taire la logique pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi: 1° Nous mangeons, je mangeai, en mettant après le g un e qui est étranger au verbe; 2° avec deux l ou deux t: j'appelle, tu appelles; je jette, tu jettes, etc.; 3° avec un i simple: j'emploie, tu emploies; j'envoie, tu envoies, etc.; car, selon la Grammaire, il faudrait se conformer à l'orthographe du temps générateur, qui est l'infinitif, et écrire: j'appele avec un seul l, à cause de l'infinitif appeler; je jete avec un seul t, à cause de l'infinitif jeter; j'employe, j'envoye, avec y, à cause des infinitifs employer, envoyer.

L'Académie va plus loin: elle ne remplace guère l'y par un i que dans les verbes terminés par oyer, comme employer, envoyer, qu'elle conjugue ainsi: j'emploie, tu emploies, il emploie; j'envoie, etc.

Quant aux verbes terminés par ayer, comme payer, balayer, etc., tout en autorisant à les écrire avec un i avant un e muet, elle donne constamment la préférence à l'y: elle écrit donc: je paye, tu payes, il paye; je balaye, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

173.—Le verbe haïr conserve sur l'i le tréma, (c'està-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes: je haïssais, je haïrai, etc. excepté 1° tout le sir julier du présent de l'indicatif: je hais, tu hais, il hait; 2° et la seconde personne de l'impératif: hais.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel: je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais, comme l'ont dit quelques grammairiens.

(ACAD.)

174.—Le moyen de ne pas confondre les verbes en ir de la seconde conjugaison avec les verbes en ire de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait isant ou ivant; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison: écrire, nuire, luire, faisant écrivant, nuisant, luisant, sont donc de la quatrième, tandis que ouvrir, servir, finir, faisant ouvrant, servant, finissant, sont de la seconde.

Bruire, frire, maudire, rire, sourire, sont les seuls verbes en ire, qui, n'ayant le participe présent ni en isant ni en ivant, appartiennent à la quatrième conju-

gaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

175.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en evoir sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme recevoir. Tous les autres sont irréguliers; nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer.

176.—Devoir, redevoir et mouvoir prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au mas-

culin: dû, redû, mû. (ACAD.)

177.—De tous les verbes dont le son final fait oir, il n'y a que boire et croire qui ne soient point de la troisième conjugaison.

co pe t a Ce

pei

rése

par qui *plat*

1

nou dre 18 abso

abso

endi

diffèr ples, vienttemp donn

⁽¹⁾quatre
élèves
difficult
ou du n
attendu
ment le
par la c
Verbe

appeler, ployer, 1 peter, et compren

n i que , qu'elle te. /er, etc., le donne tu payes,

ison.

(c'esttes ses 1° tout tu hais, if: hais. cionnel: llerai, je nairiens.

erbes en ire de participe le verbe re, nuire, puc de la faisant

les seuls ent ni en ne conju-

ugaison.

njugaison se conjules autres noyen de

un accent at au mas-

fait *oir*, il de la troiRemarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

178.—Parmi les verbes terminés en dre, les uns conservent le d au singulier du présent de l'indicatif, comme je prends, tu prends, il prend; les autres le perdent aux deux premières personnes, et pronnent un t à la troisième, comme je peins, tu peins, il peint. Ceux-là seuls qui sont terminés en indre ou en soudre, comme peindre, plaindre, résoudre, etc., perdre le d: je peins, tu peins, il peint; je plains, tu plains, il plaint; je résous, tu résous, il résout, etc.

179.—Parmi les verbes en indre, les uns s'écrivent par eindre, et les autres par aindre; il n'y en a que trois qui prennent la lettre a : contraindre, craindre et plaindre.

180.—Nous avons beaucoup de verbes terminés par endre; tels sont prendre, fendre, entendre, etc. Mais nous n'en avons que deux terminés par andre: épandre et répandre.

181.—Absoudre et dissoudre font au participe passé absous, dissous, avec s à la fin, quoique le féminin soit absoute, dissoute (1).

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après: vient-il? partons-nous? et après l'auxiliaire dans leurs temps composés: as-tu reçu? avez-vous réussi? Nous donnerons pour exemple le verbe terminer.

Verbes à écrire: manger, déranger, percer, tracer, enlever, peler, appeler, rejeter, renouveler, cacheter, révéler, recéler, acheter, crier, déployer, plier, payer, récréer, agréer, loger, semer, placer, niveler, répéter, étiqueter, tolérer, balayer, rayer, ragréer, lier, fuir, haïr, devoir, comprendre, enfreindre, peindre, entendre, dissoudre, ceindre.

⁽¹⁾ Pour faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps simples présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps composés, ou du moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe avoir et le verbe être, dont ils connaissent l'orthographe par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

INDICATIF PRESENT.

Terminé-je?
Termines-tu?
Termine-t-il?
Terminons-nous?
Terminez-vous?
Terminet-ils?

IMPARFAIT.

Terminais-je?
Terminais-tu?
Terminait-il?
Terminions-nous?
Terminiez-vous?
Terminaient-ils?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je?
Terminas-tu?
Termina-t-il?
Terminames-nous?
Terminates-vous?
Terminerent-ils?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé?
As-tu terminé?
A-t-il terminé?
Avons-nous terminé?
Avez-vous terminé?
Ont-ils terminé?

PASSÉ ANTERIEUR.

Eus-je terminé?
Eus-tu terminé?
Eut-il terminé?
Eûmes-nous terminé?
Eûtes-vous terminé?
Eurent-ils terminé?(1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé? Avais-tu terminé? Avait-il terminé? Avions-nous terminé? Aviez-vous terminé? Avaient-ils terminé?

FUTUR.

m

n'

di

do

qu

fai

sin

vei

t (

ter

ter

suje

vou

d'ex

ave

euss

(1 dans

pour

et se

il mo

SI

T

Si dans

e'exp

la qu

l'emi l'on : gram

où l'o

et on,

raille

ON ar 81 ON

No

E,

5

Terminerai-je?
Termineras-tu?
Terminera-til?
Terminerons-nous?
Terminerez-vous?
Termineront-ils?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé? Auras-tu terminé? Aura-t-il terminé? Aurons-nous terminé? Auroz-vous terminé? Auront-ils terminé?

CONDITIONNEL PRESENT.

Terminerais-je?
Terminerais-tu?
Terminerait-il?
Terminerions-nous?
Termineriez-vous?
Termineraient-ils?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé? Aurais-tu terminé? Aurait-il terminé? Aurions-nous terminé? Auriez-vous terminé? Auraient-ils terminé?

On ditlaussi :

Eussé-je terminé? Eusses-tu terminé? Eût-il terminé? Eussions-nous terminé? Eussiez-vous terminé? Eussent-ils terminé?

182.—Il faut remarquer 1 que les autres temps ne peuvent s'employer sous la forme interrogative;

⁽¹⁾ Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se conjuguer au passé antérieur: ainsi, eus-je aimé? eus-tu aimé? eut-il aimé? eumes-nous aimé? etc., ne peuvant trouver leur application, sont autant de barbarismes.

2º Que quand la première personne finit par un e muet, il faut transformer cet e muet en é fermé; c'est pourquoi nous avons dit, terminé-je, eussé-je terminé?

3º Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme rends-je? sors-je? dors-je? sens-je? il faut prendre un autre tour et dire, est-ce que je rends? est-ce que je sors? est-ce que je dors? est-ce que je sens? Il n'y a guère d'exceptions que ai-je? suis-je? vais-je? dis-je? dois-je? vois-je? fais-je? puis-je?

4º Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets il, elle, on, la lettre euphonique t (1), qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union: termine-t-il aujourd'hui? terminera t-elle? aura t-on

terminé ce soir?

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union: terminerons-nous? avezvous terminé?

6° Qu'il est particulier aux verbes avoir et devoir, d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par eussé-je? dussé-je?—Eussé-je tort; doit-il me traiter

Nous avons quatre lettres euphoniques : e, s, t, l.

S so met avant en, y : donnes-en, mènes-y.

T se place comme il vient d'être expliqué: parle-t-il françaie?

l'exprime-t-elle bien ? achèvera-t-on aujourd'hui ?

emps ne

e, puissent s-tu aimé? ur applica-

^{(1) 183.—}On appelle euphoniques des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles n'entrent, ou entre lesquels elles ne se placent que pour en rendre la prononciation plus agréable.

E, ne s'emploie, comme on l'a déjà dit, que dans les verbes en ger, et seulement après le g, quand il est suivi de l'une des lettres, α, ε, il mangea, nous mangeons, etc.

Si les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas qui viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, la lettre l, qu'on met quelquefois tvant on, et dont l'emploi est purement facultatif: on dit également bien, si on, et si l'on: voilà ce qu'on rapporte, ou ce que l'on rapporte, etc. Quelques grammairiens, il est vrai, font une loi de dire si l'on, et l'on, où l'on. L'Académie est moins rigide: elle dit souvent sans l, si on, et on, où on, comme dans ces phrases: si on veut que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir (au mot nourrir); le moment où on arrive (au mot débotter); on ne saurait bien composer un remède, si on n'en connecti bien la dose (au mot dose), etc., etc.

ainsi? c'est-à-dire quand j'Aurais tort; dussé-je périr moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je devrais périr.

De la formation des temps.

184.—Les temps d'un verbe se divisent en temps mimitifs et en temps dérivés.

Les temps primitifs sont ceux qui servent à former

les autres: il y en a cinq, qui sont:

Le présent de l'infinitif, Le participe présent, Le participe passé. Le présent de l'indicatif, Et le passé défini.

dont sont formés tous les autres.

185.—Les temps dérivés sont ceux qui dérivent des temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'infinitif on forme deux temps :

1º Le futur simple, en changeant r, oir ou re en rai.

Aime r, fini r, recev oir, rend re. J'aime rai, je fini rai, je recev rai, je rend rai.

2º Le conditionnel présent, en changeant r, oir ou re, en rais.

Aime r, fini r, recev oir, rend re.
J'aime rais, je fini rais, je recev rais, je rend rais.

186.—Du participe présent on forme trois temps: 1. Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant ant en ons, ez, ent.

Chant ant, finiss ant, recev ant, rend ant,
N. chant ons.
n. finiss ons, n. recev ons, n. rend ons,
V. chant ez, v. finiss ez, v. recev ez, v. rend ez,
Ils chant ent, ils finiss ent, ils rend ent.

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en evant, comme recevoir, devoir, etc., qui font recevant, devant, se terminent en oivent à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif: ils recoivent, ils doivent, etc.

20 L'imparfait de l'indicatif, en changeant ant en ais.

Chant ant, finiss ant, recev ant, rend ant.

Je chant ais, je finiss ais, je recev ais, je rend ais.

3. Le présent du subjonctif, en changeant ant en e muet.

Que

term:

Du posés

Du suppi

187.une sec
sent de
foule de
approch

188
joncti
premi
des tr

Je Que je

189.règles d pour ce

Nous verbes ou toute particip sonne à

190. que, les emple, i *périr* est-à-

emps

rmer

OIIS

nt des

en *rai*.

re. rai.

ou re,

d re. id rais.

temps: 1 chan-

ent.

ons, z, ent. participe evant, deluriel du

t en ais. dant.

d ais.

nt en e

Chant ant, finiss ant, rend ant.

Que je chant e, que je finiss e, que je rend e.

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en evant, ont le présent du subjonctif en oive: recevant, que je reçoive.

Du PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés à l'aide des verbes avoir, être.

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

Du présent de l'indicatif on forme l'impératif, en supprimant les pronoms du premier de ces temps:

Je chante, Chante, Je finis, finis, je reçois, reçois, je rends, rends.

187.—Remarquez bien que l'impératif, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec s, approches-toi, reposes-toi; il faut approche-toi, repose-toi.

188.—Du passé défini on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant ai en asse, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant se pour les verbes des trois autres.

Je chant ai, je finis, je reçus, je rendis. Que je chant asse, que je finis se, que je reçus s., que je rendis se.

189.—Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que, pour ce motif, on appelle verbes irréguliers.

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle défectifs, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes; comme bruire, qui n'a que l'infinitif et le participe présent bruyant; ou comme pleuvoir, qui n'a qu'une personne à chaque temps: il pleut, il pleuvait.

190.—Remarque.—Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi: soustraire, par exemple, n'ayant pas de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de	PARTICIPE	PARTICIPE	PRÉSENT de	PASSÉ
L'INFINITIF.	PRESENT.	PASSÉ.	L'INDICATIF.	défini.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.

SECONDE CONJUGAISON.

Acquerant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillant.	Cueilli.	Je oueille.	Je cueillis.
Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Gisant.		Il git.	
	Bouillant. Courant. Cueillant. Dormant. Faillant. Fuyant.	Bouillant. Bouilli. Courant. Couru. Cueillant. Cueilli. Dormant. Dormi. Faillant. Failli. Fuyant. Fui.	Bouillant. Bouilli. Je bous. Courant. Couru. Je cours. Cueillant. Cueilli. Je oueille. Dormant. Dormi. Je dors. Faillant. Failli. Je faux. Fuyant. Fui. Je fuis.

DO

alle Imp aill Il p

A quie J'ac J'ac Prés que B

lera

Lera

Lera

E

mit

eto.

de c

lira

son gise gise par sée terr dét

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉQULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ALLER. Prés. de l'indic. Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. Futur. J'irai, tu iras, etc. Condit. J'irais, etc. Impératif. Va, allons, allez. Présent du subj. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Il prend être dans ses temps composés.

ENVOYER n'est irrégulier qu'au futur. J'enverrai, tu enverras, etc.; et au condit. J'enverrais, tu enverrais, etc.

ACQUERIR. Présent de l'indic. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. Imparf. J'acquérais, etc. Futur. J'acquerrai, tu acquerras, etc. Condi. J'acquerrais, etc. Impératif. Acquiers, acquérons, acquérez, etc. Présent du subj. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.

Bouillir se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. Je courrai, tu courras, etc.; et au condit. Je courrais, tu courrais, etc.

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futurs Je cueillerai, tu cueilleras, etc.; et au condit. Je cueillerais, etc.

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

FAILLE, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, n'est guère usité qu'au passé défini. Je faillie, tu faillie, etc.; au futur. Je faillirai, tu faillirae, etc. (on ne se sert plus de cet autre futur: Je faudrai); au condit. Je failliraie, tu failliraie, etc.

GESIR est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants: au prés. de l'indic. Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent; à l'imparf. de l'indic. Je gisais, tu gisais, etc.; au participe présent. Gisant. On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction: Son cadavre gît sur la terre; nous GISONS tous les deux sur le carreau; des monuments détruits qui GISENT dans la poussière. (ACAD.)

PASSÉ Défini.

'allai.

r'envoyai.

l'acquis.

Je bouillis. Je courus.

Je cueillis.

Je dormis.

Je faillis.

Je fuis.

TEMPS	PR	TM	TTT	FS
T THE TATE OF		TAAT		T 134

PRÉSENT de L'infinitif.	PARTICIPI	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ.
sui	TE DE LA S	SECONDE C	ONJUGAI	SON.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir. Ouvrir. Partir. Sentir. Sortir.	Offrant. Ouvrant. Partant. Sentant. Sortant.	Offert. Ouvert. Parti. Senti. Sorti.	J'offre. J'ouvre. Je pars. Je sens. Je sors.	J'offris. J'ouvris. Je partis. Je sentis. Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressalli.	Je tressaille	Je tressaillis.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêti r.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vētis.

ve Je Pi ter

vo Je tu vi

No de su ton ten

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

MENTIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

MOURIR. Futur. Je mourrai, tu mourras, etc. Cond. Je mourrais, tu mourrais, etc. Prés. du subj. Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. (Le reste, suivant les temps primitifs; et les temps composés, avec être.)

OPPRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.—Partir et Sortir prennent ℓtre dans leurs temps composés.

TENIR. Prés. de l'indic. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. Futur. Je tiendrai, tu tiendras, etc. Cond. Je tiendrais, tu tiendrais, etc. Impératif. Tiens, tenons, tenez. Prés. du subj. Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.

TRESSAILLIR fait au futur et au conditionnel, je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais, comme on l'a imprimé. (ACAD.)

VENIR. Prés. de l'indic. Je viens, tu viens, il vient, nous venous, vous venez, ils viennent. Futur. Je viendrai, tu viendras, etc. Cond. Je viendrais, tu viendrais, otc. Prés. du subj. Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ilc viennent.—Il prend être dans ses temps composés.

Vatures conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faites donc pas cette faute si répandue de dire au présent de l'indic., nous vétissons, vous vétissez, etc.; ni au présent du subj., que je vétisse, que tu vétisses, etc.; mais dites, nous vétons, vous vétez, ils vétent; je vétais, etc., que je véte, etc., temps formés du participe présent, vétant.

mentis.

ASSÉ.

DÉFINI.

mourus.

fris. uvris. partis. sentis. sortis.

tins.

ressaillis.

ins.

étis.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de	PARTICIPE	PARTICIPE	ae	PASSÉ
L'INFINITIF.	PRESENT.	Passé.	L'INDICATIF.	DÉFINI.
	TROISIÈ	ME CONJU	GAISON.	
Choir.			•	
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
			1	**
Echoir.	Echéant.	Echu.	Il échoit.	J'échus.
Equivaloir.				
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	ма.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis ou je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus
Ravoir.				

e to

P ei ri di

> ve Je qu

mi sir siè cet

m

pe tu su · I qu pr

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

CHOIR n'est usité qu'à l'infinitif.

DÉCHOIR. Présent de l'indic. Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. Imp. Je déchoyais, etc. Fut. Je décherrai, tu décherras, etc. Cond. Je décherrais, etc. Prés. du subj. Que je déchoie, que tu déchoies, etc. Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent avoir ou être.)

ÉCHOIR. Présent de l'indic. Il échoit ou il échet, ils échoient. Passé défini. J'échus. Futur. J'écherrai, etc. Cond. J'écherrais, etc. Imparf. du subj. Que j'échusse. (ACAD.)—L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. J'échéais ou j'échoyais, et le prés. du subj. Que j'échoie.—Aux temps composés, il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voy. le n° 486.)

ÉQUIVALOIR se conjugue comme valoir.

FALLOIR. Futur. Il faudra. Condit. Il faudrait. Il a le présent du subj., qu'il faille, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

MOUVOIR. Prés. de l'ind. Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Fut. Je mouvrai, etc. Condit. Je mouvrais, etc. Prés. du subj. Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.

PLEUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au figuré, espendant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel: les coups de fusile PLEUVENT dans cet endroit; les sarcasmes PLEUVENT sur lui de tous côtés; les honneurs PLEUVENT ches lui. (ACAD.)

Pourvoir se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Or le futur fait je pourvoirai, et le cond., je pourvoirais.

Pouvoir. Présent de l'ind. Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Futur. Je pourrai, tu pourrais, etc. Condit. Je pourrais, tu pourrais, etc. Prés. du subj. Que je puisse, etc.

PREVALOIR se conjugue comme valoir, excepté le prés. du subj., qui fait régulièrement que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

RAVOIR n'est usité qu'à l'infinitif. J'avais un logement commode, je veux essayer de le RAVOIR. (ACAD.)

déchus.

ASSÉ

DÉFINI.

échus.

fallut.

mus.

plut.

pouryus.

pus.

prévalus.

	2222222	
TEMPS	PRIMITIFS.	

PRÉSENT de L'INFINITIF.		PARTICIPE	PRÉSENT de L'indicatif.	PASSÉ
SUIT	e de la TR	OISIÈME (CONJŪGAIS	ON.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vots.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Youlu.	Je veux.	Je voulus.

D

m' sid do ve m' asa Au

Fu etc au me qu'

vale etc. Pré vale v et a

lons
Con
vous
que
tif d
sion
d'ur
diffic
VEU
cre p
vien
de a
vous

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

S'ASSEOIR. Prés. de l'indic. Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent. Fut. Je m'assiérai, ou je m'asseyerai, tu t'asseyeras, etc. Cond. Je m'assiérais, ou je m'asseyerais, etc. Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoyent. À l'imparf. de l'indic. Je m'asseyais, etc. Au futur. Je m'assoirai. Au condit. Je m'assoirais. Au prés. du subj. Que je m'assois, etc.

SAVOIR. Prés. de l'indic. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. Imp. de l'indic. Je savais, tu savais, etc. Futur. Je saurai, tu sauras, etc. Condit. Je saurais, tu saurais, etc. Impératif. Sache, sachons, sachez.—Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, je ne sache: JE NE SACHE personne qu'on puisse lui comparer. (ACAD.)

VALOIR. Prés. de l'indicatif. Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. Futur. Je vaudrai, tu vaudras, etc. Condit. Je vaudrais, tu vaudrais, etc. Point d'impératif. Prés. du subj. Que je vaille, que au vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.

Voir n'est irrégulier qu'au futur. Je verrai, tu verras, etc.; et au condit. Je verrais, tu verrais, etc.

Vouloir. Prés. de l'indic. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Futur. Je voudrai, tu voudras, etc. Condit. Je voudrais, tu voudrais, etc. Impératif. Veux, voulons, voulez. Prés. du subj. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.—L'impératif de ce vorbe, dit l'Acudémic, n'est usité que dans des occasions très-rares; c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire : Veux-le bien, et tu réuseiras. Sans doute, il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais voullez-le sincèrement et vous y parviendrez. Mais on dit souvent veuille, veuillez, dans le sens de ale, ou ayez la bonté, la complaisance de ; veuillez l'obliger, veuillez m'entendre.

ASSE

DÉFINI.

e m'assis.

e sus.

Je valus.

To vie.

Je voulus.

•	TEME	PS PRIMI	TIFS.	
PRÉSENT de	PARTICIPE	PARTICIPE	PRÉSENT de	PASSÉ
L'INFINITIF. PRESENT. PASSÉ.		L'INDICATIF.	DÉFINI.	
	QUATRII	ème conju	UGAISON.	
Absoudre. Battre.	Absolvant. Battant.	Absous. Battu.	J'absous. Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	, =
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant.	Circoncis.	e circoncis.	Je circonci
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure. Confire. Coudre. Croire.	Concluant. Confisant. Cousant. Croyant.	Conclu. Confit. Cousu. Cru.	Je conclus. Je confis. Je couds. Je crois.	Je conclus Je confis. Je cousis. Je crus.
Croître.	Croissant.	Crà.	Je crois.	Je orūs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore.		Eclos.	Il éolót.	
Ecripo.	Ecrivant.	Ecrit.	J'éoris. J'exclus.	J'écrivis. J'exclus.

{ le

81 91

de

de

pr

de Je sei

liè

tifi qu il c acc

du l'in dir co vou

l'in éclé que com É leur

Temps dérivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ABSOUDRE et BATTER se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

Boire n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif. Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buves, ils boivent. Au prés. du subj. Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

BRAIRE n'a que les personnes et les temps suivants: Prés. de l'ind. Il brait, ils braient. Futur. Il braira, ils brairont. Cond. Il brairait, ils brairaient. (ACAD.)

BRUIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. Il bruit. Imparfait. Il bruyait, ile bruyaient.

CIRCONGIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE n'a que les personnes et les temps suivants: Présent de l'indicatif. Je clos, tu clos, il clôt. Point de pluriel. Futur. Je clorai, tu cloras. Condit. Je clorais, tu clorais, etc. Plus, tous ses temps composés: j'ai clos, j'eus clos, etc.

CONCLURE, CONFIRE, COUDRE et CROIRE se conjuguent régalièrement suivant leurs temps primitifs.

CROÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Remarquez qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i ou sur l'u, quand ces lettres ne sont pas suivies de deux e: je croîe, tu crofe, il croft, nous croissons, vous croisses; je crûs, je croftrai. Cat accent, sependant, ne se met pas au participe féminin crue.

DERE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif: vous dites, et à la même personne de l'impératif: dites. REDIRE a les mêmes irrégularités. Mais dédire, contredire, interdire, médire, prédire, autres composés de ce verbe, font vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, eous prédisez. Les autres personnes et les autres tamps se conjuguent comme au verbe dire.

ÉCLORN n'a que les personnes et les temps suivants: Prés, de l'ind. il éclôt, ils éclosent. Futur. Il éclora, ils écloront. Cond. Îl éclorait, ils écloraient. Prés. du subj. Qu'il éclose, qu'ils éclosent, quoiqu'il n'ait pas de participe présent; plus, tous ses temps composés.

ÉCRIRE et EXCLURE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

ASSE

ÉFINI.

battis.

bus.

circoncis.

conclus. confis. cousis. crus.

cras.

dis.

écrivis. •xolus.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT	DA BUTCT DE	PARTICIPE	PRÉSENT	PASSÉ	
de	PARTICIPE	PARTICIPE	` de	PADDE	
L'INFINITIF.	PRESENT.	PASSÉ.	L'INDICATIF.	DÉFINI.	
SUITE	DE LA QU	ATRIÈME (CONJUGAI	SON.	
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.	
Frire.		Frit.	Je fris.		
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.	
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.	
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.		
Malfaire		_			
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.	
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.	
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.	
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.	
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.	
Pattre.	Paissant.		Je pais.		
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondie.	
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.	
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.	
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.	
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.	
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.	
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.	
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.	
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.		
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis	
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.	

D

vo
ra
etc
far
nor
ph
l'in
tu
poi
leu

Market Ma

Rimen

PR
prene
que t
qu'il
Su
suive

Vaing conju singu Vi

Temps derivés,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

FAIRE. Prés. de l'indic. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. Futur. Je ferai, tu feras, etc. Condit. Je ferais, tu ferais, etc. Prés. du subj. Que je fasse, que tu fasses, etc. Les composés contrefaire, défaire, refaire, surfaire et eatisfaire se conjuguent de même. Remarque. L'Acad. n'admet pas nous fesons, je fesais, tu fesais, etc., écrits par e; elle orthographie, nous faisons, je faisais, etc.

FRIRE n'a que les personnes et les temps suivants: Prés. de l'ind. Je frie, tu fris, il frit; point de pluriel. Futur. Je frirai, tu friras, etc. Condit. Je frirais, tu frirais, etc. Impér. Fris;

point de pluriel. Plus, les temps primitifs.

JOINDRE, LIRE et LUIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés.

LUIRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparf. du subj.

MALFAIRE n'est usité qu'à l'infinitif; il est enclin à MALFAIRE.
(ACAD.)

MAUDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

METTRE et Moudre se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

NAÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs; mais il prend l'auxiliaire être dans ses temps composés.

NUIRE se conjuguent régulièrement suivant ses temps primi-

PAITRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs: Prés. de l'indic. Je pais, tu pais, il paît, nous paissons, etc. Imp. de l'indic. Je paissais, etc., Fut. Je paîtrai, etc. Cond. Je paîtrais, etc. Impératif. Paissez. Présent du subj. Que je paisse, etc.

RÉPONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE se conjugent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE. Prés. de l'indic. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. Présent du subj. Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.

SUFFIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE. Prés. de l'indic. Je vaince, tu vaince, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)
VIVEE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

assé éfini.

fis.

joignis. lus.

maudis. mis. moulus.

naquis.

nuisis.

répondis. résolus. ris. rompis.

pris.

suffis. suivis. tus.

o vainquis.

vécus.

Remarque.—Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux, se conjuguent comme ces derniers.—Or les composés revoir, transcrire, remettre, etc., se conjuguent comme voir, écrire, mettre.

De l'orthographe des verbes, et de la parité de leurs terminaisons à certains temps.

192.—Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1º A l'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison: ais, ait, ions, iez, aient.

Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais, Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.

2º Au FUTUR, dont la terminaison est 3n rai, ras, ra, rons, rez, ront.

Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai, Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.

3° Au CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est rais, rais, rait, rions, riez, raient.

Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais. Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.

4° Au présent du subjonctif, dont la terminaison est en e, es, e, ions, iez, ent.

Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende. Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception: qu'il ait; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous sayez, qu'ils soient.

5° A l'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent.

Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse, Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc.

193.—Il n'existe donc que trois temps qui n'aient pas entre eux la même communauté: le présent de l'indicatif, le passé défini, et l'impératif; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici:

194.—Le présent de l'indicatif se termine au singulier par e, es, e, 1° dans les verbes de la première conjugaison; je chante, tu chantes, il chante;

tern frir,

verb la tr ou d

au lies et un s Je ve 2° du sin sont-il

19

A

Exc

èrent nous p Et rent (

196 de l'ir second second l'indic

Il n'y
savoir e
Aie, a
chez;—
tableau
197.—

par une donne un cueille, o cueilles-e rs qui no cos mettre,

le leurs

se s'or-

oici la

rai, ras,

uinaison

ninaison

ndes.
ait; que je
u'ils soient.
termine

sse, ndisses, etc.

i n'aient résent de nais ces ici:

mine au première 2º Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par ueillir, frir, ouvrir, comme cueillir, souffrir, découvrir, etc., qui font:

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugation, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par s, s, t, ou d.

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1º les verbes où la prononciation amène au ou eu, lesquels, au lieu d'un s prennent un x à la première et à la seconde personne, et un t à la troisième.

Je vaux, tu vaux, il vaut ; je veux, tu veux, il veut, etc.

2° Vaincre et convaincre, qui prennent un c à la troisième personne du singulier : il me CONVAINC par ses raisons. Encore ces deux verbes sont-ils per usités au singulier du présent de l'indicatif.

195.-- Le Passé défini se termine, savoir :

A la première conjugaison, par ai, as, a, âmes, âtes, èrent (point d'exception): Je parlai, tu parlas, il parla, nous perlames, vous parlâtes, ils parlèrent.

Et aux trois autres conjugaisons par s, s, t, mes, tes,

rent (point d'exception) :

Je finis, tu reçus, il rendit; Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196.—L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette différence seulement que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif:

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez, Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception: avoir, être, uller, savoir et vouloir, dont les irrégula:ités à l'impératif sont:

Aie, ayons, ayez; — sois, soyons, soyez; — va; — sache, sachons, suchez; — veuille, veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 66.)

197.—Cependant, quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle et qu'elle est suivie d'un des pronoms en, y, on lui donne un s pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs va, apporte, travaille, cueille, offre, etc., prendront un s dans vas-y, apportes-en, travailles-y, cueilles-en, offres-en, places-y. Quelques grammairiens ont prétendu

que cet e ne s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms en, y, sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit VAS-EN savoir des nouvelles, quoique le pronom en soit le régime de savoir.

Mais remarquez bien que si en n'est pas pronom, il ne faut plus l's euphonique: apporte En même temps tel objet. (Ici en est préposition.)

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par ons, ez, ent, ou nt.

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront.

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé défini ; celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites, et les composés de faire.

Quant au passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par tes.

Vous chantates, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

- 198.—Les temps composés des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin: j'ai REÇU finit par u, parce que le féminin fait reçue, tu as INSTRUIT prend un t, parce que le féminin fait instruite; il a PROMIS se termine par s, à cause du féminin promise.
- 199.—Il est encore commun à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1° Au passé défini, mais seulement à la première et

à la seconde personne du pluriel.

Nous chantames, nous finêmes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2° Au passé antérieur, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous cûtes reçu, etc.

3° Au conditionnel passé, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il cût chanté, il cût fini, il cût reçu, il cût rendu.

4° A l'imparfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il chantat, qu'il fintt, qu'il repat, qu'il rendtt.

sièi mê cha on biei

àl

trouplus TAM table

S

C'e passe l'imp comm necum

ll in j

(Re

I.e vorbe actif,

verbe singu selon motif ou AIX y, sont listinolom en

olus l's sition.)

s tous

ıt.

défini ;

rminée

ormés
raient
ouvait
rticipe
r, de se
n: j'ai
z, tu as
truite;
romise.

bes de

ière et

emière

la troi-

nt à la

5° Au plus-que-parfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eut fini, qu'il eût reçu, etc.

200.—Remarque.—Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, il chanta, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, qu'il chantât, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait nous chantâmes, qui révèle un passé: ou bien nous chantassions qui est l'imparfait du subjonctif.

Si done j'ai à écrire voilà les couplets qu'il CHANTA, je trouve que ce verbe est au passe défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait voilà les couplets que nous CHANTAMES. Cette autre phrase, il aimait qu'on CHANTAT à sa table, ferait au pluriel, il aimait que nous CHANTASSIONS: donc le verbe chanter est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, il reçut, il finit, il rendit, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, qu'il finit, qu'il reçut, qu'il rendit, qui, comme on l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur REMIT ce qu'il REÇUT. Au pluriel, nous REMÎMES ce que nous REÇUMES. (Remîmes et regimes indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il reçut cette somme et qu'il la remit; au pluriel, il importait que nous reçussions et que nous remissions.

(Recussions et remissions marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes passifs ne sont rien autre chose que le verbe être, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe actif, comme être aimé, être fini, être reçu, être rendu.

201.—Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi: je suis AIMÉ ou AIMÉE, ils sont AIMÉS ou elles sont AIMÉES.

INDICATIF PRESENT.

Je suis
Tu es
Il ou elie est
Nous sommes
Vous êtes
Ils ou elles sont

aimé
ou
aimés
ou
aimés

IMPARFAIT.

J'étais aimé ou aimée, etc.

. Passé dépini.

Je fus aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé ou aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'ous été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé ou aimée, etc.

FUTUR.

Je serai aimé ou aimée, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je serais aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aimé ou aimée, etc.

On dit aussi :

J'ousse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Etre aimé ou aimée.

21226

Avoir été aimé ou aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Etant aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé ou

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Parmi les verbes neutres, les uns se conjuguent avec avoir, les autres avec être.

202.—Ceux qui prennent avoir se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles

des conjugaisons.

203.—Ceux qui prennent l'auxiliaire être se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore; or, toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi: je suis venu ou venue, ils sont venus ou elles sont venues, etc.

Nous conjuguerons le verbe sortir, pour servir de

modèle.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sors. Tu sors. Il sort. Nous sortons. Vous sortez. Ils sortent. Je so Tu so Il son Nous Vous Ils so

Je sor Tu so Il sor Nous Vous Ils sor

Je suit Tu es Il ou e Nous s Vous é Il ou e

Je fus

J'étais

Je sorti Tu sorti Il sorti Nous so Vous so Ils sorti

Je serai

Je sortir Tu sortir Il sortir

CONJ

Les temps apparti

IMPARFAIT.

Je sortais. Tu sortais. Il sortait. Nous sortions. Vous sortiez. Ils sortaient.

ée, etc.

, etc.

FUTUR.

née, etc.

née, etc.

aimée,

NT.

aimé ou

nt avec

comme

nodèles

e conju-

cédents

ps com-

i verbe

posés se

NUE, ils

rvir de

ES.

e, etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis.
Tu sortis.
Il sortit.
Nous sortimes.
Vous sortites.
Ils sortirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis) sorti
Tu es	ou
Il ou elle est	sortie.
Nous sommes	sortis
Vous êtes	ou
Il ou elles sont	sorties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais sorti ou sortie, etc.

FUTUR.

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortirez.
Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ.

Je serai sorti ou sortie, etc.

CONDITIONNEL.

Je sortirais. Tu sortirais. Il sortirait. Nous sortirions. Vous sortiriez. Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PARRE.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit quesi :

Je fusse sorti ou sortie, etc.

IMPÉRATIF.

Sors. Sortons. Sortez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sorte. Que tu sortes. Qu'il sorte. Que nous sortions. Que vous sortiez. Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.

Que je sortisse. Que tu sortisses. Qu'il sortit. Que nous sortissions. Que vous sortissiez. Qu'ils sortissent.

PASSÉ.

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Sortir.

PARRÉ.

Être sorti ou sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes pronominaux se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles, c'est-à-dire que se repentir se

conjugue sur finir, se méprendre, sur rendre, etc.

204.—Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec être, et se conjuguent comme les temps composés de sortir. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal s'emparer.

INDICATIF PRÉSENT.

Je m'empare. Tu t'empares. Il s'empare. Nous nous emparons. Vous vous emparez. Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais. Tu t'emparais. Il s'emparait. Nous nous emparions. Vous vous empariez. Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'emparai. Tu t'emparas. Il s'empara. Nous nous emparames. Vous vous emparates. Ils s'emparèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis)	emparé
Tu t'es	- {	ou
Il ou elle s'est)	emparée.
Nous nous sommes)	emparés'
Vous vous êtes	- {	ou
Ils ou elles se sont)	emparées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparerai. Tu t'empareras. Il s'emparera. Nous nous emparerons. Vous vous emparerez. Ils s'emparerent.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais. Tu t'emparerais. Il s'emparerait. Nous nous emparerios. Vous vous empareries. Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Jo me fusse emparé ou emparée, etc.

IMPÉRATIF.

Empare-toi. Emparens-nous. Emparez-vous.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je m'empare. Que tu t'empares. Qu'il s'empare. Que nous nous emparions. Que vous vous empariez. Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasses. Que tu t'emparasses. Qu'il s'emparat. Que nous nous emparassions. Que vous vous emparassies. Qu'ils s'emparassont.

PASSÉ.

Que je me sois emparé ou empa-

Que

S'emp

S'étre

CON

la to des q ter;

Il fau

Il falla

Il a fal

Il out f

Il avait

Il faudr

Il aura

Il faude

205.mot qu
jectif;

ntir se

orment me les modèle

u emparée,

ÉSENT.

ABSÉ.

ou emparée, i :

ou emparée,

OU FUTUR.

ions.

assions.

ré ou empa-

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fuese emparé ou em-

INFINITIF PRESENT.

S'emparer.

PASSÉ.

S'être emparé ou emparée.

PARTICIPE PRESENT.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ.

Emparé, emparée, s'étant emparé ou emparée.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes impersonnels aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons: neiger, se conjugue sur chanter; falloir sur recevoir, etc.

INDICATIF PRESENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il out fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSE.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il faudcait.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eut fallu.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

205.—Le participe, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime: des enfants AIMANT Dieu; des enfants

AIMÉS de Dieu; ce général AYANT VAINCU l'ennemi....; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état:

un voyageur fatigué; une maison mal batie.

206.—Le participe présent exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois: le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats. C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était présente, qu'on l'appelle participe présent.

207.— Tous les participes présents se terminent par ant, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni

pluriel ni féminin.

208.—Le participe passé est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées: j'ai lu ; j'avais CHANTÉ;

dès que j'eus TERMINÉ.

Le participe passé est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme chanté, chantée; fini, finie; chantée, chantées; finie, finies. Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

209.—Cependant, nous dirons dès à présent que tout participe passé qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, un fils chéri de sa mère; une fille chérie de son père; des couplets chantés avec goût;

des romances CHANTÉES avec accompagnement.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

210.—L'adverbe, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, oit un autre adverbe. Par cette expression modifier, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative soit au verbe, soit à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple, la manière dont l'action a

dan etc., atté raès Néro il m vena

été

nonlieu, la né 1°

aussit tôt, to 3° sous,

second 5. deauce

6.

moins, 7°] oui, ne

que to et d'u corres march march

Il n demair ne soic

En

i...; s aux 'état :

on qui e soleil ennemi partioù elle

nt par ont ni

e qu'il

u'il est comme e, finies. vec les le leurs artie de

lue tout ixiliaire . Il faut ire; une ec goût;

e met le ble dont adjectif, lifier, on onstance an autre action a été faite: il travaille Assidôment et attentivement; dans quel temps: il arrivera aujourd'hui ou demain, etc., etc.; il modifie l'adjectif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif: il est très-aimable; il est trop sévère; elle est peu instruite; Néron était excessivement méchant; quelquefois aussi il modifie un autre adverbe: il s'est exprimé très-convenablement; il voyage moins fréquemment, etc.

211.—Il est de l'essence de l'adverbe de marquer non-seulement la manière et le temps, mais encore le lieu, l'ordre, la quantité, la comparaison, l'affirmation et la négation.

1º Les adverbes de manière sont, sagement, poliment, vite, lentement, prudemment, méchamment, bien, mal, etc.;

2. Les adverbes de temps sont, autrefois, jadis, alors, aussitôt, bientôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tôt, tard, matin, toujours, jamais, etc.;

3º Les adverbes de lieu sont, où, ici, là, partout, dessous, dessus, dedans, dehors, alentour, ailleurs, etc.;

4º Les adverbes d'ordre sont, d'abord, premièrement, secondement, puis, ensuite, etc.;

5. Les adverbes de quantité sont, peu, trop, moins, beaucoup, assez, tant, autant, combien, davantage, etc.;

6º Les adverbes de comparaison sont, mieux, plus, moins, de même, aussi, comme, etc.;

7º Les adverbes d'affirmation et de négation sont, oui, ne... pas, ne... point, nullement, etc.

212.—L'adverbe ne saurait avoir de régime, parce que tout adverbe est, sinon la combinaison d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent, le terme correspondant, d'un nom régi par une préposition: marcher vite, écrire lentement, ont pour correspondants marcher avec vitesse, écrire avec lenteur, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes hier, aujourd'hui, demain, toujours, jamais, premièrement, mieux, etc., qui ne soient dans cette condition:

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui, et DANS la journée actuelle; Demain, et DANS la journée prochaine; Hier, et DANS la journée précédente; Taujoure, et DUBANT un temps continuel; Jamais, et DANS aucun temps; Premitrement, et EN premier tou, DANS ie principe; Mieux, et D'UNE façon meilleure, préférable, etc., etc.

213.—Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés:

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi;

DEPENDAMMENT: souvent l'ame agit dépendamment des organes;

DIFFÉREMMENT: il agit différemment des autres;

INDEPENDAMMENT de cet avantage, en voici un autre;

INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT: ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre;

POSTÉRIEUREMENT à cette époque ;

RELATIVEMENT à cette affaire ;

PRÉFÉRABLEMENT: il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.

214.—Les adverbes de quantité aussi prennent la préposition de avant les noms: beaucoup de monde, peu d'étrangers.

Excepté bien, qui demande non la préposition de, mais l'article composé du, des : il y avait BIEN DU

monde, BIEN DES étrangers.

- 215.—Remarque.—Davantage ne peut jamais régir la préposition de ni la conjonction que : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.
- 216.—Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables, c'est lorsqu'ils modifient le verbe; tels sont, chaud, juste, bon, droit, dur, chcr, égal, etc.

Ges enfants manyent trop CHAUD;
Voild des fleurs qui sentent BON;
Ges demoiselles chantent JUSTE;
Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire;
Cette dame entend DUR;
Il vend sa protection bien CHER;
Elle est redoutée A L'ÉGAL du tonnerre.

217.—Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc., il prend le nom de locution adverbiale. (Locution signifie façon de parler.)

qu'o exis

 \mathbf{Q}

pays trav ne p tions mée tanc prép reme

trava

21

pas p lieu, ne pe prépe on a e me d g'éno semb

220 avant, devant malgre

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

218.—La préposition est un motinvariable qui, ainsi qu'on l'adéjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, j'ai vécu près de deux ans des pays chauds, pour remettre ma santé dérangée par un travail excessif, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre propositions: 1° une circonstance de temps (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition près de; 2° une circonstance de lieu (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition dans; 3° une circonstance de but (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition pour; 4° la cause du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition par.

219.—Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on a dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, quiquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples, j'ai voyagé AVEC eux;
Placez ces livres DANS la bibliothèque;
Il fut frappé PAR son adversaire;
Il se trouvait DEVANT moi;
La préposition avec a pour complément eux;
Dans a pour complément bibliothèque;
Par a pour complément adversaire;
Et devant a pour complément moi.

220.—Voici nos prépositions: à, uprès, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excèpté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant,

avoir rmés:

ganes;

deux sur ement d

es choses.

nent la de, peu

tion de,

s régir t riche,

ent en t invals sont,

rs pars doute, le nom

pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà et vu, dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots à, de, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme locutions prépositives; tels sont, au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à, etc.

CAAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

221.—La conjonction est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot: le père et le fils sont instruits, ou attacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis, mes dispositions étaient faites LORSQUE vos amis arrivèrent; MAIS je ne pus les accompagner, CAR je fus subitement pris d'un violent mal de tête, je fais une phrase composée de quatre membres unis entre cux et formant un tout à l'aide des conjonctions lorsque, mais, car.

222.—Voici quelques-unes de nos conjonctions: car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand. (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 630.)

223.—Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de locution conjonctive; tels sont de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que, etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

224.—L'interjection est un mot et quelquefois un cri qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

22 corre

pla

Ho

Fr!

H

l'ex trav

comples a d'uni

220 primi

(1) terrain jamais sont pl

De p service si diffic , touns de

qui, à ue la tives; dehors

ui sert ot: *le* bre de

er, car lis une co cux orsque,

s: car, imoins, (Cette quefois

usieu**rs** e; tels que, vu

ois un e nous nents. Voici les interjections les plus usitées et leur emploi : Ah! hélas! aïe! marquent la douleur: Ah! que je souffre!—Hélas! ayez pitié de moi!

Aïc! s'emploie seul, et au sentiment d'une douleur

subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration: Ah! quel plaisir!—Ah! quel beau monument!

Ha! ho! marquent la surprise: Ha! vous voilà!-

Ho! que me dites vous là!

Fi! fi donc! marquent l'aversion: Quelle conduite!

Paix! chut! marquent le silence.

Holà ! hé ! heim! servent pour appeler.

Hé bien / ou eh bien / marquent l'interrogation ou l'exhortation: HÉ BIEN! qu'attendez-vous?—Eh BIEN! travaillez donc.

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

225.—L'orthographe est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue; et les mots se composent de lettres et de signes orthographiques.

Les lettres, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les signes orthographiques sont les accents, l'apostrophe, le tréma, la cédille, le trait d'union et la parenthèse.

De l'orthographe des mots (1).

226.—Il existe une foule de mots qu'on appelle primitifs, parce qu'ils ont servi à en former d'autres,

⁽¹⁾ Nous ne suivrons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tenant pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais sues, et dont les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

De plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, ces règles sont défectueuses. Pour en prouver les imper-

qu'on appelle dérivés. Par exemple, plomb a formé le dérivé plomber, plombier, plomberie, etc.; sens a pour dérivés sensation, sensé, sensément, sensible, et plud d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants
Tapis, récit,
Début, repos,
Sabot, sang,
Fin, chemin,
Dessin, faim, etc.,

On a fait les dérivés
Tapisser, réciter;
Débuter, reposer;
Sabotier, sanglant;
Finir, cheminer;
Dessiner, famine, etc.

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, tapisser apprend qu'il faut écrire tapis avec s; réciter, débuter, annoncent un t dans récit, début, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir com-

fections et les dangers, nous alions faire connaître les résultats de l'examen que nous fîmes, il y a quelque temps, de trois des règles établies sur ce point dans une grammaire des plus suivies.

ler Ex. - AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont

cette finale, et qui sont fermés d'un mot plus court.

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquor que pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en aire viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci: un maire, une paire, lapidaire, affoire, vicaire, salaire, une chaire (à préchor), séminaire, breviaire, une aire, (de grange), aire (nid d'oiseaux de proie), précaire, oculaire, sédentaire, auxiliaire, et plus de cinquante autres qui ne viennent point

de mots plus courts?

20 R...—EAU termine les substantifs où la dérivation amène un e: tombeau (tombe), morceau (morceler), nouveau (nouvel).—Ainsi la finale eau étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un e, il suit de là que nous devons supprimer l'e des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un e : de l'eau, cadeau, trumeau, bureau, rideau, radeau, poteau, étourneau, moineau, passereau, lapereau, perdreau, maquereau, tréteau, sureau, bordereau, blaireau, chalumeau, roseau, corbeau, cerceau, arceau, hobereau, hameau, lambeau, tombereau, naseau, louveteau, anneau, oiseau, et plus de cent autres.

3e Ex.—Our règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi: une tour, un contour. Excepté ces deux mots: bravoure et bourre. Passons encore sur cette impropriété d'expression, our règne à la fin, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres our les noms bourg, faubourg, le cours, concours, ours (animal), discours, le rebours, débours, recours, velours, etc. ? Tous ces noms, cependant, se prononcent comme l'exige la règle. Qu'on ne nous reproche donc pas de n'avoir pas soumis à des règles une matière qui s'y soustrait.

BO

Ho

Interpolation Distriction Don't

Am Rep

con leu dér com les

més logis prés verr y es en i

la g

la p nais atter

final comp flexion

tion, 23 eur, 1 né le pour d'une

ivės ; r; nt;

e, etc. primis avec et, etc. ien il com-

ltats de s règles qui ont

affaire, une aire, e, séden-

uer que

nt point ne un e: Ainsi la n amène suivants. cadeau, assereau, blaireau, lambeau, autres. ononcent voure et U REGNE a le voit, pour terurs, consecours,

e l'exige

ment écrire les primitifs; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions; en voici quelques-unes:

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs sulvants:

Honneur,
Depôt, entrepôt,
Intérêt, favori,
Dissous, absous,
Relais, abri,
Donner,
Amérique, Afrique.
République,

Quoiqu'ils alent pour dérivés :

Honorer, honorable, honorifique i
— Déposer, entreposer;
Intéreser, favorite;
Dissoute, absoute:
Relayer, abriter;
Donation, donateur, donatrice;
Américain, africain;
Républicain, etc.

227.—Remarque.—Les verbes terminés par quer, comme convoquer, fabriquer, conservent qu dans tous leurs temps et à toutes les personnes; mais dans leurs dérivés qu se transforme en c: convocation, fabrication, communication, indication. Cependant on écrit avec qu les dérivés suivants: attaquable, critiquable, croquant, immanquable, marquant, remarquable et risquable.

228.—Is. Parmi les noms en is, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont croquis, hachis, logis, le souris, taillis, vernis, etc., formés des participes présents, croquant, hachant, logeant, souriant, taillant, vernissant. Toutefois abatis ne prend qu'un t, quoiqu'il y en ait deux dans abattant. Quant aux autres noms en is, tels que radis, parvis, châssis, débris, devis, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229.—Ention, ension.—Ecrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons par en et par an: appréhension, dimension, attention, prétention. Nous ne connaissons qu'une seule exception: expansion.

230.—Xion, ction. La prononciation de ces deux finales est la même; mais on écrit par xion seulement complexion, connexion, flexion, fluxion, génuțiexion, inflexion et réflexion.

Les autres sont en ction; action, direction, instruction, injonction, inspection, etc.

231.—Eur. Tous les noms dont la finale se prononce eur, se terminent par ces trois lettres: liqueur, odeur,

etc.; il n'y a que quatre exceptions: heure, beurre, demeure et leurre (sorte de tromperie).

232.—Quand, avant p ou avant b, la prononciation semble demander un n, il faut mettre un m: combien, embarras, complaire, rompre, etc., il n'y a d'exceptions que bonhon, bonbonnière, embonpoint.

De la réduplication des consonnes.

233.—B, d et q se whient seulement, savoir :

B, dans abbaye, abbé, rabbin, sabbat et leurs dérivés; dans gibbosité, gibbeux (gibbeux signific élevé, bossu : les parties gibbeuses de la lune sont les plus éclairées); et dans gobbe (composition en forme de bol pour empoisonner les animaux.)

234.—D, dans addition et ses dérivés; dans adducteur, adduction, reddition et quiddité (terme de philosophie).

235.--G, dans suggérer, agglomérer, aggraver, agglutiner et leurs dérivés; agréger et ses dérivés ne s'écrivent plus guère qu'avec un seul g.

236.—C se double dans les mots commençant par:

Oc, excepté oca, ocre, oculaire, oculiste.

AF, excepté afin, Afrique.

Er, excepté éfaufiler, éfourceau. DIF, OF, SUF, sans exception.

IL, excepté île, îlot (petite île; îlote (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves); îlotisme (état de l'îlote).

Com (ayant la prononciation de comme,) excepté coma, comédie, comète, comice, comite, et comité.

In, excepté image, imiter et leurs dérivés, et iman.

In, excepté irascible, iris, ironie, iroquois. 237.—Les consonnes ne se doublent pas,

1. Après un e muet: relever, acheter, semer;

2º Après une voyelle portant un accent: blame, tête, félicité, excepté, châsse, châssis et les dérivés enchâsser, enchâssure ;

3º Après un son nasal: entier, quantité. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans ennoblir, ennui, et leurs dérivés.

23 10 de to mage

20 point honnê 3°

rappo mots ; 40

mirat plaina et des

239

étaien mativ même ces in savoir avons étonne quelle quelle

5° I rempl. PuissaCes

de pre c'est-à Dieu e seigneu de Die

Le r l'idolâi maître beurre,

eiation mbien, eptions

::

érivés; su: les es); et empoi-

*adduc*hiloso-

*aggluti*s s'écri-

nt par:

nné par l'îlote). excepté

iman.

me, tête, chûss**e**r,

endant nnoblir,

Des majuscules.

238.—On écrit en commençant par une majuscule,

1° Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa: La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.

Je chante ce héros qui régna sur la France, Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

2º Le premier mot d'une phrase qui vient après un point: Le vice est honteus. La vertu est aimable. Soyez honnête.

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un: voici les derniers mots prononcés par César: Et vous aussi, ô mon fils!

4º Après le point d'interrogation et le point d'admiration: Que demandez-vous? Que cette famille est à plaindre! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.

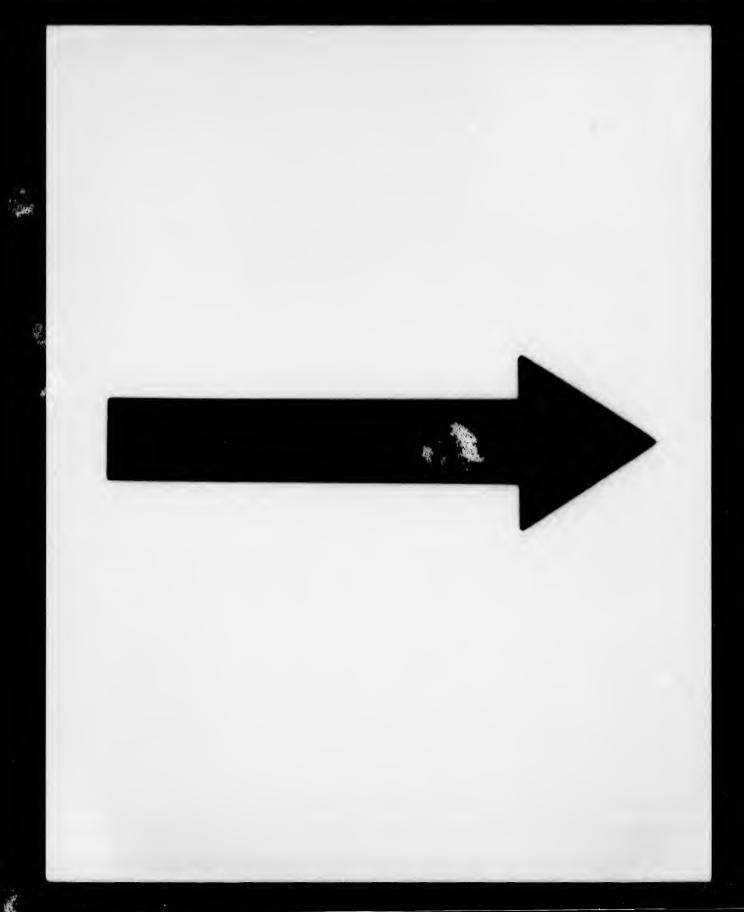
239. — Cependant, si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations: voulez-vous savoir quelle a été notre promenade? quelle rencontre nous avons faite? quelle conversation nous avons eue? Tout étonne dans cet auteur: quelle force dans les expressions! quelle profondeur de vues! quelle harmonie dans le style! quelle justesse dans les idées.

5° Le nom de Dieu, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le Créateur, l'Etre Suprême, le Tout-

Puissant, le Seigneur, la Providence, etc.

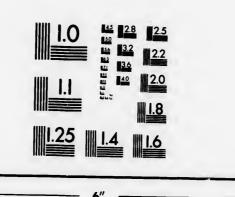
Ces mots tout-puissant, providence, etc., cesseraient de prendre la majuscule dans la providence de Dieu, c'est-à-dire la sagesse de Dieu; Dieu est tout-puissant, Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs, parce qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot dieu appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule: Jupiter est le maître des dieux.



MI.25 MI.5 MI.5

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE STATE OF THE STATE OF THE



6° Les noms d'hommes et les prénoms: Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Pierre Corneille, Julie, Amélie.

7º Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers: la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Romain, une Romaine, un Anglais, les Anglais. (ACAD.)

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240.— Remarque.— Mais quoiqu'on écrive un Romain, un Français, un Italien, etc., etc., ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs: l'empire romain, la nation française, la langue italienne.

8° Les noms qui représentent des êtres moraux lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le font les poëtes (on appelle être moral celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps, etc.

> Jadis trop oaressé des mains de la Mollesse. Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse, Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole.

241.—Remarque.—L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, le nord, le midi; ni aux mois, jan-

vier, février; ni aux jours, lundi, mardi, etc.

Cependant, si ces mots nord, midi, sud, orient, etc., exprimaient non des points cardinaux, mais certaine étendue, cer ains Etats, alors ils seraient noms propres: mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud (AOAD.); le Nord se ligua contre Napoléon; l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé; la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient; mais écrivez, le vent souffle du nord, du midi, du sud, etc. (1).

De

cent o

L'a qu'ils des m

Rema précédé de l'acc

Méditeri le haut l pas, hau ainsi av diction

Au praprès que saine los Province royal, se pays, un qui les i

Ces m
une ma
c'est-à-c
roi, à tou
plus éleu
La Bo

La No Le ché ficence. protéger

Orthog dire la p mandie, e etc. Mai spéciale tion, alo tels. Or Haut-Rh

Il n'ei Blanche, Cuspient mottant acceptio mers. I qu'on ne route, de église Sa noms co

rues, à

^{(1) 242.—}C'est ici le lieu de dire qu'elle écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : les Pays-Bas, le Bas-Empire, les Etats-Unis, le Palais-Royal, etc. Les grammairiens modernes, et notamment MM. Lamarre et Girault-Duvivier nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à Bas, Unis et Royal, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer

De l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243.—On sait qu'il y a trois sortes d'accents: l'accent aigu, l'accent grave, et l'accent circonflexe.

L'accent aigu (') se met sur tous les é fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots: étendue, académie, achevé, répété.

Remarquez, cependant, que quand les lettres d, r, z, sont finales et précédées d'un e, elles donnent à cet e le son de l'é fermé sans le secours de l'accent : le pied, je m'assieds, dernier, frapper ; vous chantez, assez.

Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots mer, pas, haut, pendant qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules: Mer Noire, Mer Rouge, etc. Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.

Au premier abord l'Académie paraît ne pas être conséquente; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans Pays-Bas, Bas-Empire, Etats-Unis, les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc., ces mots bas, unis, royal, sortent de leur acception commune pour déterminer un certain pays, un certain palais, certains Etats; ce sont là des termes propres qui les individualisent: donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots palais royal, états unis, pays bas, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout Etat uni à un autre, à toute partie de pays plus basse ou

plus élevée qu'une autre.

La Bourgogne est un pays haut et montueux.

La Normandie un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers états unis dans le but de se

protéger mutuellement.

Orthographions donc ainsi avec une minuscule, le haut Rhin, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source : la basse Normandie, c.-à-d. la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots haut, bas, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils font partie d'un nom propre et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc avec une majuscule le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône, etc.

Il n'en est pas de même du mot mer dans mer Noire, mer Rouge, mer Blanche, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Cuspienne, mer Adriatique, etc., que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot mer, attendu qu'il est pris dans son acception commune; effectivement, il se place ainsi avant toutes les mers. Il n'y a pas plus de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots rue, quai, église, canal, route, des exemples suivants : rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon, lesquels sont des noms communs par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

ent leur ens.

oltaire, Amélie.

ces, de

mers:

pes, un

ACAD.)

un Ros n'ont ime adlangue

ux forson de la re moral ue dans plaisir,

e majusois, jan-

ent, etc., certaine ropres: AD.); le les deux la bar-; mais etc. (1).

copres sui-: les Paysgrammai-ivier nous s et Royal. union. que, la mer 244.—L'a cent grave (') se met, 1° sur les è ouverts suivis d'un s, lorsqu'ils sont à la fin des mots: procès, succès.

245.—Remarquez que l'è ouvert suivi d'un t à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave: apprêt, protêt, intérêt, prêt—regret, objet, discret, sujet, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, parce qu'ils sont longs, les autres sans accent, parce qu'ils sont brefs.

2° Sur les è ouverts suivis d'une syllabe muette et finale: il règne, il sèche, je sème, brèche, père, mère, etc.

246. – Excepté, 1° le cas où cet è ouvert serait suivi d'une double lettre: nouvelle, muette, il rejette, étrenne, ou d'un x, comme dans circonflexe, complexe, perplexe, où cette lettre fait la fonction de deux c, etc.; 2° et les mots en ége, qui, sans exception, prennent l'accent aigu sur l'avant-dernier e: collège, sacrilége, je protége, j'allége, etc.

3º Sur à, dès, où, là, pour les distinguer, savoir :

La préposition à, du verbe avoir : il a été à Rome ;

Dès, préposition de l'article des: Dès ce soir, voilà DEs livres;—Où, adverbe de la conjonction ou: où dois-je vous attendre? Ou c'est un sot, ou il nous trompe. (Ou est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par ou bien;)—Là, adverbe, de l'article et du pronom la: c'est Là que nous vimes LA reine, c'est Là qu'on nous LA montra.

4º Sur çà, déjà, voilà, deçà, de là, çà et là, par-là,

holà.

De l'accent circonflexe.

247.—L'accent circonflexe (^) se met sur la plupart des voyelles longues: plâtre, tête, abîme, côte, bûche.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met:

1° Sur la lettre i des verbes terminés à l'infinitif par aître, mais seulement quand cette lettre est suivie

d'un t: il connaît, je connaîtrai, etc.

2º Sur les adjectifs en ême: blême, suprême, même, extrême. Excepté les adjectifs de nombres ordinaux: deuxième troisième, etc., dont l'avant-dernier e prend l'accent grave; il en est de même des dérivés deuxième-

ment, à dor noms

ce frui signif adject bouille

4º S passés mais s

248.—
particip
et avec
auquel

L'ac temps

des voy au lang fréquen d'écrire impatie l'œuf,

L'us de l'ap douteu

250.par l'a

1° L il, elle, Qu'elle

2° E ment li etc. M tr'elles verts rocès,

nots ne t, objet, parce

tte et , etc.

suivi renne, plexe, 2° et ccent rotége,

ir : me ;

ilà des dois-je Ou est er par u : c'est nontra.

par-là.

lupart che. 1 s'em-

nfinitif suivie

même, naux: prend xièmement, troisièmement, etc. (Il n'y aurait pas grand mal à donner également l'accent circonflexe à tous les noms terminés en ème.)

3º Sur mûr et sûr, savoir: lorsque mûr est adjectif: ce fruit est mûr, cette pomme est mûre; et lorsque sûr signifie certain: cette nouvelle est sûre,—Sur, autre adjectif, signifiant aigre, ne prend pas d'accent: ce bouillon est sur.

4º Sur dû, redû, mû et crû, lorsqu'ils sont participes passés des verbes devoir, redevoir, mouvoir, et croître, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

248.—Remarque. — L'Académie écrit sans accent circonflexe tua participe passé du verbe taire, sans doute, parce que ce mot est bref; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot âme, auquel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe. (Voyez page 74, nº 199.)

De l'apostrophe.

249.—L'apostrophe (') marque la suppression d'une des voyelles a, e, i. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux vo elles; au lieu donc de dire et d'écrire le homme, le œuf, la armée, il me a écrit, tu te impatientes, si il vient, etc., on dit et l'on écrit, l'homme, l'œuf, l'armée, il m'a écrit, tu t'impatientes, s'il vient, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250.—Il y a quelques mots dont l'e final se remplace par l'apostrophe; ces mots sont:

1º Lorsque, puisque et quoique, mais seulement avant il, elle, on, ils, elles, un, une; Lorsqu'il chante, puise qu'elle l'exige, quoiqu'un peu fatigué, etc.

2º Entre, avant tout mot avec lequel il est intimement lié, comme dans s'entr'aider, entr'ouvrir, entr'acte, etc. Mais n'imitez pas ceux qui écrivent entr'eux, entr'elles; il faut entre eux, entre elles, parce qu'au lieu de présenter la même intimité, ces mots sont distincts: on avait ménagé un abouchement ENTRE EUX. (ACAD.)

3º Presque, uniquement dans ce mot: PRESQU'île.

4º Quelque, mais uniquement devant un, une: QUEL-QU'un, QUELQU'une; de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il QUELQU'une. (ACAD.) Et si elle étend la règle à une, puisqu'elle dit quelqu'une, elle la restreint quant au mot autre, car elle dit: adressezvous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE autre; QUEL-QUE autre vous le dira mieux que moi.

· 5º Grande, dans grand'mère, grand'tante, grand'chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand'peine, grand'peur, grand'route, grand'pitié, grand'-

merse, (on dit aussi grande messe.)

I de si se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant il, ils: s'il veut, s'ils veulent.

De la cédille.

251.—La cédille (ç) est un petit signe qui se met sous le c, suivi de a, o, u, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'un s.

Nous écrivons donc ainsi, façade, reçu, annonçunt, j'aperçois, qui se prononcent fassade, ressu, annonsant, j'apersois. C'est aussi à une raison d'harmonie que la cédille doit son existence dans notre langue.

Du tréma.

252.—Le tréma (··) est un double point qui se met sur une des voyelles e, i, u, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans naif, Saül, etc., qui forment chacun deux syllabes: na-if, Saül, etc.; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans iambe, iambique.

253.—Ecrivez encore avec le tréma les noms ciguë, besaiguë, et les adjectifs féminins ambiguë, aiguë, contiguë, exiguë, pour empêcher qu'on n'en prononce la

terminaison comme celle de fatigue.

On écrit avec le tréma, païen, païenne; ou, sans le tréma, payen, payenne.

254.—Remarque.—Quoi qu'on en ait dit, le tréma est

régu autre ment sur l

25 mêm la lia partin Π_{1} quell

forme nion, dessus cou-de 256

Ferra Ange; Pouss

nous, ce, on, le ver dis-je faut d mener, régim

257.qui en s donnezirons-ne vous cel

3º A t-elle d 258.

se ren comm viens-t' régulièrement placé sur poëme et sur poëte; quant aux autres dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même e: poésie poétique, etc.—(ACAD.)

Du trait d'union.

255. Le trait d'union sert à unir les parties d'un même mot, comme vis-à-vis, peut-être; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans

partirez-vous? ira-t-elle?

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, c'est-à-dire, pardessus, au-devant, arc-en-ciel, sur-le-champ, contre-coup, cou-de-pied, et sans elle, tout à fait, corps de garde, etc.

256.—Cependant le trait d'union se met toujours:

1º Entre les parties d'un nom propre: Clermont-Ferrand, Châlons-sur-Sâone, Boulogne-sur-Mer, Michel-Ange; excepté ceux qui commencent par le ou la : le

Poussin, la Fontaine, la Ferté.

Entre le verbe et les pronoms, je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, lu, les, lui, leur, en, y, ce, on, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime: que dis-je? réponds-moi, pars-tu? approche-toi, etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans allons nous promener, venez le chercher; les pronoms nous et le étant les régimes des verbes suivants, promener, chercher.

257.—Remarque.—Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en soient les régimes, il faut deux traits d'union: rendez-le-moi, donnez-les-lui. Il n'en faut qu'un dans viendrez-vous nous prendre ? irons-nous vous chercher? parce que nous est le régime de prendre et vous celui de chercher.

3° Avant et après le t euphonique: a-t-il réussi? a-t-elle de la fortune?

258.—Ne confondez pas le pronom te (écrit t') qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans assure-t'en, occupe-t'en, approche-t'en, souviens-t'en, va-t'en, etc., avec le t euphonique de s'occupe-

e met il doit

incts:

CAD.)

QUEL-

ndons, si elle

lle la ressez-

QUEL-

rand'-

rand'-

rand'-

ement

'île.

onçunt, onsant, que la

se met on doit récède, in deux rément ique. s ciguë, ië, cononce la

sans le

ima est

t-il? s'assure-t-elle? etc. T, ainsi suivi de en, ne peut être que pronom, et demande conséquemment l'apostrophe.

- 4º Avant ou après la particule ci et l'adverbe là, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, celui-ci, celui-là, ces jours-ci, cette année-là, ci-contre, là-dessus.
- 5º Après très: TRès-humble, TRès-obéissant, TRès-bien.
- 6° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent: dix-huit, vingt quatre, quatre-vingt-dix-neuf, vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze, mille francs, l'an mil sept cent cinquante-quatre, deux cent quatre-vingt-douze, etc. (ACAD.)

L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par et vingt et un, trente et un, etc.

259.—L'Académie n'écrit plus ainsi l'adverbe longtemps; non-seulement elle en fait disparaître le trait d'union, mais encore elle en a contracté (c'est-à-dire réuni) les deux parties, et a fait longtemps: cela dure bien LONGTEMPS, trop LONGTEMPS.

De la parenthèse.

260.—La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261.—Remarque.—A la place de la terminaison ois qu'elle avait maintenue dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté AIS dans français, anglais, portugais, je parais, etc., et dans les imparfaits et les conditionnels de tous les verbes: je chantais, je chanterais, tu finissais, il recevait, etc. C'est une concession dont il faut la louer; de même il faut l'applaudir d'avoir conservé le t dans les mots terminés par ant ou par ent: les enfants, les monuments.

26: tion.

On maire des n

26a const on di phras 264

qu'il de de qu'il de qu'il de qu'il e qu'ille auraie dite.

265 ment. la qua 266.

gramn ties qu n'en r Le s

dont n l'idée

⁽¹⁾ II (2) L grammat sujet log

t être ophe.

be *là*, nt ou ·*là*, ci-

s-bien.

comeure à c-neuf, mille ux cent

parties *in*, eto.

e *long*le trait t-à-dire *la dure*

s mots, de la e pour

entr'ovse (tant me suis rs.

elle avait dopté AIS s impartanterais, la louer; mots ter-

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE Ier

262.—Le mot syntaxe signific arrangement, construction.

On appelle donc syntaxe cette partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263.—On nomme phrase un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit: Dieu est bienfaisant, donc il est bon. Mais la phrase se subdivise en propositions.

264.—Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Or, la phrase suivante, l'homme qui travaille plaît à Dieu même, renferme deux propositions indiquées par travaille et plaît. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet: cet homme lit et méaite. Ici le mot homme étant le sujet de lire et de méditer, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265.—Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, votre frère est aimable, je juge que la qualite d'aimable convient à votre frère.

266.—Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots; soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois: le sujet, le verbe et l'attribut.

Le sujet logique n'est guère autre chose que le sujet dont nous avons parlé page 31; c'est toujours l'objet, l'idée principale (2).

(1) Il n'y a que l'infinitif qui ne soit pas un mode personnel.

⁽²⁾ La seule différence qu'il y ait entre le sujet logique et le sujet grammatical, c'est que ce d'anier s'exprime par un seul mot, et que le sujet logique embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce

L'attribut, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on attribue au sujet; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le verbe sert à marquer l'existence de l'attribut dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet. Dans cette proposition, la terre est fertile.

La terre est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale; fertile est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre; est est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

267.—Le sujet ne saurait être qu'un nom ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif: il est malade, le temps est précieux, VIVRE implique la nécessité de mourir.

268.—Le verbe est toujours le verbe être, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis la journée Est belle; soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples: je parle, c'est-à-dire je suis parlant; tu chantais, c'est-à-dire tu étais chantant; j'ai écrit, c'est-à-dire j'ai été écrivant; j'aurais réussi, c'est-à-dire j'aurais été réussissant.

269.—L'attribut est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom: la vertu est AIMABLE, ces enfants TRAVAILLENT (c'est-à-dire sont travaillant), ils sont HAÏS, cette maison est ma PROPRIÉTÉ, ce chapeau est LE SIEN.

Pour nous résumer donc, sujet, verbe et attribut, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270.—A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelée complément, parce qu'elle sert à compléter le sujet ou l'attribut. Quand je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (sujet, verbe et attribut) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent que ceci : la flatterie est fai-

sujet. Si je dis, tout homme qui vit sans ordre se ruine bientôt, le sujet grammatical est homme et le sujet logique tout homme qui vit sans ordre.

ter com sant, men

Pa sujet le fle l'attr Cer

rages Par sujet; pléme mais nom l

Une bras, p Par femme

-en n

un jeu sujet; pléme ment d Par

peuver étendu entren

primé je suis de sont de de notr depuis de ment de l'embarr lui: lu

de l'attr

qu'on ssoire. tribut or que s cette

entiel, e c'est verbe, ertilité

un *pro*mps est

it qu'il la jourition de je parle, i-dire tu crivant;

par un pe passé, vertu est ire sont prriété,

attribut,

a ajouté *complé*u l'attri-

r des rois, titutives rendre, ie est fai-

tot, le sujet ui vit sans sant. J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet flatterie les mots des courtisans; voilà le complément du sujet; et pour compléter l'attribut faisant, d'y joindre le malheur des rois; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives: les gens sont le fléau.—Les gens, sujet;—oisifs, complément du sujet;—sont, verbe;—le fléau, attribut;—des gens occupés, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'ou-

tragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives: ceux, sont, outrageant.—Ceux, sujet; qui ont été gratifiés des dons de la nature, complément du sujet;—sont, verbe;—outrageant, attribut; mais outrageant quoi? la nature, exprimée par le pronom l'; ce pronom est donc un complément de l'attribut;—en ne les cultivant pas, autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes:

Parties constitutives: une femme fut parlant.—Une femme, sujet;—éplorée, complément du sujet;—tenant un jeune enfant dans ses bras, autre complément du sujet;—fut, verbe;—parlant, attribut;—au roi, complément de l'attribut;—en ces termes, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271.—Remarque.— Le verbe être, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément ; je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras, etc., sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer: je suis à Paris depuis vingt ans, se dit donc pour je demeure, c'est-à div je suis demeurant à Paris; à Paris donc est le complement de l'attribut sous-entendu demeurant;—il est dons l'embarras, pour il se trouve, c'est-à-dire, il est troyant lui: lui et dans l'embarras sont donc les compléments de l'attribut trouvant.

272.—Désormais, et pour plus de brièveté, au lieu de dire sujet ayant pour complément, nous dirons par un seul mot qui a la même valeur, sujet complexe; au lieu de dire sujet n'ayant point de complément, nous dirons sujet incomplexe, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives: un travail est triomphant.

Un travail est le sujet; il est complexe à cause du complément assidu;—est est le verbe;—triomphant est l'attribut; il est complexe, à cause du complément des obstacles.

Paris est beau.

Paris est le sujet; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément:—est est le verbe;—beau est l'attribut; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

273.—Mais outre que les sujets et les attributs sont complexes ou incomplexes, ils sont encore simples ou composés.

274.—Le sujet sera simple, lorsqu'il sera exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif: mon père est aimable; vos frères viendront; secourir les malheureux est un devoir pour les riches.

275.—Le sujet sera composé, lorsqu'il sera exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs: mon père et ma mère sont arrivés; lui et moi nous partirons; lire et méditer (1) sont les moyens de former son jugement.

276.—L'attribut est simple, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent: ma mère est bonne, ma sœur lit, c'est-à-dire est lisant. L'attribut est composé. lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents: ma tante est bonne et douce, cet enfant lit et étudie attentivement, c'est-à-dire est lisant et étudiant.

277.—Nous avons dit que la phrase se divise en

pro

la p elle seco

2

jour comp néce la si selon juste

28 que l'aide

Le.
de qu
en est
fixes

La prince ment lune e fixes a but a

281 positi princ Quan

Les sont fr aisanc plus d

Je : 1º :

2° comp

3° 7

Voir no 456, les motifs qui nous déterminent à mettre sont et non c'est quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs lire et mésti.

ieu de par un lieu de la sujet but.

nt. Juse du Jant est lément

u'il n'a eau est oint de

nts sont *iples* ou

exprimé seul infit; secou-

exprimé lusieurs ui et moi is de for-

rimé par ma mère 'attribut rs adjecest bonne est-à-dire

livise en

e sont et non pitifs live et propositions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions; la principale et l'incidente.

278.—La proposition principale est celle qui exprime la principale idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre: la terre est ronde.

279.—La proposition incidente, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes sujet, attribut ou complément de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, tant pour en préciser que pour en compléter la signification. Dans Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres, la principale est Dieu rendra; qui est juste est une incidente complétant le sujet Dieu.

280.—Le plus souvent la proposition principale n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'incidente.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, les astronomes nous apprennent, toute principale qu'elle est, n'exprime qu'un commencement d'idée complétée par les trois incidentes, que la lune est éloignée de.....que le soleil est à.....que les étoiles fixes se trouvent à.....lesquelles sont relatives à l'attribut apprenant.

281.—Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales: la première alors se nomme principale absolue, et les autres principales relatives. Quand je dis:

Les richesses pour lesquelles se passionnent les hommes sont fréquemment la cause de leurs chagrins; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions:

1º Les richesses sont la cause, principale absolue;

2° Pour lesquelles se passionnent les hommes, incidente complétant le sujet richesses;

3° Une hounête aisance donne souvent plus de bonheur, principale relative: elle est principale, parce qu'elle

n'a de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est richesses, ni avec la cause, l'attribut de cette principale; elle est relative, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4º Qui n'est point excitée par l'envie, incidente complétant le sujet aisance.

282.—Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes, l'incidente déterminative et l'incidente explicative.

283.—L'incidente déterminative est celle qui sert à déterminer, à spécifier les objets ou les faits de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est les animaux sont maltraités. Et, à ne voir que le sujet les animaux, il semblerait qu'il fût question de tous les animaux; mais l'incidente qui rendent le plus de services, restreint cette signification, en déterminant quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels: c'est donc une incidente déterminative.

284.—L'incidente explicative est celle qui explique, qui revèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est les animaux ont, et qui ne pensent point est une incidente explicative, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement, cette proposition qui ne pensent point, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente explicative, mais bien une incidente déterminative, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quelqu'un parlant du roi de France dise:

adn tion den étai elle fait

tron qui min qui

la pl rédo

ancu sents révèl fait i par l

28

de se Quan rien, est m soyon frequ exem comm bonne charit plus in et la n le jou

298 tient dante avec vec la lative,

com-

s inci*xplica*-

sert à anière nature.

les uniles aniles anices, rescont les

lement

mative.

xplique,
érentes
orte, et
relatif

tant un est les cidente nstance

mes, je ectitude at point, ne incierminace comn a qui ue seunt.

Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration. La principale est le roi parla avec admiration, et qui s'entretint de ce fait d'armes, est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé puisqu'on parle du roi de France; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône.—La principale est un roi est indigne du trône, et qui ne s'occupe que de ses plaisirs est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285.—Pour compléter ce que nous avons à dire de la phrase, nous ajouterons qu'elle est pleine, elliptique, rédondante ou implicite.

286.—La phrase est pleine, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce: tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine. Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue.

287.—La phrase est elliptique, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question que fait-il? nous répondons rien, ce mot rien est une proposition tout entière; il est mis pour il ne fait rien.—Chantons équivaut à nous, soyons chantant. Cette sorte de phrase se rencontre trèsfrequemment dans notre langue, en voici d'autres exemples: il réussira comme son père, c.-à-d., il réussira comme son père a réussi. Ainsi que la mère, la fille est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable. Il est plus instruit que son ami, c.-à-d., il est plus instruit que son ami, c.-à-d., il est plus instruit que son ami passé le jour et j'ai passé la nuit.

298.—La proposition est rédondante, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelqu'une de ses parties constitutives. Dans

je vous dis, Moi, que vous avez tort, le pronom moi est un sujet rédondant, le verbe dire ayant déjà pour sujet le pronom je. Les pronoms lui et nous sont également des sujets rédondants dans cette phrase: il soutient, Lui, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, Nous, qu'il en est autrement.

289.—La proposition est implicite toutes les fois que, sans dépendre de nulle autre, et sans les montrer en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, ha! j'aperçois ma mère, le seul mot ha! fait une proposition complète équivalant à je suis surpris. Il n'y a guère que les interjections qui soient des phrases implicites (1).

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est la France; il est simple et incomplexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Est est le verbe. L'attribut est puissante; il est simple et incomplexe: simple, par qu'il est exprimé par un seul adjectif; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl.

La charité est la vertu par excellence.

Prop. princ. abs. parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est la charité; il est simple et incomplexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl. Est est le verbe. L'attribut est la vertu; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et complexe, parce qu'il a pour compl. par excellence.

Une bonne éducation est un bien solide.

Prop. princ. abs. Le sujet est une éducation; il est simple et com-

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre demain, aujourd'hui, hier, jamais, toujours, etc., dont on a fait des phrases elliptiques, quoiqu'il y ait une parfaite identité entre étudiez-vous? Oui; et quand viendrez-vous? Demain.

Cer

Presimp qu'il est us mé p

ples

posé

L'at

posé

com

Cot consé Prop. plexe parce grada par un l'hom

non in complignord est rel mière est expondition comple sent, e l'homn

qui le Ces

princ. incomp compl.,

⁽¹⁾ C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition implicite d'autres propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui résultent des adverbes oui, non. Quand nous disons, étudiez-vous? Oui; pleut-il? Non; ces mots oui et non sont des phrases elliptiques, parce qu'elles répondent, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée: oui signifie j'étudie; non est mis pour il ne pleut pas.

sujet ement utient, gu'il

s que, rer en ins les perçois com-re que es (1).

il n'entre et est la ; exprimé compléple et injectif; et

ne propoité ; il est
ar un seul
; le verbe.
arce qu'il
ur compl.

le et com-

sition imnme celles liez-vous? lliptiques, le proposit mis pour

jourd'hui, Iliptiques, ? Oui ; et plexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et comp., parce qu'il a pour compl. bonne. Est est le verbe. L'attribut est un bien; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et compl., parce qu'il a pour compl. solide.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Prop. princ, abs. Le sujet est les grands et les princes; il est composé et incompl.: composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Sont est le verbe. L'attribut est souffrant et mourant; il est composé et compl.: composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents; et compl., parce qu'il a pour compl. aussi.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Prop. princ. abs. Le sujet est médire; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif; et compl., parce qu'il a pour compl. de ses bienfaiteurs. Est est le verbe. L'attribut est un acte; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et compl., parce qu'il a pour compl. infâme.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase, contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions: 1° L'ignorance dégrade l'homme. Prop. princ. abs. Le sujet est l'ignorance; îl est simple et incomplexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; incompl., parce qu'il n'a point de compl. Est est le verbe. L'attribut est dégradant; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. l'homme.

29 Le savoir l'ennoblit. Prop. princ. relative; elle est principale et non incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet ignorance, ni avec l'attribut dégradant de la principale absolue: elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incompl.: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Est est le verbe. L'attribut est ennoblissant; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et comp., parce qu'il a pour compl. le pronom l'mis pour l'homme.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions:

1º Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre. Proppinc. abs. Le sujet est les soldats et les officiers; il est composé et incompl.: composé, parce qu'il est exprimé par deux noms; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est furent. L'attribut est exécutant; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est

exprimé par un seul participe présent; et complexe, parce qu'il a pour complément bravement et l'ordre.

2º Qui leur fut donné. Prop. incidente déterminative: elle est incidente, parce que, le par elle-même, elle n'a pas un sens complet; 2º et qu'elle a une liaison intime avec ordre, qui est le compl. de la princ.; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet est qui (lequel ordre); il est simple et incompl.: simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom: et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est fut. L'attribut est donné; il est simple et compl,: simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. passé; et complexe, parce qu'il a pour compl. leur.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude!

Cette phrase contient quatre propositions:

1º L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois. Prop. princ. abs. Le sujet est l'homme; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est oubliant et méconnaissant; il est composé et complexe : composé parce qu'il est exprimé par deux partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. l', souvent, le et quelquefois.

2º Qui tient tout de Dieu. Prop. incid. explicative; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est expl. et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est qui; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est tenant; il est simple et complexe : compl., parce qu'il a pour compl. tout et de Dieu.

3º Qui ne respire que par lui. Autre prop. incid. expl., elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

49 Quelle ingratitude! Phrase elliptique qu'il faut rendre par combien grande est son ingratitude! Prop. princ. relative: elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet: elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est ingratitude; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot; et complexe, parce qu'il a pour compl. son. Est est le verbe. L'attribut est grande; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif; et complexe, parce qu'il a pour compl. combien.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions:

19 Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se

et con trik con et con et con et con et con

mo

due plet salu et in mou part

inco comp comp

est a prim comp

F

 \mathbf{C}

abs.
parce
parti
que
princ
qu'el

princ relat cipal

(1) quat mém (2)

mana

qu'il a est inomplet; pl. do la

olle déordre); par un le verbe le, parce rce qu'il

que par Quelle

op. princ. le verbe. omplexe: compl.,

st incid., est expl.
nme, elle
, c'est-àincompl.
omplexe:

., elle est plet; elle ner tel ou hommes.

est princiest rolacipale. Le
arce qu'il
our compl.
e et comf; et com-

rache, ni

mouche. Prop. princ. abs. (1). Le sujet est un homme; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et compl., parce qu'il a pour compl. de mérite. Est est le verbe. L'attribut est saluant, asseyant, crachant, mouchant; il est composé et compl.: composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. s' et se.

20 Comme un sot. Prop. elliptique, signifiant comme un sot salue, s'assied, crache et se mouche, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salue, s'assied, crache et se mouche. Le sujet est un sot; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est saluant, asseyant, crachant, mouchant; il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. s' et se.

Quand viendrez-vous nous voir?

Cette phrase contient deux propositions:

1º Je demande (2) Prop. princ. abs. Le sujet est je; il est simple et incompl. Le verbe est suis. L'attribut est demandant; il est simple et compl.: il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic.; et compl., parce qu'il a pour compl. quand vous viendrez nous voir.

20 Quand vous viendrez nous voir. Prop. incid. déterm. Le sujet est vous; il est simple et incomplexe. Le verbe est serez. L'attribut est venant; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. quand et nous voir.

Fi! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet :

Cette phrase contient deux propositions:

1º Fi! mon fils. Prop. implicite et redondante, et de plus princip. abs. ayant la valeur de vous, soyez honteux, mon fils. Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot fi! correspond aux trois parties constitutives vous, soyez honteux; elle est redondante, parce que le sujet vous se reproduit une seconde fois dans mon fils; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète; et absolue, parce qu'elle est la première principale absolue de la phrase.

2º Vous fréquentez ce mauvais sujet! Prop. princ. relative; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est vous; il est simple et incompl.: simple, parce

(2) Toute phrase interrogative a pour principale absol e: je de-

mande ou nous demandons.

e, ni ne se

⁽¹⁾ Quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (un homme).—Voir page 97, n. 264.)

qu'il est exprimé par un seul pronom; incompl., parce qu'il n'n pas de compl. Est est le verbe. L'attribut est fréquentant; il est simple et compl.: il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. ce mauvois sujet.

CHAPITRE II

DU NOM.

290.—Il y a des noms qui ont les deux genres, voici les plus usités:

291.—Aide est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance: vous trouverez en lui une aide prompte et assurée. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre: un aide de camp, un aide-chirurgien; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin: cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la mieux entendue. (ACAD.)

292.—AIGLE, oiseau, est masculin: un grand aigle. AIGLE, terme d'armoirle, est du féminin: les aigles impériales, les aigles romaines.

293.—Amour est masculin au singulier, et sécinin au pluriel: un eif amour, les dernières amours. Cependant amour signifiant les amours que fent les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier: sculpter, peindre de petits amours. (ACAD.)

294.—Couleur, dans son acception la plus commune, est féminin: des couleurs fraîches et vermeilles. Mais couleur est masculin dans le couleur de feu, le couleur de rose; un beau couleur de cerise, un couleur de chair, etc., parce qu'il y a ellipse du mot ton; c'est comme si l'on disait, un ton couleur de feu, un ton couleur de chair, etc. C'est d'après le m'me principe que feuille est du masculin dans cette expression: étoffe d'un beau feuille morte. (ACAD.)

295.—Courle, signifiant deux, est féminin: une couple de serviettes. Mais couple est du mesculin, 1° quand il marque l'intimité: un couple d'amis; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert: un couple de fripons; 2° quand il exprime l'union de l'homme et de la femme: un beau couple, un vilain couple; ou l'appareillement entre les animaux: un couple de tourtereaux. (ACAD.)

296.—DÉLIGE et ORQUE sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel: c'est un délice, quel délice! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices; un orgue excellent, des orgues portatives.

297. -- ENFANT est musculin s'il représente un garçon! un joli enfant; il est du féminin s'il se dit d'une fille: quelle charmante enfant! la pauvre enfant!

298.—EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions: Les bone exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préventes; ce maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves. (ACAD.)

299.—FOUDEE, feu du ciel, est féminin : la foudre eillonne les nués. Copendant en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois du masculin : être frappé du foudre, expirer cous les foudres vengeure.

(Ac. guer à-direct le soit de l'é

30 préci voilà gerei hien,

Ce

ndjed masc nin: gens. parce term

Co d'un d'affa 301

ses a

303 dans 303 minis

genre Desh

De

ploid dant quar etc.

M

ils so qu'o méri On é ne se sont i

30 Alex

seau

pas de aple et rticipe

voioi

: vous in lorsun aide ait une es de cet

i, terme maines. riel: un amours comme

minin:
dans le
couleur
mme si
. C'est

rviettee. n couple de conhomme areille-

féminin dres déatives. joli enenfant!

Les bons
ptes; ce
ACAD.)
les nues.
lquefois
mgeure.

(ACAD.) Mais foudre est toujours masculin, 1° dans un foudre de guerre. C'est-à-dire un grand général: un foudre d'éloquence, c'est-à-dire un grand orateur; 2° et dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donneut pour attribut, soit à Jupiter, soit à queloues armes, etc.: un foudre ailé, les armes de l'empire français étaient un aigle tenant un foudre dans ses serres.

300.—GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculir ceux qui le suivent: ce sont des fines gens, voilà des gens bien fins: de fort dangereuses gens: des gens fort dangereux, quelles gens! L'adjectif tout fait exception: tous les gens de hien, tous les honnêtes, tous les braves gens. (ACAD.)

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre tout et gens, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, tout et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin: toutes ces bonnes gens, toutes ces vilaines gens, toutes les vieilles gens. Mais on dirait en mettant tout au masculin, tous les habiles gens, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectf habiles a une même terminaison. (ACAD.)

Co n'est pas tout encore.—Le mot gens, suivi de la préposition de et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin : certains gens d'affaires et non certaines gens. (ACAD.)

301.—HYMNE, chant d'église, est du féminin: une belle hymne; dans ses autres acceptions, il est du masculin: un hymne national. (ACAD.) 302.—ORGE est du féminin: de belle orge, de belles orges, excepté dans ces deux expressions: orge perlé, orge mondé. (ACAD.)

303.—Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que peintre, ministre, auteur, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin: madame de Sévigné est un auteur distingué; madame Deshouillières est un poëte aimable.

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

304.—Quoique en général les noms propres ne s'emploient guère qu'au singulier, il est quelque cas, cependant, où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, les deux Rousseau, les deux Corneille, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c.-à-d. lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés; les deux Rousseau se sont rendus célèbres, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305.—Et on écrira avec le signe du pluriel, les Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons, seront

toujours rares, c'est-à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306.—L'Académie écrit avec s au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine: des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums (prononcez factotome) (ADAD.); des numéros, des opéras, des pensums (prononcez pensome) (ADAD.); des récépissés, des reliquats, des specimens, des zéros, des impromptus ou impromptu, des accessits ou des accessit. Nous pensons qu'on peut y ajouter des albums.

307.—Et sans le signe du pluviel: des alibi, des alinéa, des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post scriptum, des quipro-

quo, des vivat, des pater, des ave.

308.—Les mots d'une nature invariable, tels que les si, les car, les oui, les non, etc., ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme: des ut, des ré, des mi, etc.

- 309. Lorsque deux noms sont unis par de, comme dans gâteau d'amende, sirop de groseilles, l'Académie met indifféremment le sécond au singulier ou au pluriel: pavillon couvert d'ardoise, maison de brique ou de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc.
- 310.—Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le bonheur, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité, etc.; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme les ancêtres, les entrailles, les matériaux, les mœurs, les pleurs, les ténèbres, etc.; l'u age les apprendra.

Des noms collectifs.

311.—On appelle collectifs des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.

On en distingue de deux sortes: les collectifs géné-

raux et les collectifs partitifs.

mer n'ex Qua ving exp nom pas qu'i

atte la p verb faibl l'un

par if tyde ral; tent

remende la d'un femm beaud collection si les su

313 d'écri Volé

Au n'est Pouro verbe mais l C'est les à

noms
ingue
es factome)
ononts, des
ou, des
oeut y

es aliuarto, uip**r**o-

ue les ous la ue du usique ni, etc.

omme démie u pluou de chou,

au sinudence,
u pluux, les
ppren-

out en c'est-àchoses, troupe,

is géné-

312.—On appelle collectifs généraux ceux qui expriment un certain tout, et collectifs partitifs, ceux qui n'expriment qu'une partie, qu'un nombre indéterminé. Quand je dis, le nombre des personnes invitées était de vingt, ce collectif le nombre est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas; ici ce même collectif nombre est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313.—Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif général est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe; tandis que le collectif partitif n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbes, peu, beaucoup.

Ex.—La foule, la multitude des curieux fut écartée par la troupe, qui ouvrit un passage au roi. Ici la multitude exprimant un certain tout, est un collectif général; or, le verbe fut et le participe écartée se rapportent à ce collectif et non au mot curieux.

De même on dirait: Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, resta une partie de la journée sur la place publique; ici encore il s'agit d'un tout.—Mais dites, une foule, une multitude de femmes se trouvant mêlées aux perturbateurs, c.-à d. beaucoup de femmes; or, foule, et multitude étant des collectifs partitifs, se trouvaient et mêlées s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom femmes, qui les suit.

313 bis.—D'après ces règles, on est force de dire et d'écrire ainsi: Un grand nombre de personnes furent volves dans la foule.

Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas les personnes, mais un grand nombre. Pourquoi, néanmoins, donnons-nous pour sujet au verbe, non le nombre, qui est le vrai sujet grammatical, mais les personnes, qu'on peut appeler le sujet rationnel? C'est uniquement parce qu'il y a incompatibilité entre

les faits exprimés par le verbe et le sujet nombre. Effectivement, dire d'un nombre qu'il a été volé, serait une expression aussi ridicule que grotesque, car ce serait reconnaître qu'il a des poches et du numéraire (1).

En pareil cas, on a donc rationnellement agi en décidant que, sans tenir comme les exigences grammaticales, on mettrait les corbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Or ici qu'il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un, il est évident que le mot nombre s'efface et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les personnes. Et on appelle syllepse la figure de grammaire qui consacre ces accords (2).

beau par sold

les i men la p pens il n sieu

inte plus nom cinq douz emp

le n ploy sont dés

pén cou mêi tige

je sa der l faux 3e tous tité d

rong Rien et je tort,

⁽¹⁾ Quelques burlesques que soient ces expressions, nous les maintenons ici même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les absurdes règles qu'on a faites sur ce point.

⁽²⁾ Il n'est, dans toute notre langue, point de cas où la syllepse ait une application plus fréquente et conséquemment plus utile qu'à propos des collectifs, et il semble qu'on se soit plu à le méconnaître, tant il est difficile d'expliquer autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies sur cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants:

[&]quot;Le verbe, dit une grammaire suivie, précédé d'un collectif qui a pour complément la préposition de et un substantif, s'accorde avec celui des deux mots (collectif ou substantif) qui frappe le plus l'attention, c'est_à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe."

Cette règle se réduit à ceci : choisir entre le collectif et le nom qui le suit celui des deux qui frappe le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.

Puis on nous donne les trois exemples suivants:

ler ex.—La moitié des passagers n'avait pas la force de s'inquiéter du danger.—Qu'un élève ait à écrire cette phrase sous la dictée, armé de la règle qui précède, il se dira : est-ce la moitié, seraient-ce les passagers qui n'avaient pas la force de s'inquiéter ? Quant à cet être moral la moitié, comme il n'existe pas, il ne peut avoir la faculté de penser, de réfléchir, de s'inquiéter : or, faisons accorder le verbe avec les passagers. En cela, l'enfant aura raisonné très-juste, et comme le lui prescrit le précepte, néanmoins il sera en contradiction avec l'exemple de sa grammaire.

²e EX. LA plus grande PARTIE du bois qui a été coupé n'a pas été BRULÉE.—L'ÉLÈVE: Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle? Pour la partie, je ne vois pas que ce soit un combustible; quant au bois,

e. Effectait une e serait e (1).

agi en se gramadjectifs pensée. ment de efface et element de lepse la (2).

les mainritent, les

yllepse ait itile qu'à connaître, ii servent s difficiles

ctif qui a orde avec is l'atten-'action ou

e nom qui re le sujet

'inquiéter
tée, armé
ent-ce les
à cet être
aculté de
erbe avec
comme le
tion avec

'a pas été ile? Pour t au bois, 314.—Le collectif la plupart et les adverbes peu, beaucoup, assez, trop, moins, etc., expriment un sens partitif; la plupart de ses amis l'abandonnent, peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.

315.—Remarque.—La plupart et plusieurs, mais non les adverbes peu et beaucoup, peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent: la plupart écrivent ce mot de telle manière; la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse; ils se trompent; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul; plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent..... (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés sont: 1° une troupe, une nuée, le nombre, la quantité; 2° la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc.; une dizaine, une douzaine, une centaine. Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux:

Les collectifs la troupe, une troupe; la nuée, une nuée; le nombre, un nombre; la quantité, une quantité, employés dans leur acception propre ou exactement figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de le, la, les, ou de un, une.

1° UNE TROUPE.—Au propre, on peut lire d'une troupe qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête ellemême, etc., etc. Aussi faut-il dire, une TROUPE de voltigeurs ouvrait la marche, une TROUPE de grenadiers la

je sais très-pertinemment qu'il brûle et s'enflamme. Or, faisons accorder le participe brûle avec le bois. L'AUTEUR: Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

3e ex.: La quantité de fourmis était si grande, qu'elle détruisait tous les biens que l'on confiait à la terre.—L'élève: Est-ce l'être quantité qui détruit les biens de la terre? Ne seraient-ce pas plutôt les fourmis? Quant à l'être quantité, je ne vois pas que ce soit un insecte rongeur; incontestablement cette fois ce sont les fourmis.—L'AUTEUR: Rien n'est plus faux, voyez mon exemple.—L'élève: Alors j'y renonce, et je ne saurais m'empêcher de dire que si les exemples me donnent tort, la règle me donne complétement raison.

FERMAIT; c.-à-d. un corps, une compagnie, un détachement, ouvrait, fermait la marche.

Une troupe de voleurs nous ARRÊTA.
Une troupe d'assassins pénétra chez lui.
Une troupe de paysans vint à nous.

Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, se PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services. Dans tous ces exemples, le mot troupe exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni: or il est collectif général.

Par imitation on dira encore, une TROUPE d'oies sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.

Mais il faut dire, en faisant de troupe un collectif partitif,—dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, une TROUPE de voleurs se TROUVENT MÊLÉS dans la foule. Ici une TROUPE ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à beaucoup de, nombre de; en effet, c'est comme s'il y avait BEAUCOUP DE voleurs, ou nombre de voleurs se trouvent mêlés.

On dirait donc encore, une TROUPE de jeunes filles, toutes vêtues de blanc, suivait le corps de la princesse; une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, suivait les jeunes filles; puis, disséminés dans la foule, une TROUPE de gens qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT une bienfaitrice. Dans les deux premiers cas, le mot une troupe exprimant un tout formant corps est un collectif général; mais il n'en est pas de même du troisième cas où le mot troupe n'a d'autre valeur que celle de beaucoup de.

2º UNE NUÉE.—Au propre, on dit d'une nuée qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc.: en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

S'AE

être coup

> dess qu'e entr la s man daie

> > 30

non lecti quarajou augu c'esti colle

bris recru quai de p verb

l'un colle colle non part aien disti gran nome plus

nomi

n déta-

Après la révolution de 1830, une Nuée de solliciteurs s'ABATTIT sur Paris.

Une nuée de sauterelles infesta, désola cette contrée.

Mais si le mot nuée est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sons propre, sa valeur se réduit à beaucoup de: alors il est collectif partitif.

Une NUÉE de solliciteurs DEMANDAIENT des places audessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une nuée qu'elle demande; il y a là une incompatibilité choquante entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la syllepse. Aussi ces mots, une nuée de solliciteurs demandaient, signifient-ils beaucoup de solliciteurs demandaient.

3º UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ.—Ce que nous venons de dire d'une nuée s'applique également aux collectifs un nombre, une quantité. Au propre, on dit d'une quantité, d'un nombre, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc.; c'est à un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste le nombre ou un nombre.

Un nombre de cinq cents soldats fut formé des débris de diverses compagnies.—Un nombre de quatre cents recrues fut ajouté à ce régiment. Ici il s'agit d'une quantité déterminée, d'un nombre fixe, d'un tout connu; de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe; or, ce collectif est général.

Mais ces mots nombre, quantité, partie, précédés de l'un des adjectifs grand, petit, expriment tantôt une collection distincte, un tout séparé, et alors ils sont collectifs généraux; et tantôt un nombre indéterminé, non séparé, non distinct, et alors ils sont collectifs partitifs. Que, par exemple, des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai, la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres est à vous; le plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits est à moi. Ici le plus grand nombre, le plus petit nombre, etc., expriment chacun

ervices.
ne une
r il est

ies sau-

ollectif tes puas dans de dans ete, un Dans bre de; voleurs,

s filles, ncesse; unèbres s, dissé-LAIENT ans les ant un mais il e mot de.

qu'elle étruit, pareil i reste un tout à part, une collection distincte: or ce sont des

collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le détachement le plus fort) fut dirigé vers la droite de l'ennemi et y PÉRIT; LE PLUS PETIT NOMBRE ne FUT pas ENTAMÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa: un quart des membres vota pour le rejet de la proposition, un autre quart environ s'abstint, et le plus grand nombre des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) fut d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre exprime une collection distincte, un certain tout agissant de concert: or il est collectif général.

Dans tout autre cas, le plus grand, le plus petit nombre, la plus grande, la plus petite quantité; la plus grande, la plus petite partie, ne sauraient être que collectifs par-

titifs.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants sont légers et ne répondent pas aux sacrifices de leurs parents. Ici, je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands; en pareil cas, la plus grande partie, le plus grand nombre, signifient la plupart, et ne sont que des collectifs partitifs; effectivement, c'est comme s'il y avait, la plupart des enfants sont légers, et ne répondent pas aux sacrifices.

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE des romans sont mal ÉCRITS et IMMORAUX; c'est-à-dire LA PLUPART des romans sont mal écrits.

Remarque.—Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux: Le trop grand nombre à un Etat?

'4° LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc.; une DIZAINE, une DOUZAINE, une CENTAINE.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux collectifs la moitié, le tiers, le quart, etc. Ces mots expriment-ils précisément la moitié, le tiers, le quart,

alor qu'u que ils r

conts
DIRI
exer

cinq Ce to géra tout là ce

M

parc quan n'a d celle comi nomb

dire, vous nomb colle épars étaie

Po cinqu centa ment généra sont-i emple collect qui si ont des

funeste
E PLUS
nement
mi et y
MÉ.

ART des
n autre
BRE des
UT d'un
xprime

nombre, ande, la tifs par-

sant de

acrifices
acrifices
ans une
pres disnds; en
nombre,
hifs parnit, LA
pas aux

BRE, LA CRITS et ins sont

de quan-LE TROP n Etat? QUIÈME, tc.; une

ent aux s mots e quart, alors ils sont collectifs généraux; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs partitifs; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de beaucoup de.

LA MOITIÉ des députés à voté pour, et l'autre moitié contre le projet de loi.—LA moitié de ces recrues est dirigée sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, la moitié exprimant un nombre fixe, une collection distincte, est collectif général.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai, la moitié de mes pommes est vendue. Ce terme la moitié n'est ni un à peu près ni une exagération, il est l'expression d'une quantité fixe, d'un tout déterminé; et c'est essentiellement, uniquement là ce qui constitue le collectif général.

Mais après avoir visité mon fruitier, je dirai, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits sont gâtés, parce qu'ici il ne s'agit pas d'une moitié fixe, d'une quantité réelle; ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée, n'a en réalité d'autre valeur que celle de beaucoup de, quantité de; effectivement, c'est comme si j'eusse dit, beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits sont gâtés.

C'est d'après les mêmes considérations qu'il faut dire, une douzaine d'exemplaires de cette grammaire vous coûtera quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé: or c'est un collectif général. Une douzaine de livres étaient épars sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots moitié, tiers, quart, cinquième, dixième, etc.; dizaine, douzaine, vingtaine, centaine, etc., doivent-ils exprimer précisément, réellement une moitié, un tiers, etc., ce sont des collectifs généraux; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération, ce ne sont plus que des collectifs partitifs; dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Or, selon le besoin, selon le cas, on peut dire, une moitié ou la moitié de ses soldats succomba, périt dans cette journée.—La moitié, une moitié de ses soldats succomberent, périrent dans cette journée. On dira comme dans le premier exemple, si l'on a à exprimer une moitié réelle, parce qu'alors la moitié est un collectif général; on dira comme dans le second exemple, si le mot moitié n'est qu'une exagération, parce qu'alors moitié n'est plus qu'un collectif partitif. Comme on le voit, la première de ces phrases détermine, précise une moitié réelle, et dit conséquemment plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours collectifs généraux parce qu'ils sont l'expression d'un tout: LE PEU de livres que vous lui avez laissés A SUFFI pour son instruction.—LE RESTE de ces fruits se gâtera si vous n'y prenez garde.

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs généraux deux remarques tout aussi importantes que ce qui précède.

1re REMARQUE.

phr

sor

coq

pas

suje

la t

d'er

tota

Quoiqu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Or, et contrairement à la règle d'un auteur suivi, nous dirons le nombre des élèves Capables de suivre avec fruit ce cours est bien limité; cependant le nombre de ceux qui le suivent est considérable.—La totalité des hommes présents au corps de garde s'élève à vingt, et non, comme nous enjoint de le dire ce grammairien, le nombre des élèves Capable de suivre, et non la totalité des hommes présente au corps de garde. Pas plus que nous ne dirons avec le même auteur, la totalité des enfants incapable de prévoyance ne voit que le présent, car nous ne savons pas plus ce que c'est qu'un nombre capable ou intelligent, que nous ne savons ce que signifie une totalité qui voit.

Mais nous dirons indifféremment, la MULTITUDE de barbares ARMÉE et RÉSOLUE qui, à cette époque, DESCENDIT du Nord, ou la MULTITUDE de barbares ARMÉE et RÉSOLUS qui DESCENDIRENT du Nord, FONDIT sur une province française et s'en EMPARA. Comme on peut dire d'une multitude qu'elle est armée, résolue, et qu'elle descend; et de barbares qu'ils sont armés, résolus, et qu'ils descendent, il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

Une troupe de paysans, les uns jeunes, les autres vieux, CONDUITE ou CONDUITS par le maire de la commune, VINT à nous et nous REMERCIA de notre dévouement. Comme on peut dire d'une troupe qu'elle est conduite, et d'hommes qu'ils sont conduits, il est indifférent que le rapport ait lieu avec troupe ou avec paysans. Cependant on n'aurait plus la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et

re, UNE
, PÉRIT
s soldats
On dira
cprimer
un colxemple,
qu'alors
ame on
précise
s que la

énéraux
de livres
ion.—Le
z garde.
les colortantes

n pour que adjectif.
s dirons LE bien limité; ble.—LA TOingt, et non, e des élèves au corps de LA TOTALITÉ ut, car nous intelligent,

bares ARMÉE
ULTITUDE de
NDIT sur une
ne multitude
bares qu'ils
que l'accord
suit ce col-

CONDUITE OU REMERCIA de lle est conle le rapport rait plus la plusieurs, et que l'un deux, par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs, une TROUPE de paysans CONDUITS par le maire de la commune et SUIVIS de leurs femmes et de leurs enfants VINT à nous et nous REMERCIA, et non une troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.

2° REMARQUE.

Le collectif général la totalité n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi :

La totalité des infants incapable de prévoyance ne voit que le présent, car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde:

La Totalité des hommes est intéressée à son honneur;

La TOTALITÉ des enfants EST JOYEUSE à l'aspect de SA mère;

La TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE;

La totalité de ces élèves ÉCRIT, FAIT SON devoir ;

La totalité de ces enfants est gentille, légère;

La totalité de ces officiers est instruite, pleine d'ardeur et brave comme son épée.

Le nombre entier de ces jeunes filles EST VIF, ACTIF, PARESSEUX, toutes phrases ridioules et où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une totalité, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni intéressée, ni folle, ni coquette, ni légère; elle ne peut ni voir, ni écrire, ni faire son devoir, pas plus qu'un nombre ne peut être vif, actif, paresseux, etc. (1).

Mais dites, en traduisant la totalité par le mot tous :

Tous les enfants INCAPABLES de prévoyance ne voient que le présent :

Les hommes ou Tous les hommes sont intéressés;

Tous ces jeunes gens sont fous de joie;

Toutes ces jeunes personnes sont coquettes ;

Tous ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est général et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas:

LA TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARESSEUSE,

NI LA TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARESSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, la totalité, et vous direz: Toutes ces jeunes filles sont paresseuses, etc. (2).

⁽¹⁾ Que pensez-vous d'une totalité qui CEINT L'ÉPÉE? d'une totalité d'enfants JOYEUSE à l'aspect de SA mère? Et qu'est-ce qu'une mère de totalité?

⁽²⁾ On dit très-bien la totalité de ses biens VAUT tant, sera vendue, est située, se compose de..., suffira à payer ses dettes, n'excède pas la valeur

Des noms composés.

317.—On appelle noms composés ceux qui se forment de plusieurs parties; tels sont corps de yarde, avant-scène.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables; les seules parties variables sont le nom ou l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours un sau pluriel; il existe à ce sujet différentes règles.

po

d'i

pa

de

pla

de

va

en

de

tro

vie

le:

nig

çan

un

pre

c.-à

l'ar

mê

dire

(1

318.— 1^{re} RÈGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes:

Un chef-lieu, des chefs-lieux; une malle-poste, des malles-postes; une rose-pompon, des roses-pompons; un chourave, des choux-raves, etc.

Excepté un appui-main, des appuis-main c'est-à-dire des appuis pour la main. — Un hôtel-Dieu, des hôtels-Dieu, c'est-à-dire des hôtels de Dieu. — Un brèche-dents, des brèche-dents; un timbre-poste, des timbres-poste (1).

Becfique, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot: un becfique, des becfiques. (ACAD.)

319.—2° RÈGLE.—Un nom composé de deux noms unis par une proposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un ver à soie, des vers à soie; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre; un pot-de-vin, des pots-de-vin; un cul-de-sac, des culs-de-sac, etc.

de..., est engagée, hypothéquée, la totalité de ses biens y passera, etc., la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, saisie, etc., etc. Dans une foule de cas semblables, oui, la totalité est un collectif général auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, convenance entre la totalité et les faits exprimés par ces verbes. Mais s'il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement absurde, bannissez ce collectif, et, suivant le cas, remplacez-le par son équivalent tout ou tous.

(1) Toutefois l'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de ne donner, sauf quelques cas très-rares, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot: un brèche-dent. et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours un s à dent, parce que cette expression se dit d'une brèche qui ne peut être qu'entre plusieurs dents.

Excepté un coq à-l'âne, des coq-à-l'îne; un pied-àterre, des pied-à-terre; un pot-au-feu, des pot-au-feu; un tête-à-tête, des tête-à-tête; un vol-au-vent, des vol-au-vent.

Remarque.—Quoique au pluriel ces mots soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un s: de fréquents tête-à-tête; d'excellents pot-au-feu.

320.—3º RÈGLE.—Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties: une claire voie, des claires voies; un coffre fort, des coffres forts; une belle-mère, des belles-mères; une plate-bande, des plates-bandes.

Excepté des terre-pleins, c'est-à-dire des lieux pleins de terre;—des chevau-légers (autrefois compagnie de cavalerie);—des blanc-seings, c'est-à-dire des signatures en blanc (1);—grand'mère, grand'tante, grand'messe; ce dernier fait aussi grande messe, grandes messes. (ACAD.)

Remarque.—Lorsque, dans un nom composé, il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme cervier dans loup-cervier; ce mot, le plus souvent, prend le nombre du nom auquel il est joint:

Un loup-cervier, des loups-cerviers; Une épine-vinette, des épines-vinettes, etc.

Excepté 1° un havre-sac, des havre-sacs; un piquenique, des pique-niques; 2° et tous les noms commençant par vice: des vice-présidents, des vice-consuls, etc.

321.—4° RÈGLE.—Un nom composé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c.-à-d. au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par luimême.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée:

Un tire-bottes, un cure-dents, un essuie-mains; c'est-àdire objets qui servent à tirer les bottes, à curer les

noms

ment

zvan**t-**

é sont

es par-

noms sé, ne

s malı chou-

-à-dire
hôtelse-dents,
e (1).
aujourACAD.)

noms ue du

re, des

era, etc., vendue, a s, oui, la e et l'adité et les u lieu de lectif, et,

ole s'être u pluriel ne s'exettre touèche qui

⁽¹⁾ L'Académie écrit ainsi ce mot : un blanc-seing, des blancs-seings.

dents, à ossuyer les mains; une garde-robes, c'est-à-dire

une chambre où l'on garde les robes.

?22.—Mais il faut écrire sans s, parce qu'il y a unité dans l'idée, un ou des coupe-gorge, c'est-à-dire lieux où l'on coupe la gorge, et non les gorges.—Un ou des crève-cœur, c'est-à-dire douleurs qui crèvent le cœur, et non les cœurs.—Un ou des porte-drapeau, c'est-à-dire ceux qui portent le drapeau, et non les drapeaux.—Un ou des casse-cou, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse le cou, et non les cous, etc.

no

COI

art

qu'

ex

de

vifs

lor

seu

LA

clas

pero

à de

com fonc gén

qu'i

pres

hom

j'em

ję pa

les c

avar

voilà

une

est 1

voilà belle

323.—Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel:

Un avant-coureur, des avant-coureurs, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont en avant; un sous-fermier, des sous-fermiers, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont sous un autre ou sous d'autres, etc.;

Et, sans le signe du pluriel, un à-compte, des à-compte, c'est-à-dire une somme donnée ou des sommes données sur un compte;—un contre-poison, des contre-poison, c'est-à-dire des remèdes contre le poison, etc. (1).

324. - 5° RÈGLE. — Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties:

Des garde-manger, des passe-partout;

Des on dit, des ouï-dire.

⁽¹⁾ Mais cette quatrième règle, nous devons le dire, n'est pas en harmonie avec le sentiment de l'Académie, qui ne donne guère l'e au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un porte-mouchettes, mot composé du nom mouchettes, qui ne s'emploie pas au singulier; comme encore dans serre papiers, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot papier ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc:

Un couvre-pied, des couvre-pieds; Un cure-dent, des cure-dents; Un cure-oreille, des cure-oreilles; Un emporte-pièce, des emporte-pièces; Un essuie-main, des essuie-mains; Un garbe-meuble, des garde-meubles; Un tire-botte, des tire-bottes, etc., etc.

Cette façon d'ortographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d's qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application plus facile. Il est à regretter que quelques-uns de ses propres exemples, peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement identiques, viennent empêcher d'en faire un principe absolu.

-à-dire

unité
lieux
ou des
cœur,
t-à-dire
c.—Un
e casse

t d'une gle que pluriel: dire un un sous-r ou des , etc.; compte, données e-poison, (1).

marque

est pas en uère l'e au ne dans un s'emploie e que pris loie qu'au

a règle gé-'étre d'une uns de ses arfaitement du.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

- 325.—Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.
- 326.—Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples le, la, les, déterminent le nom, 1° lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom: LES hommes sont créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire tous les hommes; LES Français sont vifs et gais, c'est-à-dire les Français en général; 2° lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose: LE général donna LE signal de L'attaque; LA mer couvre les deux tiers de LA terre.
- 327.—Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses: LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets. Ici l'article les concourt, avec ces mots qui perdent leur temps, à déterminer une certaine classe d'enfants.
- 328.—Les articles du, des, de, l', de la, avant un nom commun, n'out pas, comme on nous le dit, pour seule fonction d'exprimer un sens partitif; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, la vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des corneilles, j'emploie trois fois l'article des dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles: l'emploi de l'article est alors de rigueur.
- 329.—On fait encore usage des articles du, des, etc, avant un nom auquel on veutdonner un sens partitif: voilà du pain, de l'eau, des cerises, etc., c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.
- 330.—Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par de : voilà de jolis enfants, de beaux jardins, de beau blé, de belle avoine, de bon vin, d'excellent pain, etc.

331.—Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans belle-mère, beau-père, petitspois, etc.; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps, etc., il faut maintenir l'article: il y a des beaux-pères, des belles-mères, qui valent de véritables pères, de vraies mères; voilà des jeunes gens et des jeunes personnes passionnés pour l'étude; avoir du beau temps, du mauvais temps, fréquenter la société du beau monde.

332.—Mais l'article se supprime et se remplace par de toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale; c'est ce qui arrive,

1º Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif: un concours de personnes, une société de petits-maîtres ou de petites-maîtresses, une réunion de grands hommes, un pensionnat de jeunes personnes, peu de beau monde, beaucoup de mauvais temps. Excepté 1º les collectifs bien et la plupart: bien des peines (1), la plupart des hommes; 2º et le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent: nous ne revîmes qu'un petit nombre des amis de notre enfance.—J'ai encore un peu du vin que vous m'avez vendu.—Je n'aime point des travaux trop faciles, des occupations qui ne disent rien à l'esprit.

C'est par la même raison qu'on dit montre d'or, tabatière d'argent, bas de soie, compote de poires, maison de bois, etc. En effet, ces noms or, argent, etc., ne déterminent ni tout l'or, ni tout l'argent, ni certain or, ni

certain argent.

333.—Remarque.—Ne dites pas montre en or, tabatière en argent, table en marbre, maison en bois, etc.; mais montre d'or, tabatière d'argent, table de marbre, maison de bois, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par de et non par en.

2º L'article se supprime et se remplace encore par de, lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une négative, ou qu'il se place après un im-

sou

fau fold per vou dir vor

. 1

affi à-di ave par faut

seuli a son j vin yeur réco

dem de fr nul d à-dii

au p c'est

gatif c'est

de l'a

⁽¹⁾ Cependant il faut dire, bien D'autres, et non bien DES autres; c'est la seule exception relativement à bien.

personnel employé négativement. (De, alors, équivaut à peu près à nul, aucun): la musique et la peinture ne souffrent point de médiocrité; je ne connais pas D'homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus D'amis; souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment.

334.—Mais remarquons que si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, alors il faut l'article: je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement, c'est-à-dire j'ai DE L'argent, non pour le dépenser; vous vous inquiétez, dites-vous; mais n'avezvous pas DE LA santé, DE LA fortune, DES amis? c'est à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, il ne peut parler sans faire DES fautes, c'est-à-dire il fait des fautes, toutes les fois qu'il parle; et avec de, parce que le sens reste négatif, cet étranger parle sans faire DE fautes, c'est-à-dire il ne fait pas DE fautes. (ACAD.)

335.—De là il résulte 1° que quand ne... que signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif: cette mère n'a des yeux que pour son fils aîné. (Acad.) Il n'a des fruits, il ne récolte du vin que pour sa maison, c'est-à dire cette mère a des yeux seulement pour son fils aîné; il a des fruits, il récolte du vin seulement pour sa maison. (Acad.)

336.—2° Que quand ne... que signifie nul autre, il demande de, parce qu'alors il a un sens négatif: il n'a de fruits que des poires et des pommes, c'est-à-dire il n'a nul autre fruit que... il n'a de soutien que son fils, c'est-à-dire nul autre soutien.

337.—On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, cet enfant n'a du plaisir que quand il travaille, c'est-à-dire du plaisir seulement quand il travaille.

338.—Et avec de, parce que la phrase a un sens négatif, il n'a de plaisir que celui qu'il trouve à l'étude, c'est-à-dire il n'a nul autre plaisir que celui....

339.—Avec les adver ses plus, moins, mieux, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison: votre mère est LA plus aimable personne que je connaisse; de toutes les jeunes

petitst pour
t gens,
nonde,
r l'arvalent
es gens
oir DU
été DU

d'un

ce par déterose que rive, artitif: maîtres commes, monde, tifs bien

ommes; expresnombre DU vin travaux l'esprit. or, taba-

uson de détern or, ni

EN argent, tière D'ar-Académie entre dans

ore par accomun im-

es autres;

personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS jolies. On emploie simplement le lorsqu'il n'y a point de comparaison: ne pensez pas que quelque impolitesse les fasse sortir de leur caractère; c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent LE PLUS aimables; c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont LE PLUS jolies.

340.—Avant plus, moins, mieux, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe: c'est la personne que j'aime LE MIEUX, voilà les généraux qui ont combattu LE PLUS vaillamment.

De la répétition de l'article.

341.—Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second, etc., l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter:

1. Avant tout nom pris dans un sens déterminé:

Il faut dire, le père et la mère, son frère et sa sœur, le maire et le préfet, et non les père et mère, ses frère

et sœur, LES maire et préfet;

2º Avant deux adjectifs unis par et, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom: les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage. Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire l'intérêt général et le privé, l'histoire profane et la sacrée, la cote foncière, la mobilière et la personnelle, dites, l'intérêt général et l'intérêt privé; l'histoire profane et l'histoire sacrée; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle. (1).

342.—Au contraire, ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs qui se rapportent à un même nom : il faut

do an Mo

po

ap

por més vra nir

jour de l enc qua

jara DES 2 le st à l'a

les v

ou la

Au Au Au Au Au Au Au

Au

Au

⁽¹⁾ C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle; et, d'une part, l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif; et, de l'autre, les lenteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article

s PLUS
point
plitesse
atraire,
s jeunes
s jolies.
avariaoe ou à

MIEUX,

mment.

rminés erminac., l'aréter: ainé: sa sœur, ses frère

ls ne se anciens d étage. t en dé-, au lieu rofane et sonnelle, profane bilière et

répéter cun des : il faut

pour être s règle; et, a répétition le cause la nt fait que ur qu'on ne de l'artiels donc dire le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami, et non le bon et LE brave Henri IV, mon bon et mon fidèle ami.

343.—L'emploi de l'article est facultatif avec certain: j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme; il y a CERTAINES choses ou de certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. (ACAD.)

344.—La suppression de l'article est de rigueur après comme signifiant en qualité de : le pape peut être considéré comme chef de l'Eglise, ou comme prince temporel; comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire en qualité de chef, en qualité d'ouvrage; comme président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et non comme le président, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres.

345.—Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article: vin du Rhin; d'autres de la préposition de: vin de Bourgogne; et d'autres encore qui ne prennent ni article, ni préposition: quai Voltaire.

346.—1re REGLE.—Il faut donner l'article,

1º A tout nom propre formé d'un nom commun: le jardin des Tuileries, le royaume des Pays-Bas, l'avenue des Champs-Elysées, le sommet du Mont-Blanc;

2. Aux noms de monuments: l'élégance du Panthéon, le style de Notre-Dame (le déterminatif notre équivaut

à l'article); le palais du Louvre;

3° Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes: les vins du Rhin, les bords de la Loire, la chaîne des

Au mot bigarrer: bigarrer ses ouvrages de mots grece et latine;

Au mot, lux: la fortune a son flux et reflux;

Au mot agent de change: entre les négociants et banquiers;

Au mot carbone : substances végétales et animales ;

Au mot banquet : tous les princes et princesses du sang;

Au mot chef: des officiers et sous-officiers; Au mot royal: les enfants et petits-enfants;

Au mot gélatine : parties molles et solides ;

Au mot majeure: consentement de SES père et mère ; etc., etc.

ou la non répétition du nom; elle dit, à la préface de son Dictionnaire, page 24, les langues grecque et latine;

Alpes, et conséquemment aux noms de départements formés de noms de rivières ou de montagnes, département DE LA Seine, département DES Vosges;

4° Aux noms propres d'hommes employés au pluriel: l'ancienneté des Bourbons, le règne des Stuarts, la famille des la Rochefoucault, quai des Augustins;

347.—2. REGLE.—Au lieu de l'article, on met de avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les prénoms: la profondeur de Rousseau, l'esprit de Voltaire, la conversion de saint Paul, la ville de Paris, le château de Vincennes, les foudres de Jupiter, le père de Sophie.

348.—Remarquez 1° que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : la ville DU Havre, les îles DE LA Trinité.

2º Que, lorsqu'une rue; un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguité de supprimer la préposition et de dire: rue Richelieu, passage Choiseul, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, rue Saint-Augustin, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition de donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis le passage DE Choiseul, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul: la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349.—Les noms de royaume, d'Etats, comme la France, l'Angleterre, etc., de provinces, comme la Bourgogne, la Champagne, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans les forces DE LA France, la dette DE l'Angleterre, et quelquefois de la préposition de, comme dans les vins DE France, la dentelle D'Angleterre.

350.—Il faut l'article, 1° lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, les limites, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique de la France, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée France; 2° lorsque le mot France est mis pour la nation française. Les revenus, les ressources, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire de la France, c'est à-dire de la nation française.

351.—Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir

nor dan qu'

règ l'A

no

ue

F

DE

3
n'es
y e
sati
(La

do de fort dan il fa com:

d'un pour chàr conn du jo naiss sa la

(1)

oments départe-

au pluuarts, la

de avant noms de les pré-Voltaire, château Sophie.

rmés d'un lire, qu'il**s**

carrefour, blissement nieux, pour s dire: rue i Voltaire, constances, e. En effet, un passage c Choiseul:

mme la mme la catégorie mandent ime dans eterre, et s les vins

de toute
es limites,
uation, la
de l'étenet France
s, les resl'attitude,
est à-dire

non de l'article, mais de la préposition de, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction: vin de France, dentelle d'Angleterre, toile d'Hollande (1), bœuf de Normandie, vin de Bourgogne, cuir de Russie.

352:—Remarquez 1° que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée, page 127, c'est-à-dire qu'il prend l'article: mouton DES Ardennes, vin DU Rhin, vin DE LA Uôte-d'Or, vin DU Cher, charbon DE L'Yonne.

2º Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujeurs l'article, et qui se soustraient à toutes les règles; tels sont, le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beau jolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc.; les mines DU Pérou,

l'empire DU Brésil, les blés DE LA Brie, etc.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF.

De l'accord de l'adjectif.

353.—Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée: satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir. (La même règle s'applique au participe présent.)

354.—Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire, depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte occupé; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, comme IL est occupé, etc.

355.—Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque; on ne pourrait donc dire, connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège, parce que connaissant sa langue, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, ce jeune homme connaissant sa langue, ou comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal le chargea d'une classe.

se servir

⁽¹⁾ L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait toile DE Hollande.

356.—Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte: un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.

ex

FO

le

V

RI

tic

po

lie

en

va

PO

fra ca

pa

le

tée

éte

plq

to

av

au

ci

- 357. Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms nous, vous, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne: Mon fils, vous serez recherché si vous êtes instruit; nous, soussigné, maire de Lyon, nous, préfet de la Seine.
- 358.—Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.
- 359.—Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : le frère et la sœur sont POLIS.
- 360.—Remarque.—Lorsque les deux noms auquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire un cabinet et une chambre petits, on dira une chambre et un cabinet petits. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.

EXCEPTIONS.

- 361. 1^{re} exception. Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier.
- 1º Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification: cet élève apporte dans ses devoirs un zèle, une Assiduité bien étonnante, ou une Assiduité, un zèle bien étonnant; nous eûmes pendant quelques jours un souci, une anxiété, une inquiétude mortelle.

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom et dit, par exemple : il y avait une FOULE, une FOULE nombre orte: un imables,

'adjectif ces prole: Mon r; nous, Seine.

noms ou : *père et*

de diffé-: *le frè*re

pporte l'ads nom masimbre petite, ace du nom on pour les re AIMABLES.

portant à ier.

est-à-dire tion : cet assiduité ÈLE bien un souci,

er, parce le besoin le, qui fait autre mot.

x termes, rés, une FOULE extraordinaire, expression qui correspond à il y avait un MONDE, une FOULE extraordinaire.

362.—Il en serait de même de l'accord du relatif, lequel, laquelle, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes; on dirait, c'est un homme d'une volonté, d'une force de caractère à laquelle tout doit céder; il a une adresse, une dextérité qui le rend propre à tous les exercices du corps.

363.—Remarque.—De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction et entre des noms ni entre d'autres mots synonymes; ne dites pas, il y a une grande force et une grande énergie de caractère; mais une grande force, une grande énergie.

364.—2. Lorsque les noms sont unis par la conjonction ou: il faut une force ou une Adresse bien rare pour sortir de cette difficulté. Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction ou exclut l'un des noms; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut une force et une adresse réunies, mais seulement l'une ou l'autre.

365.—2° exception.—Les adjectifs nu, demi, excepté, supposé, compris, passé, placés avant les noms, sont invariables: Nu-tête, demi-heure, excepté ces dames, supposé telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs, compris, y compris, non compris sa maison de campagne, passé cette époque, vos réclamations ne seront pas comises. Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant; la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc., c'est-à-dire la tête étant nue, ces dames étant exceptées.

366.—Remarque.—Demi, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose: quatre heures et DEMIE. Cet adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif: dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs DEMIES.

367.—Ci-inclus, ci-joint, après les noms, s'accordent toujours: les pièces ci-incluses, les billets ci-joints. Placés avant le nom, ils ne s'accordent que quand 1° ils sont au milieu des phrases, et que 2° ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif: vous trouverez ci-jointe, ci-incluse LA copie, UNE copie, DEUX copies,

LEUR copie de telle pièce.—On dirait donc au commencement des phrases: CI-JOINT, CI-INCLUS la copie de cet acte; et, au milieu des phrases: vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS copie, ce mot copie n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

l'h

FR

CUI

me

dér

à s

dit

(A

II inter

com

et l'

ner

ave gro

rob

sig

qu'

d'af

hom

B

h

pou

COI

sor

ou

des

368.—De tous les adjectifs dont le son final fait eux, il n'y a que bleu et feu, qui ne prennent point d'x: un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus, jeu son père.

Hébreu ne prend x qu'au pluriel : il sait l'hébreu ; les Hébreux.

369.— Feu ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif: FEU la reine, FEU sa mère; mais placé après, c'est le contraire: la FEUE reine, sa FEUE mère; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370.—Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la representation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot ton: des mousselines ROSE TENDRE, des cheveux CHATAIN CLAIR; c'est-à-dire des mousselines d'un ton rose tendre, etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé: des sourds-muets, des sourdes-muettes, des aveugles-nés, des enfants premiers-nés, des hommes ivres-morts.

371.—AIGRE-DOUX.— Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties: des fruits AIGRES-DOUX, des oranges AIGRES-DOUCES, c'est-à-dire tout à la fois, aigres et douces. (ACAD., au mot aigre-doux.)

Nouveau-né ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe nouvellement, les enfants nouveau-nés, sa fille nouveau-née. Et, en parlant de deux jumelles, comment se portent vos filles nouveau-nées, vos premières nées?

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où nouveau, bien que signifiant nouvellement, s'orthographie comme s'il était adjectif: les nouveaux mariés, la nouvelle mariée; il faut fêter les nouveaux venus, la nouvelle venue, etc. (ACAD.)

commencopie de everez cirécédé ni

n'y a que robe bleue,

lébreux.

éminine, détermié après, *tère*; cet

adjectifs
endre, bai
tés à la
evarient
mousse; c'est-àlais lorsrder les
ds-muets,
premiers-

quelques cédents, AIGREStout à la ux.) artie, la

nent, les Et, en vos filles

emporté eau, bien mme s'il mariée ; uue, etc. C'est encore au mépris de la règle et au profit de l'harmonie qu'on dit de la viande, de la volaille trop FRAICHE TUÉE pour être tendre; des roses FRAICHES CUEILLIES, etc. Îci, en effet, fraîche signific nouvellement, récemment.

Mort-né. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font mort-né variable à ses deux parties; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, deux enfants mort-nés, une tragédie mort-née. (Acad., au mot naître.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme intentionné, consolable; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme applicable, inapplicable, pardonnable; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372.—C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent 1° quels sont ceux de nos adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples: grand local, gros livre, beau cheval, ou après le nom, comme dans robe blanche, pantalon gris, etc;

2º Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou

qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples:

Femme grosse, signifie femme enceinte;

Grosse femme, — qui a de l'embonpoint; Sage-femme, — une accoucheuse;

Sage-femme, — une accoucheuse; Femme sage, — femme vertueuse.

Bonhomme (en un seul mot), signifie 1° peu avisé, 2° homme d'un âge déjà avancé: un vieux bonhomme, le bonhomme se porte encore bien;
Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt un homme bon, pour éviter une équivoque;

Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant;

Homme brave, — qui affronte les dangers; Honnête homme, — qui a de la probité;

Homme honnête, - qui est poli;

Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires;

Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373.—Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif: les cris des BLESSÉS et des MOURANTS; l'opinion de ce savant est que..., elle

n'aime que le ROSE et le BLANC. De même, le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état: il est avocat, elle est peintre.

374.—Quelquesois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom: c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois. (ACAD.)

375.—Ne confondez pas les trois adjectifs extravagant, fatigant et intrigant, qui s'écrivent par ga, avec les participes présents extravaguant, fatiguant, intriguant, qui prennent gua: discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant; on nuit au progrès en fatiguant trop l'esprit.

376.—Il faut terminer par ent les neuf adjectifs suivants: adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, résident, violent, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents adhérant, affluant, etc., lesquels, ainsi que tous les participes présents, se terminent par ant.

CHAPITRE V.

Des adjectifs déterminatifs.

377.—De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que vingt, zent et mille qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et cent ne prennent un s, que lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre: on écrit donc avec s, quatre-vingts hommes, deux cents francs, et sans s, quatre-vingt-trois hommes, deux cent quatre francs.

378.—Cependant si vingt et cent ne sont que des abréviations des nombres ordinaux vingtième, centième, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, ce passage est au chapitre quatre-vingt, cette découverte se fit l'an huit cent, je ne parle que du seul chapitre quatre-vingtième, que de la seule année huit-centième. Ce serait différent, si je disais, l'ouvrage

se di telle

3' van 1'

MIL peut

hom: vez

mer de c heur

R

de n noms c'est à de de n est r

38

sess je me je m paro rédo tous char je fo ne p

O mett dent

puis fass

non

nom deexprimer re.

bres'emurd'hui le

s extravac ga, avec int, intriit, travail en FATI-

ectifs suiexcellent, composés, présents is les par-

n'y a que prendre

qu'il y a ont point s, quatres, quatres

que des , centième, u pluriel, exprimée. tre-vinge, le que du ile année l'ouvrage

se divise en quatre-VINGTS chapitres; de telle époque à telle autre, il y a huit cents ans.

379.—Mille s'orthographie des trois manières suivantes:

1º MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-àdire de la date ordinaire des années: la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours. Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2° MILLE, pour signifier dix fois cent: dix mille hommes, deux mille francs; dans ces deux cas, écri-

vez toujours sans s.

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin: ce cheval a parcouru trente MILLES en deux heures.

Remarquez que million, billion, milliard, sont des nome de nombre, et non des adjectifs de nombre. Ce sont des noms, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom: il est riche à deux millions. Il n'en est pas de même des adjectifs de nombre; on ne saurait dire: il me doit mille; il est riche à cent mille; c'est là ce qui les distingue.

380.—En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles, dites, j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles. Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que rédondant, est de rigueur, comme dans ces exemples: tous les ans, les animaux perdent LEUR poil; la poule chante après avoir pondu son œuf; depuis quelque temps je fais mal MES digestions, etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie n'avoir de quoi mettre sous sa dent ou sous la dent; cet enfant fait ses dents; nous étions mal à Notre aise, etc.

381.—Notre, votre, leur, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1° lorsque l'objet possédé ne peut, 7 or sa nature, avoir de pluriel : c'est à Leur prudence à Leur sagesse que vous devez ce résultat; 2° lorsqu'il n'exprime distinctement qu'une seule personne ou une seule chose : tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à Leur capitaine; les habitants d'une commune ont pour premier magistrat leur maire.

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité: les soldats de cette compagnie sont dévoués

à LEURS officiers.

382.—Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, l'Académie met indifféremment le singulier et le pluriel; elle écrit: les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURs parents; des lettres à LEUR adresse ou à LEURs adresses; les ouailles connaissent la voix de LEUR pasteur. Elle se fonde, pour le singulier, sur ce que chaque lettre n'a qu'une adresse; et pour le pluriel, sur la collection des adresses, etc.

383.—Il est même des cas où il faut absolument le singulier; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier; et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, à la rue de leur enfant, les mères oublient les douleurs de l'enfant ement; les poules chantent lorsqu'elles ont fait leur Euf, etc., parce qualit l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384.—Son, sa, ses, leur, leurs, sont toujours régu-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples; mais un grammairien suivi n'admettant que le pluriel pour tous les cas, en considérant encore que le singulier est évidenment un CONTRE-SENS, nous pensons devoir insister.

A cette question, Que faites-vous là, messieurs? répondra-t-on, en croyant à ce grammairien: Nous fumons DES pipes, nous fumons NOS pipes? ou bien, en croyant à l'Académie: Nous fumons UNE pipe, nous

fumons NOTRE pipe?

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie?

Cependant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous a une pipe; or il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous attaquons ponctuellement remplies, voilà des unités collectives, et nous n'oserons jamais dire, nous fumons DES pipes, nous fumons NOS pipes. Que conclure de cette règle?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche; un souslieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Est-ce assez qu'une nom o

385 de ch que d

même perdu

règle d

Par v dans so sous-lie et je dé vous mo Les li

sous-lie sable n encore: Sous

CHAPEA sont par attendu

Pour nous ser naches prendre chapear

Dans parole, Suivo

leurs re
Solda
d'aplom
à la thé
plusieur
sieurs p
Solda

corps d'

Ou, s'
peu vos
passer r
les batte
pouces d
Concl

gences l'Acadé eut, y or dence, à orsqu'il e ou une nie sont commune

ine idée *dévoués*

s même ifféremenfants à LEURS edresses;
Elle se ettre n'a ollection

lier; c'est
pluriel un
ue de LEUR
es chantent
et que les
quel elles
ou quatro
ntent, non
de pondre,

rs régu-

un gram-, en consisens, nous

ra-t-on, en umons NOS pipe, nous

de nous a de la règle ités collecs, nous fu-

; un sousssez qu'une lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne: les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs.

385.—Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de son, sa, ses, ne peut avoir lieu

que dans deux cas:

1º Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : ce vin a perdu sa couleur, où l'objet possesseur vin est le sujet.

règle de grammaire l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

Les lieutenants portent LEURS épaulettes à gauche?

Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite?

Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche?

Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite?

Par votre éternel pluriel, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Mon incertitude ne cesserait-elle pas si vous me disiez:

Les lieutenants portent L'ÉPAULETTE ou LEUR ÉPAULETTE à gauche ; les sous-lientenants LA portent à droite? N'est-ce pas là ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent? Nous dirons donc

encore:

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient un Panache a LEUR CHAPEAU. Est-ce que ces deux singuliers (panache et chapeau) ne me sont pas d'une absolue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau?

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le pluriel, nous serions obligés d'écrire, les grenadiers du centre portaient des panaches à Leurs chapeaux. Par là, pouvons-nous nous faire comprendre? cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la

parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à

leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA tête droite, LE menton rapproché DU col, LE corps d'aplomb sur les hanches, partez DU pied gauche, il faudra pour obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cole, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, ais-je, qu'ils s'expriment ainsi:

Soldats, tenez LES têtes droites, LES mentons rapprochés DES cols, LES corps d'aplomb sur les hanches, partez DES pieds gauches, et baissez-en

LES pointes ;

Ou, s'ils parlent à la seconde personne, ils auront à dire: pliez un peu vos bras gauches, ayez vos fusils au défaut DES épaules, faites passer rapidement vos armes devant vos corps, et glisser vos mains sur les batteries, tenez vos pouces allongés sur LES bois et LES canons à devx pouces de vos nez.

Concluons donc, qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le singulier ou le pluriel,

l'Académie a sagement et logiquement agi.

On dira de même, ces roses ont conservé LEUR fraîcheur; chaque chose a son bon et son mauvais côté, etc. Mais on ne pourrait guère dire, il n'y a qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (les roses) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve leur; dans ce cas, il est mieux de donner une autre tourpure à la phrase.

2º Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition: la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit; la langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.

386.—Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel: tels sont nul, aucun, chaque: NUL homme, Aucun individu, CHAQUE soldat. Il en est de même des expressions pas un, plus d'un: PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres. (ACAD.)

387.—Forcément, toutefois, les adjectifs aucun et nul se mettent au pluriel, 1° lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier: il ne nous reste aucuns matériaux; cette maison donne de beaux revenus sans aucuns frais; je ne connais nulles gens plus heureux que ces villageois; 2° lorsque, tout en ayant un singulier, le nom se prend dans une acception différente au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette acception. Par exemple, on dirait, nulle troupe de comédiens n'eut un chef comme Molière, parce que, dans cette acception, troupe se dit au singulier; et nulles troupes ne résistaient aux grenadiers de Napoléon, parce que, pris dans cette acception, troupes se dit au pluriel.

388.—Même est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il est avant le nom: voici les mêmes hommes; 2° quand il est après un pronom: ils vinrent EUX-MÊMES.

3. Après un seul nom, a-t on ajouté, même est adjectif: le fils suit les principes mêmes du père; voici les lieux mêmes où se livra la bataille. Dans ces exemples et dans tous cas analogues, même est et ne peut être qu'adjectif.

abso trou ce m mêm soit adje

rois Mêm chos

(1)
même
nous
adjec
même
la règ
dit, s
noms,
invar
véteme
Effe

si j'er l'espr que compr compr une idée c

Or 1
terme
pensée
est ad
précée
leure
Aut
Les

Les Les Dar faible Les Que Ce 1 fraîcheur; etc. Mais ent que j'ai aru, parce sujet de la cas, il est prase.

d'une préation, nous angue franmonie, une

ion exclut ul homme, même des evint, plus

ucun et nul
exquels ils
e nous reste
eux revenus
es plus heuent un sindifférente
dans cette
oupe de co, dans cette
es troupes
parce que,
pluriel.

nom: *voici* n pronom:

e est adjecici les heux les et dans qu'adjectif. Mais on a été trop loin en posant ainsi en principe absolu que même est adjectif par cela seul qu'il se trouve après un seul nom. Il est des cas fréquents où ce mot signifie tout à la fois aussi, où lui-même, elle-même, eux-mêmes, elles-mêmes. Or, on peut le considérer soit comme adverhe et l'écrire invariable, soit comme adjectif et le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment:

Les rois même ont des peines, ou les rois mêmes ont des peines.

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, les rois Aussi ont des peines; et, le second, les rois Euxmêmes ont des peines. Dans les deux cas, on dit la chose au même degré de vérité (1).

(1) Si nous devions établir une différence, ce serait en faveur de même adverbe; car partout où ce mot peut se remplacer par aussi, il nous semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjectif. A ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, les rois nême ont des peines, appartient par le fonds de la pensée, bien moins à la règle établie par même placé après un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que même, après plusieurs noms, ayant la signification de aussi, est adverbe et conséquemment invariable: ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements même.

Effectivement quand je dis:

Les rois MEME ont des peines,

si j'en juge à l'œil, même vient après un seul nom; mais si j'en juge par l'esprit, ce mot même, ce mot aussi, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que cette réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que l'esprit complète comme suit ou par quelque équivalent?

Les hommes en général ont des peines, Les rois MÊME ou les rois AUSSI en ont.

Or la syllepse m'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul terme exprimé, les rois, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée, c.-à-d. avec les hommes, et les rois MEME, il s'ensuit que même est adverbe par les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment cité: ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements MEME.

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves MEME peuvent avoir des défaillances;

Les plus grands génies MEME s'égarent ;

Dans les meilleures pièces MEME de Corneille, on remarque des parties faibles.

Les meilleurs littérateurs neme pèchent contre la grammaire.

Quand encore je dis,

Ce malheureux enfant ne respecte unu pas ses parents, le mot même

Même est uniquement adverbe: 1º lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article: leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent même la nuit; 2º lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe: les riches, les princes, les rois même ont des peines.—Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements même. Dans ces trois exemples, même est adverbe, parce qu'il signifie aussi.

389.—Quelque est assujetti à trois règles:

1º Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots: et quel s'accorde avec le nom auquel il se rapporte: QUELS QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit ca fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle

entreprise.

Dans ces exemples, quel est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de quelque grand. Effectivement, quand je dis, quels que soient ses moyens, quelle que soit sa fortune, j'exprime des idées équivalant à quelque grands que soient ses moyens, quelque grande que soit sa fortune.

2º Quand quelque est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom: nous ne vîmes que quelques personnes, quelques avis qu'on lui donnât, il les repoussait. Ici quelque est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3º Et si quelque est avant un adjectif immédiatement suivi de que, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction quoique: QUELQUE difficiles QUE soient ces questions, il les résoudra; QUELQUE pressés, QUELQUE rusés Qu'ils soient.

Remarque.—Si l'adjectif qui suit quelque n'est pas immédiatement suivi de que, quelque, alors, est regardé

est adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison cesserait-il d'être adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans rien retrancher à la proposition, et, ce qui est beaucoup plus, en lui conservant le même sens. comm les au envier

390
Il e
ou qu
TOUTE
absent

sont To Tou quoiqu raison

suivai

un ad muet: TOUT l'oreil

2º 7 nombréunie cet ad piré: Ici il l'oreil

TOUT S TEL ce nor

Tel, verbe produc digo, e

TEL diatem le préc habitée des tigs

Reman ploie qui indiquer Cependa

Ce malheureux enfant ne respecte pas ses parents même.—Nous le demandons encore, pourquoi même cesserait-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier?—Pour conclure, répétons ceci: dans tout cas où même peut se rendre indifféremment par aussi, ou par lui-même, eux-mêmes, il est indifférent de le traiter comme adverbe ou comme adjectif.

l est après icle: leurs it même la ous sujets, ces, les rois perdu leur ents même. parce qu'il

it en deux lil se rap-E QUE soit d'une telle

onséquemelque grand. soient ses e des idées es moyens,

écrit en un e vîmes que i donnât, il djectif qui éterminée. édiatement s il correstificiles QUE pressés,

est regardé

e raison cesseous, sans rien i est beaucoup comme adjectif: QUELQUES grands hommes que possèdent les autres nations, la France, sur ce point, n'a rien à leur envier.

390.—Tour est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses: Toute âme est capable de quelques vertus; ils sont tous absents; ces enfants sont tous aimables, c'est-à-dire sont aimables tous sans exception; les filles de votre frère sont toutes instruites, c'est-à-dire toutes sans exception.

Tout est adverbe, quand il signifie tout à fait ou quoique, alors il devrait être invariable; mais pour des raisons d'harmonie, il est assujetti aux deux règles

suivantes:

1º Tout, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou un h muet: elle est Tout endormie, Tout heureuse; elles sont Tout endormies, Tout heureuses; dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2º Tout, adverbe, prend néanmoins le genre et le nombre; mais alors il faut ces deux circonstances réunies: 1º qu'il soit avant un adjectif féminin; 2º que cet adjectif commence par une consonne ou un h aspiré: elles restèrent toutes saisies, toutes honteuses. Ici il y a oubli du principe au profit de l'harmonie; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, elles restèrent tout saisies, tout honteuses.

Tel, adjectif, placé avant un nom, s'accorde avec ce nom: Tel père, Tel fils; Telle mère, Telle fille.

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe: TELLE fut sa réponse.—On tire de ce pays des productions précieuses, TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.

Tel que se rapporte non au mot qui le suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire le précède: certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces Telles que des hons, des tigres, etc.

Remarque.—Dans le style poétique ou dans le style élevé, tel s'emploie quelquefois au lieu de l'un des adverbes de même ou ainsi, pour indiquer une comparaison; dans ce cas, il devrait être invariable. Cependant nos littérateurs le considèrent comme s'il était adjectif;

^{.—}Nous le delverbe dans ce Pour conclure, ndifféremment it de le traiter

ils écrivent donc TELS QUE des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversant ce qui se trouve sur leur passage; TELLES les phalanges d'Alexandre, se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister; c'est-à-dire de MÉME ou AINSI que des rochers renversent, DE MÉME ou AINSI les phalanges d'Alexandre culbutaient.

2e Remarque. Tel que ne saurait s'employer pour quelque : or ne dites pas, TEL savant Qu'il soit, il ignore encore bien des choses, mais

QUELQUE savant qu'il soit.

CHAPITRE VI.

DU PRONOM.

Des pronoms personnels et de leur place dans les phrases.

391.—Les pronoms personnels, employés comme sujets, se mettent en général avant les verbes : JE parle, TU chântes, IL rit.

Excepté, 1º lorsque le verbe est interrogatif: vien-

dra-t-IL? partirons-Nous?

2º Excepté quelques phrases exclamatives : mange-

t-IL pour un enfant de son âge! Est-IL barbare!

3º Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne: Acceptez-vous, me DIT-IL, l'offre que je vous fais? Non, lui RÉPONDIS-JE.

4º Après quelques verbes qui se mettent au subjontif sans conjonction: Puissé-je le revoir un jour! Fut-il aux antipodes, je saurai le trouver; Dussé-je

périr, j'essaierai de le sauver.

5° Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain: à peine étions-nous sortis, qu'il plut; aussi en est-IL mort. Après ces mêmes mots, on peut aussi mettre le pronom avant le verbe, mais alors l'expression n'a plus la même grâce.

392.—Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : je L'entends,

il m'appelle.

Excepté, 1º lorsqu'ils sont le régime de verbes à

l'impératif: promène-toi, attends-LE.

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : ne L'attends pas, ne vous déshonorez jamais.

393 un p prone qu'a ou je nouti régit

douz rect

39

des rela so so ces fait s'acc que évite

39 indin en ; c appo

39 sujet s'inst qu'er tions 39

ploy simp trom; se su mier 39

dispe régii il no à coup de lour 8 les phalanges qui osait leur renversent, DE

quelque: or ne choses, mais

olace

comme sus: je parle,

gatif: vien-

ves: mangeure!

phrase pour cceptez-vous, LEPONDIS-JE. ent au subir un jour!

s, du moins, peine étions-. Après ces om avant le nême grâce. ronoms perje L'entends,

de verbes à

oagné d'une verbe : ne 393.—Remarque.—Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'alors il ne saurait y avoir équivoque: Je voudrais tui dire un mot, ou je lui voudrais dire un mot. Mais quand ce premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant 'e verbe qu'il régit: Je désire L'entretenir un instant; il demande à s'expliquer.

394.—Remarque.—Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : apporte-LA-nous, menez-NOUS-y.

395.—Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms le, la, moi, toi, et le régime indirect le relatif y, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de m'y, t'y, l'y; la transposition de y avant ces pronoms n'est pas plus heureuse; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de mènes-y-le, achettes-y-la, attends-y-moi, que de mène-l'y, achette-l'y, attends-m'y; il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396.—Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir: un pronom personnel et le relatif en; dans ce cas, en se place le dernier: donnez-nous-en, apportez-lui-en, quelques-uns, etc.

De la répétition des pronoms personnels.

397.—Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent tonjours se répéter: il travaille et il s'instruit sans cesse. Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions et, ou, ni : je le cherche et ne le trouve pas.

398.—La répétition des pronoms personnels, employés comme régimes, est de rigueur avant les temps simples: il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper; mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier: nous L'avons acheté et revendu le même jour.

399.—Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, il nous a plu et nous a enchantés, et non il nous a plu et enchantés, parce que le premier nous est régime indirect, et le second régime direct.

400.—Soi, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme on, chacun, nul, quiconque, pas un, personne, etc.: chacun travaille pour soi; ou après un infinitif: PRENDRE garde à soi. On peut toujours le dire des choses: un bienfait porte sa récompense en soi; les remords que le crime traîne après soi; de soi le vice est odieux. (ACAD.)

401.—Cependant, soi peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque: l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui; dans ce cas, le pronom soi se rapporte au sujet de la phrase. Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne disc de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi.

402.—Lui, leur, se disent principalement des personnes: je lui parle, je leur écris; et quelquefois des animaux et des plantes: ces chevaux sont rendus, faites-leur donner l'avoine; ces orangers périront si on ne leur donne de l'euu. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer lui, leur, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, pour qu'un arbre s'élance, il faut lui couper les branches du bas, dites, il faut en couper les branches.

403.—Eux, ellc, elles, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes: ceci est Pour Eux, Pour ELLES.

404.—Le, la, les, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs mon, ton, ce, cet, etc.)

Est-ce vous qui êtes Julie?—Je la suis.—Etes-vous la mère de cet enfant?—Je ne la suis pas.—Etes-vous sa tante?—Je la suis.

il fa suis, sœur 2º

M

dire min que E on c

LE 8 male Il port

térêt

tern l'art etc., refus vous saur forn indirqu'e dira

pron voqu loin qu'o La fait

loin

refus

remn

rapp

40

égime in-

ne du sinais il faut nes qu'auvague, ine, pas un, i après un oujours le ise en soi; soi le vice

et avec un une équisse ni pour e rapporte saurait emlête homme

t des perquefois des adus, faiteson ne LEUR ant, il est remplacer eu de dire, es branches

position, ne EUX, POUR

nom, ou à

rennent le déterminé. , un nom de l'article et, etc.)

—Etes·vous —Etes·vous Mais à ces questions êtes-vous mère? êtes-vous sœurs? il faut répondre sans faire accorder le pronom, je le suis, nous ne le sommes pas, parce que ces noms mère, sœurs, ne sont point déterminés.

2º En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs mon, ton, ce, cet, etc.—Etcs-vous LA MALADE que j'ai dejà traitée?—Je LA suis.

Et à cette question, mesdames, êtes vous MALADES? on doit répondre, sans faire accorder le pronom, nous LE sommes, nous ne LE sommes pas, parce que l'adjectif

malades n'est pas déterminé.

Il en est de mênre quand ces pronoms se rapportent à un verbe: nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous LE pouvons sans injustice.

405.—C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs mon, ton, ce, cet, etc., qu'on ne peut dire, il leur a fait grace, et nous la refuse; il vous rend pas sous tel autre. Alors, grâce et justice ne sauraient avoir de rapports avec des pronoms; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre, ou il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.

406.—Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Or, on ne pourrait dire, La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans tout ce qu'il a fait de meilleur, parce qu'on ne sait si le pronom il se rapporte à Esope ou à La Fontaine. En mettant celui-ci à la place de il on fait disparaître l'ambiguité: La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans ce que celui-ci a fait de meilleur.

· Des pronoms démonstratifs.

407.—CE, au commencement d'une phrase, se répète

dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe être, et qu'il est suivi d'un autre verbe. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit.... Ce qui me fâche le plus, c'est que... On ne pourrait dire, ce qui me fâche le plus est qu'il croit....

408.—Pour éviter toute équivoque, répétez encore ce avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier: une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté; la cause de ce malheur, c'est vous. Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement: la fermeté est une des premières qualités; vous êtes la cause de ce malheur.

Or, ne dites pas avec un grammairien suivi, ce qui mérite le plus notre admiration EST la vertu, mais dites C'EST la vertu. La suppression de ce fait que la phrase signifie, les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu. Proposition fausse. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration; et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Egypte ne sont la vertu.

409.—Mais ce, joint à un pronom relatif et suivi du verbe être et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter; il faut donc dire, ce que vous dites là CE SONT des puérilités, et non ce que vous dites là SONT. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de ce.

Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous

est d'en faire, ou c'est d'en faire.

410.—Les pronoms celui, celle, ceux, celles n'ont d'autres fonctions que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses: les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à CELLES de la nature. Ici les mots de la nature concourent avec le pronom celles, à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi: ceux vendus, celles achetées, celui livré, dites, en vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré.

411.—Celui-ci, celle-ci, ceci, se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle ou des derniers objets nommés; celui-là, celle-là, cela, des choses

les fère d'un touj

ploymen voic que confe

ne s com des q reçus

geni son : venu vous de F

la pr 41 préc nom

L

votre de cou (2) dire il

dire il son so dire o seulen lement ce second
est suivi
c'est qu'il
ne pouroit....

ez encore
orsque ce
premières
de ce malorase peut
st une des
ulheur.

Lerite le plus
La suppresitent le plus
it, les monudes hommes,
tres méritent
meuvent les
te ne sont la

et suivi du rement se là ce sont r. Partout dent de la

ien de nous

elles n'ont e quelques les choses: comparer à concourent es sont les e bon goût hetées, celui elatif et du endus, celles

s objets les ou des derdes choses les plus éloignées ou des premières nommées; je préfère CELLE-CI à CELLE-Là; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent: CELUI-CI (DÉMOCRITE) riait toujours, CELUI-Là (HÉRACLITE) pleurait sans cesse.

Des pronoms possessifs.

412.—Un pronom possessif n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : voilà votre bien, voici le Nôtre. N'imitez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : j'ai reçu LA Vôtre, conformez-vous à LA NÔTRE (1).

413.—Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, ne se disent seulement que quand ils sont employés comme nom, LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles, n'ajoutons rien du Nôtre; vous serez bien reçus vous et LES VÔTRES, êtes-vous DES NÔTRES?

Des pronoms relatifs.

414.—Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécedent: c'est moi qui ai vu et qui suis venu; roi qui as vu et qui es venu; Lui qui a vu et qui est venu; nous qui avons vu et qui sommes venus; c'est vous qui avez vu et qui êtes venus, etc. Ainsi, ce vers de Raeine n'est pas correct:

Il ne voit à son sort que MOI QUI s'intéresse.

Le relatif qui étant, comme son antécédent moi, de la première personne, il faut qui m'intéresse (2):

415.—Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui termine le nombre et la personne du relatif: vous êtes LE SEUL

(1) Ne dites pas non plus, j'ai reçu votre honorée, mais simplement votre lettre; vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie; ou, tout au moins, dites votre honorée lettre.

⁽²⁾ Quoi qu'en disent ceux qui pensent justifier cette manière de dire il est plus que douteux que l'illustre poëte eût dit: il ne voit à son sort que nous qui soit disposés à s'intéresser, autre manière de dire qu'autoriserait la première.—De plus, ne... que signifiant ici seulement, il n'y a dans ce vers rien autre chose que ceci : il voit seulement moi qui n'intéresse à son sort.

QUI l'AIT fait, et non qui l'ayez fait. (ACAD.)—Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise, et non qui ayez osé; faites cous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet? Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui l'AIT FAIT, le premier

homme qui AIT OSÉ, etc.

416.—Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire s'il n'etait point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, comme le dit un grammairien suivi, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif; cette nouvelle fut foudroyante pour nous trois, qui devions renoncer à l'espoir de revoir notre patrie; il n'y avait que nous deux qui étions, que vous trois qui étiez; vous êtes ici plussieurs qui pouvez...

417.—De ce principe il résulte qu'il faut dire, nous sommes les deux qui ont échappé au naufrage, et nous sommes deux qui avons échappé au naufrage.

De la place des pronoms relatifs.,

418.—Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antecédent. Il ne serait donc pas correct de dire, il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée qui cria d'une voix tonnante...; il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suivit son antécédent, et dire, au milieu de l'assemblée se trouvait un homme qui cria.....

419.—Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, ce sont les quatre points de l'horizon, AUXQUELS on rapporte tous les autres, parce que la conformation du pronom auxquels

en indique clairement la relation.

420.—Qui, précédé d'une proposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées: la dame A qui je parle; bois A qui je conte mes peines.

421.—Don't marque la relation: l'affaire don't je

vous ai entretenu; la maladie dont il est mort.

422.—D'où marque plus spécialement le lieu: le pays d'où je viens; le péril d'où l'on ma sauvé.

sor elle

livi pré si f voy il n (A

et l cett c'es sup 4 lors

ces

c'es sont exig core rem qu't

LE
4

PEN

berl

à chet chivr

cha 4 1

cha

.)—Vous reprise, et NQUANTE as ce cas, le s'il y premier

lité d'adl'article, personne, e dit un m auquel udroyante espoir de DEUX QUI s ici Pl'I-

dire, nous ufrage, et aufrage.

om relatif ent. Il ne un homme ennante...; e le relatif l'assemblée

suive pas ce sont les orte tous les n auxquels

se dit que la dame A

e dont je t.

le lieu: le

423.—Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer dont à d'où : la famille DONT elle sort, le héros DONT elle descend. (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs.

424.—Que est presque toujours régime direct: le livre que je lis. Quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases: l'hiver qu'il fit si froid, c'est-à-dire pendant lequel; les six mois qu'il a voyagé c'est-à-dire pendant lesquels; que sert-il, qu'est-il nécessaire de crier? c'est-à-dire à quoi sert-il? etc. (ACAD.)

425.—Y, pronom, se supprime avant le futur j'irai, et le conditionnel j'irais: on dit donc, je suis invité à cette soirée, mais je n'irai pas, et non je n'y irai pas: c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette

suppression.

426.—Le, pronom, est quelquefois elliptique; c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme iei : ces personnes sont plus instruites que vous ne le pensez, c'est-à-dire plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites. Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent; elle ditindifféremment, il pense être plus habile homme qu'il n'est ou qu'il ne l'est; il n'en ira pas de cela comme vous pensez, pour comme vous le pensez; il faut avoir la berlue pour juger comme vous faites, pour comme vous le faites, etc.

Des pronoms indéfinis.

427.—Chacun demande à être suivi tantôt de son, sa, ses, tantôt de leur, leurs.

428.—Chacun est suivi de son, sa, ses, dans deux cas.

1º Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé: remettez à chacun sa part; 2º lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct: remettez ces-livres, chacun à sa place; ils apportèrent des offrandes, chacun selon ses moyens. (ACAD.)

429.—Chacun prend leur, leurs, dans deux cas:

1º Lorsqu'il précède le régime direct: donnez-leur à chacun LEUR part; ils ont rempli chacun LEUR devoir.

2º Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct; ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour. (ACAD. au mot jour.)

du

pré

n'es

plu

d'u

essi

cul

en

sou

la 1

tez

rait

dra

il f

RIE

lors

s'er

s'ar

qui

que pers

4

4

Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD., au mot chacun (1). Mes fils voyagent chacun LEUR tour pour LEUR santé.

430.—L'un et l'autre signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet: apportez l'un et l'autre, j'ai parlé à l'un et a l'autre.

431.—L'un L'Autre s'emploie pour exprimer la ré-

ciprocité: ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, ils se nuisent l'un a l'autre, ils se succèdent l'un a l'autre, etc., et non, ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.

432.—Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, les uns, pour la première partie, et les autres, pour la seconde: LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.

433.—Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par les uns, et chacune des parties suivantes par d'autres: LES UNS allaient directement devant eux; D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.

434.—Remarque.—Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel: les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES, et non l'un l'autre. Cependant on trouve dans l'Académie, on va appeler tous les soldats L'UN APRÈS L'AUTRE (au mot appeler).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que chacun, précédé d'un pluriel, prend son, sa ses, quand il n'y a pas de régime direct; ils disent donc, ils ont opiné chacun à son tour.

Mais outre que l'Académie est opposé à ce principe, voyez quelle bizarrerie et aussi quelle inconséquence! Ces auteurs disent comme nous, nous vivons chacun en notre particulier, vous vivez chacun de votre côté, en mettant les adjectifs possessifs notre et votre en relation avec les sujets nous, vous. Puis désertant ce principe, ils nous enjoignent de dire, ils vivent chacun de son côté, ils parlent chacun son tour, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet ils, mais avec chacun. Nous ne saurions partager cet avis.

t avoir indaient it jour.) AD., au

e et une apportez E.

er la réc. imer la

pronom t l'un A on, ils se

ces pro-, il faut res, pour jouaient. artie, il s, et cha-LES UNS à droite, nt immo-

de deux pluriel: non l'un ie, on va (au mot

sont en conces gramson, sa ses, s ont opiné

oyez quelle sent comme z chacun de tre en relape, ils nous rlent chacun vec le sujet 435.—On, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisement une femme, qu'alors il est féminin: on n'est pas toujours JEUNE et BELLE; quand on est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.

436.—On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel: on n'est pas des esclaves pour

essuyer de si mauvais traitements (1) (ACAD.)

436 bis.—On dit quelquesois l'on pour on, et particulièrement après et, si, ou. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu: l'Académie dit aussi souvent si on, et on, que si l'on, et l'on, etc., etc. (Voir la note de la page 57.)

437.—QUICONQUE signifiant qui que ce soit qui, n'imitez pas ceux qui disent quiconque d'entre eux qui oserait; quiconque de votre famille ou de vos amis qui viendra nous voir sera bien reçu; ces deux qui sont de trop, il faut quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.

438.—RIEN est le plus souvent pronom indéfini: RIEN n'est beau comme le ciel. Rien est nom commun lorsqu'il signifie choses de nulle importance; alors il s'emploie au pluriel, et en prend le signe: s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

1º Du sujet.

439.—Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets:

Mon frère ÉCRIT, votre ami vous APPELLE. L'impératif seul fait exception.

⁽¹⁾ L'Académie rejette donc ce principe d'un grammairien suivi, que quand le sens de on indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

Viens, courons, marchez.

440.—De ce principe il résulte qu'un sujet place avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce

temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire, Alexandre Ayant saisi les meurtriers de Darius, son ennemi, les fit périr, et non IL les fit périr, parce que Alexandre étant le sujet de fit, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom il.

Nous avons vu, page 32, qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel: mon frère et ma sœur jouent.

441.—Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le

fa

21

ET

at

su

dı dı

qu

Cr

m

CT

pa

verbe reste au singulier,

- 1º Lorsque les sujets sont synonymes: une équité, une probité intacte fait le fonds de son caractère.—Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude Est un bien.
- 442.—Remarque.—Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction et: il serait donc incorrect de dire, l'amour du travail ET le goût de l'étude est un bien.
- 443.—2° Lorsque les sujets sont placés par gradation: la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même l'effraie. No reculez pas devant ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le commande.

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, Dieu, est l'expression dominante: l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et seul fait la lei au verbe. (Domergue.)

444.—3" Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions personne, nul, rien, tout:

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie, Rien ne vous appartient, tout est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, nul enfin ne peut se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel; c'est comme si l'on disait, ni les grands, ni les riches ne peuvent, nul enfin ne peut.

445.—4° Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction ou doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers:

t placé on de ce

eurtriers fit périr; erait inil.

lusieurs
· jouent.
· ujets, le

ie équité, .—Dans e goût de

sions synoerait donc est un bien.

r gradamimaux, z pas de-Dieu vous

t, Dieu, est ; l'honneur au verbe.

par une

traire à la

na pluriel; peuvent, nul

ar la converbe, ce ticuliers: Votre père ou votre oncle SERA maire de cette ville; Mon frère ou mon ami vous SERVIRA d'interprète; La douceur ou la violence en VIENDRA à bout; Ou l'amour ou la haine en EST la cause.

446.—Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité: mon frère ou moi FERONS la réponse à cette lettre. (ACAD.)

447.—Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, ou à la valeur de et; le verbe alors s'accorde avec tous les sujets et non avec un seul.

La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes. (ACAD.) Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier auquel, dans le doute, on donne pour motif la peur ou BIEN la misère; on pose en principe général, que la peur ET la misère ont fait commettre bien des fautes.

Le bonheur ou la témérité ont pu faire des héros. (MASSILLON.) La peur ou le besoin Font tous les mouvements de la souris. (BUFFON.) Le temps ou la mort sont nos remèdes. (J. J. ROUSSEAU.)

Le roi boit! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fève BOIVENT. (ACAD., au mot boire.)

Bredouille signifie jeton ou pavillon q : SERVENT à marquer que....
(ACAD.)

On dirait donc, la bravoure ou la vanité lui A FAIT tenir ce langage, parce qu'il s'agit d'un fait isolé qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure ou la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

La cupidité ou la vengeance l'A porté à ce crime. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunis, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité ou la vengeance PORTENT souvent aux crimes. Pourquoi ici le verbe au pluriel? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448.—1^{re} Remarque.—Lorsque les sujets sont liés par ni, le verbe s'accorde avec tous les sujets:

NI l'amour ni la haine ne nous suivent dans le tombeau. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. Ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir (1).

449.—Cependant, si la phrase exprime une idée telle que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

NI l'un ni l'autre n'EST l'homme qu'il me faut. Ni le maire ni le préfet ne présida l'assemblée.

450.—2º Remarque.—L'un et l'autre est bon ou sont bons, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le

pluriel: l'un et l'autre vous aiment (2).

451.—3º Remarque.—De deux noms unis par comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer:

Le fils, Comme le père, est doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable comme son père est ou était doux et affable.

Lu force de l'âme, AINSI QUE celle du corps, EST le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, AINSI QUE celle du corps est le fruit de la tempérance.

(1) L'Académie dit aussi ni l'un ni l'autre n'A FAIT son devoir : en cela elle se fonde probablement sur ce que ni l'un ni l'autre correspond au mot latin neuter, avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tour à tour au pluriel et au singulier.

Racine a dit: NI cet asile, NI mon courroux N'ONT PU; Et ailleurs: NI crainte NI respect ne m'en PEUT détacher. Boileau: NI l'un NI l'autre ne DOIT être mis en parallèle. Voltaire. La vertu NI le temps ne l'ONT point EFFACÉE; Et ailleurs: NI l'une NI l'autre manière n'EST élégante.

La Fontaine: Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux;

Et ailleurs: NI mon grenier NI mon armoire ne se REMPLIT à babiller. Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans ni un terme correspondant à la conjonction et, accompagnée d'une négative. Or, le même principe qui nous fait dire Pierre ET Paul viendront, nous fait préférer le pluriel dans ni Pierre ni Paul ne viendront, idée qui correspond à cette phrase irrégulière Pierre ET Paul ne viendront pas.

(2) En mettant le singulier avec l'un et l'autre, l'Académic se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de uterque, expression

latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

ne qu' tro

col

Or etre C' les p

le ve M pare

le r que que vier indi de q

de e si ci entre

régi

peur dorn

chas côns c'est

(1) lorsq n'étai que l ce ; a crifie ombeau. ux.

ne idéc l'action accorde

ou sont érons le

r*comme*, aier scul lieu de que les

est doux ct

le la tempéempérance,

devoir: en utre corresa singulier. s une foule

ureux:
ràbabiller.
ent pas être
le pluriel,
la conjoncpe qui nous
pluriel dans
e phrase ir-

nic se fonde, expression

452.—4° Remarque.—Si le sujet d'un verbe est un collectif. (Voyez page 111.)

453.—5° Remarque.—Le verbe être, précédé de ce, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

CE sont ces messieurs, c'étaient elles (1).

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe cire au singulier:

C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe être n'est pas au pluriel. (ACAD.)

Mais il faudrait dire : ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche, parce qu'ici le verbe être est suivi d'un nom pluriel.

454.—Cependant nous ferons remarquer, 1º que le verbe être resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime indirect du verbe suivant : c'est des Arabes que nous vient cet usage; c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions. Cet usage nous vient de qui? des Arabes : ce nom est donc le régime indirect de vient; la plupart des révolutions naissent de quoi? des principes de liberté: principes est donc le régime indirect de naissent.

455.—2° Que dans si ce n'est ayant la signification de excepté, le verbe être reste toujours au singulier: SI CE N'EST EUX, quels hommes eussent osé faire cette entreprise? c'est à-dire excepté eux. (ACAD.)

456.—Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel: boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation.

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, constituent, font, composent tous leurs exercices, e'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de

⁽¹⁾ L'Académie met indifféremment le singulier ou le plurie!, lorsque le verbe être est précédé d'une négative; elle dit donc, ce n'était ou ce n'étaient que festins; et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son ce; au lieu donc de dire, russent-ce nos propres biens qu'il fallût sa-crifier, nous ne reculerons point, elle dit rût-ce nos propres biens.

pêcher, etc., constituent, font, etc.; manger sans discrétion et boire avec intempérance, detruisent la santé (1).

Bire hi grand, et vivre en chrétien, n'ont rien d'incompatible. (MAS-BILLON.)

Instruire, persuader, émouvoir, SONT la tâche de l'éloquence. (MAS-SILLON.)

Promettre et tenir BONT deux. (AOAD.)

Régime des verbes.

457.—Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est à vous à qui je veux parler, C'est Pour vous Pour qui je travaille, C'est En cela En quoi j'espère,

Il faut dire: c'est à vous que je veux parlen, C'est pour vous que je travaille, C'est en cela que j'espère.

Ou encore: c'est vous à qui je veux parler, C'est vous pour qui je travaille, C'est cela en quoi j'espère. (ACAD.) Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458.—Remarque.—L'adverbe, comme nous l'avons vu, page 81, renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, c'est là où je demeurais; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler; car là signifiant dans cet endroit-là, et où, dans lequel endroit, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais. Il faut c'est là que je demeurais.

Par la même raison, dites :

C'est DE LA QUE je tire mes marchandises, C'est DE LA QUE nous vient tel objet;

Et non, c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient.... 459.—Un nom ou un pronom peuvent être régis par plui diffe M et l'

ait i L et L

et L astr

prép

C

Il pare

l'aut être

serai mano Pour

our Il Il

46 régir *De* affair

Scipt 46: mieu

> Ne s 46

verti j'ai p

⁽¹⁾ Quand on nous dit, boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation, non-seulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. C'est s'y trouvera au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre occupation à l'un ou à l'autre de ces nombres : boire, manger et dormir, or sont leure seules occupations.

ns discrésanté (1).

tible. (MAS-

ence. (MAS-

ue de dire :

ion, on ne rase alors de signatoù, dans dit, c'est neurais. Il

ises,

us vient.... e régis par

est leur seule ullement trait truit. C'est s'y a mettre occuger et dormir, plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : je hais, je déteste, je méprise le menteur.

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et le règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

460.—Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

C'est un bonheur d'être utile et cher à sa patrie; Il parle tout à la fois pour et contre le projet;

parce que les adjectifs utile et cher demandent l'un et l'autre la préposition \dot{a} , et que pour et contre veulent être immédiatement suivis de leur régime.

Mais il est utile et chéri de sa famille, Il a parlé contre et en faveur du projet,

seraient des phrases incorrectes, parce que utile demande la préposition à, et chéri la préposition de. Pour les redresser, il faudrait dire:

Il est utile à sa famille et en est chéri, Il a parlé contre le projet et en faveur du projet.

De la place du régime à l'égard du verbe.

461.—Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirecte, le plus court se place le premier:

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.

462.—Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut

mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463.—Cet ordre, cependant, est quelquesois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, j'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent

que j'ai reçu à valoir sur ma maison, dites, en commençant la phrase par sa partie la plus longue, j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.

464.—Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, croyezvous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur ?
les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis, il faut, dans la première,
placer le nom régi la douceur près du régissant ramener, et par conséquent dire, croyez-vous ramener par
la douceur ces esprits égarés ? et, dans la seconde,
rapprocher la locution adverbiale avec emportement du
verbe grandent, dont elle détermine la signification:
les maîtres qui grondent avec emportement sont les plus
mal servis.

465.—En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions et, ni, ou, d'exprimer ces régimes par des mots de mê ne espèce; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude et à jouer; il est nécessaire de FAIRE ce voyage et que vous PARTIEZ promptement, dites, il aime L'ÉTUDE et le JEU aussi, ou il aime à JOUER et à ÉTUDIER; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement.

4CC.—Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases:

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et A vêtir les pauvres de son quartier; il faut pour la moitié de votre cavalerie un nombre suffisant d'autres navires, et QUE TOUT SOIT à portée de s'opposer aux irruptions sou daines, etc.

> Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne, Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne.

(BOLLEAU.)

4.0

de o

sent

de l'

mais rect Je je LE

votre

La sens et no dire disan

donn Que faire vu off quest faites fait d

Il y règle i la, les ces obj

elle d

47 j'ai c blesse ommen-'ai payé, aison, la

, il faut, ncipe de s.

y, croyezdouceur?
ec emporpremière,
ssant ramener par
seconde,
tement du
ification:
at les plus

adjectif ou es conjoncdes mots es, de les re,

e FAIRE ce s, il aime i ÉTUDIER; t que vous

pe absolu, is pensons Wailly et hrases:

maison et A ir la moitié es navires, et iptions sou

i tonne. RAU.) 467.—Le verbe passif s'emploie, ou sans régime, Nous avons été trompés:

468.—Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions de ou par. On met de lorsque le verbe exprime un sentiment, et par s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses;

N EST HAÏ DE ses voisins. Ce travail a été conçu par une bonne tête. Cette jeune personne a été dotée par son oncle. Ce pont a été emporté par les eaux.

469.—Remarque.—L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, lui, leur au régime direct le, la, les, dans des phrases du genre de celles-ci:

Je LUI ai vu faire des tours qui me le font mépriser; je LEUR ai entendu dire des choses fori inconvenantes sur votre compte.

Lui et leur de ces exemples sont des irrégularités. Il faut dire: je L'AI vu faire des tours, parce que le sens de la phrase est que j'ai vu lui faisant des tours, et non j'ai vu faire à lui des tours; je LES ai entendus dire des choses, parce que le sens est j'ai entendu eux disant des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que lui, leur, on donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, je Lui ai vu faire des offres avantageuses; les fleurs que nous leur avons vu offrir, nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres,

Je L'ai vue faire des offres avantageuses; et si c'est à elle qu'on en fait, je LUI ai vu faire des offres, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle ni d'éviter l'emploi de lui, leur, quand la logique exigerait le, la, les; tel est cet exemple de l'Académie: il e'est dit le maître de ces objete, et on LES LUI a laissé prendre.

De l'emploi des auxiliaires.

470.—Le verbe AVOIR marque l'action: j'ai frappé, j'ai couru; le verbe ETRE, l'état, la situation: je suis blessé, il est mort. Il s'ensuit donc,

1º Que les verbes ACTIFS, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec AVOIR: j'ai lu, j'ai estimé;

2º Que les verbes PASSIFS, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec être: je suis

étonné, elle est chérie.

- 471.—Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer être à avoir pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit done, je me suis habillé, il s'en Est allé, nous nous sommes promenés, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans je m'ai habillé, il s'en a allé, nous nous avons promenés. Jusqu'iei, il n'y a aucune exception.
- 472.—Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes neutres, que nous diviserons en quatre catégories: 1° en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec être; 2° en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt avoir, tantôt être; 3° en verbes neutres prenant indifféremment avoir ou être; 4° et en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.
- 1º Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec ETRE.
- 473.—La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire Avoir: j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri, etc.
- 474.—Il faut en excepter aller, arriver, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir, et ses composés être, par la raison que, dans les temps composés, au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé: il est allé à Rome; je suis arrivé d'hier; il est décédé à quatre-vingt-dix ans; les petits sont éclos; il est mort d'apoplexie.
- 475.—Quant aux verbes convenir, contrevenir, subvenir, autres composés de venir, voyez pages 163, 164.

cite fais

dég ser,

d'ex aut prin liain mer

CESS fièvre 48 s'est son n Il

481

a patrouv 482 porté EST 1 483

·un a

486 un éi maux 486 mes b être ; raien (Aca 486

qui s se tro 481 cepto PART

487 expri ne action TOTR: j'ai

un état, E: *je sui*s

ne raison r tous les ms de la Ellé, il s'en er ce qu'il allé, nous ne excep-

si général serons en marquant tre; 2º en n et l'état, en verbes e; 4º et en lon l'auxi-

t se conju-

quant l'acché, tu as

r, décéder, aposés être, és, au lieu autre, ces ion accomme; je suis at-dix ans; vie.

venir, subve-163, 164. 2º Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt Avoir et tantôt ETRE.

476.—Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui règnent entre elle et quelques grammairiens.

477.—Ces verbes sont cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.

478.—Selon qu'on l'a déjà dit, plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire avoir; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire être; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants:

479.—CESSER. La goutte a cessé de le tourmenter; sa fièrre a cessé, c.-à-dire a passé d'un état d'activité à un état de repos; sa fièrre est cessée, c.-à-d. n'existe plus. (ACAD.)

480.—CROITRE.—La rivière a CRU d'un mètre, c.-à-d. son niveau s'est porté d'un point à un point plus élevé; la rivière est crue, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (Acap.)

Il en est de même de décroître.

481.—DÉCHOIR. Depuis lors, il a precuy de jour en jour, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur : il est bien déchu, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.

482.—DESCENDRE. Il A DESCENDU promptement, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas; il n'est plus ici, il

EST DESCENDU, c.-à-d. il est en bas. (ACAD.)

483.—DISPARAITRE. II A DISPARU, c.-á-d. il a passé d'un lieu à un autre; il est disparu, c.-à-d. il est absent. (Acad.)

484.—EMPIRER. Sa maladie A EMPIRÉ, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire; sa maladie EST EMPIRÉE, c.-à-d. il se trouve dans une

mauvaise situation. (ACAD.)

485.—EXPIRER signifiant mourir, prend avoir: il a expiré dans mes bras.—Expirer, appliqué au temps, à une date, prend avoir ou être; son bail a expiré hier, c.-à-d. a franchi les limites qui le séparaient de sa fin; les délais sont expirés, c.-à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)

(ACAD.)
486.—ÉCHOIR.—Mon billet A ÉCHU hier, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque préfixe; mon billet EST ÉCHU d'hier, c.-à-d.

se trouve au terme fixé de son échéance.

487.—PARTIR se conjugue toujours avec être: il EST PARTI. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part: son fusil A PARTI tout à coup.

487 his.—PASSER, comme ceux qui précèdent, prend avoir pour exprimer le transport d'un lieu à un autre : il a passk par Lyon ; le boulet lui a passk près de la tête ; ce mot a passk de l'italien dans le

français.—Ne l'attendes pas, il EST PASSÉ, c.-à-d. il est plus loin; il EST PASSÉ en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.

Passer, dans le sens de mourir, prend avoir pour marquer la transition de la vie à la mort : il a passé comme une chandelle; et être pour

marquer l'état : il EST PASSÉ, c.-à-d. il est mort.

PASSER signifiant finir, cesser, prend indifféremment avoir ou être: les paniers des femmes ont depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode; la fantaisie m'en EST PASSÉE, la faim lui A PASSÉ; (ACAD.)

Passer, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire avoir : cette affaire a Passe contre l'avie du rapporteur, c.-à-d. a été jugée ; la loi

A PASSÉ, c.-à-d. a été portéc, a été rendue. (ACAD.)

488.—SORTIR peut prendre avoir, lorsqu'il y a eu sortie et retour: IL A SORTI plusieurs fois avant déjeûné. Mais, dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe être: IL EST SORTI deux fois avant déjeûné.

SORTIR est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct : il est temps de SORTIR les orangers des serres ; SORTIR c cheval de l'écuris ;

on l'a sorti d'une affaire facheuse. (ACAD.)

489.—TOMBER se conjugue presque toujours avec être: il a voulu courir, et il est tombé; le tonnerre est tombé; toutes les dente lui sont tombées.

Mais lorsque avec tomber on détermine la durée de la chute, ce verbe prend avoir: la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée: les poètes disent que Vulcain a TOMBÉ du ciel pendant un jour entier. (ACAD.)

Or, on peut dire : ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une

hauteur ordinaire ; la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.

490.—VIEILLIR. Îl a vieilli dans le service; cet homme a vieilli, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux; je le trouve bien vieilli, il EST bien vieilli, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux. (ACAD.)

- 3° Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou être.
- 491.—L'Académie conjugue indifféremment avec avoir ou avec être, les verbes accourir, apparaître et résulter.

ACCOURIR. Je suis accouru au bruit: je suis accouru pour la

fête; ses amis ONT ACCOURU pour le féliciter.

492.—APPARAITRE se conjugue comme paraître, mais avec cette différence, dit l'Académie, que apparaître prend indifféremment les deux auxiliaires: elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU; cet homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très-loin. (ACAD.)

493.—RESULTER. Qu'a-t-il resulte de la? ou qu'en est-il

RÉSULTÉ ?

- 4º Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.
 - 494.—Il est des verbes neutres qui changent de si-

gni ven 49

de se Co avoi m'As

bien

49
habii
DEME
plaie
DE

SOMM SONT (ACA 49'

il s'r des p ma p Pa la po

Ne une b brisé m'A É

Qu indiff mémo cri lu Ma

lorsq indisc que je fauter 498

Parie Res dans A RES

tre, conj

500 501 sième la lib 502

503 D 50

veu

us loin; il

et *être* pour

ir ou être: le, ou sont i a passé;

ivoir : cette ugée ; la loi

e et retour: is même, il EST SORTI

irect : il est de l'écuris ;

: il a voulu nte lui SONT

a chute, ce on en train, ain a Tombé

oue, a tombé porté à une

ne A VIEILLI, i un air plus d. il est, il a

AVOIR ou

ent avec araître et

URU pour la

is avec cette remment les PARU, ou lui je le croyais

qu'en EST-il

arie selon

gent de si-

gnification en changeant d'auxiliaire; tels sont convenir, demeurer, échapper, rester.

495.—CONVENIR, dans le sens de demourer d'accord, se conjugue avec être; il EST CONVENU lui-même de sa méprise; ils SONT CONVENUS de se trouver en tel lieu.

CONVENIR, dans le sens de plaire, agréer, être convenable, prend avoir: cette maison m'a CONVENU, et je l'ai achetée; ce domestique ne m'AYANT pas CONVENU, je ne l'ai point arrêté; cette place lui aurait bien CONVENU. (ACAD.)

496.—DEMEURER ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps: il a DEMEURE dans cette rue; j'ai demeure de Paris, à Lyon, il a demeure longtemps à ce travail; ea

plaie A DEMEURE trois mois à re fermer.

DEMEURER, dans tous les autres cas, se conjugue avec être: noue sommes demeurés là deux heures sur nos jambes; deux mille hommes sont demeurés sur le carreau; les choses en sont demeurées là.

(ACAD.)
497.—S'ÉCHAPPER DE, c'est s'évader, s'esquiver; dans ce sens, il a une signification active: il s'est échappé des mains des ennemis, il s'est échappé du feu, du naufrage, de la prison, etc.: et, au figuré, des pleurs s'échappèrent de mes yeux; des sanglots s'échappaient de ma poitrine. (ACAD.)

Partout ailleurs, il faut dire échapper à : ÉCHAPPER A la fureur, à

la poursuite des ennemis; ÉCHAPPER à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'Al ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire; j'Al ÉCHAPPÉ ce vase, et il s'est brisé; mais une belle occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce vase m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être; cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire; sa canne lui a ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉE des mains; un

cri lui est échappé, lui a échappé.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec être, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscrétion, par négligence, à peine cette parole me FUT-elle ÉCHAPPÉR, que je sentis mon imprudence; son secret lui EST ÉCHAPPÉ; quelques fautes vous SONT ÉCHAPPÉES par-ci par-là.

498.—RESTER. Il est resté seul de son parti; on l'attendait à Paris, mais il est resté à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

RESTER, dans le sens de demeurer, séjourner, paeser quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir : il à RESTÉ deux mois, il à RESTÉ deux jours à Lyon. (ACAD.)

499.—Quant aux verbes neutres comparaître, paraître, périr, subvenir et contrevenir, l'Acadénie ne les conjugue qu'avec avoir:

500 .- COMPARAITRE : il A COMPARU.

501.—PARAITRE: Les ennemis ont PARU sur la frontière; la troisième livraison A PARU et non EST PARUE comme le dit abusivement la librairie.

502.—PÉRIR: Tous ceux qui étaient sur ce navire ONT PÉRI.

503.—SUBVENIR: On A SUBVENU & ses besoins.

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel. 504.—Le présent se met à la place du passé lorsqu'on

veut rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se déconcerte

point, ACCEPTE le combat, et cul bute son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps; il serait donc irrégulier de dire: il ne se déconcerte point, accepte le combat, et culbute son ennemi.

L'imparfait ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les

temps:

Je vous ai prouvé que Dieu ETAIT bon;

Je vous ai démontré que la terre ETAIT ronde;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire:

Je vous ai prouvé que Dieu est bon;

Je vous ai démontré que la terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle:

J'ai appris que votre frère EST préfet;

On m'a dit que vous êtes ici pour un mois;

Ét non que votre frère était préfet, et non que vous étiez ici pour un mois. Mais il faut le dire, l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le passé défini et le passé indéfini expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais

avec cette différence que

Le passé défini exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action:

Il vint ici l'an dernier; je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par l'an dernier et hier.

Quant au passé indéfini, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non: je l'AI VU hier, je l'AI VU aujourd'hui.

Le plus-que-parfait, comme l'imparfait, donne sou-

vent lieu à un emploi abusif.

Le plus-que-parfait n'entre régulièrement dans une phrase que quand, 1° il s'y trouve une autre action relative; 2° et que l'action exprimée par le plus-quepar tiv

plu des tion

qu'
il s
sait
sous

I

futibier qu' que con pen l'us

ven

qu'; mai jour que ser, par crai

fori d'ui 5 du

ver

du s seni par DNCERTE

priment u mème e se dé-UTE SOH

xprimer est donc tous les

é bon, et ronde, et ployer le

estion de

que vous imparfait

nt l'un et ılée, mais

parle ne irconscrit

pir.e ne fait ier ot hier. un temps e l'AI VU

onne sou-

dans une re action plus-queparfait était consommée au moment de l'action rela-

tive, comme dans

J'AVAIS FINI quand il entra; ce soldat, QUI AVAIT bravement combattu, tomba frappé d'une balle, où les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition : il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole; on supposait qu'il rejetterait cette condition, cependant il a souscrit; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous

ACCOMPAGNERAIENT, etc.

Et s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur: il nous a donné l'assurance qu'il AMÈNERA ses filles bientôt, j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été, et non qu'il amènerait, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel: je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas. Ici encore l'usage est plus fort que la règle: on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif.

504 bis.—On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505.—Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le présent et l'imparfait du subjonctif, marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-queparfait marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais quoique le présent et l'imparfait du subjonctif

expriment un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent un temps écoulé, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes:

506.—Avant de les poser, disons toutefois qu'il est indispensable, pour en faire l'application, de remarquer, 1° à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif; 2° de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action à venir, ou line action passée. En effet, après le présent de l'indicatif et le futur, le second verbe s'emploie tantôt au présent, tantôt à l'imparfait, tantôt au passé, tantôt au plus-que-parfait du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507.—1re REGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au présent du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

508.—2° REGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second à l'imparfait du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies: 1° que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir: 2° qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait.

Je doute qu'il restat à Paris, si des affaires ne l'y

RETENAIENT.

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c'est-à-dire après le présent de l'indicatif ou le futur, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors IL EUT raison sur ce point. Je n'assurerai pas que ce prince Vécut à l'époque que vous citez. pre au un cir

prés au mai une

si ve Je avoc

cond

positi

parfa

plus-

Je o

plusseco du si temp que-

Il Or N t venir, n temps l'un de les cinq

qu'il est o remarsous la qu'on se ssurer si action à le présent ploie tanau passé, le temps

be est au tre le second verbe

be est au ttre le secas. Dans s réunies : brésent ou hrase uné ait ou d'un

res ne l'y

cet état, si

. présent de bo à l'ime, quoique m dans le

e point. époque que 509.—3º RÈGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce second verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI. Je ne présume pas qu'ils l'AIENT TROUVÉ. Croyez-vous qu'ils AIENT REQU ma lettre?

510.—4° REGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque 1° ce second verbe marque un temps passé, 2° et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pence point qu'ils EUSSENT OBTENU c'tte faveur,

si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque. Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle; cette expression est quelquefois andue par la préposition sans, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection, etc.

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous. Ces mots sans vous sont une expression conditionnelle qui équivaut ici à si vous ne les

eussiez protégés.

Mais ces mots sans vous, sans eux, sans cela, etc., étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple: Je doute qu'il RÉUSSISSE sans vous; ces mots sans vous

équivalent au présent de l'indicatif si vous ne les protégez.

Je doute qu'il REUSSIT sans vous. Ici, sans vous est mis pour l'imparfait si vous ne les protégez.

Je doute qu'il EUT REUSSI sans vous. Ici, sans vous est mis pour le plus-que-parfait si vous ne l'eussiez protégé.

511.—5° RÈGLE.—Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.

On a exigé qu'il PAYAT d'avance.

Nous ignorions qu'il EUT ÉTÉ BLESSÉ.

On n'avait d'abord pas cru que nous Eussions si complètement RÉUSSI.

512.—Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif:

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, que'que..... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE

(1re règle).

Encore que vous m'AVEZ COMPTÉ le capital, je réclame

les intérêts (3° règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3º règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence

contribuat à rétablir l'ordre (5° règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous

vous missiez en mesure (5° règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FUT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTAT cette matière (5º règle).

513 .- Ne confondez pas tout ... que avec quel ... que: tout ... que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel... que toujours les temps du subjonctif.

Tour savant Que vous ETES, il vous reste encore bien des choses à

Il ne persuada personne tout éloquent qu'il ktait, et non tout éloquent qu'il FUT.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

514.—Que veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.

Si vous veniez nous voir, et que vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous veniez et si vous vouliez (5º règle).

Il ne paiera pas qu'on ne l'y contraigne, c'est-à-dire

à moins qu'on ne l'y contraigne (1re règle).

di

801

dus

jon que veu qui que ma

soup par aur leur

par y so nais

quel deu

de 1

si com-

toujours t tantôt

etif:

, en cas eur que, pourvu

TRAIGNE

réclame uit à tous

présence

que vous

ut, quelle difficulté

tout... que rs les temps

t non tout

onctif.

l'emploie ique, sans

siez passer maître les et si vous

'est-à-dire

Il ne partira pus qu'il n'en ait reçu l'ordre, c'est-àdire avant qu'il n'en ait reçu l'ordre (3° règle).

515.—Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.

Dussiez vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire bien que vous ne dussiez.

Il vous restera fidèle, dut-il lui en coûter la vie.

VEUILLE le ciel entendre mes vœux.

516.—Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont sinon que, si ce n'est que, de façon que, de sorte que, de manière que; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'AIENT aucun soupçon sur votre démarche. Il faut le subjonctif aient, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont ni qu'ils auront du soupçon (1re règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on PÉNÉTRA leurs intentions. Pénétra est à un temps de l'indicatif,

parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, si ce n'est qu'il y soit tout à fait étranger (1^{re} règle).

On ne lui fait ancun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST QU'il ne SAIT pas en tirer parti.

Conduisez-vous de façon que vous obteniez son estime. Il s'est conduit de façon qu'il a obtenu son estime.

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.

517.—Après les pronoms relatifs qui, que, dont, lequel, laquelle, où, on se sert des temps du subjonctif en deux cas:

1° Quand ces pronoms sont précédés de le seul, ou de peu ou d'un superlatif relatif. On sait que le super-

latif relatif n'est rien autre chose qu'un adjectif précédé des mots le plus, le moins. (Voir page 25.)

01

fa

ap

l'ir

il p

titi qu'

noi

leur

plot

sub

(1

d'un

00 0

emp

dire

dom:

Gard

Or

C'est LA SEULE personne Que je voie (110 règle).

Il y avait PEU de gens QUI le connussent (5° régle). C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'ai lu (3° règle). (1).

2º Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude:

Je cherche quelqu'un QUI PUISSE ME servir. Je vous enverrai un homme qui SACHE s'expliquer. Il demandait une personne qui VOULUT l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle peut servir, qu'elle sait s'expliquer.

Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir; Je vous enverrai un homme qui BAIT s'expliquer.

Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.

518.—1^{re} exception.—Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire? c'est-à-dire: cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire: le croiriezvous? l'auriez-vous jamais cru?

C'est la scule fois que je l'AI VU ou que je l'AIR VU.

Au mot plue,

LR PLUS que je PUIS faire ou que je PUISSE; LE PLUS que vous POUVEZ

prétendre ou que vous PUISSIEZ prétendre, etc.

⁽¹⁾ Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot fois:

Remarque.—Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif; c'est lorsqu'on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose: c'est au plus grand des grenadiers qui sont dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.

tif pré-

gle). u lu (3°

temps marque

uer. er.

par les dont il affirmer

er. er sur les

narquent ployer le à l'interrive touher à sartaine. et homme dire: cet

l'Académie

croiriez-

DOMS POUVEZ

fs relatifs, il 1'on désigne nadiers qui de bravoure. Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous; mais oubliez-vous donc que son ressentiment Peut vous perdre, l'oubliez-vous?

519.—2• exception.—Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjenctif.

Il faut que vous partiez.

Il importait que vous arrivassiez plus tôt.

Il conviendrait que nous le vissions.

Il est nécessaire que vous fassiez ce voyage (1).

Il semble qu'il sorte d'une boîte. (ACAD.)

521.—Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif; tels sont, il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe sembler, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel: Il me semble, il vous semblait, etc.

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arriva que nos prévisions se TROUVERENT justes.

Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu. Il paraît que nous nous sommes trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

522.—Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction si, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Îl ne résulte pas de là que J'AIE tort.

Or, La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit: C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré. Il devait dire que tu ne sois pas entré.

^{(1) 520.—}Ce, avant le verbe être suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un que conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel il, dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple: c'est PACHEUX pour lui QUE son protecteur SOIT absent, c'est-à-dire il est fâcheux; c'est un bien que telle chose soit arrivée; c'est dommage que vous n'ayes point appris cela plus tôt; c'est un miracle, c'est merveille qu'il n'ait été tué dans cette bataille. (ACAD.)

Il n'arrive pas toujours qu'ils soient contents. Etait-il certain que l'ennemi eut été battu? S'il vous semble QUE CELA SOIT. (ACAD.) Vous semble t-il que ce parti soit préférable (1).

523.—3• exception.—Les conditionnels des deux verbes pouvoir, savoir, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif; c'est lorsqu'on peut les

(1) Ire REMARQUE.—En proscrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le désir, le souhait, la crainte, le commandement, la volonté, la permission, après les verbes impersonnels, il faut, il importe, il est utile, il est urgent que, il est bon que, etc., etc., la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le motif, la raison, et c'est ce motif que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit:

Je souhaite, je désire, je veux, j'exige, je permets, je consens, croyes-vous, pensez-vous, il faut, il importe, il est bon, il est utile,

qu'il FABRE ce voyage.

qu

I

d'u

sera

une

cro

d'uz

la p

PAS

sav:

que

vorl

rion

posi

il pe trem

jone

tude

tout

rega

crai Ce

V9I'a

emp

avec

blem

Ic

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes? Uniquement parce qu'il y a incertitude quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il se fait, ni qu'il se fera, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parmi eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs qui veulent le mode du subjonctif, non parce qu'ils sent impersonnels ou interrogatifs (car la forme n'est qu'une apparence, une présomption), mais bien parce que la personne qui parle n'est pas sûre que le voyage se fasse.

Et si je dis:

Il est vrai, il est certain, il est présumable, il apparaît, il que votre ami A tort, il s'ensuit, il résulte de là,

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif? Parce qu'ils expriment tous une certitude quant à ce fait que votre ami a tort.

2e REMARQUE.—Il en est de même de la forme interrogative; elle exprime le plus souvent une incertitude, mais quelquefois aussi la certitude: Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur sort riche? Ici je me sers du mode du subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait incertain pour moi, et sur lequel je chorche à m'éclairer.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif: Croyez-vous qu'un honnête homme n'EST pas plus estimable qu'un fripont Sait-il bien qu'en agissant ainsi, il FAIT un acte coupable? Pourquoi dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir si un honnête homme est plus estimable

rendre l'un et l'autre par je ne puis ou je ne peux: dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAIS croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni

qu'il le Puisse, c'est-à-dire je ne puis croire.

Nous ne saurions croire qu'il ait si mal agi, ni qu'il en ait eu l'intention, c'est-à-dire nous ne pouvons croire.

qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais, remarquez-le bien y a-t-il incertitude ou ignorance du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation; il est donc irrégulier de dire:

Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt? Croyez-vous qu'il SERA ici demain?

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on ignore, on ne peut employer le futur il arrivera, il sera, qui la présente comme certaine: il y a là une incompatibilité, une contradiction même; il faut pensez-vous qu'il ARRIVE assez tôt?

croyez-vous qu'il soit ici demain?

Je REMARQUE.—Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode du subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple: Je N'ignore PAS qu'il EST à Paris, nous N'ignorions PAS qu'il ÉTAIT malade, c'est-à-dire, je sais qu'il est à Paris, nous savions qu'il était malade. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif: nous ignorions qu'il fût malade.

Il en est de même de l'exemple suivant:

Il ne se souvient PAS assez, il ne se rappelle PAS qu'il vous Doit sa

position

40 REMARQUE.—Lorsqu'on dit, il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il désend que je parte; je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il ne parte, on est force d'employer ainsi le mode du subjonctif, parce que la crainte, la volonté, l'ordre expriment l'incertitude sur le fait de partir. En effet, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, désende ou ordonne à un homme quelconque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé : c'est cette incertitude de voir s'exécuter un ordre, se réaliser une crainte, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Copendant, lorsqu'il s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif,

emploient le futur. Ils disent done :

Nous ordonnous que telle chose SKRA, et non que telle chose SOIT.

Ici le futur seul peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la loi et la justice, qui sont comme une émanation de la divinité, sera inévitablement, irrésistiblement, exécuté: c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

ps du subla crainte, bes imper-

s deux

yés pour Jeut les

est bon que, nécanique, est ce motif

yage.

ment parce n'affirme ni ntiment sur uter. Voilà erbes interils sent imparence, une rle n'est pas

ce qu'ils exa tort. gative; elle vis aussi la riche? Ici je ait incertain

z-vous qu'un
-il bien qu'en
es deux dertprime ainsi,
us estimable

Exceptions relatives à la cinquième règle des temps du subjonctif.

524.—Quoique en général après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on doive se servir de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents encore où

il faut le présent du subjonctif.

La règle neuve que nous allons établir sur ce point à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires est appuyée de l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que.

525.—REGLE.—Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que, le second verbe doit être au présent du subjonctif, s'il marque un temps à venir

au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE je
PUISSE douter de votre amitié.—Je suis VENU vous voir
POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires.—Il m'a néGLIGÉ trop longtemps POUR QUE j'ESPÈRE rien de lui.—
QUOIQU'il RELÈVE de maladie et qu'il soit encore trèsfaible, il a voulu se mettre en route. (ACAD. aux mots

pour que, quoique.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire:

Je lui AI ÉCRIT afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire,

c'est afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.

Nous lui Avons Adressé ce paquet par la poste, pour qu'il le reçoive jeudi prochain, c'est-à-dire c'est pour qu'il reçoive.

Ses amis lui ont fait connaître ses droits, de crainte qu'on ne le trompe dans l'arrangement qu'il doit faire,

c'est-à-dire c'est de crainte qu'or le trompe.

Or, si je dis, je lui ai écrit afin qu'il fut ici à sept heures, et je lui ai écrit afin qu'il sout ici à sept heures, il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait fût du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je gu' qu

pai

crapar par l sub au

a d
PEU
alor
une

pas PRî

pret

VIE I tion

(1

ofin

etro:

etc.,

10

temp

pronque s que s que s 20 marc

afin

Ex verbe afin e l'ente

jonet

temps

les pasdoive se subjoncacore où

ce point ir toutes l'Acadént guère le crainte

est au conjoncneur que, doit être s à venir

R QUE je vous voir l m'a NÉde lui. core trèsnux mots

s l'usage,

st-à-dire, it.

este, pour

le crainte loit faire,

ici à sept ept heures, imparfait tant où je parle les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif soit du second exemple exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples.—J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'il ne FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle; j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, de crainte qu'il ne fît froid, de peur qu'il ne gelat, c'est-à-dire parce que je craignais alors qu'il ne fît froid, qu'il ne gelât.

Nous lui avons ecrit aujourd'hui, afin qu'il prenne une détermination prompte, c'est-à-dire c'est afin qu'il

prenne.

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire: nous lui Avons ÉCRIT afin qu'IL PRIT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.

De même on dira:

Nous les avons prévenus de votre arrivée pour qu'ils viennent passer la soirée de demain avec nous.

Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en soit difficile.—Ces soldats ont fait huit lieues

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions vin que, pour que, de peur que, de crainte que, etc., peuvent toujours être rendues par c'est ou c'était afin que, c'est ou c'était pour que, etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit:

10 Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie c'est

afin que, C'EST pour que, C'EST de peur que, etc.

Exemple: — Je lui remets mes lettres AFIN QUE vous les receviez plus promptement. Ici, le verbe recevoir marquant un temps à venir, afin que signifie c'est afin que. Effectivement, cette phrase dit: c'est afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que je les lui remets.

2º Si le verbe qui suit afin que, pour que, de peur que, de crainte que, marque un temps passé par rapport au moment où l'on purle, ces conjonctions signifient c'était afin que, c'était de crainte que, etc.

EXEMPLE: Il parlait très-haui, AFIN QUE tout le monde l'entendit. Le verbe entendre exprimant un temps passé, afin que signific ici c'ÉTAIT afin que; et c'est comme s'il y avait c'ÉTAIT afin que TOUT LE MONDE l'entendit qu'il parlait très-haut.

aujourd'hui quoiqu'ils soient blessés.—Son banquier lui A escompté ces effets, quoiqu'ils ne soient payables que dans un an.—Je l'ai obligé, bien qu'il ne le merre pas.—Il a fait des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'ait qu'une fortune médiocre.—Encore qu'il soit mon débiteur, je lui ai prête quelque argent ce matin.

526. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfai...

Exemples.—Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en fut d'fficile. (L'imparsait fût indique

que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui A ESCAMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne FUSSENT payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc).

527.—Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

Il dit que vous avez tort, c'est-à-dire il affirme;
Il dit que vous fassiez cela, c'est-à-dire il veut;
Je suppose qu'il est honnête, c'est-à-dire je pense;
Je suppose que ce soit un fripon, que ferez-vous?
Quand il entend que je viens, il bondit de joie;
J'entends qu'il parte, c'est-à-dire je veux, j'exige;
Il prétend qu'il a raison, c'est-à-dire il pense;

Je prétends que l'affaire se fasse comme je l'ai décidé, c'est-à-dire je veux, etc., etc.

De l'infinitif.

528.—Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit: Dieu nous a crées pour le servir; cet infinitif servir se rapporte à nous, régime direct du premier verbe. Cet homme agit ainsi pour vous TROMPER; l'infinitif tromper se rapporte à homme, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif précédé d'une préposition est

regu ou c

trop

eté t infir ne p verb alors est s trop

lieu que dicti donc hier, il pe

plus le no Or, docte

53

posi devo pouv

de la préc nom de s

53 vari ier lui les que TE pas. soyage, e qu'il yent ce

le sesée au parfait. ux, bien ndique

u'ils ne fussent étaient

l'indit; cela atif ou tions.

nse; s? ie; exige;

ut;

i décidé,

on doit soit au e qui le servir; irect du ROMPER; du pre-

ition est

régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples: Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est

trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire:

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs manger et exécuter expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets plat et règne des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire: Ce plat est servi pour qu'on le MANGE; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTAT.

529.—Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, il croit vous persuader, il pensait partir hier, à ces autres tournures, il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.

530.—Remarque.—S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Or, au lieu de dire, j'ai cru devoir faire appeler le docteur, dites j'ai cru que je devais faire appeler.

531.—Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition, après aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser,

pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition à, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition de, sont en très-grand nombre: la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

532.—Parmi les participes présents, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours

par ant, tels sont pouvant, sachant, lisant, travaillant, comprenant, veillant, visitant, écrivant, et des milliers d'autres; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que verbes (1).

533.—Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt verbes, et alors ils ne varient point; et tantôt adjectifs, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent (2).

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tour à tour verbes et adjectifs, sont les seuls aussi qui dussent être qualifiés de participes. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'infinitif de tous les verbes qui est terminée par ant, on ne fait que conserver une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent sans exception adjectifs, et conséquemment déclinables.

En effet la langue française, pour la plupartissue de la langue latine, dut, alors qu'elle se formait, non-seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle; pour s'en convainere, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Mais des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et lus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique:

Aimant, venant, dormant, régnant, promettant; Amans, veniens, dormiens, régnans, promittens.

Or les Latins faisant sans exception de chacun de ces mots un adjectif et un verbe tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins en se conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En se reportant même à cette époque où la langue française commence à prendre une physionomie moins exclusivement latine, voit-on que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la règle des Latins, la seuis qui jusque-là les guidât, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536:

Le Tibre croist inopinément non seullement par esgout des eaues TUM-BANTES à la fonte des neiges, mais encore par les vens austrau, qui SOUFFLANS droict en sa boucque (son embouchure) près Hostie, SUS-PENDANS son cours et ne luy DONNANS lieu de sescouler dans la mer, le font enfler et retourner en arrière.

Tous sortirent en devant de luy IECTANS (jetant) feu de tous coustez sus luy et sa iument (jument) SONNANS de leurs cymbales et HURLANS... De sorte que la iument ARRIVANTE au couvent (arrivant au couvent) de luy ne pourtoyt que le pied droict. (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là

con F pén du a

et l' ici l

P

dis e passé guère trans le fire comu liers LUTTA bétes ferior

avoir teurs le dés aux s diates

A l tance cates d'exp le fai

Qu MUGIS savon elle h tout s reaux la bro tant of taured nous de que, of que le

ces m

pense

milliers
i'ils ne

re conts, pint; et genre et

e certaine uivée que

qui puisui dussent
jourd'hui,
ie par ant,
trefois ces
iclinables.
langne larunter les
pour s'en
iis des dix
a filiation
qui existe
irtout dont
estamment

s mots un les mots la forme e latine. caise comne, voit-on s Latins, la es présents les ou com-

eaues TUMistrau, qui Iostie, BUSs la mer, le

ous coustez HURLANS... couvent) de

, jusque-là

534.—Or, distinguer le cas où un participe présent reste verbe, et le cas où il se transforme en adjectif, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du verbe et celle de l'adjectif.

535.—Le verbe exprime le plus souvent l'action; et l'adjectif, la qualité ou l'état. (Par état on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis, ces enfants nous intéres.

assez généralement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste verbe, et le cas où il se transforme en adjectif: verbe, ils l'écrivirent invariable; adjectif, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, ici on voyait des chevaliers CHEVAUCHANTS et BRAVANTS les hasards des combats, là des hommes LUTTANTS corps à corps ou s'attaquants avec la même ardeur que les bêtes sauvages Poursuivantes leur proie, ils écrivent, comme nous le ferions aujourd'hui, tous ces participes invariables.

Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable dans les circonstances, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du participe.

Quand, par exemple, Fénelon dit la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, à la seule manière dont ces mots sont ortographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent; il caractérise tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'il eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme ici : les brebis BÊLANT, les taureaux MUGISSANT et les chiens ABOYANT, il ne nous fut pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne pâmes nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis bélaient, que les taureaux mugissaient, et que les chiens aboyaient : nous le répétons encore, l'ortographe seule de ces mots bélant, mugissant, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensee de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.

SANT par leur babil, nous leur fîmes quelques questions, le mot intéressant est ici participe présent, est ici verbe, parce qu'il exprime une action; en effet, interesser par son babil, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais:

Voilà des enfants intéressants. Ici le mot intéressant serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536.—Il y a toujours action, et par conséquent le

participe présent est toujours invariable,

1º Quand ce participe présent a un régime ou complément direct. Ces faits ACCABLANT l'accusé, il ne sut que répondre.—Accablant qui ?—L'accusé. Voilà le régime direct de accabiant; or, accablant est verbe, et conséquemment invariable.

2° Le participe présent est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions comme ou parce que, quand ou lorsque, et un

temps de l'indicatif.

1

Ces messieurs tremblant de froid ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume; c'est à-dire comme ou parce que ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux MUGISSANT font retentir les échos d'alentour; c'est-à-dire les taureaux, quand ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

Exercices sur le participe présent.

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens siers et hautains offensant et blessant leurs amis mêmes; demain vous les trouverez humbles et rampants.—Offensant et blessant qui?—Leurs amis. Voilà le régime direct de offensant et de blessant; or, ici, ils sont verbes et conséquemment invariables.—Rampant est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes obéissant à tout ce qu'on exige

d'ell dire à to

sonn oblig qual en p

priét expi men

 $egin{array}{c} L \ trist \ ext{insp} \ L \end{array}$

Véntaur sers grim du n mug la fa mug et pa tion, rouc brebi

En MUGIS RAMP. chame pas, disser qui p leur s

reau

Ma ces fa où les sant, ment questions, , est ici fet, inte-

t *intéres*ner telle drait en

quent le

ou conil ne sut Voilà le verbe, et

le, quand
dans ce
des conque, et un

waient ni comme ou ld, ils ne

ios d'alen : gissent.

le voit, les , mais l'apa engagés à

t hautains main vous nt et blesdirect de set conséble, parce térise les

u'on exige

d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent, c'est-àdire comme ou parce que ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.).

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici aimantes et obligeants sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche.—Chassant et fuyant expriment l'action: or, ils sont verbes et consequemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c'est-à-dire la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus.—A côté de la BÉLANTE brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE. Ici je me sers des adjectifs roucoulante, bêlante, mugissants et grimpante, parce que mon intention est non de parler du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent et où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir et de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, c'est-à-dire le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent: presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie.—En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les BONDISSANTS chevreaux, les renards GLAPISSANTS, la RAMPANTE couleuvre, les lions RUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chameaux RUMINANTS, etc., que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors bêlant, mugissant, grimpant, etc., exprimant des actions, sont verbes et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSESPÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense.—Alarmant qui? La population.—Désespérant qui?— Les citoyens. Voilà les régimes directs de alarmant, de désespérant : or, alarmant et désespérant sont verbes et conséquemment invariables. (Règle n° 535.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles désespérantes?—Alarmants et désespérantes son deux adjectifs qui qualifient l'un les bruits et l'autre

les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS OU BRILLANT de santé.—Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS OU BRILLANT de gloire?— Vous avez des diamants BRILLANTS OU BRILLANT d'un éclat vif et

pur?

Dans les deux premiers exemples, il faut brillants, parce que c'est comme s'il y avait j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé.—Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie ERILLANTS PAR la gloire. En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, brillant reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas brillants PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont par la santé, et les guerriers par la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produi-

sent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns que nous emportâmes Expirants de misère, mourants de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement expirants, mourants, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait :

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades MOURANT de faim dans le pays du Nord, fondirent sur les

agéi à lei men pres dira

vier vari suiv étab

cons d'un flami

> constr et d'a évide Ce le mo l'emp où il invoq Nor même voyai

(1)

fumar COUR et CHA ÉTAIE nous l dorma Par riant,

donné Qu' moyerien d qu'un ma ra

prése

nouvelles n trouble ant qui? sitoyens. spérant: séquem-

ces nountes son . t l'autre

est-à-dire 536.) ANTS OU dans leus ous avez lat vif et

brillants, é vos en-HLLANTS ur patrie , c'est la la gloire

variable, adjectif, PAR un t par la raire, ce produi-e.

sur cette elques-uns courants ci, l'état, mpérieupouvant

peuplades nt sur les contrées méridionales. Ici mourant est employé par exagération: il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim; en pareil cas, mourants dirait beaucoup trop.

BRULANT.—Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non-seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent brûlant dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles?

Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants, Entrant à la lueur de nos palais BRULANTS (1).

Pour nous, il est indubitable que brûlant est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire qui est en flamme; nous allons le prouver de deux manières.

1º C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

(1) "Co mot brûlant, dit ce grammairien, qu'on peut facilement construire avec un des temps du verbe être, précédé du relatif qui, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal."

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot brûlant n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flamme; et que, de l'autro, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non-sculement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre luimeme, ainsi que l'attestent les exemples suivants: toute la journée on voyait ces messieurs fumant, buvant ou jouant. Càbas j'aperçois des hommes Chassant et Courant. Non loin de moi se trouvaient des villageois Causant, riant et Chântant, c'est-à-dire qui Étaient causant, qui Étaient riant, qui Étaient chantant. Quoique nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés dormant et Ronflant, c'est-à-dire qui Étaient dormant, qui Étaient ronflant, etc.

Par ces exemples, on voit que fumant, buvant, jouant, chassant, riant, chantant, dormant, ronflant, bien qu'ils puissent se construire avec les mots qui sont, qui étaient, n'en restent pas moins participes présents, c'est-à-dire invariables: nous réprouverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'après m'avoir dit la raison logique d'un fait, on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore il ne trompe pas ma croyance.

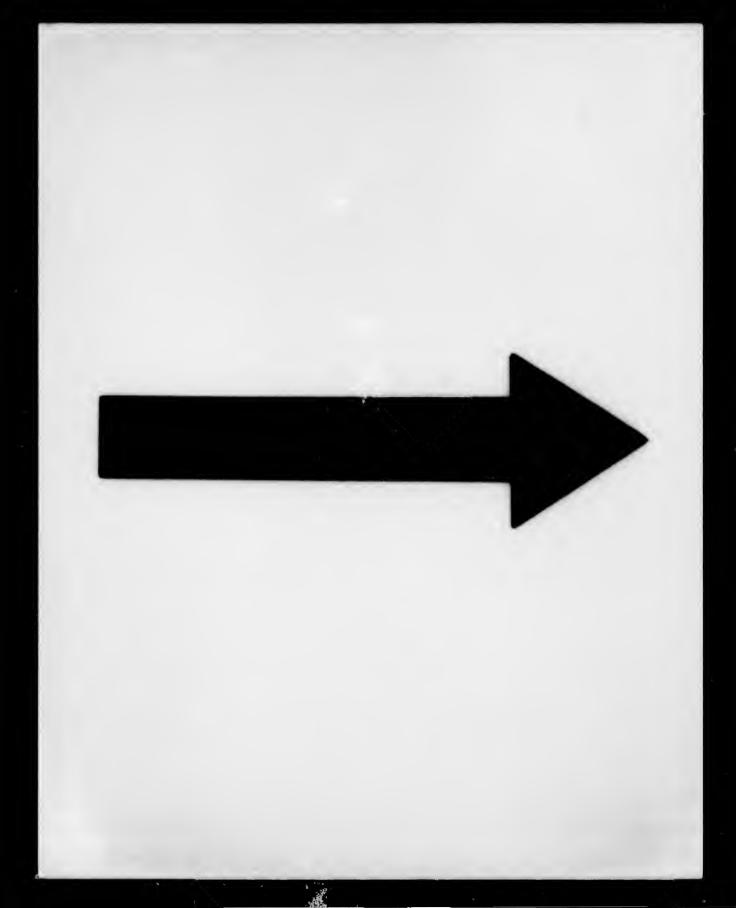
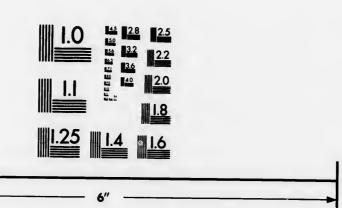




IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE STATE



brûlant ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui

s'accomplit. En effet, quand ce poëte dit que

Pyrrhus entre A LA LUEUR de palais BRULANTS, il représente les palais en flamme, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie: or brûlant est verbe et non adjectif; et Racine, entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même: Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies brulant, et non je laissai deux bougies brulantes,—Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison brulant

et non brûlante.

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que brûlant n'est adjectif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée brûlante. Nous disons de même: je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve BRULANTE.—Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps BRULANTE.—Cet enfant a la fièvre, car il a les mains BRULANTES, la tête BRULANTE. Dans tous ces cas, brûlant est adjectif, parce qu'il exprime l'état; et dans tous ces cas aussi, c'est le toucher et non la vue qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

An figuré, on dit aussi cœur BRULANT, âme BRULANTE, style BRULANT, pour dire ardent, plein de feu.

AGISSANT.—Faut-il dire, à l'imitation de La Harpe, l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature (1)?—Par ces derniers mots, l'air est une force AGISSANTE par sa nature, La Harpe qualifie l'air et nous

inert par dout mon téris com com corp c'est

le m

sur les si est u sur l dans

No sur to

nous Duv il le

" Agr:
" qui
Jus
La H
" C

⁽¹⁾ Voici ce que, dans sa dissertation sur le participe présent, La Harpe dit du mot agissant, car ce grand maître s'est aussi occupé de cette difficile question.—"L'âme AGISSANT sur le corpe, il en faut con"clure que, etc... Agissant n'exprimant qu'une action est ici participe.

"L'âme AGISSANTE serait une faute grossière. Pourquoi? c'est que
"agissant, adjectif verbal ne signifie qu'une habitude: c'est un homme

C'est
haut.
(1)
nous
une clieux,
serair
sur les
de les

une of it est sur le dans racté

rs, il retion non s montre st verbe

comme-

esoin de chez moi, r, et non en éloigné

BRULANT

et pour ectif que ue nous nte. Par eau plus te. Nous a soupe, ne maison et enfant tête BRU-if, parce ssi, c'est

e BRULANT,

ertitude

a Harpe,
s plas soar sa name force
r et nous

résent, La occupé de a faut conparticipo. c'est que un homme le montre comme étant de sa nature, non une force inerte, mais une force agissante; non une force inerte, mais une force agissante; non caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives: là, sans nul doute, agissante est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelqu'une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc.

L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens. Et nous traduirons ainsi cette phrase: l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens.

Nous dirons de même: on représente l'air comme une force AGISSANT sur tous les corps, c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur les corps (1).

EXPIRANT. — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple, Mais La Harpe ajoute:

"On dirait très-bien: l'air est une force AGISSANTE sur les corps les "plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature." C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus heut

[&]quot;AGISSANT, c'est une tête tou jours AGISSANTE, pour dire, c'est un homme "qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser."

⁽¹⁾ Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit une chèvre grimpante, on peut dire également GRIMPANTE dans tous les lieux, GRIMPANTE sur les rochers les plus escarpés. Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, les chèvres sont des animaux GRIMPANTS sur les rochers les plus escarpés, GRIMPANTS dans tous les lieux, GRIMPANTS de leur nature? Indubitablement non. Si grimpant est incontestablement adjectif dans GRIMPANTS de leur nature, attendu qu'il imarque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que grimpant est verbe dans GRIMPANT sur les rochers, et dans GRIMPANT en tous lieux, attendu qu'iei, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est plus question de qualité, de carractère distinctif, mais d'action.

Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes, Au pied de nos autele, EXPIRANT dans les flommes.

⁶⁹ Expirant, nous dit ce grammairien, est un mot en ant que, par l'analyse, on considère ici comme participe présent.—Nos pères, nos femmes EXPIRANT, cela veut dire qui expirent. Puis il ajoute, expirant emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe."

Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants, Dans la flamme étouffée, sous le fer EXPIRANTS.

> Je vie nos ennemie vaineue et renverele, Sous nos coups EXPIRANTS, devant noue disperses.

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit: "Dans ces vers, expirant désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif."

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que expirant marque ici l'état, la qualité; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1° qu'en disant

Expirant dans les flammes, le mot expirant serait

verbe, et par conséquent invariable;

2º et que si l'on disait, EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT sous des coups, le mot expirant serait adjectif, et conséquemment variable: telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes expirant dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que expirant, adjectif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelqué espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPI-RANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

lci régul

Ma ble, to cant l'

> Ex: Ex:

En ef Expire homm pleins De m sont i core

mais

sous 1

Dan mont nullen mais gens

Ces pitale Dans parfais'agit ne ve qu'il le der les a un éta

Or,

Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourante Contemplent deux ingrate à mes piede EXPIRANTS. (VOLTAIRE, dans Zulime.)

lci expirant signifiant rendant le dernier soupir, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais expirant est verbe et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit,

EXPIRANT sous le fer, EXPIRANT dans les flammes, EXPIRANT sous nos coups.

En pareil cas, expirer est employé pour périr, mourir. En effet, des hommes expirant sous le fer, des hommes expirant dans les flammes, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, des personnes expirant sous nos coups, ne sont nullement des personnes déjà expirantes; et encore moins des personnes expirantes sous nos coups, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tou as analogue, expirant n'exprime nullement un état, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens bien portants. Il en est de même quand je dis,

Ces criminels qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus expirant de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une action. Celui qui parle, ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vu supplicier. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte un fait, une action.

Or, si Voltaire a eu raison d'écrire, Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,

pères, nos le, expirant du verbe."

st que, par

t-Duvivier, squ'il nous ière d'être,

cher s'il ité; nous suivrait

nt serait

erait adlu moins

aison, et circons-

noitié de qui est la mort,

laissait es expi-

t relevée ipir. Il a péche contre la grammaire en écrivant, Des hommes EXPIRANTS sous le fer,

Des ennemis Expirants sous nos coups; dans ces deux derniers exemples, expirant est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus, RONFLANTS sur le plancher.
(VOLTAIRE, la Femme qui a raison.)

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses; alors il signifie sonore: instrument RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT, phrase RONFLANTE, vers RONFLANTS. — Au figuré, promesses RONFLANTES, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe: des laquais RONFLANT sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler; l'esprit se refuse à voir là un état; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif, nous doutons même que ce grand homme eût dit,

Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plancher.

CHANCELANT dans, sur, foumant de, frémissant de, haletant de, palpitant de, tremblant de, tressaillant de, vacillant sur, dans.

Faut-il écrire, nous rencontrâmes ces enfants TREM-BLANTS de froid ou bien TREMBLANT de froid?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie ou bien TRESSAILLANT de joie?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'espérance, ou bien PALPITANT de crainte et d'espérance, etc.?

Avant de répondre à ces questions, nous-devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjuguons assez indifféremment avec avoir ou avec être, de même nous avons quelques participes qui, suivant nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent assez indifféremment aussi s'écrire variables ou invariables. Cette considération, à

laquel contri tant p méme impui

Pari ou ave lir, co

Qua niveau done li dit, la l'eau, d'actio

De i qu'elle geux : avoir ; pli, d'

qu'ils ou plu idée d la forc peut a l'actio conséq

de la r qu'il e primer vemen ce qui Est-il et état ment p une se

Pou

Nou adjects exemp ment, de fro TRESS.

Que prions

(1) liaire ces deux adjectif.

raison.)

lorsqu'il
:: instrut, phrase
promesses

être que qui ronrefuse à ndamner tif, nous

uncher.

IANT de, r de,

ts TREM-

s de joie

et d'espénce, etc.? s-devons t servi à

indifférems s participes sez indifféidération, à laquelle nous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, on n'a, pour les combattre, que les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec avoir ou avec être, nous citerons croître, décroître, déginérer, expirer, vieillir, cesser, déchoir, échoir, empirer.

Quand on dit, la rivière A CRU d'un mètre, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé: il y a done là une action qui justifie l'emploi du verbe avoir (1). Et si l'on dit, la rivière EST CRUR d'un mètre, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, cette race A bien phégénéré, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire avoir ; et cette race est bien phégénéré, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

Eh bien, si à l'égard de ces verbes, on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec avoir, on en eût limité ou plutôt faussé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouver ent. En les conjuguant aussi avec être, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc déserterions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison à propos de certains participes présents? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du mouvement ou par un état, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre soit ce qui le frappe sous l'un, soit sons l'autre de ces deux points de vue? Est-il bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre?

Nous considérerons donc indifféremment comme verbes ou comme adjectifs les participes présents tremblant, tressaillant et palpitant des exemples qui précèdent, c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, nous rencontrames ces enfants tremelants de froid ou tremelant de froid.—Nous trouvames ces dames tressaillantes de joie, ou tremelant de joie.—Nous les avons laissée Palpitants ou Palpitant de crainte et d'espérance.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette dectrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre:

⁽¹⁾ On sait que l'auxiliaire avoir sert à marquer l'action, et l'auxiliaire être, l'état.

Des enfants qui TREMBLENT de froid et des enfants qui sont TREMBLANTS de froid.

Bien évidemment il n'y en a augune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que celle qu'il y a entre

La rivière A CRU d'un mètre, et la rivière EST CRUE d'un mètre : or il est indifférent le se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment,

Nous trouvames ces dames TRESSAILLANT de jois ou bien TRESSAIL-LANTES de jois. En mettant TRESSAILLANT de jois, c'est comme si nous disions qui tressaillaient de joie; en mettant tressaillantes de jois, c'est comme s'il y avait qui étaient tressaillantes de joie. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirens indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons,

Nous les avons laissée PALPITANTS OU PALPITANT de crainte et d'espérance, l'adjectif palpitants et le participe présent palpitant, peignent encore le cas à un égal degré de vérité: par l'adjectif palpitants, on exprime l'état, on dit qu'ils étaient palpitants; par le participe présent palpitant, on exprime le mouvement, on dit qu'ils palpitaient: dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a une analogie parfaite et même identité de circonstance entre

Cette race A bien DÉGÉNÉRÉ OU EST bien DÉGÉNÉRÉE,— Cette femme A bien VIEILLI OU EST bien VIEILLIE, etc.

Et antre

Nous rencontrâmes ces enfants. TREMBLANT de froid ou TREMBLANTS de froid; —Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou TRESSAILLANTES de joie.

Par identité de circonstances, nons voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, lo en peut y voir du mouvement ou un état, 2° que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état: d'on nous concluons que, dans tout en analogue, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif qui marque la situation.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore,

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levèrent CHANCELANT OU CHANCELANTS.—Nous les rencontrâmes VACILLANT dans leur démarche, ou VACIL-LANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes. vacil encomous n'ay prinlaiss mont

I'in

B

écum

SAN!

l'Et FUM touj FUM qui

F

II TAN colèi

Ce

H

moing faut of prose féren 19 même

Passoida quelo lussoils de

TREMBLANTS

il n'existe ce que celle

mètre: or il

en TRESSAILnme si nous stes de joie, . Or, comme vérité, nous

nte et d'espént, peignent alpitante, on cipe présent nt : dans les chose.

gie parfaite

Cette femme A

TREMBLANTS ois ou tres-

dans les uns at telles que, pirconstances s le point de où nous consi de se serde l'adjectif

, ils se leus les renou VACILurs jambes Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, vacillant et chancelant sont toujours adjectifs. Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prenoire un parti; nous les avons trouvées Vacillantes, Chancelantes, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose.—Les princes mous et incapables n'int qu'une autorité Chancelante, ne laissent que des trônes Vacillante, Chancelants.—Ces témoins se sont montrés Vacillants dans leurs aépositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers Écumant, Bouillant d'impatience, ou Écumants, Bouillants d'impatience.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, la mer écumante, les vagues écumantes, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT.—Nous laissâmes ces dames frémissant de dépit, ou frémissantes de dépit, frémissant de joie, ou frémissantes de joie.

FUMANT —Lorsque je visitai l'Italie, le Vésuve ni l'Etna n'étaient en irruption, mais je les vis FUMANT ou FUMANTS. Fumant, employé comme verbe actif est toujours invariable: nous les avons trouvés buvant et FUMANT.—Je les ai vus qui étaient, FUMANT, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT; PALPITANT.

Ils approchèrent de nous Palpitant de joie ou Palpitants de joie, Haletant de colère ou Haletants de colère.

Ce n'est pas cependant que quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, n'amènent des cas exceptionnels où 1º il faut exclusivement le participe présent, et 2º d'autres encore où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

1º Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant

même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soidates que effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur cette femme, ils devraient dire:

A notre vue, cette mère s'élança vere nous les yeux hagarde et TREMBLANT de frayeur; je me sers du participe présent tremblant et non de l'adjectif tremblante, parce que ces hommes armés étant aux yeux de la mère comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant tremblante, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non-seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. Tremblant ne saurait être qu'adjectif dans tête TREMBLANTE, voix TREMBLANTE, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE.—Jusque-là il était resté calme; mais à cette parole outrageante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annoncèrent l'agitation de son esprit. Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état dejà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire une personne ÉCUMANT de rage, et dans d'autres circonstances, une personne ÉCUMANTE de rage.

On dira une personne ÉCUMANT de rage, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur nait et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée: et une personne ÉCUMANTE de rage, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

A son emportement, à sa colère succéda une fureur telle, que bientôt toumant de rage, elle est déchiré son propre sein, si on ne l'en est empêchée. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation, or c'est le verbe.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici j'emploie de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais en faisant écumant adjectif, après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eût le courage de rester assise près de sa victime; c'est ainsi qu'on la trouva encore ÉCUMANTE de rage. Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un tranport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état qui présage le retour au calme.

On dira donc encore, au moment où, selon leur coutume, ces officiers entrasnaient leurs soldats aux combats, ils furent atteints l'un et l'autre; nous les vêmes CHANCELANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr. Iei je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à rendre non un état dejà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Ma tif, po choix s'agii ment, telle

Notous l

Daminés tingu ou sir est-il les na

Ma sans pliqu d'aut prése

Que BOUIL lante, femm n'ava tion,

lre
mant,
sont e
indiff
à rais
homm
dans
PALPI

2e nures de pa que l

avons cents tique de et TREMcant et non t aux yeux édiatement vec vérité imerait pas er fait soufait passer ssous de la al peindre.

REMBLANTE,

cette parole èrent l'agierbe, parce stant, mais ste.

t mieux de tances, une

dre soit le est le plus le l'exalta-

que bientôt l'en eût emse de l'agi-

nd j'entrai référence le transition agitation trée.

cruellement e de sa vicage. Parce stant qu'il ie, mais un

net l'autre; t périr. Ici , parce que que je vois Mais je dirais, en faisant chancelant indifféremment verbe ou adjectif, plusi re soldats étourdis par des baissons spiritueuses se tenaient CHANCELANT OU CHANCELANTS sur leurs chevaux. Ici j'ai la liberté du choix entre chancelant, verbe, et chancelants, adjectif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvames TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de tous leurs membres peignent un cas sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire action, ou simplement permanente dans telle situation, c'est-à-dire état; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre, sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du participe présent.

Que, par exemple, je diso, en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère, par cela seul que je dis bouillant, et non bouillante, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais bouillante de colère.

lre Remarque.—Si ces mêmes participes présents, chancelant, écumant, frémissant, haletant, palpitant, tremblant, tressaillant, vacillant, sont employés étant précédés du verbe être, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables: par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec être, il les fait adjectifs: ces hommes commencent à être CHANCELANTS sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leur démarche.—Quand nous les vîmes, ils étaient HALETANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISSANTS (1).

2e Remarque.—En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujour-

⁽¹⁾ Voyez notre Nouvelle théorie du participe présent, d'où nous avons extrait les exercices qui précèdent et où chacun des quatre cents adjectifs verbaux de notre langue est rangé par ordre alphabétique et traité dans toute son étendue.

d'hui vont jusqu'à orthographier comme du temps que tous les participes présents étaient variables : les AYANTS droit, les AYANTS cause : lec filles UBANTES et JOUISSANTES de leurs droite, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fit sentir dans leur orthographe l'action commune de la règle : en écrivant les AYANT droit, les AYANT cause, les filles USANT et JOUISSANT de leurs droits, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

537.—Commme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538. – Comme on l'a déjà vu, page 34, nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir: le verbe actif, le verbe passif, le verbe neutre, le verbe pronominal et le verbe impersonnel.

Du verbe ACTIF.

539.—On appelle actif tout verbe qui peut avoir un régime direct.

Or on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots quelqu'un, quelque chose. Ainsi, aimer, étudier, chérir, faire, concevoir, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire aimer quelqu'un, étudier quelque chose, etc.

540.—Mais comme le verbe actif peut devenir passif, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons:

acti et ta pass Jil re Sa Il les d Ce

Ce

 \mathbf{I}

les e

54 verb pas, L_{i} Cu

C€ l'act culbi l'act pass Ce

Ce Mais quel done

Ca

(1)élèves еврес voir f e les parti-

et de l'emangage des itant de son à un temps as étonnant les vices de conservant orthographe it, les AYANT te., on aura

tablir des sés qu'en us rentr**e**-

s n'avons e *actif*, le *inal* et le

avoir un

nd il peut que chose. etc., sont quelqu'un,

ènir pasaccord du 1. Un verbe actif conjugué avec avoir reste toujours actif (pas d'exception);

2º Un verbe actif conjugué avec être est tantôt actif et tantôt passif; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai EMBRASSÉ ma mère.

Embrassé vient du verbe actif embrasser quelqu'un; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec avoir (1). Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif saluer quelqu'un; Il reste actif, parce que le sujet dames fait l'action : les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont occupés.

Occupés vient du verbe actif occuper quelqu'un; Il reste actif, parce que le sujet enfants fait l'action: les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF.

541.—On appelle passif un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec être et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été culburés par nos troupes. Culbutés vient du verbe actif culbuter quelqu'un.

Ce verbe resterait actif, si le sujet ennemis faisait l'action; mais par cette expression, les ennemis ont été culbutés, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent: le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est cassée.

Cassée vient du verbe actif casser quelque chose;

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais la bouteille ne casse pas; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même: s'est cassée est donc un verbe passif.

⁽¹⁾ Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son espèce, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

La porte s'est ouverte.

Ouverte vient du verbe actif ouvrir quelque chose; Ce verbe resterait actif, si le sujet porte faisait l'action. Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : s'est ouverte, est donc un verbe passif.

Or un verbe n'est passif qu'autant,

1° Qu'il vient d'un verbe ACTIF;

2º Que ce verbe est conjugué avec ETRE;

3º Que le sujet supporte l'action.

Du verbe neutre.

542.—Ainsi que le verbe actif, le verbe neutre exprime souvent une action faite par le sujet; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct: je marche, tu cours, il voyage.

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de quelqu'un ni de quelque chose. Or, dormir, régner, plaire, convenir, sont neutres, car on ne peut dire, dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec

avoir, les autres avec être.

Les verbes neutres conjugués avec avoir sont invariables au participe (pas d'exception).

543. — Les verbes neutres conjugués avec être sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec avoir.

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infaillible d'éviter toute confusion. Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots quelqu'un ou quelque chose, il faut bien se garder de

le faire précéder d'aucun autre verbe que de peut-on?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croître, etc., il faut prendre le verbe à

l'infinitif et se questionner de cette manière:

PEUT-ON périr quelqu'un ou périr quelque chose?—Non. (Le verbe est donc neutre.)—Peut-on mourir quelqu'un ou mourir quelque chose?—Non. (Le verbe est donc neutre.)—Peut-on rendre quelqu'un ou rendre quelque chose?—Oui. (Le verbe est donc actif.)—Peut-on voyager quelqu'un ou voyager quelque chose?—Non. (Le verbe est donc neutre.) Etc., etc.

varius sont verl part

que que

se re

qu'il

54 conji consi divis

54

qui i pron s'emp s'en d moqu souvi je son

qui, mêm Je me geons pron avec tu féi

à l'au pour l chose: sait l'acouvrir:

utre exmais il avoir de

actif en de quelir, sont , régner,

ent avec

nt inva-

vec *être* ux dont ec avoir.

e une difficonfusion. de le faire garder de

ndre, voyale verbe à

. (Le verbe ir quelque quelqu'un Peut-on verbe est Arriver, partir, tomber, naître, mourir, venir, etc., sont variables, et font nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec avoir; car on ne dit pas, j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants: ils se sont NUI, nous nous sommes PARLÉ, elles se sont souri, ils se sont succédé, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec avoir, sans que leur signification en souffre: ils se sont nui peut se rendre par ils ont nui à eux; nous nous sommes parlé, par nous Avons PARLÉ à nous, etc.; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec être.

Des verbes PRONOMINAUX.

544.—On appelle pronominaux, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, conime je me console, tu te rappelles, il se flatte. Ils se divisent en essentiels et en accidentels.

545.—Les verbes pronominaux essentiels sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne; tels sont s'abstenir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouler, se réfugier, s'en aller, s'enfuir, s'évanouir, s'empresser, s'envoler, se moquer, etc., qui font je m'abstiens, je m'empare, je me souviens, je me repens, etc., et non j'abstiens, j'empare, je souviens, je repens.

546.—Les verbes pronominaux accidentels sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. Je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous nuisez, ils se parlent, sont des verbes pronominaux accidentels, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom: je plains, tu plains; je félicite, tu félicites; je vante, tu vantes, etc.

C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire être se trouve substitué à l'auxiliaire avoir; par là, on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, ces enfants se ONT FRAPPÉS, elle s'A OCCUPÉE, il "A APPROCHÉ, etc.

547.—Remarque.—Les verbes pronominaux accidentels ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres ou impersonnels.

Or si je dis, vous vous êtes BLESSÉ, j'emploie un verbe pronominal accidentel, parce qu'il pout se conjuguer

do

av

en

ser

du vei

pag

s'a il s

NO

etc.

pièc

sente

l'écr

(1

c'est

exen

cher se fa

avec un seul pronom, je blesse, tu blesses, etc.

Et en disant, nous nous sommes souvenus de cela, je me sers d'un verbe pronominal essentiel, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, je souviens, tu souviens, mais je me souviens, tu te souviens, etc.

Dee verbes impersonnels.

548—On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut*,

il pleut, il y a, il neige, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels; c'est lorsque étant précédés du pronom il, ce pronom ne se rapporte à rien: IL a été ordonné que.... IL est survenu des événements; depuis lors IL s'est écoulé vingt jours; IL est utile que.... IL est vrai que.... etc.

Le participe de tout verbe impersonnel est inva-

riable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes:

IL lui fut PAYE une somme importante.

IL s'est porté une infinité de personnes sur la place. IL est Arrivé trois dames dans cette voiture, etc.

RÈGLE DES PARTICIPES PASSÉS.

Les participes passés ne sont assujétis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

549.—S'accorde avec le régime direct, Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe: Voilà les livres que j'ai ACHETES. acciden-

n verbe njuguer

cela, je ce que, nt deux n ne dit ns, mais

ui n'ont e *il faut*,

neutres sonnels; pronom IL est ÉCOULÉ etc. est inva-

rticipes

place.

u'à deux laquelle

avant le

SECONDE RÈGLE.

550.—S'accordent avec le sujet,

- 1. Tout participe PASSIF: Nous avons été FRAPPÉS;
- 2º Tout participe NEUTRE conjugué avec être, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec Avoir: Elle est Arrivée, ils sont partis;
- 3. Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL: Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551.—Remarque.—Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, frappée de cette nouvelle, tomba évanouie dans nos bras.—Sa vieillesse paraissait flétrie

et abattue auprès de celle de Mentor.

551 bis.—Il faut en excepter vu, lu, approuvé, collationné, certifié, etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration: vu par la cour les pièces mentionnées; approuvé l'écriture ci-dessus; certifié la présente copie conforme à l'original, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre: les pièces vues par la cour sont volumineuses; l'écriture approuvée par lui équivaut à une copie de sa main.

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons Lu cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (lire quelque chose); conjugué avec avoir, il reste actif.

⁽¹⁾ La Grammaire considère avec raison comme régime direct le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots nous nous sommes aperçus qu'on vous trompait, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'expliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le sujet, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le sujet et le régime étant toujours de la même personne.

Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant: nous avons lu quoi?—cet ouvrage: ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons reçu les fruits que vous nous avez envoyés.

m'e

le s

stie

ne a

jugi disa expi

tant

des ces dir

var

cho

êtr

par

EN

ma

seu rap

du

tici

Reçu et envoyé sont actifs (recevoir, envoyer quelque chose), conjugués avec avoir, ils restent actifs: il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant: Nous avons reçu quoi?—ces fruits: ce mot étant après le participe reçu, point d'accord. Vous aves envoyé quoi?—les fruits: ce mot étant avant le participe envoyé, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient du verbe actif arrêter quelqu'un, conjugué avec être, il sera actif si le sujet voleurs fait l'action; et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis les voleurs ont êté arrêtés, je vois que les voleurs ne font pas mais supportent l'action: le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet voleurs.

Les prix se sont distributshier.

Distribuer vient du verbe actif distribuer quelque chose; conjugué avec être, il sera actif si le sujet fait l'action; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer: le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet prix.

Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas arriver quelqu'un)

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec avoir, car on ne dit pas j'ai arrivé: il est donc variable, et s'accorde avec le sujet tantes.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas parler quelqu'un.)

Et quoique ce verbe soit conjugué avec être, je trouve qu'il peut se conjuguer avec avoir; car on peut dire j'ai parlé, tu as parlé, etc., ces personnes ont parlé: ce participe est donc invariable.

Ces messieurs ont toujours vécu en bonne intelligence.

Vécu est neutre (on ne dit pas vivre quelqu'un); conjugué avec avoir, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.

Empressées est pronominal et essentiel, car ce verbe ne peut se con-

hons-le en trouvant

NVOYÉS.

se), conjule régime, en disant : participe motétant

avec être, sujet supés, je vois be est donc

; conjugué ois que les c passif, il

dit pas j'ai

u'il peut se parlé, etc.,

lligence.

jugué avec

re.

peut se con-

juguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : fe m'empresse, tu t'empresses, et non j'empresse, tu empresses, accord avec le sujet nièces.

Ses créanciers se sont Abstenus de le poursuivre.

Abstenus est pronominal essentiel (on dit je m'abstiens, et non j'abstiens): accord avec le sujet créanciers.

Il est passé, il est arrivé deux courriers.

Passé et arrivé sont ici impersonnels, le pronom il, qui les précède, ne se rapportant à rien: or ils sont invariables.

Je leur ai ECRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

Écrit et répondu sont actifs (écrire, répondre quelque chose). Conjugués avec avoir, ils restent actifs. Cherchons en les régimes en disant: j'ai écrit quoi? elles ont répondu quoi? Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il A FAIT.

Fait est ici impersonnel; le pronom il qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Remarque importante.

552.—Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase: ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies, c'est-àdire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif en signifiant de CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni, conséquemment, faire varier le

participe:

Ces pêches étant mûres, nous en avons cueilli, nous en avons mangé; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect en reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif en dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable; car, outre ce régime indirect en, il arrive quelquefois que le participe a, comme dans les phrases suivantes, un régime direct avec lequel il s'accorde.

Je les en ai remerciés, je les en avais priés, nous nous en sommes chargés, il nous en a prévenus; ils s'en étaient d'abord approchés, mais bientôt ils s'en sont éloignés.

De même on dira, combien de livres j'ai ACHETÉS! combien j'en ai LU! combien de lettres il a REQUES! combien il en a ÉCRIT lui-même?

Suite des exercices sur les participes.

Ces élèves ont obtenu les premiers prix.

Obtenu vient du verbe actif obtenir quelque chose. Conjugué avec avoir, il reste actif: accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant: les élèves ont obtenu quoi?—les prix; ce mot prix étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont Tourmentées.

Tourmentées vient du verbe actif tourmenter quelqu'un. Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet elles fait l'action. Elles ont tourmenté qui?—elles, exprimé par se: accord.

Quant à ces fleurs, je les ai Arrosées.

Arros/es vient du verbe actif arroser quelque chose. Avec avoir, il reste actif: j'ai arrosé quoi?—les fleurs: accord, parce que ce régime fleurs est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe étonnés, n'étant accompagné ni du verbe avoir ni du verbe être, fait la fonction d'adjectif: accord avec ils.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

Vendus vient du verbe actif vendre quelque choss. Comme il est conjugué avec être, et que le sujet fruits ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repouseés vient du verbe actif repouseer quelqu'un. Quoiqu'il soit

conj l'ac

ne p

est :

ont P rait

reste pons tous sign

avec fait train done

ne p

Rest

side

R

que lo ntes, un

iés, nous enus; ils s'en sont

CHETES!

ugué avec est avant le quoi?—les

. Quoiqu'il et *elles* fait accord.

oc avoir, il

sachant

woir ni du

il est conde vendre,

iqu'il soit

conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet jeunes gens fait l'action de repousser : ils ont repoussé qui?—eux, exprimé par se : accord.

Cette affaire s'est jugée hier.

Jugée vient du verbe actif juger quelque chose. Mais le sujet affaire ne pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif: accord avec ce sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas voyager quelqu'un). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec avoir.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et paru sont neutres (on ne dit pas parler quelque chose, paraître quelqu'un). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec avoir.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (manger quelque chose). Conjugué avec avoir, il reste actif. Mais ici je ne puis dire j'ai mangé quoi? pour avoir la réponsé les fruits, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom en signifiant de cela, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est consumée.

Consumée vient du verbe actif consumer quelque chose. Conjugué avec être, il sera actif si le sujet bûche fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consumer; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consumée: le verbe est donc passif: accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas revenir quelqu'un); et comme il ne pourrait se conjuguer avec avoir, puisqu'on ne dit pas j'ai revenu, il est variable, et s'accorde avec le sujet oncles.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les ai REMERCIÉS.

Remerciée est actif (remercier quelqu'un). Conjugué avec avoir, il reste actif. J'ai remercié qui?—eux, exprimé par les: accord.

Nous nous sommes repentis de cette démarche inconsidérée.

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer

autrer ent qu'avec deux pronoms de la même personne : je me repene, tu te repene, et non je repene, tu repene : accord avec le sujet nous.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ sont une chaîne de malheurs.

Régné est neutre (on ne dit pas régner quelque chose). Conjugué avec avoir, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (on ne dit pas partir quelqu'un.) Comme il ne pourrait se conjuguer avec avoir, puisqu'on ne dit pas j'ai parti, il y a accord avec le sujet demoiselles.

Ils se sont nui par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas nuire quelqu'un). Quoiqu'il soit conjugué avec être, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec avoir : on dit bien j'ai nui, tu as nui.

Trois ans se sont écoulés et notre espérance s'est évanouie.

Écoulée et évanouie sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas il écoule, mais il s'écoule: on ne dirait pas non plus j'évanouis: mais je m'évanouis: accord avec les sujets ans et espérance.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogée est actif (s'arroger quelque chose). Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet hommes fait l'action. Ils se sont arrogé quoi? la quelité: accord.

Remarque.—De tous les verbes prononizaux essentiels, c'arroger est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct; aussi le ranget-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

L'eau s'est réduite.

Réduite vient du verbe actif réduire quelque chose. Comme il est conjugué avec être, et que le sujet eau ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec ce sujet.

Il est survenu des événements facheux.

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom il de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai cueilli.

Cueilli vient du verbe actif cueillir quelque chose. Mais ici je ne puis dire j'ai cueilli quoi i pour avoir la réponse les fleurs, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est ques fant peut

Fa il de

I

1

aveo

I

Pr port

> fau S

néc *1*

I don

ENT

A 27

•

l'ui

rég

s me repens, et neus.

nalheurs.

. Conjugué

omme il ne lai parti, il

il soit conqui permet

nce s'est

qu'en paron ne dirait c les sujets

RROGÉE.

it conjugué tion. Ils se

'arroger est si le rangela règle.

mme il est de réduire, ccord avec

le pronom

s ici je ne parce que dont il est question, quand je n'en si cueilli qu'une partie : le pronom en, signifant de cela, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ des établissements pour...

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom il de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGE ont remis sa santé.

Voyagé est neutre (on ne dit pas voyager quelqu'un). Conjugué avec avoir, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom il qui le précède ne se rapportant à rien: er il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

553.—Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai vus tomber.

Vus vient du verbe actif voir quelqu'un.

Tomber est neutre (on ne dit pas tomber quelqu'un).

Le régime que, représentant enfants, appartient donc au participe vus: accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre: je les ai ENTENDUES SORTIR.

Entendues vient du verbe actif entendre quelqu'un. Entendues vient du verbe actif entendre quelqu'un.

Te régime les, représentant sœurs, appartient encore au l'articipe actif entendues: accord avec ce régime.

554.—Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre actifs, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire?
Ai-je entendu lire la lettre?

Le sens est j'ai entendu lire la lettre. Ce régime lettre appartenant au verbe lire, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes appartient de le placer.)

Et o

port

est

que

mat

étud

inve

tiré

a vo

bles

5

 \boldsymbol{L}

tomi

peu

part

écrit

I

58 ente

 \boldsymbol{L}

Les blés que j'a. . J MOISSONNER.

Vu et moissonner sont actifs (voir moissonner quelque chose). Disons donc:

Ai-je vu les blés moissonner? Ai-je vu moissonner les blés?

Le sens est j'ai vu moissonner les blés. Ce mot blés se plaçant mieux après l'infinitif moissonner, en est le régime: or le participe est invariable.

Les enfants que j'ai vus étudier sont attentifs.

Vus et étudier sont actifs (voir quelqu'un, étudier quelque chose). Disons encore:

Ai-je vu étudier les enfants? Ai-je vu les enfants étudier?

Le sens est j'ai vu les enfants étudier: or, le mot enfants se plaçant mieux après le participe vu, en est le régime: accord.

On ne pourrait admettre j'ai vu étudier les enfants, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai ENTENDUES CHANTER. Entendues et chanter étant actifs, disons encore : Ai-je entendu chanter les dames? Ai-je entendu les dames chanter?

Le sens est j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient: accord.

On ne pourrait admettre j'ai entendu chanter les dames, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voild les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ d'AP-PORTER.

Recommandé et apporter sont actifs (recommander, apporter quelque chose.)

Avez-vous recommandé les livres?

régime pe reste s à celui s placer.)

r quelque

mot *blés* en est le

ntifs. 1, étudier

100

, le mot

r la phrase

ER. ncore:

qui chan-

tendu qu'on

DÉ d'AP-

mmander,

Avez-vous recommandé d'apporter des livres?

Le sens est vous avez recommandé d'apporter les livres. Et ce mot livres se plaçant mieux après le verbe apporter qu'après le participe recommandé, ce participe est invariable.

Les deux ans qu'il a employés à étudier.

Employés et étudier étant actifs, dites encore:

A-t-il employé les ans à étudier? A-t-il employé à étudier les ans?

Le sens est il a employé les ans: accord.

Les mathématiques que vous avez désiré que j'étu-

Désiré et étudiasse sont actifs (désirer, étudier quelque chose.) Disons toujours:

Avez-vous désiré les mathématiques?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques?

Le sens est vous avez désiré que j'étudiasse les mathématiques. Rt ce mot se plaçant mieux après le verbe étudier, le participe est invariable.

ontendu après les participes pu, dû, voulu, qui restent invariables. Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû, c'est-à-dire qu'il a pu, qu'il a dû faire.—Îl en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu, c'est-à-dire qu'il a voulu en retirer. De plus, ces par icipes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec avoir.

Exemples sur le participe LAISSÉ.

555 bis.—Je les ai laissés venir, je les ai laissés tomber, je les ai laissés partir.

Laissés est actif (laisser quelque chose.)

Venir, tomber et partir étant neutres, puisqu'on ne peut dire venir, tomber, partir quelqu'un, le régime appartient au participe laissé: accord.

Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAISSÉE

écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.

Laissée, écrire et répondre étant actifs, disons encore:

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre? Ou ai-je laissé écrire et répondre Sophie?

Le sens est j'ai laissé Sophie écrire et répondre: or,

Sophie se plaçant mieux après laissé, est le régime de ce participe: accord.

On ne pourrait admettre j'ai laises scrire et répondre Sophie, attendu qu'on ne peut dire scrire, répondre quelqu'un.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlèver.

Laisse, prendre et enlever étant actifs, disons encore:

A-t-on laissé les objets prendre et enlever?

Ou a-t-on laissé prendre et enlever les objets?

Le sens est on a laisse prendre et enlever les objets.

Or le nom objets, se plaçant mieux après prendre et enlever, en est le régime, et conséquemment laissé reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime: alors il ne saurait y avoir de difficulté: Je les ai LAISsés terminer leurs travaux. C'est-à-dire j'ai laissé eux terminer leurs travaux: le participe laissé s'accorde donc avec son régime les.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes:

Je !rs ai vus Etudier leurs leçons. C'est-à-dire j'ai vu

eux étudier leurs leçons.

Nous les avons entendus pousser des cris. C'est-àdire nous avons entendu eux pousser des cris.

Des participes eu et donné.

556.—Lorsque les participes eu et donné sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai eues à combattre, Les livres que vous m'avez donnés à lire,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre, J'ai eu à combattre des difficultés; Vous m'avez donné des livres à lire, Vous m'avez donné à lire des livres. Nous écrirons donc, Il à fa

avar verk qu'il

M

fait plus prés tels etc.

 L_0

V. FAIT

toujo

55 Il

qui?

n'inf Ce pensé qu'ell

cela. Ce bord, à-dir cela,

L' comn

gime de

e, attendu

LAISSÉ

encore:

objets. endre et ssé reste

régime : ai LAISissé eux accorde

e j'ai vu

C'est-à-

nt avant

ır le parer égaleIl s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES à faire et des devoirs qu'il à Eus à remplir.

Du participe FAIT.

557.—Le participe fait est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs: Elle a fait ses devoirs. Les belles actions

qu'il à faites.

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe fait est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, faire quelque chose. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée; tels sont faire instruire, faire souffrir, faire marcher, etc.

Les enfants que vous avez fait instruire se sont toujours fait remarquer par leur zèle.

Voilà ce qui les a fait mourir; cette action les a fait mépriser, les a fait détester.

Du pronom L'.

558. -- L' est pronom personnel ou pronom elliptique.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom: J'ai rencontré ma tante, et L'ai embrassée. J'ai embrassé qui?—ma tante représentée par l' pronom personnel: accord.

L' est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase; alors, comme il signifie cela, il

n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne L'avais pensé; c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne L'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé; c'està-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru cela, plus obligeante que je n'avais présumé cela.

L'affaire a été terminée comme vous L'aviez prévu, comme vous L'aviez annoncé; c'est-à-dire comme vous

aviez prévu, comme vous aviez annoncé cela, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe PEU avant un participe.

559.—L'adverbe peu a deux significations: ou il exprime une petite quantité ou il signifie le manque, l'absence de la chose; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à dire si le peu signifie une petite quantité, le participe s'accorde avec le nom

qui suit le peu:

Le PEU de fortune que nous avons Acquise est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le peu signifie

le manque, le participe demeure invariable.

Le PEU de complaisance qu'il a Montré dans cette circonstance lui a fait tort. Dans cet exemple, il y a manque de complaisance; et c'est ce manque, ce défaut de complaisance, qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

Remarques sur les participes de quelques verbes.

560.—Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces; tels sont accorder, courir, jouer, manquer, mêler, passer, porter, rentrer, sortir, taire, tourner, valoir, servir, et une foule d'autres.

561.—ACCORDER ou S'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases: Ils se sont accordés à dire que... ils ne se sont jamais accordés.

562.—Courir est neutre lorsqu'il exprime une action qui ne sort

pas du sujet: nous avons COURU pour vous atteindre.

Courir est actif, 1° quand il signifie être exposé à : les risques, les dangers, les périls que vous avez COURUS; 2° quand il est pris dans le sens de parcourir : j'ai COURU la ville et la campagne ; la province que ces troupes ont COURUE. (ACAD.)

Quand courir se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif: ce prédicateur est COURU; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est COURUE.

(ACAD.)

563.—Jouen, dans jouer une somme, jouer un rôle, etc., est actif.

Jou min 5 fai les pér 5 pro

qu'i suje dez soni

d'ui

troc

REN REN Som 500 chos qu'i devo

S

suje

tour tout

SERV Serv Serv VIS o conj signi

que Qu qui p rer q cons parti

57

à 8a

que n lui o , qu'elle

ıs: ou il manque, a phrase eation.

signifie le nom

st le fruit ise, puistravaux. usignifie

cette cire, il y a ce défaut participe

verbes.

ons difféentes esuer, mêler, oir, servir,

dinairement phrases: Ils RDÉS. n qui ne sort

risques, les pris dans le province que

cherche avec e prédicateur e est COURUE.

to., est actif.

Jouer, dans se jouer des difficultés, se jouer de quelqu'un, est prono-

564.—MANQUER est actif dans ce sens : manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'atteindre, etc. Manquer est neutre dans ces phrases: les vivres ont manqué; l'expérience lui a manqué; nous avons manqué périr, etc.

565.-MELER quelque chose est actif; se mêler de quelque chose est

pronominal.

566 .- Passer est actif, quand il signifie employer ou consumer, introduire, transmettre ou céder, traverser, etc. : les heures que nous avons PASSÉI 3 à étudier; les vins qu'il a PASSÉS par fraude; les billets qu'il a PASSÉS à mon ordre; la rivière que nous avons PASSÉE, etc.

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet: les beaux jours sont PASSÉS; vos amis sont PASSÉS, ne les atten-

dez pas ; la loi a PASSÉ ; la faim lui a PASSÉ.

567.—Porter quelque chose est actif; se porter bien, se porter mal, sont pronominaux: ils se sont bien portés, ils se sont mal portés.

.568.—Rentrer est actif, quand il signifie mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu: ce laboureur a RENTRE ses grains bien secs; ces arbustres auraient péri, si nous ne les eussions RENTRÉS.

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : noue

sommes RENTRÉS à deux heures.

569.—Sortin est actif, quand il signific mettre hore d'un lieu une chose qui était dans ce lieu: il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a sorties de sa bourse; les marchandises qu'il a sorties au devant de sa boutique lui ont été volées.

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du

sujet: nous sommes SORTIS ce matin.

570.—TAIRE est actif dans ce sens : taire un secret, une démarche ; c'est-à-dire ne pas divulguer. Se taire est pronominal : ils se sont TUS. 571.—Tourner est actif dans tourner un objet sur un autre sens,

tourner le feuillet, etc.

572.—Servir, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tour à tour actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c'est à-dire de toutes les espèces. Servir est actif dans servir quelqu'un à table, servir un ami, etc. - Servir est passif dans ces phrases: ces mets ont été SERVIS trop tôt; ces pièces ont été servies par d'excellents artilleurs. -Servir est neutre dans les deux exemples suivants : ces objets m'ont SERVI dans mon voyage; cette démarche A SERVI à nous convaincre. Se servir est pronominal dans cette phrase : ces messieurs se sont ser-VIS de ce moyen pour découvrir la vérité. Ici seservir demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification; on ne peut pas dire: ces messieurs ont servieux de ce moyen.—Servir, enfin, devient impersonnel, comme dans il A ÉTÉ SERVI à sa table des mets fort recherches. Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom il qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de décupler le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiront pour montrer combien il importe de s'en référer qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et, conséquemment, se fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son

participe.

573.—VALOIR est actif quand il signifie procurer, produire: je ne saurais vous diretous les honneurs que m'a VALUS sa protection, c.-à-d. que m'a procurée sa protection.-La gloire immortelle que ces exploits lui ont VALUE, o.-à-d. procurée. - Valoir est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses: ces terres ONT VALU jusqu'à trois mille france l'arpent.

574.—Couter. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de

ce verbe:

"Le verbe coûter étant neutre est invariable au participe; cependant plusieurs personnes écrivent: les vingt mille francs que cette maison m'a coutés; les efforts que cetravail m'a coutés; la peine qu'il m'a coutée. L'exactitude grammaticale exige: les vingt mille francs que cette maison m'a couté; les efforts, la peine que ce travail m'a couté." Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc coûté

sans jamais le faire varier.

Remarque.—Cette décision de l'Académie à l'égard du participe coûté a donné lieu à de nombreuses récriminations qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinabilité du participe coûté dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire: les efforts que ce travail m'a coutés.

575.—Les participes plu, déplu, complu, sont toujours invariables: elle s'est PLU à vous contredire; ils se sont PLU à me persécuter. (ACAD.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

575 bis.—Alentour est un adverbe qui ne peut régir la préposition de : toutes les dames étaient à table, et les messieurs alentour. Or ne dites pas alentour de sa maison, alentour de son jardin, mais autour de sa maison, autour de son jardin.

576.—AUPARAVANT et DAVANTAGE sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument: ils ne peuvent donc régir ni de ni que. Ne dites donc pas: il a DAVANTAGE DE fortune que moi, AUPARAVANT QU'il parte; mais il a PLUS DE fortune que moi; AVANT QU'il parte.

Remarque.—Si quelquefois auparavant et davantage sont suivis de l'un des mots de ou que, ce de ou ce que sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit: Quoiqu'il fût content de son premier voyage, il l'est bien DAVANTAGE DU second, c.-à-d. il est content du second.—Je serais satisfait de le voir prospérer, mais je désire encore DAVANTAGE QU'il conserve les principes de vertu que je lui ai inculqués, c.-à-d. je DÉSIRE QU'il conserve.—Il veut leur intenter un procès; mais il serait bon AUPARAVANT QU'il consultât un jurisconsulte.

577. Aussitôt s'emploie quelquefois par ellipse pour aussitôt que: Aussitôt votre lettre reçue, je ferai

voi

 \mathbf{et}

par AU

est

gra S

ven: qu'i

para si ra pas nour

dit de be de be

58 quell moi ;

DE H

58 l'Ac en d gné :

58 verb M

des autr sous trois mille

e passé de

e; copenque cette
peine qu'il
nille francs
ravail m'a
done coûté

n participe
se sont pas
nous profesne pourrions
dicipe coûté
à-dire que
ue ce travail

sont touedire; ils

i ne peut ent à table, alentour de tour de sa

s adverbes
e peuvent
s: il a DAv'il parte;
qu'il parle.

sont suivis de a dépendance nme quand on it bien DAVANis satisfait de il conserve les IRE QU'il cona AUPARAVANT

par ellipse ue, je ferai cette démarche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (ACAD.)

578.—Aussi et si n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes: il est Aussi instruit que son père; il parla si éloquemment qu'il persuada tout le monde.

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots: j'ai AUTANT de charges que vous; on l'a TANT trompé qu'il

est devenu défiant.

Aussi et autant expriment la comparaison: Aussi

grand que vous; AUTANT de fruits que de fleurs.

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue: le vent est si fort qu'il rompt les arbres; il a TANT couru, qu'il s'est échauffé.

579.—SI et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de aussi, autant; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative: il n'est pas si riche que vous; il ne se porte pas si bien; il ne fait pas de si beaux vers; rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle. (ACAD. aux mots si et tant.)

580.—Beaucoup. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment beaucoup ou de beaucoup: vous êtes beaucoup plus fort que moi, ou de beaucoup plus fort. Placé après le comparatif, beaucoup exige la préposition de: vous êtes plus fort de beaucoup.

581.—Comme se dit quelquefois pour comment, de quelle manière: vous savez comme il s'est onduit envers moi; voici comme l'affaire se passa. (ACAD.)

582.—En définitive. On ne trouve point dans l'Académie l'expression en définitif, elle n'admet que en définitive: En définitive, que voulez-vous? Il a gagné son procès en définitive.

583.— Dessus, dessous, sont ordinairement adverbes: on le cherchait dessus, et il était dessous.

Mais dessus et dessous s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'uno autre préposition, telle que de ou par: ôtez cela de DESsous moi; il avait un habit PAR-DESSOUS sa redingote; 2º lorsque, allant ensemble; dessus et dessous sont liés par une des conjonctions et, ni, ou: j'ai cherché inutilement dessus et dessous les meubles; il n'est ni dessus ni dessous la table. (ACAD.)

584.—Environ est un adverbe qui signifie à peu près; il est environ deux heures; il me doit environ quatrecents francs; mais ne dites pas: aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs. Environs écrit avec un s est un nom commun pluriel qui signifie les lieux d'alentour: l'armée se logea aux environs de la place; il demeure aux environs de la ville.

585.—Incessamment signifie sans délai, au plus tôt: nous partirons incessamment. Mais ne dites pas trèsincessamment, cela signifierait très sans délai, très au plus tôt.

586.—Jamais exige le plus souvent la négative: il NE parle Jamais inconsidérément. Quelquefois on la supprime: son style est toujours ingénieux, Jamais recherché. Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif: c'est ce qu'on peut Jamais dire de plus fort; c'est un insolent s'il en fut Jamais. (Acad.)

587.—Longtemps. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588.—DE LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre: il ne vient plus me voir que de, LOIN EN LOIN, ou de LOIN A LOIN.

589.—Demain au matin, demain au soir, ou demain matin, demain soir, hier soir. L'Académie sanctionne ces deux façons de parier: je le vis hier au soir ou hier soir; il arrivera demain matin ou demain au matin.

590.—MIEUX, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second: nous ne pouvions mieux faire que DE prendre ce parti; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci: il vaut mieux plier que ROMPRE.

591.—Plus, MIEUX. Plus sert à exprimer la qualité: il est Plus aimable que son frère; ou la quantité: vous avez plus de fortune que lui. Dans ce dernier cas, il doit

touj DE o PLU D'à son

Or, il es livre

là qu à se (Ac.

rapp
—P

phra Auss et me

59

signi la pl fit, sa

1'un cher Tout

advervienra, coment, un e,

598 ment, qu'av sont liés né inutileni dessus

peu près; on quatres de deux Environs qui signienvirons lle.

plus tôt : s pas trèsi, très au

gative: il on la suprecherché. n'a point ire de plus

vons déjà hui en un

L'Acadé vient plus

ou DEMAIN anctionne au soir ou EMAIN AU

e de avant DE prendre es phrases x plier que

la qualité: ntité: *vou*s cas, il doit toujours être suivi de la préposition de : il y avait Plus DE cent personnes; il est Plus DE deux heures; il a mis Plus D'une heure à faire cette course; son argent est Plus D'à moitié dépensé, et non il a mis Plus Qu'une heure, son argent est Plus Qu'à moitié dépensé.

MIEUX signifie d'une façon plus accomplie, plus avantageuse; celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX. Or, on ne doit pas s'en servir pour remplacer plus de: il est donc irrégulier de dire: il a MIEUX de dix mille

livres de rente, il faut PLUS DE dix mille livres.

592.—Où, seul, s'emploie quelquefois pour le lieu où, là que: je meurs où je m'attache.—C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle.—C'est où je l'attends. (ACAD., aux mots âme, assidu, attendre.)

593.—Plus tôt, plutôt. Plus tôt, en deux mots, a rapport au temps: il arrivera plus tôt que les autres.
—Plutôt exprime la préférence: de ces deux objets, prenez plutôt celui-là.

594.—Non Plus, Aussi. Non plus répond à une phrase négative: il ne le veut pas, ni moi non Plus.—Aussi répond à une phrase affirmative: il le veut bien, et moi Aussi.

595.—Tout A coup, tout D'un coup. Tout à coup signifie soudainement, en un moment: Tout A coup la pluie tomba.—Tout d'un coup, en une seule fois: il fit sa fortune tout d'un coup.

596.—DE SUITE, TOUT DE SUITE. De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption: Faites les marcher DE SUITE; il ne saurait dire deux mots DE SUITE.—Tout de suite signifie sur-le-champ. Partez, venez tout de suite. (Acad.)

597.—1re Remarque.—Il faut écrire par amment les adverbes méchamment, constamment, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un a, comme méchant, constant; et par emment, prudemment, éloquemment, tous ceux où cette finale prend un e, comme prudent, éloquent.

598.—2° Remarque.—On écrit aujourd'hui ingénûment, crûment, assidûment, continûment, gaîment, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi: ingénuement, crue-

ment, gaiement, etc. L'Académie écrit encore ce dernier gaiement ou gaîment.

co est qu

PA SO

usa

qu'

ma

do

ten

il r

tion

qui

CR

 $m'\epsilon$

je 1

nou

nég pré

il n

QU'

ape

(A

De

doi

il n

ils s

PAS

dit,

que.

asse

d'esp

6

DE LA NÉGATIVE.

599.—Non, ne, ne... pas, ne... point, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations

suivantes.

600.—Non s'emploie le plus souvent dans un sens

opposé à oui : votre frère est-il à Paris? Non.

601.—NE se met toujours après à moins que, de peur que, de crainte que: A moins qu'il ne parte. Cachez-lui votre dessein, de crainte qu'il ne le traverse.

602.—Ne est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de plus, moins, mieux; après autre et autrement; après craindre et ses synonymes appréhender, avoir peur, trembler;

Il est plus riche, moins riche qu'on ne croit.

Il a été mieux reçu qu'il ne s'y attendait. Il agit autrement qu'il ne parle. (Acad.)

Je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il ne vienne. (Acad.)

603.—Cependant, si plus, moins, mieux, autre, autrement, craindre et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante:

Il n'est pas moins aimable qu'il le paraît.

Il n'agit pas autrement qu'il parle. Je ne crains pas qu'il vienne. (ACAD.)

604.—Remarque.—Après ces quatre verbes craindre, appréhender, avoir peur, trembler, on supprime pas et point, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : je crains que vous ne perdiez votre procès. Au contraire, il faut pas ou point lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : je crains que ce fripon ne soit pas puni. Il en est de même après les locutions conjonctives de crainte que, de peur que.

605.—Empêcher, employé sans négative, demande à en être suivi : la pluie EMPÊCHE que nous n'allions nous promener.

e ce der-

os seules

ervations

un sens

e, de peur

Tachez-lui

ratifs fore et autreoréhender,

nit.

IBLE qu'il

*tre, autre*mpagnés le verbe

craindre, me pas et sire pas: contraire, fet qu'on mi. Il en de crainte

emande à lions nous 606.—Mais après empêcher, nier et disconvenir, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe: je n'empêche pas qu'il ne fasse ou qu'il fasse ce qu'il voudra. Je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela ne soit, ou que cela soit. (Acad.)

Avec disconvenir on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire: vous ne sauriez DISCONVENIR qu'il vous A PARLÉ. (ACAD.)

607.—Douter étant précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : je ne doute pas que cela ne soit.—Il en est de même après tenir employé impersonnellement et avec la négative : il n'a tenu à rien que je ne lui fisse affront.

608.—Douter et nier, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : je DOUTE, je NIE que cela soit.

609.—Remarque.—Sans est une expression négative qui signifie et... ne. Or il faut dire, j'ai agi ainsi sans CRAINDRE qu'on m'en fît un reproche, et non qu'on NE m'en fît. C'est comme si l'on eût dit, j'ai agi ainsi, ET je n'ai pas craint qu'on m'en fît un reproche. Or ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de sans.

610.—Avec avant que, sans que et le verbe défendre, il ne faut jamais faire usage de la négative. Avant Qu'il parte.—Il l'a fait sans que nous nous en soyons aperçus.—J'ai DÉFENDU que vous fissiez telle chose.

(ACAD.)

De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.

611.—Dans les temps simples du verbe, pas et point doivent toujours suivre le verbe: il ne souffre Point; il ne rit PAS; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe: il n'a

PAS ri. (ACAD.)

612.—Point nie plus fortement que pas. Quand on dit, il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté; mais si l'on dit, il n'A POINT d'esprit, on ne peut rien ajouter. Ainsi, point de forme

une négation absolue; au lieu que pas laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613.—De là il faut conclure que pas vaut mieux que point :

1º Avant plus, moins, si, autant, et d'autres termes comparatifs: Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène.—Démosthène n'est pas si abondant que Cicéron. (ACAD.)

2º Avant les noms de nombres: il n'en reste pas un morceau. -- Vous n'en trouverez pas deux de votre avis.

- 3º Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : il ne lit pas, c'est-à-dire il ne lit pas dans ce moment.-Point, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel: il NE lit POINT, c'est-à-dire jamais. (ACAD.)
- 614.—Quand pas et point entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira: n'avez-vous point été là? N'est-ce point vous qui avez écrit cette lettre? Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche: N'avez-vous pas été là? N'est-ce pas vous qui l'avez frappé le premier? (ACAD.)

615.—Pas et point peuvent se supprimer :

1º Après cesser, oser et pouvoir : il n'a cessé de gronder. On n'ose l'aborder. Je ne puis le voir.

2º Avec autre et autrement: je n'ai d'autre but que celui de vous être utile. C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime; mais on peut dire aussi: je N'ai PAS d'autre but. Quand autre est sous-entendu, pas et point doivent se supprimer : je n'ai de volonté que la tienne, c'est-à-dire d'autre volonté.

3º Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations: Ya-t-il un homme dont elle ne médise? Avez-vous un ami qui NE soit des miens? (ACAD.)

616.—Pas et point doivent se supprimer:

1º Après savoir, pris dans le sens de pouvoir ou d'être incertain : je ne saurais vous le dire ; je ne sais où le prendre.

617.-Mais employé dans son vrai sens, eavoir prend pas et point: je ne sais PAS l'anglais; c'est ce que je NE savais POINT. (ACAD.)

par mai guèr 3

croit n'ête

sorti NI n

que:

honn 61 certa prin est a que :

M IL Y

61 ser u quinz

> lorsq divis $\mathbf{A} six$ onze. les ci

620 mair ne pe Au

voisi mienr liberté

mieux

termes que Déue Cicé-

PAS un tre avis.

sager et
bas dans
quelque
t point,

terrogation est coint été lettre? nière de cas vous

de gron-

but que souvent N'ai PAS et point a tienne,

s sortes médise?

voir ou NE SAIS

et point:

2. Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que nul, personne, aucun, jamais, guère, pas un, etc.: c'est un homme qui ne cause quère, qui ne rit JAMAIS. (ACAD.)

3º Après un comparatif : il est moins franc qu'on ne

croit. Il écrit MIEUX qu'il NE parle. (ACAD.)

4º Après que ayant la signification de pourquoi; QUE

n'êtes-vous arrivé plus tôt? (ACAD.)

5° Après à moins que, et si, dans le sens de à moins que: je ne sors pas A MOINS QU'il NE fasse beau. Je ne sortirai point si vous ne venez me prendre.

6° Après deux négations jointes par ni : je ne l'aime ni ne l'estime; ou après ni répété: ni les biens ni les

honneurs ne valent la santé.

618.—Après il y a, suivi d'un mot qui-marque un certain espace de temps, et après depuis que, on supprime pas et point, mais seulement quand le verbe est au passé: depuis que JE NE L'AI VU. Il y a six mois que JE NE LUI AI PARLÉ. (ACAD.)

Mais il faut pas ou point si le verbe est au présent: IL Y A six mois que nous NE nous parlons point. (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

619.—A, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : vingt A trente personnes; quinze A vingt lieues; mille A douze cents francs. (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions; deux a trois livres de sucre; cinq a six lieues. Mais il faut dire, cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620.—AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que la préposition auprès de ne peut évei'ler qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et près de, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité: sa maison est AUPRÈS DE la mienne; la rivière passe AUPRÈS DE cette ville; il loge

AUPRÈS DU palais; s'asseoir PRÈS DE quelqu'un; être logé

PRÈS DE l'église.

Auprès de exprime au si le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre : vivre Auprès de ses parents; ce malade a Auprès de lui un médecin fort habile. (ACAD.)

621.—Avant, devant. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : un mot placé devant ou avant un autre. (Acad.)

622.—DE, dans l'énonciation des quantièmes, peut se supprimer avant les noms de mois: le cinq DE fé-

vrier ou le cinq février. (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter de avant chaque terme comparé: quel est le plus habile de cet homme-ci ou de celui-là (1)? (Acad., au mot De.)

- 623.—En, dans. En marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur: voyager en Italie, dîner en ville.—Dans marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient: serrer quelque chose dans un secrétaire; mettre de l'eau dans un verre. (Acad.)
- 624.—En, dans, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur: mon frère arrivera dans trois jours; c'està-dire après trois jours, à partir du moment où je parle mon frère arrivera. Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. Une fois à tel endroit, on arrive en cinq heures; ici je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution. (ACAD.)
- 625.—Entre, parmi. Entre s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets: Entre eux et nous, entre les hommes et les animaux, il y a entre le père, la mère et les enfants une grande différence de caractère. (2)

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant de : quel est le plus brave, ou Alexandre ou César ? Elle dit : D'Alexandre ou DE César.

Qu
il f
nat

où sin mêl

exp à l' MES que à M elle

sere.

jusq jusq sant faço

quel diffé chac la di

63 qui s *j'y c* Qu

par vint, serai vrai. temp dans depu

63 sonn voici

⁽²⁾ C'est donc à tort qu'un grammairien suivi a posé ce principe que la préposition entre ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple: ENTRE Rome et Carthage.

être logé

ce habie autre : PRÈS DE

cesdeux l'autre : AD.)

es, peut nq de fé-

t, l'Acat chaque homme-ci

ne chose dîner En ort d'une ose DANS ACAD.)

nt pas la
rs; c'estje parle
rivée est
e En cinq
ra lieu à
ment de-

souvent 1'il y ait 10us, EN-1 père, la 1 ctère. (2)

mmairiens
plus brave,

e principe ne dans cet Quelquefois même entre à la signification de parmi: il fut trouvé ENTRE les morts; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable. (ACAD.)

626.—Parmi ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif: Parmi les honnêtes gens; l'ivraie est mêlée Parmi le bon grain; Parmi le peuple. (ACAD.)

627.—Au fur et à mesure, à fur et mesure. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition de : il sera payé Au fur et à mesure de l'ouvrage; tantôt conjonctions à l'aide de que: nous vous ferons passer les marchandises Au fur et à mesure qu'elles arriveront; tantôt adverbes, alors elles sont employées absolument: travaillez et vous serez payé Au fur et à mesure, ou à fur et mesure. (ACAD.)

628.—JÜSQUE. On dit également jusqu'aujourd'hui ou jusqu'à aujourd'hui. Quelquefois on écrit ainsi avec s jusques, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison: jusques à quand; mais cette façon de parler semble affectée.

629.—Pendant, durant. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre pendant et durant. Elle définit ainsi chacun de ces mots: "Préposition servant à marquer la durée du temps:" durant l'hiver, pendant l'hiver.

630.—QUANT à, QUAND. Quant à est une préposition qui signifie pour ce qui est de, à l'égard de: QUANT à MOI,

j'y consens; QUANT à LUI, il s'y refuse.

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par lorsque ou encore que: Nous étions à table QUAND il vint, c'est-à-dire lorsqu'il vint; QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable? c'est-à-dire encore que cela fût vrai.—Quand est adverbe, lorsqu'il signifie dans quel temps? QUAND viendrez-vous nous voir? c'est-à-dire dans quel temps. Depuis QUAND est-il ici? c'est-à-dire depuis quel temps. (ACAD.)

631.—Voici, voila, servent pour montrer les personnes et les choses; mais avec cette différence que voici désigne celles qui sont plus proches de celui qui

parle, et voilà celles qui en sont plus éloignées : voici mon chapeau, et voila le vôtre.

632.—VIS-à-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, SONT Ordinairement suivis de la préposition de: VIS-à-VIS DE mes fenêtres; PRÈS, PROCHE, HORS DE la ville; EN FACE DU prince. Si de se supprime quelquefois, ce n'est que dans le style familier; VIS-à-VIS l'église; PRÈS, PROCHE, HORS la barrière.—En FACE veut toujours de, en face DE l'église. (ACAD.)

Mais vis-d-vis ne saurait signifier à l'égard de : or ne dites pas: il s'est mal conduit VIS-A-VIS de vous, VIS-A-VIS de moi; mais à votre égard, à mon égard; ou envers vous, envers moi.

633. Remarque.—C'est à vous à, c'est à moi à, signifient c'est votre tour de, c'est mon tour de: c'est à vous à donner les cartes, c'est-à-dire c'est votre tour de donner.—C'est à vous de, signifie c'est votre devoir de: ou c'est à vous qu'il appartient de: c'est à vous de défendre l'honneur de vos parents, c'est-à-dire, c'est votre devoir, c'est à vous qu'il appartient de défendre.

De la répétition des prépositions.

634.—A, DE, EN, se répètent avant chaque régime : il aime à s'amuser et à rire ; j'ai besoin DE vous et DE

lui; voyager en Suisse et en Italie.

Cependant l'Académie dit: il a perdu son temps En allées et venues. Et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombre: il aura terminé d'ici à cinq ou six jours; on fait ce trajet En sept ou huit heures; il a besoin de deux ou trois mille francs.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répéti-

tion des autres prépositions.

635.—Sans se remplace quelquefois par ni avant le second régime; or on dit indifféremment sans boire et sans manyer; sans force et sans vertu, ou sans boire ni manger; sans force ni vertu. (Acad.)

Des prépositions employées absolument.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies de

APR

Il cas, fois dien

que qu'i tion que rais

mais une tion J'

63

Je Ce Il Il Il

63

Ains gras gras

gative sans

64 être et no : VOICE

ordinai-DE mes ACE DU est que PROCHE, en face

dites pas: ais à votre

MOI À,
c'est à
tour de
voir DE:
DE déest votre

régime : us et de

temps En nécessité adjectifs jours; on n de deux

a répéti-

avant le ans *boire* ou sans

mployer uivies de leur régime: il a parlé pour et contre; c'est lui qui vint APRES, le palais était fermé, AUTOUR veillait une garde nombreuse; qu'importe que cela soit DEVANT ou DERRIÈRE.

Il n'est pas jusqu'à la préposition avec qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. Avec, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement: il a été
bien traité, et il a encore eu de l'argent Avec.

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

636.—AUTANT QUE, D'AUTANT QUE. Autant que marque la comparaison: un prince n'est grand qu'AUTANT QU'il est juste, c'est à-dire est grand dans la même proportion qu'il est juste, ou selon qu'il est juste.—D'AUTANT QUE signifie vu que, attendu que: à votre place, je n'agirais point ainsi, d'AUTANT QUE rien ne vous y oblige.

637.—Et, ni, servent ágalement à lier les phrases; mais avec cette différence que et ne se met qu'après une proposition affirmative, et ni après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison ET l'ai revendue aussitôt.

Je lui ai écrit, et il ne me répond pas.

Cet enfant est doux ET poli.

Il ne boit ni ne mange depuis deux jours.

Il n'est ni aimable ni instruit.

Il ne travaille ni peu ni beaucoup.

638.—Remarque.—Avec ni il est beaucoup mieux de supprimer pas ou point de la proposition précèdente. Ainsi, au lieu de dire: les catholiques ne mangent PAS gras le vendredi ni le samedi, dites plutôt ne mangent gras ni le vendredi ni le samedi.

639.—Quoique la préposition sans renferme une négative, on la fait précéder de et quand elle se répète: sans force et sans vertu; quand on la supprime, on la remplace par ni: sans force ni vertu. (ACAD.)

640.—Plus, moins, mieux, répétés, ne doivent point être unis par et: Plus on le connaît, Plus on l'estime, et non et plus on l'estime.

641.—MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec le verbe avoir, et seulement dans ces phrases: MALGRÉ Qu'il en ait, MALGRÉ Qu'ils en aient, nous connaissons leur secret, c'est-à-dire en dépit de lui, en dépit d'eux. (ACAD.)

ari

rég

gle

ĊOI

que

 \mathbf{QU}

con

d'u

 V_{c}

daı

QU:

se j

cro

et o

alo

que

que

QU

sur

que

6

avo

pas

pri

Lo

но

plu

cilc

MŒ

642.—PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie attendu que: je le veux parce que cela est juste.—Par ce que, écrit en trois mots, signifie par la chose que, ou par les choses que: par ce qu'il dit, on voit qu'il a tort.

643.—Que. De toutes les conjonctions, que est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié; on s'en sert: 1° entre deux verbes, pour marquer que le second est régi par le premier: il faut que je parte; j'ignorais qu'il fût à Paris. Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie:

Que Dieu foudroie le meurtrier de mon père ! Qu'il parte sur-le-champ! Qu'il sorte d'ici! Qu'il se soit oublié à ce point!

2º Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation; et alors il signifie combien: QUE Dieu est puissant! QUE vous êtes importun! QUE je hais le mensonge! Ici que devient adverbe.

3º Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe être: insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi! Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous

êtes, le piége qui vous est tendu!

4º Dans l'acception de pourquoi, au commencement de certaines phrases interrogatives: QUE n'adressezvous votre demande au roi? QUE ne vient-il avec nous?

5° Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, que forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément conjonctions; comme asin que, avant que,

après que, bien que, dès que, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit: approchez QUE je vous parle, c'est-à-dire AFIN QUE je vous parle; il ne fait point de voyage Qu'il ne lui arrive quelque accident, c'est-à-dire sans Qu'il lui le verbe É Qu'il en eur secret, AD.)

gnifie atPAR CE
se que, ou
l'il a tort.

que est la
us varié;
quer que
je parte;
vivacité
blâme, le
tout en y
sée avoc

l'indignaest puisnensonge !

ntre l'adcroire à QUE vous

encement adressezec nous?
s, tantôt
orme cere le plus
avant que,

des précombiné. est-à-dire age qu'il qu'il lui arrive.—Je ne partirai point QUE mes affaires ne soient réglées, c'est-à dire AVANT QUE mes affaires soient réglées, etc.

6º Que sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions telles que comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que, etc: comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu, c'est-à-dire et comme il est juste.—S'il vient et qu'il veuille me parler, c'est-à-dire, et s'il veut, etc.

7. La conjonction que sert encore à unir les termes d'une comparaison: il est aussi modeste qu'instruit;

Voltaire parle moins au cœur que Rousseau.

8º Et enfin que est rédondant (c'est-à-dire superflu) dans certaines façons de parler comme quand on dit: Que s'il m'allègue telle raison;... Que s'il se fâche; c'est se faire tort que d'agir ainsi; c'est se tromper que de croire..... Dans ces exemples, on peut supprimer que et dire: s'il se fâche; c'est se tromper le croire, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644.—Quoique écrit en un seul mot, signifie bien que: QUOIQU'IL soit pauvre, il est honnête homme.—Quoi que, écrit en deux mots, signifie quelque chose que: QUOI QU'on fasse, QUOI QU'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c'est-à-dire quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

645.—Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, page 84, sinon qu'il ne faut

pas confondre oh! ho! avec 6!

646.—Oн! et но! marque l'un et l'autre la surprise; mais il est plus régulier d'écrire ainsi ho! Lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude: но! prenez garde! et oh! lorsque l'expression marque plus de lenteur: он! combien j'aimerais à le voir!

647.—O s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans ô TEMPS! ô MŒURS? le sénat en est instruït, le consul le voit, et

Catilina vit encore! ô DOULEUR! Ô REGRET! j'ai désolé mon père!—ô marque aussi l'apostrophe. (On appelle apostrophe une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses): que ne puis-je, ô MA MÈRE! vous voir et vous serrer dans mes bras!—Ayez pitié de nous, ô MON DIEU! ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel!

cel

de

réf

tou apj

le i

n'e

par

dar

dan

act

J

6

plus

éno

fond

d'én

Lo

65

joute

S'EN

signi

du pe

1

CHAPITRE XIV.

DES PARTIES DU DISCOURS.

648.—Il y a dans chaque langue une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction grammaticale parce qu'elle est conforme aux règles de la Grammaire générale.

649.—Il est à remarquer, 1° qu'on y trouve énoncés tous les mots nécéssaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment;

2° Qu'il ne s'y en rencontre aucun surabondant; 3° Que tous ces mots y ont entre eux une concor-

dance rigoureusement exacte;

4° Et, enfin, qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel de ces idées, dans l'ordre même des faits qu'ils

peignent.

650.—Mais, pour abréger le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre; alors la construction s'appelle construction figurée, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont l'ellipse, le pléonasme, la syllepse et l'inversion.

DE L'ELLIPSE.

651.—L'ellipse est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante:

ui désolé appelle ielle on choses): er dans ô lieux

truction langues, d'idées la plus t suivre, e. Cette maticale ammaire

énoncés de l'idée dant;

concor-

rdre nats qu'ils dre plus 'énergie

n interon s'apsquatre llipse, le

tion qui l'ajouter a donc

Celui qui rend un service doit l'oublier; celui qui le reçoit, s'en souvenir; car c'est comme si l'on eût dit: celui qui le recoit doit s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens; de nos fautes, à n'en plus commettre; de nos ennemis, à réformer notre conduite; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons : c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652.—Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire

n'est pas à imiter lorsqu'il dit:

Vous régnez, Londres EST libre, et vos lois florissantes, parce que le mot sous-entendu sont a pour correspondant le mot exprime est.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, et réciproquement:

J'AIMAIS et je me flattais de l'être;

Il faut dire: j'aimais et je me flattais d'être aimé.

DU PLÉONASME.

653.—Le pléonasme n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et plus d'énergie.

Hélas! trop jeune encor, mon bras, mon faible bras, Ne put ni prévenir ni venger son trépas.

Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de Père du peuple.

Je l'ai entendu de mes propres oreilles. Je lui racontai le fait à lui-même. Les éclairs sont moins prompts; je l'ai vu de mes yeux, Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux. Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654.—Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie; tels sont ceux qui suivent:

Dans les querres civiles, des amis, des parents même, S'ENTR'ÉGORGENT LES UNS LES AUTRES.—S'entr'égorger signifiant s'égorger l'un l'autre, l'expression les uns les autres est de trop.— Vous n'avez SEULEMENT Qu'à lui écrire, et vous serez satisfait.— Seulement est un double emploi, attendu que ne... que signifie déjà seulement.

Sa lettre est REMPLIE d'une FOULE de fautes.—Foule est surabondant, parce que remplie exprime la même

idée.

J'ai été FORCÉ bien MALGRÉ MOI de prendre ce parti.
—Comme on ne peut être forcé que contre son gré, malgré moi est une superfluité.

Ils s'Entr'AIDENT MUTUELLEMENT S'entr'aider exprimant une aide réciproque, mutuellement est une rédon-

dance inutile.

DE LA SYLLEPSE.

655.—La syllepse est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire:

Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point TOMBÉE en de barbares mains.— Tombée est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom objet par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans Athalie:

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin, Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

La régularité grammaticale demande comme lui à la place de comme eux; mais le poëte, plein de son idée, oubliant le singulier pauvre, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la syllepse qui nous autorise à dire:

Un grand nombre de personnes ont péri victimes de leur témérité, phrase où les mots ont péri, victimes et leur sont mis en rapport, non avec nombre, qui est le sujet grammatical, mais avec le mot personnes, qui est le sujet rationnel, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

qu'à lui in double culement. cs.—Foule la même

ce parti. son gré,

der exprine rédon-

t que l'acs de notre

d dire:
t TOMBÉE
in, parce
qui ces
quel il la

uge,

ne lui à la son idée, le les pauec le mot esprit. à dire: ictimes de

esprit.

à dire:

ctimes de

ctimes et

qui est le

s, qui est
ge que ce

DE L'INVERSION.

656.—On appelle inversion la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit:

Déjà des assassins la nombreuse cohorte, Du salon qui l'enferme allait briser la porte.

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait: 1° que ces mots des assassins fussent placés après cohorte; 2° que ceux-ci du salon qui l'enferme, fussent après allait briser la porte.

Ces vers donc seraient ainsi construits:

Déjà la nombreuse cohorte des assassins Allait briser la porte du salon qui l'enferme.

Mais alors l'expression perd son élégance.

La phrase suivante contient aussi une inversion:

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots cet inconnu, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale, se trouver avant parla; et cette phrase alors serait ainsi conque: cet inconnu parla ainsi.

657.—Du reste, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES.

658.—ABIMER. Ce verbe, a-t-on dit, exprime une idée de profon-

deur, comme dans abîmer sous les eaux.

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donné à ce mot. Elle nous autorise à dire : les villes que Dieu Abima, c'est-à-dire renversa ; votre ennemi est puissant et vinaicatif, il vous Abimera, c'est-à-dire vous perdra, etc. Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de gâter, endommager beaucoup. Ex. : La pluie A Abime ce chapeau; cette peinture A Abime votre habit.

659.—AGIR, EN AGIR. N'imitez pas ceux qui d'sent il en agit bien, il en agit mal avec eux. En bien agir, en mal gir ne sont pas français; il faut supprimer en et dire: il a bien agi, il a mal agi.

660.—AIDER quelqu'un signifie lui donner du secours, le seconder, le servir : aider quelqu'un dans ses besoins ; aider les pauvres ; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.

AIDER A QUELQU'UN se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appolée coup de main: AIDONS-LUI à remettre sa charge sur ses épaules; et par imitation, d'une opération d'esprit: AIDEZ-LUI à deviner cette énigme. (Acad.)

661.—AIMER demande la préposition à, lorsqu'il signifie prendre plaisir à: IL AIME A lire, A chasser, A se promener; cet animal AIME A être caressé. On dit de même: cette plante AIME A être arrosée. Dans ces exemples, la suppression de à serait une faute.

AIMER MIEUX ne vout aucune préposition: J'AIME MIEUX partir aujourd'hui que demain; J'AIMERAIS MIEUX mourir que de me souiller d'une action criminelle.

662.—ALLER se remplace quelquefois par le verbe être dans ses temps composés. On dit donc, j'ai été, j'avais été, j'avrais été, etc., pour je suis allé, j'étais allé, je serais allé, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe être marque l'aller et le retour, tandis que le verbe aller ne marque que la première de ces actions. Or, si je dis il a êté à Rome, je "sis entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est reconu. Il est allé à Rome signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad).

Mais cet emploi du verbe êtrs pour le verbe aller n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, JE FUS au spectacle hier; NOUS FUMES le voir; il faut dire, j'allai, j'ai été au spectacle; nous allâmes ou nous avons été le voir.

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule en avant l'auxiliaire, et non après: Il s'en est allé; ils s'en sont allés, et non il s'est en allé, etc.

S'EN ALLER se dit aussi des choses: ce tonneau de vin s'EN VA; si vous n'y prenez garde, ce lait s'EN IRA; son rhumatisme s'EN EST ALLÉ par les sueurs; sa fortune s'EN EST ALLÉE en procès. (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier: la pluie A FAIT EN ALLER tout le monde des jardins publics, ce secret FAIT EN ALLER les insectes; cette essence FAIT EN ALLER les taches. (Acad.)

663.—ALLUMER DU FEU. Un excès du purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions allumer le feu, allumer du feu, sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet

emb raise men foye. lante bras

66 le tit

tion, vous sent

> Il n' singu appa

666 prend appr

661 seign

668 avec

869 vant était dans

chose prépo respec

670 chant TERRI caval

PA il a je

> TERRI PAR T

en agit sont pas agi.

econder, ; aider

vulgaie sur ses ui à de-

prendre l AIMR A ée. Dans

rtir ausouiller

dans ses été, etc., liférence e retour, actions. ansporté nifie que

que pour au specau spec-

es temps on après:

n va; si est all**é**

ue chose ports oren tout le tes : cette

té quel-, allumer t l'objet embrasant, et non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si allumer du feu avait l'absurde signification d'embraser l'élément appelé feu. Ici le mot feu est pris pour le bois qui est dans le foyer. On dit également allumer sa pipe, un bougeoir, une lampe, une lanterne, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664.—ANOBLIR, ENNOBLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : cette famille fût anoblie par Henri IV.

ENNOBLIE se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élévation, ou des choses qui donnent du lustre : ces fai's, ces sentiments vous ENNOBLISSENT à mes yeux; les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT une langue. (Acad.)

665.—APPAROIR est un terme de palais qui signifie être évident. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait il appert, au lieu que apparaître fait il apparaît. (Acad.)

666.—APPRÉCIER étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition à : ce collier de perles a été apprécié a mille écus ou apprécié mille écus. (Acad.)

667.—APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne: ce maître APPREND à écrire en peu de temps; cet enfant APPREND tout ce qu'il veut. (Acad.)

668.—ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux t, ou avec un seul : Assujettir, assujétir.

669.—ASSURER, signifiant affirmer, certifier une chose, prend à devant un nom de personne: il ASSURAIT A tout le monde que la chose était vraie, c'est-à-dire il affirmait. Il leur ASSURA qu'il reviendrait dans huit jours.

Assurer, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition: ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ma reconnaissance, de mon respect; vous pouvez l'ASSURER que je prendrai ses intérêts.

670.—A TERRE, PAR TERRE. A terre se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté: votre livre est tombé à TERRE; il a jeté son chapeau à TERRE; un cheval jette quelquefois son cavalier à TERRE.

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé; il a jeté sa maison par terre; le vent nous renversa par terre.

Toutefois l'Académie, au mot terre, dit aussi : jeter un homme a TERRE, CONTRE TERRE, PAR TERRE; et au mot jeter, il s'est jeté a TERRE, PAR TERRE.

671.—ATTEINDRE ne prend la préposition à que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance, comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit: vous ne pourrez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette case, à ce rayon, etc. On dit également au figuré ATTEINDRE à la perfection, au sublime, etc., parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses: Il atteignit son ennemi du second coup de pistolet, c'est-à-dre il frappa; votre ami a manqué d'adresse, il n'a point atteint le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but; la balle l'atteignit au front; il osait se flatter d'atteindre Racine. (Acad.)

672.—BÉNIR fait au participe passé, béni, bénie, et bénit, bénite. On ne l'écrit avec un t que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre: de l'eau bénite, du pain bénit, des rameaux, des drapeaux bénits. S'il s'agissait de personnes, il faudrait, comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire béni, bénie. Cet abbé a été sacré, a été BÉNI, par un saint évêque: les peuples ont toujours BÉNI la mémoire des bons rois. (Acad.)

673.—CHANGER POUR, CHANGER CONTRE, se disent indifféremment; il a changé sa vieille vaisselle Pour de la neuve; il a changé ses tableaux contre des meubles. (Acad.)

CHANGER, signifiant convertir, demande la préposition en : les alchimistes prétendaient pouvoir changer EN or toute sorte de métaux; au figuré: l'intempérance des hommes change EN poison les aliments destinés à conserver leur vie.

CHANGER, signifiant quitter une chose pour une autre, prend toujours la préposition de : CHANGER DE façon d'agir; CHANGER DE conduite, DE religion. (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier changer de linge, comme j'étais mouillé, je suis rentré chez moi pour changer. (Acad.)

674.—COLORER, COLORIER. Calorer signifie donner de la couleur: le soleil COLORE les fruite, les fleurs; un teint COLORÉ; du vin COLORÉ. (Acad.)

COLORIER ne se dit quo de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau: ce sont des estampes, des images COLORIÉES; ce peintre COLORIE mieux qu'il ne dessine. (Acad.

675.—COMMENCER A, DE. Commencer à désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement: le jour commence à luire; il commence à pleuvoir ; cet enfant commence à parler, à écrire, à lire, etc. (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration: lorsque l'orateur COMMENÇA DE parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur; quand le tonnerre COMMENCE DE gronder, il faut s'attendre à un orage.

Copendant, ajoute l'Académie, en dit quelquesois commencer à pour commencer de : ils commencerent a jouer, commençons a dîner.

676.—COMPARER prend indifféremment à ou avec: je n'ore me plaindre, quand je COMPARE mon sort A celui de ces infortunés; gardezvous de COMPARER Lucain A Virgile; on est forcé d'être modeste, quand on se COMPARE AVEC lui; COMPARER la copie AVEC l'original.

Il Cepe chose à l'op mère berge

remoi 677 de, pr

678 prépo un sec

et Pa

SE Dieu, l'artic en par bonté.

> même Se 1 En que —Se fi

> sur l'a

679. à, avec étoffes

680. connai

Con tribund NAITRE

681.
CONSIS
Mais ic
avant
de la r

Suiv donner

fois ac des che sortes

Consum Consum Consum indique listance, ed pour EINDRE à core à la orts.

ans préion ennei a mans touché, ter d'AT-

t, bénite.
s par les
aux, des
me dans
Cet abbé
toujours

t indifféa changé

: les almétaux ; aliments

end tou-

hanger de .(Acad.) s la cou-; du vin

es convesont des il ne des-

stion qui our com-A parler,

abstracdença de quand le

r à pour r.

n'ore me ; gardeze, quand Il s'emploie aussi sans préposition: Comparer Virgile et Homère. Cependant lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavaux, ne fait usage que de la préposition à : Homère Compare Diomède au milieu des Troyens a un lion au milieu d'une bergerie; on Compare les conquérants a des torrents impétueux. (Acad.)

Par analogie, on dira, COMPARER un honnête homme A un fripon, le remords A un vers rongeur, le sommeil A la mort.

677.—FAIRE COMPARAISON DE; il n'y a point de comparaison de, prennent indifféremment à ou avec: IL n'y a point de Comparaison d'un tel a tel autre, ou d'un tel avec un tel, ou encore entre Pierre et Paul. (Acad.)

678.—CONFIER, SE CONFIER, SE FIER. Confier demande la préposition à : confier des titres à quelqu'un, sa destinée Au hasard, un secret Au papier.

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition en : se CONFIER EN Dieu, EN la Providence, EN ses amis, EN soi-même, EN ses forces. Avant l'article une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace en par dans: SE CONFIER DANS la bonté de sa cause, mieux que EN la bonté. On trouve aussi se confier avec à : SE CONFIER AU hasard.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que se confier.

SE FIER prend aussi indifféremment à ou en : SE FIER A quelqu'un, EN quelqu'un, SE FIER EN ses forces, A la fortune, AU hasard. (Acad.)—Se fier, signifiant compter, prend la préposition sur : il SE FIE trop SUR l'avenir, SUR sa fortune, c'est-à-dire il compte trop sur.

679.—CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions à, anec: CONFRONTER les témoins à l'accusé ou avec l'accusé, deux étoffes l'une avec l'autre, la copie à l'original. (Acad.)

680.—CONNAITRE. Connaître quelque chose, c'est d'en avoir une connaissance, le savoir : CONNAÎTRE une langue, CONNAÎTRE son métier.

CONNAÎTRE DE quelque chose, c'est avoir autorité pour en juger: ce tribunal ne connaît que des matières civiles; ce juge ne saurait connaître de ce fait. (Acad.)

681.—CONSISTER demande la préposition en : En quoi faites-vous CONSISTER la sagesse? son revenu CONSISTE EN rentes, EN blés, etc. Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer en par dans avant un article : la perfection de l'homme CONSISTE DANS le bon usage. de la raison, et con en le bon usage. (Acad.)

Suivi d'un verbe, consister prend à : la libéralité CONSISTE moins A donner beaucoup qu'A donner à propos. (Acad.)

682.—CONSOMMER, CONSUMER. Consommer signifie quelquefois achever: CONSOMMER un ouvrage. Il se dit plus particulièrement
des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes
sortes de provisions: CONSOMMER des denrées, du café, des fourrages.

Consumer se dit particulièrement des choses qui se réduisont à rien: le feu Consuma cet édifice en moins de deux heures; la rouille Consume le fer; cette maladie le Consume; les ennuis, les chagrins le Consument. (Acad.)

683.—CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER. Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment à ou de: on le Contraignit de faire ou a faire telle chose; forcer quelqu'un a faire ou de faire quelque chose; l'équité nous oblige a restituer ce qui ne nous appartient pas; la nécessité de le payer n'oblige de vendre ma maison. (Acad.)

684.—CROIRE A QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée; en parlant des personnes, on dit ordinairement croire

quelqu'um. (Acad.)

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : je n'EN CROIRAI là-dessus que des ar-

bitres, que des avocats ; j'EN CROIS à peine mes yeux.

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier: CROIRE A l'astrologie, A la médisance; CROIRE AUX rapports, AUX témoignages, AUX promesses de quelqu'un. Dans quelques cas, croire à quelque chose, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose: CROIRE A Dieu; il n'y a que les sots qui CROIENT AUX revenants, AUX esprits, AUX sorciers, A la magie. On dit dans le même sens CROIRE EN Dieu.

685.—DÉCIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : DÉCIDER une question, un point de droit ; DÉCIDER un différend, une querelle par

un combat.

DÉCIDER D'une chose, c'est en disposer : cet événement DÉCIDA DE mon sort ; les juges DÉCIDENT DE la fortune et DE la vie des hommes. (Acad.)

686.—DÉJEUNER prend la préposition avec, seulement avant le nom des personnes en société desquelles on déjeûne: j'ai DÉJEUNÉ AVEC mon père, AVEC ma famille; il prend de avant les noms des aliments qui composent le repas: nous avons DÉJEUNÉ DE volailles, DE poisson, DE gibier.

Diner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot radis, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec avant un nom de chose : déjeû-

ner AVEC du beurre et des radis.

687.—DEMANDER A, DE. Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes: je DEMANDE A parler au roi: c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

. Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la même personne qui fait l'action du second verbe : je vous DEMANDE DE m'écouter, DE m'entendre; ici, c'est encore moi qui demande, mais

c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

663.—DÉPARLER, quoi qu'on en ait dit, est français, et signific cesser de parler. Il ne s'emploie qu'avec la négative : il ne déparle POINT, il n'a POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : il n'a décessé de parler, décesser n'est pas français.

689.—DÉSIRER, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté: DÉSIRER DE réussir; il y a longtemps que je DÉSIRAIS DE vous rencontrer; je DÉSIRERAIS bien D'être débarrassé de mon rhume.

Et si, au contraire, désirer exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition: amenez-moi cet enfant, je désire le voir ; je désire partir ce soir. (Acad.)

690.-Souhaiter doit nécessairement suivre la même règle que

désirer; toutefois l'Académie n'en parle pas.

69: pend 69:

noutr donc tée; et noi

693 DISTII monne

et con verbe le plu vant v Il e domes

Mai vorbe, tif, et que les insiste DROITE si vous dire m

695. tous le persons sur ses

696.a: s'-

Nous 697.choses

Ega plus so ÉGALIS

EMP qu'un c PRUNTÉ EMPRUN

Cepe la prép reçoit s qui les

(1) gramm il ne de ces trois
AIGNIT DE
Aire quelppartient
(Acad.)
Cest plus
ant croire

pporter à le des ar-

croire A poignages, à quelque, quelque revenants, as Croire

: DÉCIDER uerelle par

DA DE mon s. (Acad.) at avant le i DÉJEUNÉ ms des aliolailles, DE

bablement se: déjeû-

rbe, se dit des deux de, et moi

e n'est pas us DEMANDE ande, mais

, et signifie ve déparle er ceux qui is.

on de, seu-; est inceréussir ; il y RERAIS bien

complissela volonté, ire le voir ;

règle que

691.—DÉSOBÉIR est neutre : desobéir à quelqu'un, à la loi. Cependant il a un passif : je ne veux pas être désobéi. (Acad.)

692.—DISPUTER, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : ces chicaneurs ont longtemps disputé, et non se sont disputés; ces enfants après avoir disputé, en sont venues aux voies de fait, et non après s'être disputés.

693.—DISTINGUER DE, D'AVEC, se disent indifféremment: DISTINGUER un chien D'un loup, D'AVEC un loup; DISTINGUER la fausse monnaie D'AVEC la bonne. (Acad.)

694.—DROIT, dans marcher droit, tomber droit, etc., est adverbe et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin: Mesdemoiselle, allez DROIT, marchez DROIT devant vous, et vous arriverez à votre destination.

Il en est de même au figuré: avec de tels maîtres, il faut que les

domestiques marchent DROIT, c'est-à-dire se conduisent bien.

Mais si le mot droit devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif, et s'accorderait avec le nom: la première règle du maintien exige que les enfants purticulièrement marchent droits; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en se tenant droites. Et, par analogie, en parlant des choses: vous vous tacherez si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus droite, c'est-àdire moins penchée.

695.—ÉCLAIRER à quelqu'un ne se dit plus; il faut dire dans tous les sens éclairer quelqu'un: ÉCLAIREZ monsieur; ÉCLAIREZ la personne qui descend l'escalier; ce jurisconsulte a ÉCLAIRÉ votre frère sur ses intérêts. (Acad.)

696.—S'EFFORCER, avant un infinitif, prend indifféremment de ou à : S'FFORCER DE soulever un fardeau; S'EFFORCER A parler. (Acad.)
Nous ferons remarquer que de est plus conforme à l'usage.

697.—ÉGALER, ÉGALISER. Égaler se dit des personnes et des choses: ÉGALER les parts, les portions: la mort ÉGALE tous les hommes, tous les rangs; ce prince ÉGALE Alexandre; la recette ÉGALE la dépense.

Egaliser ne se dit que des choses: Egaliser les parts, les lois. Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan: EGALISER un terrain, un chemin. (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment à ou de : EMPRUNTER DE quelqu'un ou A quelqu'un ; EMPRUNTER une pensée A un auteur : il a EMPRUNTÉ cela D'Homère, de Virgile; cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres (1).

Cependant emprunter, signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition de : la lune EMPRUNTE sa lumière DU soleil, c'est-à-dire reçoit sa lumière; les magistrats EMPRUNTENT leur autorité DU pouvoir qui les institue, c'est-à-dire tiennent leur autorité. (Acad.)

⁽¹⁾ Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien suivi sur le régime indirect du verbe emprunter, auquel il ne donne que la préposition de, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

698.—ENFORCIR, RENFORCER, signifie l'un et l'autre rendre plus fort; mais enforcir ne se dit que des choses et des animaux; la bonne nourriture a ENFORCI ce cheval; ce bœuf ENFORCIT tous les jours; ENFORCIR ce mur; ce vin S'ENFORCIT à la gelée. N'imitez pas ceux qui disent renforcir, renforci; ce verbe n'existe pas en français.

Renforcer a plus d'extension; il s'applique aux personnes et aux choses: RENFORCER une armée, un mur, une yarnison, cet enfant est bien

RENFORCE. (Acad.)

699.—S'ENFUIR. L'Académie, qui avait dit dans ses éditions précédentes, il s'en est enfui, s'est corrigée en supprimant la particule en: on l'avait mis en prison, mais il s'est enfui, et non il s'en est enfui. En était en effet une rédondance inutile.

700.—ENGAGER. Avec ce verbe, l'Académie ne fait usage que de la préposition à : on l'ENGAGEAIT A continuer ; le beau temps ENGAGEAIT A la promenade ; je m'ENGAGE A vous servir dans cette affaire.

(Acad.)

701.—ESPÉRER s'emploie le plus souvent sans préposition: j'espère gagner mon procès; et quelquefois avec de avant un infinitif, si cet infinitif le suit immédiatement: peut-on ESPÉRER DE vous revoir?

702.—Remarque.—Espérer ne portant à l'esprit que l'idée d'une chose future, car l'espérance n'a pour objet ni ce qui est actuel, ni ce qui est passé, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans ces phrases: j'espère que Pauline se porte bien; nous espérons que vous avez fait la route sans accident. A la place d'espérer, il faut employer croire, penser, et dire: je PENSE que Pauline se porte bien; nous pensons que vous avez fait un bon voyage.

Il en est de même des verbes promettre, compter. Ne dites donc pas: je vous PROMETS que je l'ai vu, mais je vous assure que je l'ai vu: je COMPTE bien que vous êtes maintenant plus laborieux, mais je présume, je pense que vous êtes. (Cette judicieuse remarque est due à Féraud.)

703.—ESSAYER prend indifféremment à où de: j'ai ESSAYÉ DE marcher ou a marcher. Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la préposition à : je me suis ESSAYÉ A nager, nous nous sommes ESSAYÉS A courir. (Acad.)

704.—ÉVEILLER, RÉVEILLER. Éveiller et réveiller, quoi qu'en disent divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre: quand il est une fois endormi, on ne saurait l'ÉVEILLER; on m'est venu ÉVEILLER ce matin à cinq heures; il a défendu qu'on le RÉVEILLAT; il dormirait jusqu'à midi, si on ne le RÉVEILLAIT.

Conjugués sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un et l'autre cesser de dormir: il s'éveille tous les jours à la même heure; je me suis RÉVEILLE trois ou quatre fois cette nuit. (Acad.)

705.—ÉVITER signific fuir : ÉVITER quelqu'un, les périls ; ÉVITER

les travaux, les peines, les plaisirs, etc.

Remarque,—Éviter signifiant fuir, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui fuit ne peut fuir pour un autre: ce jeune homme Évite le jeu, les mauvaises connaissances. Mais ce serait s'exprimer incorrectement que de dire: je vous Éviterai cette peine; je veux vous Éviter ee désagrément; dans ce cas, il faut se servir du verbe épargner, et dire: je vous Épargnerai cette peine, ce désagrément.

706.—EXCUSE. FAIRE ses excuses à quelqu'un, c'est témoigner le regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui demander pardon.

Mais pas 70 posit (Aca

plupicatio jeu q qu'il nous toute (Aca

NE gnifie NE FA 2° cher,

vient Qu'all NE suit v

arrive 709 rine, s

FAI l'équi FAISA

710 tés: 1 FAUT 1 Aill

FAUT 1
711.
ployer

Dar la vue quelq Nor

regard 712. en FLA FLE

quet que pas co 713. des fle

ment; être de honner en flo, présen re rendre maux; la les jours; ceux qui

nes et aux ant est bien

s éditions la partiion il s'en

usage que mps ENGAtte affaire.

tion: j'esinfinitif, si
ous revoir?
idée d'une
actuel, ni
le l'indicaPauline se
ns accident.
e: je PENSK
fait un bon

s done pas:
l'ai vu: je
je présume,
à Féraud.)
ESSAYÉ DE
erbe pronoÉ A nager,

quoi qu'en e: quand il u ÉVEILLER l dormirait

nifient l'un à *la même* Acad.)

ls; ÉVITER

ne saurait tomber sur nir pour un nces. Mais s ÉVITERAI cas, il faut cette peine,

moigner le ler pardon. Mais ne dites pas: je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas français.

707.—FAILLIR s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions à, de; j'ai FAILLI DE tomber, a tomber; j'ai FAILLI mourir.

708.—FAIRE s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes; alors il tient la place, et prend la signification du verbe auquel il se rapporte: eet homme n'aime pas tant le jeu qu'il faisait, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait; il travaille mieux qu'il n'a jamais fait, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé; nous nous entretinmes de cette nouvelle, comme nous aurions fait de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus. (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents: 1° il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose: il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir, etc. (Acad)

2° Il se dit encore d'une action instantanée: je NE FIS QUE le toucher, et il tomba; il N'A FAIT QUE paraître et disparaître: quand il vient ici, il NE FAIT Qu'entrer et sortir; attendez-moi, je NE FAIS Qu'aller et revenir. (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu: il NE FAIT QUE DE sortir, QUE D'arriver, QUE DE s'éveiller, c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il est éveillé. (Acad.)

709.—FAIRE EAU, FÀIRE DE L'EAU. Faire eau, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : le navire FAISAIT EAU de toute part.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage: nous visitames le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT DE L'EAU à Sainte-Hélène.

710.—IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités: IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP que vous m'ayez tout rendu: IL S'EN FAUT DE PEU que ce vase ne soit plein.

Ailleurs, il faut dire, il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu: IL S'EN FAUT BEAUCOUP que la cadette soit aussi aimable que l'aînée: IL S'EN FAUT PEU que je ne vous blâme. (Acad.)

711.—FIXER. C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas je le FIXAIS: il n'a cessé de nous FIXER; mais je le regardais, il n'a cessé de nous regarder.

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots la vue, les yeux, les regards; fixer les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose. (Acad.)

Nous ferons romarquer qu'on dit plutôt avoir les yeux, la vue, les regards fixés sur quelqu'un, que fixer la vue sur quelqu'un.

712.—FLAIRER, FLEURER — Flairer, c'est sentir par l'odorat: en FLAIRANT le beurre, on s'assure s'il est frais.

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur: vous avez là un bouquet qui FLEURE bon. Il se dit aussi au figuré: sa réputation ne FLEURE

pas comme baume. (Acad.)
713.—FLEURIR a un double sens: au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs; les roses FLEURISSENT et se fanent promptement; cette plante ne FLEURIT qu'en automne. Au figuré, fleurir signifie être dans un état de prospérité, de splendeur; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, la syllabe fleu se change en flo, mais soulement à l'impurfait de l'indicatif et au participe présent: Athènes FLORISSAIT sous Périclès; les sciences et les beaux-

arts FLORISSAIENT, ont FLEURI sous ce prince, le commerce FLEURIT dans la paix.

L'adjectif dérivé de ce verbe est florissant ; la maison de ce négo-

ciant est dans un état FLCRISSANT. (Acad.)

714.—AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement; c'est le goût qui en décide: AVOIR FOI A quelqu'un, A quelque chose; AVOIR FOI DANS les promesses d'une personne; je n'AI pas FOI EN lui. (Acad.) 715.—SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifférem-

715.—SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifféremment: DONNEZ-VOUS GARDE ou DONNEZ-VOUS DE GARDE de toucher à

cela. (Acad.)

716.—GUÉT. Il faut dire: ce chien aboie à propos; il est de trèsbon euer, et non de trèsbonne GUETE. (Acad.) (Guette n'est pas frange 18.)

717.—HASARDER DE, A, se disent indifféremment : HASARDER DE faire une chose ; je n.e HASARDERAI A faire cette proposition. (Acad.)

718.—HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition de : j'ai HÉRITÉ p'une somme considérable, ou j'ai HÉRITÉ une somme considérable. (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719.—IMITER L'EXEMBLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit imiter un exemple d'écriture, et

nor une exemple.

720.—IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe imposer signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : sa présence m'impose, il impose par la fierté de son regard ; notre contenance imposa aux ennemis.

En imposer, c'est tromper, abuser, suspendre, en faire accroire: vous voulez EN IMPOSER à vos juges; vous nous EN IMPOSEZ; ne le croyez pas, il EN IMPOSE; il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSENT, c'est un homme au fond très-malin. (Acad.)

nous EN IN OSENT, c'est un homme au fond très-malin. (Acad.)
721.-1. IDUIRE A ERREUR, EN ERREUR. Induire à erreur se
dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur: il fut induit A

ERREUR par n re fausse citation.

INDURE EN ERRFUR ne se dit que pour tromper à dessein : il voulait m'indure en erreur; ce fourbe vous induira en erreur. (Acad.)

722.—INFECTER, INFESTER. Infecter signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux: ce marais infecte l'air; il nous infecte avec son haleine ou de son haleine; la peste avait infecté toute la ville. Et au figuré, il infecte le pays de sa pernicieuse doctrine; si vous le fréquentez, il vous infectera de ses dangereuses maximes. (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions : les ennemis INFESTAIENT le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands. Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes ; les sauterelles INFESTENT souvent des provinces entières en Orient ; les rats INFESTENT cette maison. On dit

même : les mauvaises herbes infestent les champs. (Acad.)

723.—ÊTRE INQUIET DE ou SUR se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la cause et l'objet de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit: il est sans inquiétule de l'avenir ou sur l'avenir.

724.—INSULTER quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de faits

on de paroles.

INSULTER A, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux

misi misi inst (Ac 72 s'il tivé

ou A 72 men emb

un 1

71 à ne rien père мак l'ori 72 conf

des j M offa M DAN

disc

73

dire
l'ap
qu'u
gasi
l'us
hau
le u
HAU
leur
Or l
rock

mon lété espe de sera phr

e'es

T

le d un

abs

EURIT dans

de ce négo-

nent; c'est lose; AVOIR i. (Acad.) indifféreme toucher à

est de trèsst pas fran-

ASARDER DE n. (Acad.) on de: j'ai ne considéplus usitée. o quelques un, pour si-

'écriture, et

it, le verbe la crainte: notre con-

e accroire:
OSEZ; ne le
doucereuses
ad.)

d erreur 80 ut induit a

: il voulait
(Acad.)
corrompre,
c, de venihaleine ou
tu figure, il
équentez, il

ptions: les prince, la on des anisouvent des

éremment. significaet de l'inans inquié-

ger de faits

nes ou aux

choses: n'insultons pas aux malheureux; insulter a ses juges, a la misère, a la raison, au bon sens, au bon goût; et figurément, leur faste insulte a la détresse publique; leur allégresse insulte a ma douleur. (Acad.)

725.—INVECTIVER est neutre; il ne faut dono pas dire comme s'il était actif, il m'A invectivé, il nous a invectivés; mais il a invec-

tivé CONTRE moi, CONTRE nous. (Acad.)

726.—JOINDRE A ou AVEC se disent indifféremment; JOINDRE un mot A un autre ou AVEC un autre; JOINDRE la prudence A la valeur ou AVEC la valeur. (Acad.) Toutefois à est plus usité que avec.

727.—LAISSER. Ne pas laisser DE ou QUE DE se disent indifféremment: cela ne LAISSE pas D'être embarrassant, D'étonner, ou QUE D'être

embarrassant, que D'étonner. (Acad.)

728.—MARIER A ou AVEC. L'Académie n'admet pas que marier à ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement à ou avec au propre et au figuré : son père l'a marie à la fille, ou avec lu fille d'un de ses amis ; sa voix se marie bien avec son instrument, a cet instrument : marier la vigne avec l'ormeau, a l'ormeau. (Acad.)

729.—MÊLER AVEC, A, DANS. Mêler avec so dit do co que l'on confond ensemble: MÊLER de l'eun AVEC du vin, des papiers utiles AVEC des papiers inutiles, du blé AVEC de l'orge, du cuivre AVEC de l'argent.

MÊLER A veut dire joindre une chose avec une autre: il MELE les

affaires AUX plaisirs, la douceur A l'affabilité.

MELER DANS signifie inculper, comprendre dans: MELER quelqu'un DANS une accusation, l'y comprendre: ne me MELEZ point DANS vos discours, DANS vos caquets. (Acad.)

730.—MONTER EN HAUT, DESCENDRE EN BAS peuvent se dire, lorsque en haut signifie dans le haut, et le plus souvent, dans l'appartement du haut, et, en bas, dans l'appartement du bas. Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, en haut pour signifier le local du quatrième, et en bas pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira, par exemple, je couche EN HAUT, et mes commis EN BAS. Voilà donc les mots haut, bas sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs. Or le même principe qui lui fait dire, je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave, l'autorise à dire aussi, je monte EN HAUT, c'est-à-dire à mon local du quatrième; je descends EN BAS, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit aller EN HAUT;

monter EN HAUT; ne laissez monter personne LA-HAUT.

Remarque.—Mais si en haut, en bas, cessaient de représenter un lieu déterminé; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., oui, alors, en haut, en bas, scraient des expressions irrégulières; et rien ne pourrait justifier ces phrases: tour à tour le ballon montait EN HAUT et descendait EN BAS; ce serait une superfluité, un pléonasme vicieux, qu'il faudrait corriger en disant, tour à tour le ballon montait et descendait, parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé en haut, en bas.

731.—MOUCHER, quoi qu'on en ai dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que s'il était accompagné du pro-

nom se: si cet enfant pouvait MOUCHER, il serait soulagé, il ne MOUCHE presque pas; le tabac fait MOUCHER. (Acad.)

732 .- MOURIR. Il faut dire MOURIR d'envie, de plaisir, d'impatience de faire une chose, et non MOURIR de suire une chose ; les mots envie, plaisir, impatience, etc., sont d'une absolue nécessité.

733.—MOUVOIR et MOUVER. MOUVOIR signific remuer. faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre: il faut plusieurs hommes pour MOUVOIR les tonneaux de Bordeaux; dix hommes peurent à peine MOUVOIR cette pierre.

Mouver a une signification restreinte; il embrasse le contenu et non le contenunt. Ainsi, MOUVER la terre d'un pot, d une caisse, MOUVER le vin d'un tonneau, c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déganger ce pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734.—NOMMER, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi. d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose : le roi L'A NOMMÉ A l'ambassade de Rome. (Acad.)

735.—OBÉIR prend la préposition à : OBÉIR A Dieu, AUX lois, A sa conscience. Il s'emploie aussi absolument: commandez, et j'obégrai.

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire obéir quelqu'un, mais A quelqu'un. Cependant il s'emploie au passif : c'est un homme qui veut ETRE OBBI. (Acad.) Il faut, dans une classe que le maître soit OBEI.

736.—OBSERVER, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir do celui qui observe : j'ai OBSERVÉ qu'il n'adressait la parole qu'à vous ; OBSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes. (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus; il faut alors qu'il soit précédé du verbe faire: je vous FERAI OBSERVER que vous vous trompez. (Acad.)

737 .-- OUBLIER A lire, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, il a oublié a lire, j'ai OUBLIÉ A jouer du violon, dites : il ne sait plus lire, je ne sais plus

738.—S'OCCUPER A, DE. S'OCCUPER DE, dit Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et s'accuper à avec les verbes. Ce n'est

point ainsi que l'Académie l'entend.

S'OCCUPER, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition de ou de la préposition à : s'occuper de quelque chose, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : il s'occupe de poésie ; il ne s'occupe que de son jardin, il s'OCCUPE DE ses affaires; cette femme ne s'OCCUPE que DR son ménage, DE son mari, DE ses enfants.

S'occuper a quelque chose, c'est y travailler : il s'occupe a l'étude des belles-lettres; il S'OCCUPE A son jardin: tout le jour, il B'OCCUPE A

lire. (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, s'occuper de s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la sonstance; et s'occuper à, à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, s'occuper de con jurdin, c'est en faire une occupation spéciale: c'est un homme qui S'OCCUPE beaucoup DE son jardin. S'occuper A son fardin, c'est s'y trouver et n'y être point oisif; dans ce moment, mon mari est ocoups A son jardin.

739. tion à PARDO!

Quel mais c DONNE

Ce v phrase

740.langue

MAL qui qu

Mais le verb ambig parler ger PAR langues dispens qui PAI PARL

faut qu PARI

ses par PARL avec u

PARLER 741.-PARTIC comme

PART l'ane et

742.instruu here; o ferons usage

743. fait qu agréab vous se

CE Q drez, co lui PLA je ferai que je j

qu'elle PLAN MOUCHE

d'impaes mots

er, faire clusieure peurent

ntenu et MOUVER aisse, le

emploi, devant (Acad.)

OBÉIRAI. 8 A queleut Étra

choses,

e à nos conque, u verbe

expres-A lire, ais plus

uvivier, Ce n'est

erentes,
s'occuhercher
que DE
que DR

l'étude CUPB A

e occuper occuper s, à un PER DE ume qui est s'y 739.—PARDONNER régit les noms de personnes avec la préposition à : PARDONNER a quelqu'un, et les noms de choses sans préposition : PARDONNEZ mes craintes, mes soupçons ; PARDONNEZ-LUI sa maladresse.

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition à, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : PARDONNEZ A ma franchise, A mon amitié, les reproches que je vous fais.

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : vous étes tont PARDONNÉ. (Acad.)

740.—PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue: ces enfants PARLENT MAL.

MAL PARLER, c'est médire : je n'aime pas à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.

Mais à tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe mul se place après le verbe parler dans ces deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguité, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement parler mal s'emploie absolument ou avec un régime direct: cet étranger Parle encore fort Mal; les français, en général, Parlent Mal les langues étrangères; et que, dans le sens de médire, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par de: celui-là est méprisable qui Parle Mal De ses bienfaiteurs.

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.): il faut qu'un avocat puisse PARLER D'ABONDANCE.

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles: les femmes, en général, PARLENT AVEC ABONDANCE.

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance: l'amitié, les chagrins nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR. (Acad.)

741.—PARTICIPER A, c'est avoir une part à : je veux que vous PARTICIPEZ A ma fortune comme vous avez PARTICIPÉ A ma disgrâce; comme moi, vous PARTICIPEZ A tous les avantages de la société.

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de : le mulet PARTICIPE DE l'âne et du cheval ; son système PARTICIPE DE celui des anciens. (Acad.)

742.—PINCER, en terme de musique, faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement nentre: PINCER de la harpe, de la guitare; et quelquefois actif: PINCER la guitare, la harpe. (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la promière.

743.—PLAIRÈ. CE QUI PLAIT signific ce qui est agréable: il ne fait que ce QUI lui PLAIT, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables; ne preuez que ce QUI vous PLAIRA, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.

CR QU'IL VOUL PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient ce que vous voudrez, ce qu'il voudra : c'est un jeune homme qu'il ne fait que CR QU'IL lui PLAÎT, c'est-à-dire que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il vout ; je ferai tout CE QU'IL vous PLAIRA. c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.

744.—PLANTER, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine: PLANTER un arbre, PLANTER des choux.

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre,

et dont on laisse paraître une partie en dehors: PLANTER des bornes. une potence, un pilier, un piquel, des jalons, etc.; mais il faut dire ficher, ficer, mettre des clous. (Acad.)

745.—PLIER, PLOYER. PIMER signific plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre: plier du linge, des serviettes; des habits, une lettre; plier en quatre, en huit. C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de plier. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute:

PLIER signific aussi courber, fléchir: PLIER de l'osier; PLIER des branches d'arbre, des branches de vigne pour en faire un berceau; PLIER les genoux; un bâton qui PLIE; la planche PLIAIT sous lui; cet arbre PLIE sous le poids de ses fruits; faire PLIER un arc; la lame de cette épée PLIE insqu'à la garde; etc.

PLOYER signific. 10 fléchir, courber PLOYER une branche d'arbre; PLOYER les genoux en marchant; 2° arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc.: PLOYEZ votre marchandise; PLOYEZ votre serviette; PLOYEZ vos habits, etc. (Acad.)

746.—PRÉSIDER, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition à : PRÉSIDER une assemblée, une compagnie, ou PRÉSIDER A une assemblée, a une compagnie. (Acad.)

747.—PRÉTENDRE quelque chose, c'est l'exiger comme un droit : partout il PRÉTEND la première place.

PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir: IL PRÉTEND A la première place; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien a quoi il ne puisse PRÉTENDRE; il PRÉTEND A la main de cette jeune personne.

748.—PUER est ordinairement neutre: cette viande commence A PUER; cette eau PUE. Mais quelquefois il s'emploie activement: cet homme PUE le vin, PUE l'ail; ses habits PUENT la vieille graisse. On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode: cela PUE le muse, l'ambre, la civette, etc. (Acad.)

749.—SE RANGER DU, A. SE RANGER DU côté de quelqu'un, c'est

embrasser son parti.

SE BANGER A l'avis de quelqu'un. A son opinion, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion: tous les opinants se RANGÈRENT À son avis. (Acad.)

750.—SE RAPPELER exclut la préposition de : SE RAPPELER un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc. Avant un verbe, il prend cette préposition; JE ME RAPPELLE DE vous avoir vu. (Acad.)

751.—REFUSER, avant un verbe, prend la préposition de : il refuse de lui prêter de l'argent ; il refuse de payer, de travailler, de venir, de partir.

SE REFUSER prend la préposition à : il se refuse a travailler, il se refuse a se divertir. (Acad)

752.—RENONCER est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner: RENONCER à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer: e'il agit ainsi, je le RENONCE pour mon parent; il était mon ami, mais je le RENONCE.

753.—REPARTIR, RÉPARTIR. REPARTIR, signifiant partir de nouveau, se conjugue comme partir.

RI simp REPA REPA REPA

com

RÉPA 75 ayan RÉSO Ce

> prép ME RI Re qui r chan

s'est

755
je REI
REI
dictio

756

10

(Acad propr 2° RÉUNI sitôt Franc 3°

RÉUNI telle a j'espè RÉ RÉUNI

757
il sig
lution
SAIGN
SAI
ou de

758
temps
Sou

759 lesqu

> (1) d au

les bornes. faut dire

lièrement lre: PLIER re, en huit. limité la ute:

PLIER des bercenu; is lui; cet la lame de

d'arbre; la pliant, marchan-)

ssemblée, mblée, une Acad.)

un droit:

l'obtenir : tout, qu'il main de

mmence Anont: cet se. On le le musc,

'un, c'est

rer qu'on

PELER un nd cette

e: il RKviller, DK

ler, il se

quit**ter,** gnités. uer: s'il tais je le

artir de

REPARTIR, dans le sens de répliquer, se conjugue dans ses temps simples comme partir, et, dans ses temps composés, comme finir : je REPARS. tu REPARS, il REPART, nous REPARTONS; j'ai REPARTI; j'eus REPARTI, etc.

RÉPARTIR, signifiant partager, distribuer, se conjugue entièrement comme finir: aussitôt que je reçois les fonds, je les RÉPARTIS, nous les RÉPARTISSONS, etc.

754.—RÉSOUDRE, employé activement, prend la préposition de ayant un autre verbe: des intrigants out RÉSOLU DE le perdre; on a RÉSOLU D'agir.

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct. il prend la préposition à : on ne saurait LE RÉSOUDRE A faire cette démarche ; je ME RÉSOLUS A demander ma retraite ; A quoi vous RÉSOLVEZ vous?

Remarque.—Ce verbe a deux participes: résolu, résolue et résous, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres: le brouillard de ce matin s'est résous en pluie. (Acad.)

755.—RESSORTIR, sortir de nouveau, se conjugue comme sortir : je ressors, tu tessors, il ressort, nous ressortors, etc.

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme finir : je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, etc.

756 .- RÉUNIR prend la préposition à, lorsqu'il signifie :

1º Unir une chose à une autre: le con RÉUNIT la tête au corps. (Acad.) Or on peut dire: cette parcelle de terre RÉUNIT le reste de la propriété au parc.

2º Rejoindre une chese démembrée au tout dont elle faisait partie: RÉUNIR un fief à la couronne. (Acad.) Or on peut dire: on ne verra de sitôt la Belgique RÉUNIE à la Hollande, les provinces rhénanes à la France, le Portugal à l'Espagne.

3º Joindre ; our la première fois une chose à une autre : ce roi a RÉUNI telle province à la couronne : cette administration a été RÉUNIE à telle autre ; on voulait empêcher cette province de se RÉUNIE à tel royaume ; j'espère me RÉUNIE à lui pour le reste de mes jours. (Acad.) (1).

RÉUNIR, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition : RÉUNIR les tulents et les vertus, le mérite et les graces.

757.—SAIGNER DU NEZ a'doux acceptions distinctes: au propre, il signifie perdre du sang par le nez; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion: il fit d'abord le fanfaron, puis il SAIGNA DU NEZ.

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment à ou de: SAIGNER DU bras, DU pied, à la gorge, à la nuque. (Acad.)

758.—SOUPIRER prend indifférenment après ou pour: il y a longtemps qu'il SOUPIRE APRÈS cette place; il ne SOUPIRE que POUR les richesses. Soupirer, au figuré, est qu'elquefois actif, mais en poésie seulement:

SOUPERER ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs. (Acad.)
759.—SUCCOMBER SOUS se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est acenblé: ce crocheteur succombe sous le poids de son

⁽¹⁾ C'est donc à tort qu'un grammairien suivi refuse la préposition à au verbe réunir.

fardeau; ce mulet SUCCOMBERA SOUS sa charge; et, au figuré, ce ministre SUCCOMBE SOUS le faix des affaires; ce vieillard SUCCOMBE SOUS le poids des années.

Succommen à, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à : il succommena

à la douleur, à la tentation. (Acad.)

760.—SUPPLEER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand einq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit suppléer la cinquième aune, c'est-à-dire l'ojouter.

SUPPLÉER A QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : ils ont SUPPLÉE AU nombre par

la valeur ; son mérite SUPPLEAIT AU défaut de sa naissance.

Supplier quelqu'un, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions: si vous ne pouvez venir, je vous supplier à quelqu'un ne se dit pas.

761.—TACHER, TACHETER. TACHER, e'est salir, faire une tache : vous avez TACHÉ votre habit; cette dame a TACHÉ sa robe; et, au figuré, il ne faut qu'une mauvaise action pour TACHER la plus belle vie.

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe: la girafe est un animal TACHETÉ de la tête aux pieds; un chien blanc TACHETÉ de noir; une étoffe d'un fonds jaune TACHETÉ de rouge. (Acad.)

762.—TARDER prend indifféremment à ou de; mais l'usage, dit l'Académie, préfère turder à : ou a trop TARDÉ à envoyer ce secours.

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que de: il me TARDE D'achever mon ouvrage.

763.—TENIR A QUELQU'UN, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. Tenir à ses unciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.

On dit aussi dans le même sens tenir à quelque chose. (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne: il fait secrètement le plus de bien qu'il peut ; en cela, il TIENT DE son père. Cet enfant TIENT DE sa mère; comme elle, il est doux et bou.

On dit dans le même sens, tenir de quelque chose, c'est-à-dire participer de quelque chose; cette architecture TIENT DU gothique; ce style TIENT DU burlesque; sa démarche TIENT DE la folie; le mulet TIENT DE l'ûne et du cheval. (Acad.)

764.—UNIR A on AVEC so disent indifferemment unin un mot à

un autre on avec un autre. (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition à : UNIR l'Océan à lu Méditerranée; UNISSEZ-vous à nous; UNISSEZ votre voix à la nôtre, etc.

Remarques particulières sur diverses espèces de mots.

765.—AVOIR L'AIR. L'Académie dit en substance: Si l'adjectif qui suit air se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au mas-

oulin: elle a l'air bon, elle a l'air méchant.

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot uir, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne: elle A L'AIR CONTENTE de ce qu'on lui dit; elles AVAIENT L'AIR TROUBLÉES, EMBAR-RASSÉES, etc.

cul qua spii non il fi posi FAII phy E D'È

app do c pers Il chev

CAP

tel o cette de c muir

tain
form
TIBL
pers

NUI

ni d fin; sont terv à-di e'est

> nom RENI D RENI

76

Pign D

est 1 77 mai

leur

77 peri ré, ce mi-MBE SOUS

COMBERA

objet ce and einq ppleer la

le défaut, mbre par

faire ses

ne tache : nu figuré, ie.

peau des la girafe TACHETÉ d.)

isage, dit ecours. dc: il me

r intérêt, u'un *par*

nd.) ne caracu'il peut : mme elle,

dire par-; ce style TIENT DE

un mot d

ition à : SEZ votre

mots.

'adjectif au mas-

i *nir*, cet 2 a l'air , rmharComme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons: l'adjectif ne s'accorde avec le mot air que quand ce nom peut être remplacé par physionomie: ils ont l'air spirituel, elle a l'air enjoué, malin, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, elle a l'air mécontente, fachée, irritée, enceinte, mal paite, heureuse, malheureuse, parce qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire l'air d'être: ce melon A L'AIR

D'ETRE mûr; cette soupe A L'AIR D'ETRE bonne.

766.—CAPABLE, SUSCEPTIBLE. C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, capable ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans cette sulle est CAPABLE de contenir tant de personnes.

Il se dit encore, 1° de ce qui est en état de faire une chose: votre cheval n'est pus CAPABLE de traîner cette voiture; cette digue n'est pus CAPABLE de résister à la violence des flots; l'esprit de l'homme n'est pas

CAPARLE de concevoir l'infini. (Acad.)

2° CAPABLE signifie encoro qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat; et, en ce sens, il ne se dit même que des choses: cette maludie est CAPABLE de le tuer; un pareil événement est CAPABLE de changer la face des affaires; cette démarche est CAPABLE de vous nuire, etc. (Acad.)

Susceptible signific empable de recevoir certaines qualités, certaines modifications: la matière est susceptible de toutes sortes de formes; cette terre est susceptible d'améliorations: un cour est susceptible d'amour et de haine (Acad.)—Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser: il est fort susceptible. (Acad.)

767. — CONTINU, CONTINUEL; CONTINUMENT, CONTINUELLEMENT. Continu et continument diffèrent de continuel et continuellement, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commenzement jusqu'à leur fin; et que continuel et continuellement, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles: j'ai écrit continument de dix heures à quatre heures, c'està-dire sans interruption; c'est un pays où il pleut continuellement, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

768.—DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par d, différend, nom commun qui signifie débat, contestation: il s'est élevé un différend entre eux: il faut vider ces différends.

Différent, adjectif qui signific dissemblable, s'écrit avec t: DIFFÉ-

nents auteurs ont traité cette matière. (Acad.)

769.—DIGNE, INDIGNE. Digne se dit du bien et du mal: il est DIGNE d'estime, DIGNE de mépris.

DIGNE, avec une négative, et indigne ne se disent que du bien : il est indigne d'un tel homeur ; il n'est pas digne de votre amitié. (Acad.)

770. —ÉHONTÉ, DÉHONTÉ. Quoi qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification: un homme éHONTÉ ou DÉHONTÉ; une femme ÉHONTÉE ou DÉHONTÉE.

771.—ÉMINENT, IMMINENT. Éminent signific grand: il y a un péril ÉMINENT à traverser la mer dans un ballon.

Imminent signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet: une personne poursuivie par des brigands est dans un péril imminent.

772.—ENNUYANT, ENNUYEUX. Emulación ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment: quel temps ENNUYANT! cet homme, ordinairement si spirituel, si aimable, a été bien ENNUYANT aujourd'hui. Cependant nous ferons remarquer que d'après l'usage on dit ennuyeux pour ennuyant, et que ce dernier n'est que rarement employé.

ENNUYEUX se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement: un livre ENNUYEUX, un homme ENNUYEUX. (Acad.)

773.—ÉRUPTION, IRRUPTION. Éruption se dit de ce qui sort subitement et avec effort: l'ÉRUPTION du Vésure; l'ÉRUPTION de la petite vérole; une ÉRUPTION lui couvre le corps.

IRRUPTION signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays: les Normands ont fait de fréquentes irruptions en France. Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres : l'irruption des eaux de ce fleuve a fait de grands dégas.

774.—FOND, FONDS, FONTS. On cerit sans s au singulier le fond, pour exprimer la profondeur d'une chose : le FOND d'un puits, le FOND de ma bourse.

On écrit ainsi au singulier le fonds, pour exprimer. 1º le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rappert de ses qualités productives; un bon, un manuais fonds de terre: 2º une valeur quelconque: il a dissipé le revenu et le fonds: commune au vendu son fonds.—Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc.: il a un grand fonds d'esprit, de vertu, de probité, etc.; cela vient d'un grand fonds ce matice (Acad.)

On ferit ainsi avec to les fonts, bassin on vase dans lequel on conserve l'eau dont en se sert pour baptiser: Fonts baptismaux, tenir un enfant sur les Fonts (on l'écrit avec un t, parce qu'il dérive de fontaine).

775.—HABILETÉ, HABILITÉ. L'habileté est la qualité de celui qui est habile; c'est la capacité, l'intelligence: cet artiste a beaucoup d'habileté.

HABILITÉ est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution: HABILITÉ à succéder, c'est-à-dire droits à succéder.

INHABILITÉ et INHABILITÉ pré-entent la même différence.

776.—LENT A, LONG A se disent indifféremment l'un pour l'autre : cet enfant est LENT à manger ou LONG à manger.

777.—MATINAL, MATINEUX. Matinal se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin: vous êtes bien matinal aujour-d'hui.

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : les belles dames ne sont guère MATINEUSES. (Acad.)

778.—MEMBRÉ, MEMBRU.—Membré, qui a les membres bien faits, bien proportionnés.—MFMBRU, qui a les membres fort gros: il est bien MEMBRU; un gros MEMBRU.

779.—OU, QUE se disent indifférentment lorsqu'ils sent, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps: au moment que je le vis, ou au moment où je le vis; à l'époque qu'il vint nous voir, ou à l'époque où il vint nous voir. C'est le goût seul qui doit décider de la préférence.

78 poin grue P

SANT

78 l'usa porte TANT

78 posé c'est

Pi poin poin

78
locut
sert
contr

mett donn TÉMO

du voidone prend

780 In to ties of lui a mot

noir

sur t

To sont control Tout

tout p CHOS quelo autre AUTR' quelo To

TOUT

787

n effet: NENT. s préci-

, de ce l tempe été bien d'après que ra-

ennuio sad.) qui sort s de la

ys: les lit, par terres:

le fond, le FOND

l d'une ualités r quelndu son ; de la
ertu, de

on conenir un de fon-

lo celui beau-

ccédor. 'autro:

ni, sans anjour-

in: les

s bien ros: il

comme rime le 'époque e goût 780.—PASSAGER, PASSANT. Passager signifie qui ne s'arrête point dans un lier, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe : les grues et les hirondelles sont des oiseuux PASSAGERS.

l'ABSANT no se dit que d'un chemin ou d'une rue : un chemin PAS-

SANT, une rue PASSANTE. (ACAD.)

781.—PORTANT. C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ent décidé que bien portant, mal portant, n'ont point de féminin; ce corps savant dit, il est bien portant, elle est mal portante.

782.—PRÊT A, PRÈS DE. Prêt à devant un verbe, signifie disposé à, il est prêt à partir ; c'est un homme toujours prêt à bien faire, c'est à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

Près de est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point do : il est près de partir, près de mourir, c'est-à-dire sur le

point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783.—SERVIR A RIEN. SERVIR DE RIEN. La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à : il ne sert A RIEN de se fâcher ; et, avec de, il ne sert DE RIEN de se roidir contre les décrets de la Providence.

784.—SOUTIEN, TÉMOIN, chef, maître, modèle, quide, etc., se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à un nom pluriel: Dieu donne à l'homme pour SOUTIENS l'espérance et la résignation; il eut pour TÉMOINS, pour GUIDES. pour MODÈLES son oncle et son frère.

Mais TÉMOIN au commencement d'une phrase, et a TÉMOIN précédé du verbe prendre, sont toujours employés adverbialement; il faut donc les écrire sans s: Ti oim les blessures qu'il a reques: je vous prends tous a TÉMOIN.

785 .- SUSCEPTIBLE (Voir le mot capable, page 245.)

786.—TOUT est adjectif et s'accorde toutes les fois qu'il exprime la totalité: la maison était Toute en feu; c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient; cette maison est Toute à lui, c'est-à-dire lui appartient en totalité. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot tout invariable, elle était tout en larmes; elle est tout à son devair (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

Tout est encore invariable, 1º dans ces sortes d'expressions: ils sont tout cour dans cette maison; les Français sont tout flamme pour entreprendre: 2° dans tout entier: les grands hommes ne meurent pas

TOUT ENTIERS; j'ai attendu une heure Tout ENTIÈRE.

Tout dans tout autre ne s'accorde avec le nom suivant que quand tout peut se remplacer par quelconque: demandez-moi toute autre chose, et je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque; toute autre occupation lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque: mais si j'ai à écrire, c'est une tout autre place que la mienne, je ne puis plus dire c'est une autre place que la mienne. Or tout est adverbe et reste invariable.

Tout. Écrivez indifféremment à Tout moment, de toute part, de toute sorte, de tout côté, etc., on à tous moments, de toutes parts, de

TOUTES sortes, de TOUS côtés. (Acad.)

787.—TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre. La suppression de l'article fait que ces

expressions marquent ordinairement simultanéité: ils se promenaient, ils chantaient rous deux, rous trois, rous quatre, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées: ils sont venus nous voir Tous LES DEUX, Tous LES TROIS, à six mois d'intervalle; ils sont morts Tous LES

poi

d'u

le p

vou

ten

leur

qu'

la p

sage

mai

Or

vir

de

pos

QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque.— Cependant au-delà du nombre quatre, on supprime raisement l'article. On dirait donc de gens qui cussent été ensemble, ils sont venus nous voir tous LES einq, tous LES six, et non tous vinq, tous six.

788.—VÉNÉNEUX et VENIMEUX significant l'un et l'autre qui a du venin. Mais venimeux ne so dit que des animaux: le scorpion est venimeux, la vipère est venimeuse.

VÉNÉNEUX ne so dit que des végétaux : plante, arbre vénéneux ; la

ciquë est vénéneuse.

CHAPITRE XVI.

JE LA PONCTUATION.

789.—La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,) le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le

point interrogatif (?) et le point admiratif (!).

De la Virgule.

790.—La virgule se met 1° entre les sujets d'un même verbe:

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents, Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs du même nom, ou d'un même pronom: La charité est patiente, douce, bienfaisante.

3° Entre les régimes de la même nature :

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux bondissants et des

fruits de toute espèce.

Cependant lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions et, ou, ni, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue:

enaient,
b ils so

ons qui 8 deux, ous les

pprime semble, us cinq,

e qui a pion est

ux; la

rases re la

(,) le (.), le

d'un

naux-

nêmo *rte*.

iries, et des

deux joncune La molless? ET l'oisiveté tuent les sentiments nobles. Il faut que je parte ce soir ou demain.

Nous ne vîmes ni votre père ni votre mère.

Mais ces mêmes mots et, ni, ou n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue:

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, ni même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4º Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'é-

tendue:

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sons principal de la phruse:

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est: un ami est le vrai bien du sage; or don du ciel doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense, Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance, Voulut mourir du moins comme il avait véeu, Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est: le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu. Or chacune des autres parties a dû être entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation

de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6. Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein, à la fureur des flots, Sait aussi des méchants arrêter les complots.

7º Pour remplacer un verbe sous-entendu:

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire le destin A toujours tort.

Du point et virgule.

791.—On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue:

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent; Leurs parricides mains devant moi se levèrent; Je touchais au moment qui terminait mon sort; Je présentai ma tête, et j'attendis la mort. Chéri dans son parti, dans l'autre respecté; Malheureux quelquefois, mais toujours redouté; Savant dans les combats, savant dans les retraites; Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations; que les vieillards respecteront ma jeunesse; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792.—On emploie les deux points. 1° avant une citation: Voici les dernières paroles de Cézar: Et vous aussi, ô mon fils!

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance; Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence: Vous êtes nés Français, et je suis votre roi: Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2º Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits

exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme: il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, il ne faut donc pas balancer à prendre un parti, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité: ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, il faut céder à l'usage et à l'autorité, semblent dire, ET VOICI POURQUOI: ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.

Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or, Chantait peu, dormait moins encore : C'était un homme de finance. moi un 3 rat par

ot

me cen bed se t

yra

phi Dii poi

me

==

DE

 \boldsymbol{L}

parer e cer-

es. levienespecredouaimé

t une t vous

ie un tircit, faits

eureulité de lre un t donc lce de

deux ainsi céder POURcuser. De même ici ces deux points placés après dormait moins encore semblent dire, ET VOICI POURQUOI: c'était un homme de finance.

3º Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible:

Rien ne pèse tant qu'un secret:
Le porter loin est difficile aux dames.
Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants:
Un lit seul enfermait et le fils et le père.
Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard:
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point.

793.—Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée: On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.

Du point interroyatif.

794.—Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative: Qu'est-ce? Rien. Mais encore? Dites-moi, que pensez-vous faire?— Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire?

Du point exclamatif.

795.—Le point exclamatif s'emploie après les exclamations:

O nuit! nuit effroyable! of funeste sommeil!

Hélas! il n'est plus!—Quelle horreur dans le vice! quel attrait dans la vertu!

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

796.—AE., ont la valeur d'un a dans Caen (villo). AO, ont la valeur d'un a dans paon, paone, faon, Laon (ville).

L'a de AO est nul, au contraire dans aoriste, août, aoûteron, Saône (rivière), et taon (mouche).

AI, à la valeur d'un e muet dans le participe pré-

sent faisant et faiseur.

797.—B final se prononce dans les noms propres Joab, Job, Jacob, et dans radoub et rumb.

798. – C se prononce comme k, devant a, o, u, l, n, r, t, cabinet, colonne, client, Cnéius, croire, acteur, et

comme s avant e, i: ceci.

C final se prononce encore comme k dans arc, bloc, échec, Marc, sec, trictrac, sac, lac, bec, avec, syndic, aqueduc, caduc, turc, grec, choc, duc, tillac, estoc, Languedoc, Cognac, Isaac.

. C final ne se prononce point dans blanc, brec, clerc, cotignac, estomac, franc, jone, marc, (poids), tronc, tabac.

Ca le son de y, dans second, secondement seconder, mais ne prononcez pas segrétaire pour secrétaire, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans vermicelle, ne prononcez donc pas vermichelle; mais violon-

celle se prononce violonchelle.

CH se pronouce k dans Achab, Archélaüs, Achmet, anachorète, anachronisme, archange archonte, archiépiscopal, archiépiscopat, chaos, catéchumène, Chersonèse, Chalcédoine, Chaldéen chiro graphaire, chœur, etc., chiromancie, chronologie, Christ, chrétien, eucharistie, Nabuchodonosor, Melchior, Melchisédech, Michel-Ange.—Quant au mot Achéron, il faut en prononcer ché comme la première syllabe de chérir.

- 799.—D final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un h muet, se prononce souvent comme t: c'est un grand homme, j'ai froid aux pieds, il nous rend un grand service.
- 800.—E se prononce a dans indemnité, femme, hennir, solennel, et leurs dérivés, et dans les adverbes terminés par emment: récemment, prudemment, etc.
- 801.—F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans clef, chef-d'œuvre, cerf, bœuf gras, œuf dur, œuf frais, et dans les pluriels œufs, bœufs, nerfs.
 - 802.—G se prononce dur devant a, o, u, et devient

plus tion

dign que, inex

G

voy sang

> mai doig

Ha! *hab *hac hach haie, haga haill *hair haire hala *hal *hale *hale halla halle halle halle halli halo houp houp *hou hour hour hous huss

se t

hous

*hous

août,

e pré-

opres

t, l, n, ur, et

bloc, yndic, Lan-

clerc, abac. inder, taire.

s. erm**i**iolon-

hmet, iépi**s**onèse, hiro-Vabu-

e. —

par nme *rend*

nnir, inės

ncia. gras, erfs. iont plus doux devant e, i; cette différence de prononciation se remarque dans le mot gage.

GN forme une prononciation monillée, comme dans digne, signal, agneau, etc. Il faut en excepter gramanique, gnostique, Progné, agnation, stagnant, igné, ignition, inexpugnable, régnicole, cognat, cognation.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un k: un sang aduste, un long hiver, suer sang et eau.

G final est dur dans bourg, qu'il faut prononcer bourk mais y ne doit pas se faire sentir dans faubourg, legs, doigt, vingt, ctang, coing, hareng, seing, ni dans signet. 803.—H est aspiré dans les mots suivants:

Ha!	halo,	harpeau,	heurt,
*hableur (1),	halte,	harper,	*heurtoir,
*hache,	hamac,	harpie,	hibou,
hachis,	haquenée,	harpiu,	hie,
haie,	haquet,	harpon,	hideux,
hagard,	harangue,	harponner,	hiérarchie,
haillon,	haras,	havir,	hie,
*haine,	harasser,	havre,	hisser,
haire,	harder,	hé!	hoquet,
halage,	hardes,	héler,	hoqueton,
*halbran,	*hardiesse,	*hennir,	horde,
*hale,	harem,	*Henri,	horion,
*haleine,	*hareng,	héraut,	hors,
*haletant,	hargneux,	hère,	*hotte,
hallage,	haricot,	*hérisser,	Hottentot,
halle,	haridelle,	*hernie,	*houblon,
hallebarde,	harnacheur,	*héron,	houe,
hallebreda,	harnais,	héros (2),	houille,
hallier,	haro,	herse,	*houle,
haloir,	harpe,	hêtre,	houlette,
houppe,	hangar,	*hausse,	hongre,
houppelande,	hannoton,	hausse-col,	honnir,
*hourdage,	hauscrit,	*haut,	honte,
houri,	hanse.	hautbois,	huche,
hourvari,	hansière,	hautesse,	huée,
housard,	hauter.	have,	huguenot,
hussard.	happe,	hobereau,	huit,
houspiller,	happelourde,	hoe,	humor,
*houx,	happer,	Hoche,	humier,
houssure,	hart.	*hochement,	*huppe,

⁽¹⁾ L'h est aspiré dans tous les dérivés des mots devant lesquels se trouve un astérisque.

⁽²⁾ Quoique l'h soit aspiré dans héros il est muet dans hérosne, hérosque, hérosquement, héroseme.

houszoir, hoyau, hameau, hampe, han, hanche, hasard, hase, *hâte, hauban, haubans, haubert,

hochepot, hocher, hochet, *Hollande, holà, homard,

hure,
*hurlement,
hutte.

804.—I ne se prononce pas dans oignon; mais l'Académie se tait sur les mots moignon, porgnant, poignard, poignée; par là elle semble, contre l'avis de quelques grammairieus, y admettre la prononciation de l'i; c'est ainsi, effectivement, que prononcent la plupart des personnes.

805. - L ne se prononce pas dans baril, chenil, coutil, fournil, fusil, gril, nombril, outil, persil, saoûl; l est encore nul dans gentil signifiant joli, et dans le pluriel

gentilshommes.

L doublé et précédé de ai, ei, oui, se prononce mouillé, et comme dans ces mots travailler, bailler, veiller, recueillir, fouiller, grenouilles.—Les prononce de même, 1° dans quelques mots où il n'est précédé que d'un i: fille, quille, briller; 2° dans ceux qui finissent en æil, eil, ueil et ouil: travail, æil, réveil, recueil, soleil, fenouil, etc.; 3° et dans quelques autres finissant par il: péril, mil (petite graine).

806.—M ne se prononce pas dans damnés et ses composés, ni dans automne, quoiqu'il sonne dans automnal.—M redoublé se prononce comme dans les mots composés de la preposition en, tels sont emmener, emmagasiner; emmancher, emménager, etc. Partout ailleurs m-a sa prononciation ordinaire, comme dans immédiatement, immense, commission, etc.

807.—N, à la fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans bon, bien, encan, etc.; mais cette lettre se prononce quelquesois fortement, comme dans les mots hymen, abdomen, Eden, amen, gramen, lo Tarn, etc.

La dernière syllabe du mot examen, dit l'Académie, se prononce ordinairement comme celle de chemin; mais, ajoute-t-elle, quelques personnes font sentir l'n

comme dans amen.

808.—O, comme nous en avons fait dejà la remarque, est nul dans paon, paone, faon, Laon.

la ve

et no da

ma pre

cin ter cin

sui

dra gie dri dri qua aqu

equ equ

fer

son am inf ran 3°

Es da

bil ma Ri de

da fle

nt.

iis l'Aignard, elques le l'i; lupart

coutil, est enpluriol

ouillé, ller, remème, 'un i : en æil, soleil, nt par

et ses ins aus mots er, emilleurs média-

roduit mais ommo nen, lo

lémio, *emin ;* tir l'**n**

la ro-

OI de roide doit se prononcer toujours è, tant dans la conversation que dans le style soutenu; très-souvent même on écrit ainsi ce mot: raide.

809. -- P est nul dans dompter, prompt, baptême, sept, et leurs dérivés, excepté baptismal. Il ne sonne pas non plus dans exempt, exempter, quoiqu'il se prononce dans exemption.

Il faut faire sentir le p de symptôme et de symptomatique.

810.--Q ne sonne pas dans coq d'Inde, quoiqu'il se prononce dans coq. Cette lettre se fait entendre dans cinq devant une voyelle ou un h muet, ou lorsque cinq termine la phrase: cinq arbres, cinq hôtes, nous étions cinq.

Qu se prononce comme k, excepté dans les mots suivants, où il a le son de cou: quadragénaire, quadragésime, quadrangulaire, quadrat (terme d'astrologie), quadratrice, quadrature, quadrifide, quadrigé, quadritatère, quadrinôme, quadrumane, quadrupède, quadruple, quaker, qu'on prononce couacre, in-quarto, quartz, quaternaire, quatior, quintuple, exequatur, aquarelle, aquatinta, aquatique, équateur, équation, liquation.

Que, qui, se prononcent cué, cui, dans questeur, équiestre, liquéfaction, équiangle, équidistant, équilatéral, équimultiple, équitation.

811.—R se fait sentir, 1° dans ces monosyllabes: fer, mer, cher, or, mur, sieur, etc.; 2° dans la terminaison er, immédiatement précèdee de f, m, ou v, enfer, amer, hiver. Excepté le cas où ces mots seraient des infinitifs de la première conjugaison, comme griffer, ramer, abreuver, qui se prononcent griffé, ramé, abreuvé; 3° dans magister, cancer, belvéder, frater, éther, Jupiter, Esther, le Niger, cuiller, qu'on écrit aussi cuill're; 4° dans les mots en ir: plaisir, loisir, repentir, soupir, etc.

812.—S se prononce dans as, vis, blocus, chorus, aloès, bibus, cholcra-morbus, florès, dervis, gratis, jadis, laps, maïs, mars, oremus, ours, relaps, rebus, Rubens, Reims, Rhodès, en sus, sinus, rasistas, pathos, Bacchus; à la fin de palus, dans Palus-Méotides, à la fin de sens, excepté dans sens commun, et dans lis, quoiqu'on prononce une fleur de li.

Elle ne sonne pas dans du Guesclin, dès que, tandis que, ni à la fin des mots divers, avis, os, alors, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme z: voisin, maison. Il faut en excepter désuétude, pusillanime, parasol, antisocial, antiseptique, et quelques mots composés, où le simple commence par s, comme préséance, pré-supposer, coseigneur, etc., expressions formées de séance, supposer, seigneur.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme z, dans balsamine, balsamique, balsamite, transiger, transaction, transcalpin, transit, transi-

tion, transitoire.

813.—T final se fait toujours sentir dans abject, accessit, brut, chut, contact, correct, dot, direct, déficit, fat, granit, indult, infect, lest, luth, net, rapt, strict, subit, tact, transit, vivot, zénith, vent d'est, d'ouest, toast (qu'on prononce, et que quelques personnes écrivent tost).

814.—U se prononce dans aiguille, aiguillon, aiguiser et leurs dérivés; dans arguer, inextinguible, et dans Guise, nom propre.

815.—V, quoique double, se prononce comme le v simple, dans Warwick, Westphalie, Wirtemberg et comme ou dans wig, whist, wiskey, wiski, qui se prononcent ouique, ouist, ouiski.

Adj

ρĺ

816.—X a tantôt le son de cs joints ensemble, comme dans Xiphoïde, extrême; tantôt de gz, comme dans Xercès, exercice, Xavier; tantôt le son d'un c dur, comme dans excepter; tantôt celui de l's fort, comme dans Auxerre, Bruxelles, tantôt enfin le son d'un z, comme dans deuxième, sixième.

817.—Y n'a que la valeur d'un i dans hymen, hymnes étymologie, physique, style, etc.; mais il a la valeur de deux i dans citoyen, moyen, employer, et une foule d'autres mote.

818.—Za le son d'un s dans Metz, Suez, et quelques autres noms propres.

tandis moins lle.

voisin, ne, pacomposéance, ées de

ononce , balsatransi-

abject, déficit, t, subit, , toast crivent

tiguiser t dans

ne le v erg et e pro-

emble, comme c dur, comme d'un z,

hymne, our de foule

elques

TABLE DES MATIÈRES.

A, entre deux nombres	219
Abimer,	229
Accents et signes orthogr., 4	. 91
Accorder, son participe.	210
Accourir, ses auxiliaires,	162
Adjectif, 7, 17,	129
Adj. en el eil, ien, on, &,	15
Adj. en al. ant, ou ent, 21	
Adj. determinatifs,	2
Adj. pousessifs,	
Adj. numeraux, ordinaux,	26
cardinaux,	20
Adj. devenant adverbes,	82
Adj. se rap. a pl. noms.	130
Adj. se rap. a des synon.,	ib.
Adj. nu, demi excepte, sup-	
post, compris, passe,	131
Adj. ci-inclus, ci-join,	131
Adj. donnant aux noms un	
sens différent selon la place	
qu'ils occupent.	133
Adj. devenant nom com.,	il
Adj., possessifs redordants;	
J'ai mul A MA main droite,	13
Adj. poss. leur au sing. ou au	
pluriel. : des lettres à LEUR	
uduana on A varrage advance	
<i>uutesse</i> ou a lkuks <i>autesses</i>	. 1D.
adresse ou à LEURS adresses	, 10.
Adj. qui n'ont point de plu-	
Adj. qui n'ont point de plu- riel.	138
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80	138 212
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe,	138 212 ib.
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment,	138 212 <i>ib</i> , 215
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir	138 212 <i>ib</i> . 216 230
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe,	138 212 ib. 215 230 168
Add. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir, Aide, sa syntaxe, Aïeul, son doublo plurie',	138 212 ib. 215 230 168
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir. Aide, sa syntaxe, Aieut, son doublo plurie', Aigle, sa syntaxe,	138 212 ib. 215 230 168 168
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aient, son doublo plurie', Aigle, sa syntaxe, Atgre-doux,	138 212 ib. 216 230 168 168 132
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aïeul, son double pluriel, Aigre-douz, Ail, son double pluriel,	138 212 ib. 218 230 168 168 132 168
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aïeul, son doublo plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-douz, Ail, son double pluriel, Aimer d,	138 212 ib. 216 230 168 168 169 132 160 230
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agtr., en agir. Aide, sa syntaxe, Aieul, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ail, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air.	138 212 ib. 216 230 168 168 169 132 230 244
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aieut, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Alentour,	138 212 ib. 216 230 168 168 169 132 16 230 244 212
Adj. qui n'ont point de plu- riel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aieut, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Alentour, Aller,	138 212 ib. 216 230 168 132 16 230 244 212 230
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aïeul, son doublo plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-dona, Ail, son double pluriel, Aimer a, Air, avoir l'air. Alentour, Allen, Allen, Allener du feu,	138 212 ib. 216 230 168 168 132 16 230 244 212 230 230
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir, Aide, sa syntaxe, Aieul, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ail, son double pluriel, Air, avoir l'air. Aler, Aller, Allumer du feu, Amour,	1388 2112 168 2168 168 168 132 230 244 212 230 108
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir. Aide, sa syntaxe, Aieut, son double pluriel, Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Alentour, Allumer du feu, Amour, Analyse logique, de 97 à	138 212 165 230 168 16 230 244 212 230 230 108 108
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aieut, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Allurer du feu, Amour, Analyse logique, de 97 à Anoblir, ennoblir,	138 212 ib. 215 230 168 169 132 160 230 244 212 230 230 108 105 231
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aïeul, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-douz, Ail, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Alentour, Allumer du feu, Amour, Analyse logique, Anoblir, ennoblir, Apostrophe,	138 212 ib. 216 230 168 16 109 132 16 230 244 212 230 108 107 231 231 231 230 244 212 230 230 244 215 230 230 230 230 230 230 230 230 230 230
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir, Aide, sa syntaxe, Aieul, son double pluriel, Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ail, son double pluriel, Aimer a, Air, avoir l'air. Alentour, Aller, Allumer du feu, Amour, Anolyse logique, de 97 à Anoblir, ennoblir, Apostrophe, Apparalire, ses auxiliaires,	138 212 ib. 215 230 168 16 109 132 16 230 244 212 230 108 107 231 93 162
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aieut, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Allentour, Aller, Allumer du feu, Amour, Analyse logique, de 97 à Anoblir, ennoblir, Apparaître, ses auxiliaires, Apparoir,	138 212 4b. 216 230 168 16 230 244 212 230 108 107 211 162 231 108 211 231 231 231 231 231 231 231 231 231
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aieut, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Alentour, Allumer du feu, Amour, Analyse logique, de 97 à Anoblir, ennoblir, Apparatire, ses auxiliaires, Apparatire, ses auxiliaires, Apprécier,	138 212 4b. 216 230 168 16 230 244 212 230 231 105 231 162 231 231 231 231 231 231 231 231 231 23
Adj. qui n'ont point de pluriel. Adverbe, 10, 80, Adv., sa syntaxe, Adv. en amment, emment, Agir, en agir Aide, sa syntaxe, Aieut, son double plurie', Aigle, sa syntaxe, Aigre-doux, Ait, son double pluriel, Aimer d, Air, avoir l'air. Allentour, Aller, Allumer du feu, Amour, Analyse logique, de 97 à Anoblir, ennoblir, Apparaître, ses auxiliaires, Apparoir,	138 212 4b. 216 230 168 16 230 244 212 230 108 107 211 162 231 108 211 231 231 231 231 231 231 231 231 231

Article, Assujettir, Assujetir, Assuser, Assuser, Attern, par terre, Atteindre, Auparavant, Auparavant, Aussitát, Autant, tant, Autant, tant, Autant que, d'autant que, Avant, devant, Baitleur, Beaucoup, Benir, Cent, sa syntaxe, Cent, sa syntaxe, Chacun, Changer pour ou contre, Chacun, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comport, non compris, Conforonter d, avec, Conforter d, avec, Conforter d, avec, Conjoction, son origine, 11, 84
Assirer, 4b. A terri, par terre, 232 Auparavant, 2119 Aussi, si, 212 Aussitát, ib. Autant, tant, 213 Autant que, a'autant que, 223 Avant, devant, 221 Baiteur, 213 Banir, 232 Cupable, 245 Ce avant le verbe etre, 155 Cent, sa syntaxe, 184 Censer, ses auxiliaires, 161 Chacun, 149 Chanteur, 20 Chanteur, 20 Chanteur, 20 Chanteur, 6cle, son double pluriel, 16 Ci-inclus, ci-joint, 16 Colo-er, colorier, 232 Comme pour comment, 213 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatir, 24 Comparatir, 220 Compili, part. invar., 210 Compris, non cempris, 131 Confictionnel, son emploi, 172 Confronter d, avec, 232 Confonter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
A terr, par terre, Atteindre, Atteindre, Auparavant, Auparavant, Aussi de, après de, Aussi, si, Aussi si, Aussitát, Autant que, a'autant que, Avant, devant, Baitleur, Baitleur, Baitleur, Banir, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacun, Changer pour ou contre, Chacun, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comporis, non compris, Conficionnel, son emploi, Cryicer, se confier, se fier, Confronter d, avec, Confonter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Atteindre, Auparavant, Auparavant, Auparavant, Aussi, non plus, Aussi, si, Aussitát, Autant, tant, Autant que, a'autant que, Avant, devant, Beaucoup, Benir, Capable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacur, Changer paur ou contre, Changer paur ou contre, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son emploi, Compris, non compris, Confionter d, avec, Confionter d, avec, Confonter d, avec, Confon
Auparavant, Auprès de, après de, Auvès, non plus, Aussi, si, Aussitét, Autant, tant, Autant que, a'autant que, Avant, devant, Beaucoup, Beniteur, Cupable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacun, Changer paur ou contre, Chanteur, Chaseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Compris, non compris, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Auprès de, après de, Aussi, non plus, Aussi, non plus, Aussi, si, Aussi, si, Autant, tant, Autant que, d'autant que, Baitleur, Beaucoup, Banir, Cupable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacun, Changer paur ou contre, Chanteur, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comparatire, son auxiliaire, Conparatire, son auxiliaire, Conparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Conparatire, son auxiliaire,
Aussi, non plus, Aussi, si, Aussitát, Autant, tant, Autant que, a'autant que, Batileur, Beaucoup, Benir, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacur, Changer pour ou contre, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Composis, non compris, Confronter d, avec, Confronter d, avec, Confronter d, avec, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Aussi, si, Aussitát, Autant, tant, Autant que, d'autant que, Avant, devant, Baitleur, Beaucoup, Benir, Cupable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacun, Changer pour ou contre, Chanteur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Commert de, Comparatire, son auxiliaire, Conportien, part. invar., Compris, non compris, Confronter d, avec, Confronter d, avec, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Aussitát, Autant, tant, Autant que, a'autant que, Avant, devant, Baitleur, Beaucoup, Benir, Ce avant le verbe etre, Cent, sa syntaxe, Chacur, Changer pour ou contre, Chanteur, Chanteur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Commer à de, Comparatire, son auxiliaire, Confonter d, avec, Conjonction, son origine,
Autant, tant, Autant que, d'autant que, Avant, devant, Baitleur, Beaucoup, Bénir, Cupable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacun, Changer pour ou contre, Chanteur, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Compier, ceonfier, Confictionnel, son emploi, Confictionet d, avec, Confonter d, avec,
Autant que, a'autant que, Avant, devant, Baitleur, Beaucoup, Benir, Cupahle, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacur, Chacur, Changer pour ou contre, Chanteur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Commeratire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Compicer, avec, Compicer, se confier, Confionter d, avec, Confonter d, avec, Confon
Avant, devant, Baitleur, Beaucoup, Benir, Cupable, Ce avant le verbe étre, Cent, sa syntaxe, Chacur, Changer pour ou contre, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Con parer d, avec, Compicer, se confier, se fier, Confronter d, avec, Confronter d, avec, Conforter, se confier, se fier, Conforter d, avec,
Ratileur, 213 Reaucoup, 213 Renir, 232 Cupable, 245 Ce avant le verbe être, 155 Cent, sa syntaxe, 161 Ceacur, 149 Chacur, 149 Changer pour ou contre, 252 Chanleur, 20 Chanleur, 165 Ciel, son double pluriel, 16 Ci-inclus, ci-joint, 111 Collectifs, de 110 à 119 Colo-er, colorier, 232 Comme pour comment, 213 Commerce à de, 232 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatire, 242 Compiu, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emploi, 172 Confronter à, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Reaucoup, Renir, Capable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Chacur, Chacur, Changer pour ou contre, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comparatite, Con paret d, avec, Compice, se confier, Compice, se confier, Conforter d, avec, Conforter, se fier, Conforter d, avec, Conforter d, av
Cupable, Ce avant le verbe être, Cent, sa syntaxe, Cesser, ses auxiliaires, Chacun, Changer pour ou contre, Chanteur, Chanteur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comparatif, Co n parer d, avec, Compilus, non compris, Confict, se confier, Confict, se confier, Confict, se confier, Confict, se confier, Confonter d, avec, Confo
Ce avant le verbe etre, Cent, sa syntaxe, Cesser, ses auxiliaires, Chacun, Changer pour ou contre, Chanteur, Ciel, son double pluriel, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparattre, son auxiliaire, Comparattre, son auxiliaire, Comparatt, Con parer d, avec, Compile, part. invar., Compics, non compris, Conditionnel, son emploi, Crajier, se confier, se fier, Confornter d, avec, Confornter
Cent, sa syntaxe, Cesser, ses auxiliaires, Chacun, Changer pour ou contre, Chanseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparatire, son auxiliaire, Comparatif, Co parer d, avec, Compile, part. invar., Compier, se confier, Conforter d, avec, Conjier, se confier, Conforter d, avec, Conforter
Cesser, ses auxiliaires, 161 Chacun, 149 Changer pour ou contre, 252 Chanteur, 20 Chasseur, ib. Ci-inclus, ci-joint, 161 Collectifs, de 110 à 119 Colorer, colorier, 232 Comme pour comment, 213 Commencer à de, 232 Comparatire, son auxiliaire, 163 Con parer d, avec, 232 Complu, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emploi, 172 Conforter d, avec, 233 Confonter d, avec, 233
Chacun, 149 Changer pour ou contre, 252 Chanteur, 20 Chaskeur, ib. Ciel, son double pluriel, 16 Ci-inclus, ci-joint, de 110 à 119 Colorer, colorier, 232 Comme pour comment, 213 Commencer à de, 232 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatif, 24 Con parer à, avec, 232 Comolu, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emploi, 172 Confronter à, avec, 233 Confonter à, avec, 233
Changer pour ou contre, Chasseur, Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Comme pour comment, Comme pour comment, Comparattre, son auxiliaire, Comparatt, Comparatt, Comparatt, Comparatt, Comparatt, Conparat, Conparat, Conparat, Conparatt, Conpara
Chanteur, 20 Chasseur, ib. Ciel, son double pluriel, 16 Ci-inclus, ci-joint, 131 Collectifs, de 110 à 119 Colorer, colorier, 213 Comme pour comment, 213 Comparatire, son auxiliaire, 232 Comparatif, 24 Co parer d, avec, 232 Compilu, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conjier, se confier, se fier, 233 Confronter d, avec, 232 Conjonction, son origine, 11, 84
Chasseur, Ciel, son double pluriel, Ciel, son double pluriel, Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Colorer, colorier, Comme pour comment, Commencer à de, Comparatire, son auxiliaire, Comparatif, Co n parer à, avec, Complu, part. invar., Compris, non compris, Conditionnel, son emploi, Conjecr, se confier, se fier, Confronter à, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son double pluriel, Ciel, son de la colorier, Confronter à, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son double pluriel, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la colorier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la colorier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son de la colorier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son de la colorier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la colorier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la colorier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, Ciel, son de la colorier, Ciel, son de la
Ciel, son double pluriel, 16 Ci-inclus, ci-joint, de 110 à 119 Collectifs, de 110 à 119 Colorer, colorier, 232 Comme pour comment, 213 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatif, 24 Con parer d, avec, 232 Complu, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emploi, 172 Confronter d, avec, 233 Confronter d, avec, 233 Confonter d, avec, 131 Confonter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Ci-inclus, ci-joint, Collectifs, Colorer, colorier, Comme pour comment, Commencer à de, Comparatire, son auxiliaire, Comparatif, Con parer d, avec, Comput, part invar., Compris, non compris, Conditionnel, son emplot, Conject, se confier, se fier, Conforter d, avec, Conjoct, son origine, Conjoction, city origine,
Collectifs, de 110 à 119 Colorer, colorier, 232 Comme pour comment, 213 Commencer à de, 232 Comparattre, son auxiliaire, 163 Comparatt, 24 Co parer d, avec, 232 Compilu, part. invar., 210 Compris. non compris, 131 Conjier, se confier, se fier, 233 Confonter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Comme pour comment, 232 Comme pour comment, 213 Commencer à de, 232 Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatir, 24 Con parer à, avec, 232 Complu, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emploi, 172 Confronter à, avec, 233 Confonter à, avec, 233 Confonter à, avec, 233
Comme pour comment, Commencer à de, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Comparatif, Con parer d, avec, Complie, part. invar., Compris, non compris, Conditionnel, son emploi, Conjuct, se confier, se fier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Commencer à de, Comparatire, son auxiliaire, Comparatire, son auxiliaire, Comparatif, Con parer d, avec, Compilu, part. invar., Compris, non compris, Conditionnel, son emplot, Conjuct, se confier, se fier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Comparatire, son auxiliaire, 163 Comparatif, 24 Comparatif, 232 Compile, part, invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emplot, 172 Confronter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Comparatif, 24 Comparer d, avec, 232 Complu, part. invar., 210 Compris. non compris, 131 Conditionnel, son emplot, 172 Confort. se confier, se fier, 233 Confronter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Comply, part. invar., 210 Compris, non compris, 131 Conditionnel, son emploi, 172 Conjuct. se confier, se fier, 233 Confronter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Complu, part. invar., 210 Compris, non compris, 181 Conditionnel, son emploi, 172 Conficer, se confler, se fler, 233 Confronter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Conditionnel, son emploi, Conjuct, se confier, se fier, Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Confronter d, avec, Conjonction, son origine, 11, 84
Confronter d, avec, 233 Conjonction, son origine, 11, 84
Conjonction, son origine, 11, 84
Conjonction, son origine, 11, 84
Claud and maniform to make 100
Conj. qui veulent le subj. 168
Conj. qui veulent tuntôt l'indie tantôt le subi 169
die., tantôt le subj., 169 Conjugaisons, de 41 à 49
Conjug. des verbes passis, 75
Conjug. des verbes neutres, 76
Conjugation des verbes pro-
nom.,
Conjug. des verbes inpert., 79
Connaitre, 283
Consister, ib.
Consommer, consumer, to.

Continu, continuel, continu-		E.couse, demander excuse,	233
ment, continuellement,	245	Exemple,	108
Contraindre, forcer, obliger,	00.1	Expirer, ses auxiliaires,	161
a, de,	234	Faulir,	237
Convenir change de significa-		Paire, les divers emplois de	
tion en chang ant d'auxi-	100	ce verbe,	16.
liaire,	163	Faire can, faire de l'eau,	237
Couter, son part. est invar.	212	Fait, participe,	209
Croire d,	234	Feu, adjectif,	132
Croitre, ses auxiliaires,	161	l'ixer,	2.7
Couleur, LE couleur de,	108	Flairer, fleurer.	ib.
Couple.	16.	Fleurir,	ib.
Courir, accord de son part.,	210	Foi, avoir foi, a, en, dans,	238
Dans, en, leur différence,	220	Fond, fonds, fonts,	246
Davantage,	212	Foudre,	108
De, avant les quantièmes,	220	Fur et à mesure (A11),	221
Débiteur,	20	Garde, se donner garde ou de	000
Déchotr, ses auxiliaires,	161	garde,	238
Décider une chose, décider	600 2	Gens,	109.
d'une chose,	231	Gut, bon guet,	229
Déjeuner de, avec,	ib.	Habilele, habilite,	246
De ice,	108	Hasarder de, d,	238
Demain AU malin, demain	014	Heriter,	ib.
matin, demain soir,	214	Hors,	222
Demander a, de,	234	Hymne,	109
Demandeur,	20	Imiter l'exemple,	243
Demeurer, ses auxillaires,	163	Imminent, eminent,	245
Demi,	131	Imposer, en imposer,	28
Déparler,	234	Incessumment,	214
Deplu, part. inv.,	212	Indic., emploi de ca mode,	161
Descendre, ses auxilialres,	161	Indique, digne,	312
Descendre en bas,	239	Induire à erreur, en erreur,	238
Devirer,	234	Infector, infestor,	10.
Désobétr,	235	Infinitif, son tapport dans les	176
Dessu, dessous,	213	phrases,	238
Devineur, derin,	20	Inquiet de. s'ir,	2030
Différent, différend,	245	Insulter quelqu'ur, a q uel- qu'un,	238
Disparatire, ses auxiliaires,	ih. 161	Interjection. 84,	225
Distinguer de, d'avec,	235	Invectiver,	239
Donne et cu, participes,	208	Inversion,	229
Droit, marcher droit,	235	Jamais, sans negative,	214
Dura t, pendant,	221	Joindre d, av. c.	239
S'echapper, ses auxiliaires,	163	Jourr, accord de son partic.,	210
Echoir, ses auxi'i ires,	161	Jusque, jusques,	221
Eclairer queiqu'un,	235	12, pronom elliptique, 149,	
S'enorcer à, de,	ib	L', euphonique,	57
Egaler, egaliser,	ib.	Litse, participe,	207
Ehonte, dehonte,	215	Laisser, ne pas laisser de ou	
Ellipse,	226	que de,	239
Eminent, imminent,	215	Le, la, les, pronoms,	83
Empirer, ses auxiliaires,	161	Lent d. long d.	246
Emprunter a, de,	235	Leur, adj. possessif: des let-	
En, dans, leur différence,	220	tres & leuradresse, on & leters	
En definitive,	218	adresses,	136
Enfant,	108	Loin (de loin à loin),	214
Engage" a,	236	Longtemps, en un inot,	16.
Ennuyant, ennuyeux,	246	Lui, leur, pronoms, leur syn-	
Entre, parmi,	20	tuxe.	. 144
Environ,	ib.	L'un l'autre, l'un et l'autre,	150
Eruption, trruption,	246	Majuscules.	89
Esperer,	236	Mararé que, son emploi,	221
Essayer,	236	Manquer, accord de son part.	211
Et, nt .	22:	Marier a, avec,	239
Eu et donne, participes,	28	"atinal, matineux,	216
Eveiller, reveiller,	236	Meler a, avec, dans,	239
Eviter,	ib.	Meler, acc. de son participe,	tb.
Excepté, sa syntaxe,	131	Membre, membru,	246

Part Part Par no Part Part de qu rei ne p'o ple Par Pas Pas Pas Pas

TABLE DES MATIÈRES.

ıse,	285	Même, sa syntaxe,	138		163
	108	Meme, sa syntaxe, Mesure, a fur a mesure. Mesure, avant deux infinitifs.	221	Pince:	241
,	161	Mieue, avant deux infinitifs, Mille, sa syntaxe, Mode des verbes, Monter en haut, Mort-ne, Moucher.	105	Plaire,	ib.
	237	Made dos verbos	199	Plant r, Pléonisme, Plier, proyer, Plu, partic. invariable, Plupart, la plupart, Plusieurs, Plutó, plus tót, Plus et mieux, Ponetuation, Portant, bien portant, Parter, necord de sou part.	ib.
ols de	ib.	Monter en haut	230	Pilar mount	9.19
,	237	Mort-ne.	133	Plu. partic invariable	212
,	209	Moucher,	239	Plupart, la plupart.	113
	132	Mourie	240	Plusieurs.	113
	2.7	Mouvir, Mouvoir, mouver,	ib.	Pluto , plus tot,	215
	ib.	Negative, sa synthese.	216	Plus et mieux,	214
	ib.	No que, suivi de l'article,	125	Ponetuation,	248
8,	238	Ni entre deux aujets,	153	Portant, bien portant, Porter, accord de son part, Préposition, 11, 83, 2	217
	246	Ni, et, Nom, 6, 13,		Porter, accord de son part,	211
	108 221	Noms unis par une préposi-	100		
ou de	441	tion: gateau d'am ndes,	110	Près de, auprès de, Près, près de l'église, Près de, prèt d, Présider,	ib.
ou ue	238	Noms propres au pluriel,	ib.	Pres de nest à	217
	109	Noms collectifs, de 110 à		Présider,	242
	288	Noins com: osés,	120	Alm to an elm	:1.
	246	Alamad days on temperatural allegan			222
	238	adjectif,	130	Pronom, 7,	27, 142
	ib.	Nommer d,	210	Proposition,	
	222	Nouveau-ue,	132	Puer,	242
	109	Nu, sa syntaxe,	131	Que, conj., son emplot,	224
	283	Obsta	220	Quelque, sa syntaxe,	140
	245	Obversar	210	Quiconque, Quaique, que i que, Radion	151 225
	28	(Fit son double nimin)	10.	Radioni	51
de,	214 161	S'ocemer à de	210	Ranger de à (Se)	242
uej	215	Or, sa syntaxe.	151	· anneler (Se).	ib.
ur,	238	Orge, son double genre.	109	Refuser de. a.	ib.
, ,	10.	Orgue, son double genre,	ib.	Régime,	32, 156
ns les		noms syntony messurvis d'un adjectif, Nommer d, Nouveru-né, Nu, sa syntaxe, O! oh! ho! Obëtr, Observer. Œit, son double piuriel, S'occuper d, de, Or, sa syntaxe, Orge, son double genre, Orgue, son double genre, Orthographe des mots,	85	Renoncer,	212
	176	Orthog, des verbes, de 50	10 13	Rentrer, acc. de son part.,	211
	238	Ou, conj. entre deux sujets,	152	Repartir, répartir,	212
uel-	222	Où, adverbe,	215	Résondre,	243
0.4	238	Oublier a,	210 216	Resertir, Rester, ses auxiliaires, Résulter, ses auxiliaires,	ib.
84,	239	Off, que,	1.3	Danilion see anvillatree	163 162
	229	Où, que, Paraire, son auxiliaire, Parce que par ce qu , Pardonuer, Parenthèse, Parler mat, Parmi, entre,	794	Reun'r,	243
	214	Pardonuer.	211	Rien,	151
	239	Parenthèse.	96	S euphonique,	57
rtic.,	210	Parler mul,	241	Naigner du nez,	243
	221	Parmi, entre,	220	Charles a cooned the mate small	211
149,	209	Participe present, de 177 a Participe passé, 10, 79,	194	Servir a rien, de rier,	247
	57	Participe passé, 10, 79,	194	Si, aussi,	213
	207	Partic. precede de e^{γ} ,	201	Not. sa symaxc.	144
de ou		Partic, suivi d'un verbe,	205	Son, sa, ses, leur syntaxe,	136
	239	Participe laissé,	207	Sort r, ses auxiliaires,	162
	83	Particip's en ct donn', Partic pe fai',	208 209	Sartir, accord de son partic	" 234
a let-	246	Partic. se rapportant au pro-		Souhaiter, Soupirer, après, pour,	213
beters		noin elliptique l'	ib.	Soutian tempoin	947
E 05 (4/ 0	136	Partic. précédé de peu,	210	Subjor etif, son emploi. Subj. Règle neuve,	168
	214	Partic. des verbes s'accor-		Subj. Règle neuve,	174
	1b.	der, courir, jouer, man-		Subvenie, son auxiliaire,	106
syn-		quer, mêler, passer, poster,		Succomber d, sons,	243
	144	rentrer, sortir, taire, t ur-		Suite, tout de suite,	215
tre,	150	ner, servir valoir, couter,			31, 151
	89	p'aire, déplaite, com-		Superlatif,	24
	221	plaire, de 210 a		Suppleer,	244
part.,		Participer d, re,	211	Sup. o.c., a syntaxe,	131
	239	Partir, ses auxiliaires,	161 217	Nusceptible (voir capable), Syliepse,	245 228
			24.1.1	SVHOUSE.	440
	216	Pas et point,			
cipe,	216 239 (b.	Passager, passant,	217 211	Syntaxe, T euphonique,	97 57

Taire, accord de son part.,	211	Veneneux, venimeux,	248
Tant, autant.	213	Verbe. 9, 30,	161
Tarder.	244	Verbe actif, 34,	
Tel, tel que,	141		
Temps des verbes,	39		196
Temps (Formation des),	58	Verbes neutres se conjuguant	•••
Temps de l'in de, et in condi-	.,,	tantôt avec avoir, tantôt	
tionnel, leur em ploi,	133	avec etre.	162
Temps du subjonct.f.	165	Verbe ironominal, 77,	197
Tenir, a, de,	214	Verbe impersonnel, '9,	198
Tomber, ses auxiliaires,	162		53
Tourner, acc. de son para	211	Verbes irréguliers, de 60 à	71
Tout, 141,		Verbes, Rem, sur les verbes	
Tous deux, tous les dour,	247	des quatre conjug., de 31	a 57
Tout a coup, tout d'un coup,	215	Verbes, leur orth., 30 a 33,	10.
Trait d'un on,	95	Vieillir, ses auxiliaires,	162
Trema,	91	Vingt, sa syntaxe,	1134
Sair d, avec,	211	Vis-a-vis,	2.22
Vidole, acc. de son part.,	211		221
endeur,	21	Y, pronon,	149

9, 30, 151 34, 194 75, 195 76, 196 1juguant , tantôt 7, tantôt 77, 197 79, 198 79, 198 79, 58 70, 58 70, 58 70, 58 70, 58 70, 58 70, 70, 70 70, 70

